



Téléphone 027/23 30 51  
Publicité :  
Publicitas - Sion  
Téléphone 027/21 21 11

**Meubles Furrer**

Sion av. de Tourbillon  
☎ 027/23 33 93  
**Centre des meubles**  
Viège Route cantonale  
☎ 028/6 11 12

**Le n° 60 ct.**

**Conseil d'Etat**

**Présentation**

**des candidats**

Voir page 17

**Nouvelliste**

**et Feuille d'Avis du Valais**

# A cinq jours des élections cantonales

## Conseil d'Etat - C'est au peuple de ce pays de choisir le gouvernement qu'il mérite

Si je dis que nous sommes à cinq jours des élections cantonales, c'est parce que je fais allusion surtout aux nombreuses communes villageoises où l'on ne commencera à voter que samedi.

Par contre, le scrutin s'ouvrira déjà dans trois jours pour les citoyens et citoyennes de la plupart des villes valaisannes.

En cette veillée d'armes, il est donc bon de faire le point de la situation électorale.

M. Germanier traite, ci-contre, des problèmes se rapportant à l'élection du Législatif.

Je ne parlerai que de celle de l'Exécutif.

### Les trois seules listes pour le premier tour

Les trois seules listes imprimées officielles, déposées avant 17 heures, hier soir, tel que le prévoit l'article 115 de la loi électorale du 17 mai 1972 dans son premier paragraphe, sont donc connues.

I.  
CANDIDAT  
DU PARTI SOCIALISTE VALAISAN  
Gabrielle NANCHEN, conseiller national.

II.  
CANDIDATS DU PARTI  
DÉMOCRATE-CHRÉTIEN  
DU VALAIS  
Guy GENOUD, conseiller d'Etat, Orsières ;  
Antoine ZUFFEREY, conseiller d'Etat, Sierre ;  
Franz STEINER, conseiller d'Etat, Brigue ;  
Hans WYER, conseiller national, Viège.

III.  
CANDIDAT DU PARTI RADICAL  
DÉMOCRATIQUE VALAISAN  
Arthur BENDER, conseiller d'Etat.

Le communiqué de la chancellerie d'Etat, signé par M. Gaston Moulin, et daté du 28 février, porte un avis très important sous chaque « liste ».

Le voici :

« Toute liste établie mécaniquement et portant, en imprimé, le nom de candidats NE FIGURANT PAS SUR LA LISTE OFFICIELLE CI-DESSUS EST NULLE ».

Ceci découle en effet des alinéas 3 et 4 de l'article 115 de notre loi électorale valaisanne.

« La liste doit être signée par dix électeurs au moins, au nom du parti ou du groupe et accompagnée d'une déclaration d'acceptation de candidature signée par les candidats.

La liste imprimée n'est valable que si tous les candidats l'ont acceptée. Cet accord doit être donné par écrit à la chancellerie d'Etat, le lundi avant l'élection, à 18 heures, au plus tard ».

Lorsqu'un article de loi est aussi clair que celui-ci, chaque citoyen ou citoyenne a intérêt à le respecter scrupuleusement.

Ces dispositions sont d'ailleurs également valables pour le deuxième tour à la différence que le dépôt des candidatures et des signatures est fixé au MARDI, respectivement à 17 et 18 heures, au plus tard.

### Six candidats pour cinq sièges

Nous voici donc, comme en 1973, avec trois listes. Il n'y a toutefois que six candidats au lieu de sept, puisque socialistes et radicaux ne présentent qu'un seul candidat chacun, tandis que, il y a quatre ans, la troisième liste « indépendante » offrait deux candidatures, celles de MM. Mario Ruppen et Maurice Deléglise.

### Pour ceux qui ne veulent pas une socialiste... au Département de l'instruction publique

Les brandisseurs d'épouvantails ou les lieutenants de M. Bender disent

couramment : « Si vous ne voulez pas de M<sup>me</sup> Nanchen, votez M. Bender ».

Cette argutie ne trompe que ceux qui veulent bien l'être.

La réalité est la suivante : En posant comme hypothèse un faible 65 % de participation, (comme je l'ai fait dans l'article du 24 février, parlant du spectre du ballottage) on compterait quelque 84 000 votants sur 130 000 inscrits.

La majorité absolue étant indispensable lors du premier tour, il faudrait 42 000 voix au moins à M<sup>me</sup> Nanchen pour être élue, de même d'ailleurs qu'aux cinq autres candidats.

M<sup>me</sup> Nanchen a obtenu environ 16 000 voix (si on déduit le surplus du cumul) aux dernières élections au Conseil national, avec pourtant une participation de 66,09 %, qu'on aura malheureusement de la peine à atteindre ce week-end. Pour qu'elle soit élue, il faudrait que 26 000 citoyens et citoyennes DE PLUS votent pour elle.

Par la même occasion, cela équivaldrait, en tout premier lieu, à l'effondrement pur et simple du parti majoritaire.

Or, si j'en juge par les diverses assemblées régionales et cantonales dudit parti et par les échos qui me reviennent de partout, les démocrates-chrétiens valaisans sont très loin de la débâcle, malgré une mauvaise humeur compréhensible due au système électoral lui-même, n'en déplaise au rapport Aubert dont la plupart ne veulent plus entendre parler.

Une analyse sérieuse de l'ambiance régnant dans les divers partis nous permet d'affirmer catégoriquement que ni M<sup>me</sup> Nanchen et encore moins M. Bender ne seront élus AU PREMIER TOUR.

La seule tactique valable pour ceux qui ne veulent pas de M<sup>me</sup> Nanchen au Conseil d'Etat est de voter massivement ce week-end pour M. Antoine Zufferey, candidat du même district que M<sup>me</sup> Nanchen. En effet, si ce dernier est élu, comme je l'espère, au soir du 6 mars, notre Constitution cantonale rendra impossible l'élection de

M<sup>me</sup> Nanchen, au deuxième tour. Il est vrai que celle-ci peut être candidate le 13 mars, même si M. Zufferey est élu. Par contre, si elle devait battre, par exemple, M. Bender, son élection serait quand même annulée puisque la Constitution empêche l'élection de deux conseillers d'Etat habitant le même district.

### Cycle d'orientation et programmes scolaires

Il est possible qu'il y ait des choses à changer dans le cycle d'orientation et les programmes scolaires. Ayant moi-même trois de mes cinq enfants encore impliqués dans cette affaire, je me déclare résolument contre certains aspects du CO et des PS.

C'est l'expérience qui nous indique quelles peuvent être les réformes indispensables. Or, M. Zufferey les connaît infiniment mieux que M<sup>me</sup> Nanchen dont on a eu un aperçu de programme révolutionnaire par la presse extérieure au canton.

Mais je sais que l'élection au premier tour de M. Zufferey n'est nullement l'affaire des socialistes, des radicaux et des autres poussières de partis d'opposition.

C'EST ENCORE UNE FOIS L'AFFAIRE DU SEUL PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN, comme je l'ai relevé, chiffres à l'appui, dans mes articles des 19 et 24 février.

Au-delà du malaise scolaire réel, il y a l'homme qui se bat à la tête du Département de l'instruction publique pour que les choses progressent, malgré un héritage pas forcément léger qui lui échet il y a huit ans. Nous con-

naissions l'intelligence, la culture et surtout les profondes convictions chrétiennes de M. Zufferey. Son obstination peut être une qualité s'il en mesure exactement les limites au souci réel des parents qui n'ont pas tous la chance d'élever des premiers de classe à l'orientation résolue bien avant 16 ans.

Personnellement, je fais sans hésiter confiance à l'homme connu, me refusant à toute aventure dangereuse avec... l'inconnue.

Je le dis ici tout net, notamment à deux anciens fonctionnaires de ce département-là, qui font beaucoup trop de bruit, l'un du côté du Walliser Bote, l'autre dans le Valais central. Leur vindicte et leur travail de sape semblent les obnubiler au point qu'ils en oublient les principes dont ils se prétendent férés.



Contre M<sup>me</sup> Nanchen ce n'est pas un radical de gauche qu'il nous faut, mais bien cet homme du même district de Sierre, façonné à la vie dure et aux irremplaçables croyances de sa vallée d'origine.

Si les démocrates-chrétiens du Haut et du Bas oublient ce fait indubitable ce prochain week-end, ils se priveront en même temps d'avoir les coudées franches pour participer en toute liberté et décontraction au choix du cinquième élu lors du deuxième tour.

Et pour que ce choix existe, non pas à travers une ridicule élection tacite, il est essentiel qu'une autre candidature radicale libérale surgisse le 7 mars.

A. L.

## Grand Conseil: quatre partis sur la sellette

Si j'osais une impertinence, je dirais que les députés, quand ils sortent de l'ombre, se mettent volontiers sur l'onde. Hier, par exemple, à Radio Suisse romande 2, un débat fort intéressant, et souvent animé, s'est déroulé sous la direction de M. Daniel Favre qui, parfois, cacha

mal sa peine à contenir ou limiter certaines ardeurs dans la controverse.

Le but de cette émission était de présenter les élections au Grand

Roger Germanier

Suite page 31

# Voyage en Côte d'Ivoire et au Sénégal

## POUR LES LECTEURS DU «NF», DU 20 AVRIL AU 3 MAI 1977

### La Côte d'Ivoire et son actuelle capitale Abidjan

Alors que la Côte d'Ivoire compte quelque six millions d'habitants, Abidjan à elle seule en concentre plus de 800 000.

Sa partie centrale implantée au bord

de la lagune de Cocody n'a rien d'original si ce n'est la cadence de construction de buildings qui en font l'excroissance la plus occidentalisée de toute l'Afrique noire.

Depuis l'une des confortables chambres de l'hôtel Ivoire, de l'autre côté de la lagune, voici comment m'est apparue de nuit cette cité.

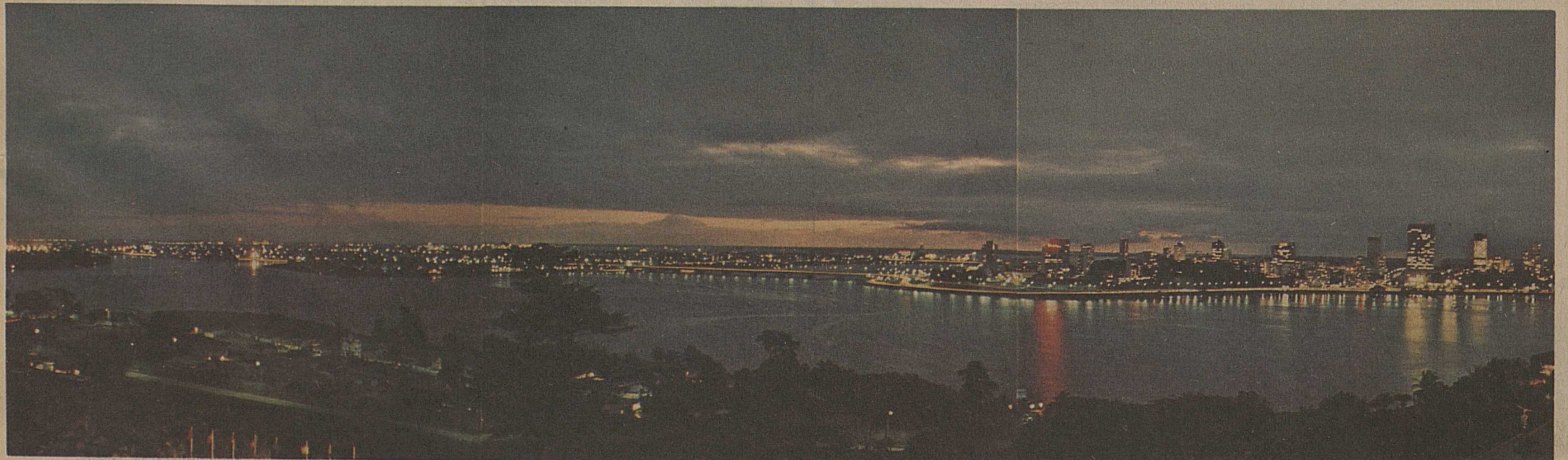
La circulation y est très dense. C'est

d'ailleurs le pays d'Afrique noire qui compte le plus de véhicules à moteur proportionnellement à son nombre d'habitants. Il enregistre également une sorte de record en accidents de la route. Mais la tôle froissée ne semble plus émouvoir personne, là-bas. « POURVU QUE ÇA ROULE, N'EST-CE PAS, PATRON ? » m'a dit, hilare, un chauff-

teur de taxi auprès duquel j'avais marqué quelque inquiétude. Je note en passant que le mot « patron » et le tutoiement sont toujours très à la mode, surtout à l'égard des touristes qui doivent être, par définition, généreux, comme le veut une tradition internationale solidement établie.

NF

Suite page 3





# La Suisse, un précurseur

La « Commission nationale suisse pour l'UNESCO » nous a fait l'honneur de siéger à Genève. Cet agent de liaison entre notre peuple, nos universitaires, nos éducateurs, nos savants et « l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture » (d'où le sigle anglais UNESCO) peut être d'une très grande utilité à cette institution mondiale qui se pique de traiter tous les problèmes qui touchent à l'intelligence et à l'esprit. Il s'agit de soixante personnalités désignées par le Conseil fédéral, porte-parole des domaines les plus divers, y compris une demi-douzaine de dames.

On sait la tâche énorme qui a été confiée à l'UNESCO. Elle est écrasante, car la Culture (avec une majuscule) ne saurait être globalement unifiée. De plus, depuis que le tiers monde y a été admis, la politique et les passions partisans ont faussé les préoccupations premières des savants.

Pendant, comme naguère à la Société des nations, la délégation suisse par sa pondération, ses éminentes qualités, son esprit de conciliation, sa recherche du compromis honnête et sincère (on l'a bien vu à la conférence d'Helsinki) peut tenir un rôle de très grande importance, grâce à une attitude impartiale, pleine de compréhension. Ces deux dernières années elle s'est mise en évidence. Elle est de plus en plus respectée, appréciée et écoutée. On en revient à l'époque « esdénienne » où Giuseppe Motta, William Rappard fai-

saient autorité par des avis judicieux et éclairés.

L'UNESCO fut fondée à Londres, tout de suite après la guerre, le 16 novembre 1945, et l'Assemblée plénière de l'ONU la reconnaissait officiellement le 4 novembre 1946. Deux ans et demi plus tard, le 28 janvier 1949, la Suisse y adhéra. Le Conseil fédéral fit alors appel aux plus illustres intellectuels du pays. Ainsi naquit cette commission qui comprend sept sections : éducation, éducation permanente, jeunesse, sciences exactes, sciences sociales, culture et information. Elle est assistée d'un secrétariat permanent. Elle a son budget propre. Elle est actuellement présidée par un ancien ambassadeur, M. Félix Schnyder. Elle a été reçue officiellement par les autorités genevoises au nom desquelles s'exprima le président du Conseil d'Etat, M. Henri Schmitt.

## Vingt ans plus tôt

Mais pourquoi réunion à Genève ? Pour commémorer certaines géniales initiatives bien antérieures à l'UNESCO.

En 1929, un groupe de nos éducateurs,

de s'y intéresser, aussi bien pour faire connaître aux éducateurs du monde entier comment nous concevons l'introduction dans le respect d'autrui, tout en nous renseignant sur les progrès réalisés ailleurs, sous l'égide et par le truchement de l'UNESCO.

## LETTRE DE GENÈVE par M.-W. Suès

répondant à l'appel de l'illustre professeur Jean Piaget, directeur de l'institut des sciences de l'éducation de notre université, fondait, en notre ville, le Bureau international de l'éducation (BIE). C'était le premier essai d'une coopération internationale dans le domaine des activités éducatives. Ce fut immédiatement un succès complet, car les chefs des départements de l'instruction publique de presque tous les Etats du monde civilisés venaient, au cours d'assemblées annuelles, exposer leurs idées et leurs réalisations et s'inspirer des réussites de leurs collègues. Un Espagnol ayant épousé une Suisse, le professeur Rosello fut la cheville ouvrière du BIE tant qu'il fut indépendant.

En 1968, le BIE fut incorporé à l'UNESCO, dont il est devenu partie intégrante, tout en conservant un statut spécial qui lui permet de poursuivre son existence propre. Il est aujourd'hui au sommet d'un réseau mondial d'informations pédagogiques, mis à la disposition de tous les enseignants et organise des rencontres, colloques, forum et séminaires, unanimement appréciés et très fréquentés.

Pour ceux d'entre nous qui ont les yeux bien ouverts sur l'évolution de l'humanité, l'activité de la Commission suisse pour l'UNESCO mérite d'être suivie. C'est indirectement notre peuple qui lui dicte sa tâche, ses interventions. Il convient donc

Le président Schnyder a excellemment résumé le problème en déclarant : « La neutralité de la Suisse ne doit pas empêcher notre pays d'être actif dans le monde. L'un des domaines auxquels nous pouvons apporter une contribution efficace sur le plan international est l'éducation, particulièrement dans les pays en voie de développement. La Suisse peut et doit participer au dialogue entre les pays industrialisés et les pays pauvres dans tous les domaines de l'éducation et de la culture. »

## Quo vadis ?

Sur le terrain de la politique intérieure genevoise, les escarmouches entre la gauche et le gouvernement vont s'accroissant. Ainsi, sur le plan urbain, à peine le conseil municipal prenait-il connaissance du projet de parking sous la place de Cornavin, qu'à la majorité de ses membres, le parti socialiste décidait de voter contre cette réalisation. Cette attitude va remettre tout le projet en jeu et les gens vont être invités à prendre parti pour ou contre, comme dans le cas de l'hôtel Métropole.

Simultanément socialistes de gauche et communistes recherchent en ce moment la formule qui leur permettrait de présenter un front unique pour tous les problèmes que se posent dans cette période pré-électorale. Face à ce regroupement, on se de-

mande ce qu'attendent les partis bourgeois pour tenter d'en faire autant. L'affaire Ziegler, le malheureux rejet des deux projets financiers élaborés par M. Babel et son Département des finances, enfin l'attitude réticente des démocrates-chrétiens au moment où la situation économique et financière devient de plus en plus difficile, compliquent singulièrement cet indispensable rapprochement.

Le chômage complet a augmenté de 12 % depuis un mois ; 1070 personnes sont sans emploi. Les chômeurs composent le 0,7 % de la population active. Quant au chômage partiel, trente entreprises connaissent des réductions d'horaires.

Il serait grand temps de retrouver un gouvernement uni, décidé à l'action, pour lutter efficacement contre la lente socialisation de la vie genevoise. Le Conseil d'Etat devrait être un tout, comme le Conseil fédéral sur le plan national, et non pas une réunion de sept personnalités se contentant de gérer le département qui leur est dévolu. Plus personne n'ose parler d'entente nationale, toute cohésion, collaboration suivie ayant pour l'heure cessé, entre les trois partis nationaux : libéraux, démocrates-chrétiens et radicaux. Aller à la bataille d'automne dans cet ordre dispersé, rancune et désapprobation au cœur, c'est risquer gros. L'exercice du pouvoir, en quatre ans, au lieu de rapprocher des alliés, les a isolés les uns des autres. Devant le danger menaçant, changeront-ils d'attitude ?

## Jours à venir...

C'est le cas de le dire : un Salon chasse l'autre ! A peine a-t-on sorti du Palais des expositions, les bateaux, les avions, les voiliers qui avaient crevé le vélum de la toiture, qu'on y enfourne les autos et leur cortège d'accessoires ! Vingt-huit pays nous envoient 1100 marques dont plusieurs se présentent pour la première fois non seulement chez nous mais en Europe ! Les 23 000 m<sup>2</sup> bourrés jusqu'au plus petit recoin, ne comprendront pas une vingtaine d'exposants navrés, qui devront attendre 1978 pour entrer. Si du technique nous passons à l'art, mentionnons que la ville vient d'annoncer ses grands prix de l'horlogerie, de la bijouterie, de la joaillerie et de l'émaillerie. Ils sont chacun de 5000 francs. Leurs lauréats lancent chaque année la mode dans une activité toujours très importante dont l'industrie ne connaît pas le chômage.

L'art est aussi musical. Une de nos grandes banques, l'Union de banques suisses, tient depuis plusieurs années, le rôle de mécène par ses « concerts-intermèdes ». Il s'agit de réunir des artistes suisses de renom, pianistes, violonistes, trios, violoncellistes, flûtistes et clavecinistes, et d'en offrir l'audition à ceux qui ne vont pas habituellement aux concerts du soir. Il s'agit d'une brève « heure musicale » qui prend place entre 18 et 19 heures et qui fait salle comble au Conservatoire, parce qu'elle attire tous ceux qui, après une harassante journée de travail, apprécient avec délice un délassement aussi harmonieux, aussi apaisant. M. Bühler, directeur d'UBS, présentant les cinq concerts, en démontre l'utilité et la valeur, cela d'autant plus que la taxe d'entrée est dérisoire, alors que les programmes comprennent les noms des plus illustres compositeurs.

# Pour une croissance réduite des dépenses

Le 12 juin le peuple et les cantons auront à se prononcer sur le projet de réforme financière et fiscale. Il vise à procurer 2,5 mia fr. de recettes annuelles supplémentaires à la Confédération. Pourtant, si l'évolution actuelle des dépenses n'était pas corrigée vigoureusement, ce surcroît massif de recettes n'empêcherait pas la réapparition des déficits dans les comptes fédéraux dès 1979. Il est donc absolument indispensable d'atténuer la croissance des dépenses.

Selon le plan financier 1978-1980 que le Conseil fédéral vient de présenter, il devrait être possible de modérer cette croissance, de sorte que l'équilibre financier soit rétabli dès 1979 pour plusieurs années. Pour y parvenir, il reste à remplir deux conditions : d'abord que le parlement ne fasse pas d'entorse à ce plan financier, ensuite que le peuple accepte la réforme fiscale. Autre facteur nécessaire à la réussite : les prévisions de recettes admises pour ces prochaines années devront se confirmer dans les faits. Il ne faudrait pas qu'une morosité conjoncturelle prolongée provoque des surprises fâcheuses dans le domaine des recettes. Car, dans ce cas, l'objectif de l'opération, qui consiste à assainir les finances fédérales en se fondant sur la capacité productive de l'économie, serait nécessairement remis en cause.

La croissance des dépenses a été trop longtemps débridée, sans égard à la croissance effective du produit national. L'indispensable correction se révèle d'autant plus difficile à opérer aujourd'hui. Il s'agit d'une part, de faire admettre cette modération de croissance des dépenses et, d'autre part, d'expliquer pourquoi une majoration des recettes reste inéluctable. Même en cas d'échec de la réforme fiscale du 12 juin, il faudra procurer à la Confédération de nouvelles recettes, que ce soit sous forme d'augmentation des taux de l'actuel Icha ou sous forme d'une TVA à

un taux réduit de 8 %, au lieu des 10 % proposés.

Même si l'on se rallie au principe de la TVA, le poids de la charge fiscale totale doit être pris en considération. Est-il opportun d'introduire une TVA de 10 % à une période conjoncturellement aussi défavorable ? L'économie n'est pas en mesure de transférer la totalité du nouvel impôt si bien que les marges de bénéfices, déjà très ériquées s'en trouveront encore amincies. La propension à investir en pâtra. De plus, les effets de la TVA sur l'indice des prix revêt une importance économique majeure, en raison de tous les salaires et de toutes les rentes qui sont rattachées à cet indice. S'en suivra-t-il une reprise de la hausse généralisée des prix ?

L'introduction de la TVA est liée à une nouvelle révision de l'impôt fédéral direct, qui rapportera 470 mio fr. de moins que jusqu'ici. Les catégories de revenus inférieurs bénéficieront d'un substantiel allègement alors que la charge imposée aux revenus supérieurs s'alourdira encore. Le taux maximum de l'IDN perçu sur les personnes physiques qui était jusqu'en 1970 de 7,2 % a passé ensuite à 11,5 % pour atteindre selon le projet 13 %. Une surcharge sera aussi imposée aux sociétés de capitaux à fort rendement, le taux maximum frappant les personnes morales devant passer de 9,8 à 11,5 %.

La TVA est un instrument qui peut être très productif en matière de recettes. Si une nouvelle divergence devait apparaître entre l'évolution des dépenses et celle des recettes, le risque est grand de voir son taux s'élever et que, simultanément, en raison d'un automatisme quasi historique, la charge des impôts directs prélevés sur les revenus supérieurs des personnes physiques et sur les bénéfices des personnes morales soit encore majorée. C'est la raison pour laquelle, il faut accorder, aussi bien maintenant qu'à l'avenir, une priorité absolue à la modération de la croissance des dépenses.

## A Rome ce printemps

Notre traditionnel pèlerinage à Rome, aura lieu cette année, du 25 avril au 8 mai, avec des arrêts prolongés et d'intéressantes visites à Florence, Sienne et Assise. Un séjour d'une semaine à Rome permettra de se recueillir plus à loisir au cours de célébrations dans les grandes basiliques et les catacombes, comme aussi de mieux connaître les principaux monuments de la Ville éternelle et de participer à une audience pontificale. C'est l'agrément et la richesse d'un pèlerinage enviable et exceptionnel.

Détails et inscriptions : père C. Frund, 8 Botzet, 1700 Fribourg, tél. 037 / 22 18 25.

## Non aux tendances centralisatrices

ROLLE. - Le parti vaudois des paysans, artisans et indépendants (Union démocratique du centre), réuni en congrès samedi à Gilly, s'est donné de nouveaux statuts et a réaffirmé à cette occasion son attachement au fédéralisme, aussi bien dans les rapports entre la Confédération et les cantons qu'entre l'Union démocratique du centre et ses sections cantonales. Les « agrariens » vaudois, suivis par ceux des autres cantons latins (Fribourg, Tessin), s'opposent catégoriquement aux tendances centralisatrices selon lesquelles les décisions prises par les délégués suisses de l'UDC devraient être appliquées obligatoirement par les partis cantonaux. Ils veulent que les diversités de la Suisse soient respectées et c'est pourquoi, par exemple, ils gardent la double appellation « PAI/UDC ».

Les agrariens vaudois, en revanche, approuvent l'« ouverture politique » plus grande de la nouvelle présidence de l'UDC suisse, grâce à laquelle ce parti, qualifié souvent de droite ou glissant vers la droite, donnerait un coup de barre pour retrouver une position réellement au centre.

# Stabiliser nos végétaux...

BERNE. - La Division de la protection de la nature et du paysage de l'inspection fédérale des forêts a organisé à Berne une conférence ayant pour thème la stabilisation végétale. Le Prof. H. M. Schiechtel, d'Innsbruck, a renseigné les représentants d'offices fédéraux et cantonaux s'occupant de constructions de routes, de corrections de cours d'eaux et de forêts, de même que les délégués pour les questions de protection du paysage, sur une méthode de construction qui, lors de consolidations de talus, tient mieux compte des exigences écologiques et esthétiques de la protection de la nature et du paysage que les procédés faisant appel à

d'autres matériaux, tels que le béton, l'acier, etc.

Après quelques périodes de végétation déjà, on ne voit souvent presque plus les atteintes portées à certains paysages très vulnérables. Cette méthode de consolidation, qui permet souvent aussi d'éviter des glissements, présente encore un autre avantage non négligeable : les stabilisations de talus peuvent être en partie réalisées à bien meilleur compte que jusqu'ici. La manifestation a donné aux responsables en matière de stabilisations de tous genres de précieuses indications sur la manière d'exécuter les travaux en respectant l'environnement.

# Notre concours « la chasse au mot »

## Comment jouer ?

1. Il faut repérer un mot dans la grille, contrôler s'il figure dans la liste de mots et le tracer dans la grille et sur la liste.

2. Les mots peuvent se former :

- horizontalement : de gauche à droite ou de droite à gauche.

- verticalement : de bas en haut ou de haut en bas.

- diagonalement : de gauche à droite ou de droite à gauche.

3. Lorsque tous les mots figurant dans la liste sont tracés, il ne reste plus que les lettres formant le mot à découvrir.

4. Le même mot peut être écrit deux ou plusieurs fois. Il est cependant répété dans la liste des mots.

5. Une même lettre peut servir à plusieurs mots, à l'exception de celles servant à la composition du mot à découvrir.

## Grille N° 168

ATELER	NOISETTES
ARIDE	OMBRE
ASSUMERA	ORBE
ADORER	
BRUTE	
BESOIN	PLEURE
	ROTER
CRENEAU	RELACHEE
CAPTE	RAYER
CORAIL	RARES
CREDULE	REGRET
CRISTAL	ROMARIN
CREUX	RECEUSEUR
CRECHE	
CRUEL	SABLE
CARNET	SUPRA
	SERTIR
DEMOISELLE	
	TENABLE
ECONOMAT	TUMULUS
ELEVAGE	TASSETTE
	TELESCOPER
GACHE	TRONER
	TACTILE
LECTEUR	TAMISER
	TREPASSER
MALICE	TENACE
MANIERE	TETANOS
MANTEAU	TOUR
METTEUR	

## RELIGION EN 9 LETTRES

D	R	T	A	B	R	R	E	L	A	C	H	E	E	P
R	E	A	E	L	I	A	R	O	C	R	C	C	I	
E	Y	M	N	S	E	T	U	R	B	U	A	E	R	R
L	A	O	O	S	R	E	C	E	M	S	E	U	R	
E	R	N	O	I	S	E	T	T	E	S	S	E	E	X
T	H	O	R	N	S	S	T	T	E	S	T	L	L	C
T	A	C	T	I	L	E	E	T	A	C	U	O	R	P
A	A	E	A	R	M	M	L	P	E	D	I	E	U	A
S	E	M	E	G	A	V	E	L	E	T	N	L	N	R
C	U	D	I	N	N	R	S	R	E	E	A	I	A	E
A	R	L	I	S	T	E	C	E	A	N	R	N	D	M
P	L	E	U	R	E	G	O	U	L	A	R	E	S	O
T	R	P	C	M	A	R	P	O	M	B	R	E	R	S
E	R	T	T	H	U	E	E	O	R	L	A	E	E	S
A	C	A	R	N	E	T	R	O	T	E	R	S	R	A

Le mot caché de notre dernière grille est SERRURIER

Nous avons reçu 78 réponses exactes.

Dernier délai : vendredi 5 mars.

## Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable : Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur.

Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027 23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

REDACTION CENTRALE  
André Luisier, rédacteur en chef, F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux ; Gerald Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes ; Jean Pignat, secrétaire de rédaction ; Roland Puppe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Rioldet et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RECEPTION DES ANNONCES  
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027 21 21 11. Téléc 38 121.

## DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES

Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.  
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.  
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.  
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027 23 30 51 jusqu'à 23 heures).

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.  
Corps fondamental : 8 (petit).  
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.  
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

## TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces : 55,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.  
Réclames : 2 fr. 30 le millimètre (colonne de 54 mm).  
Gastronomie : 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm).  
Avis mortuaires : 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).  
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

## Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

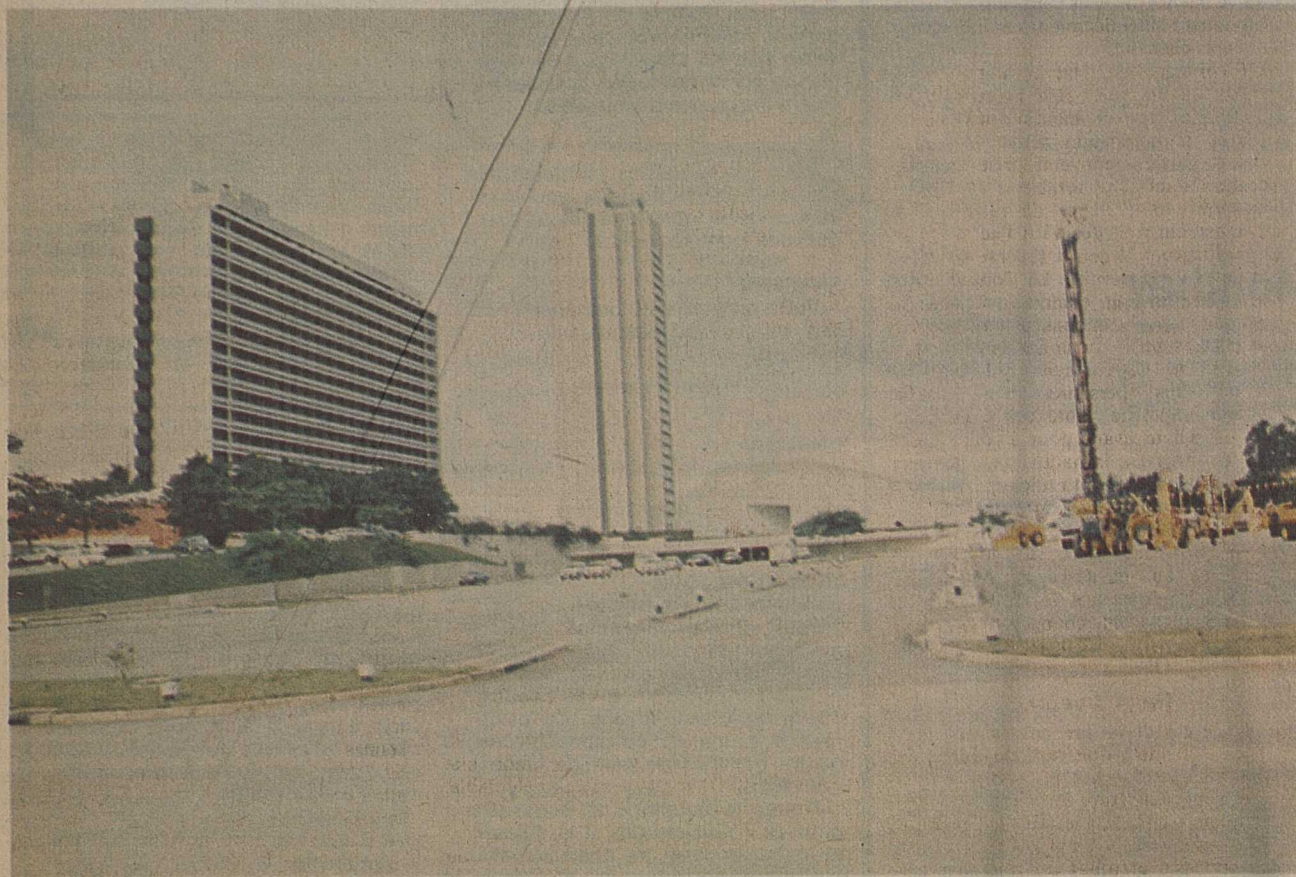
TIREZ PROFIT DE NOTRE JOURNAL

Votre annonce est lue par plus de 65 % des ménages



# Voyage d'aventures et de délasssement en Côte d'Ivoire et au Sénégal

du 20 avril au 3 mai 1977  
pour les lecteurs du «NF»



Voici l'hôtel Ivoire composé d'un bâtiment rectangulaire, à gauche, et d'une tour de près de 30 étages au centre, avec une vaste esplanade de ce côté-ci et des jardins d'agrément, des piscines, des centres de jeux, de l'autre côté, en bordure de la lagune de Cocody. Un passage souterrain, bordé de magasins, joint l'un des blocs à l'autre. Un restaurant français de grande qualité est installé tout au sommet de la tour. Quatre autres restaurants sont distribués dans les bâtiments, un cinéma, un casino, deux bars, une boîte de nuit et, dans le parc, en bordure d'un lac artificiel : une patinoire couverte (la seule d'Afrique), plusieurs bowlings, des jeux, etc. Près de 2000 personnes peuvent loger dans ce village hôtelier dont le chef de réception est, comme par hasard, un Suisse.

## La Côte d'Ivoire et son actuelle capitale Abidjan

### Suite de la première page

Alors que les salaires des indigènes sont généralement bas, très bas, la vie dans les hôtels est même plus chère qu'à Genève, par exemple. Mais, malgré cela, on y est rudement bien. Et en gastronomie, il faut savoir choisir aussi. Les poissons et surtout les crustacés sont, eux, à des prix défiant toute concurrence.

Les races sont différentes de celles du Sénégal. Les hommes sont plus tra-

pus et les femmes également plus boulottes. Leur contact est particulièrement des plus agréables si on sait se comporter normalement avec eux et non pas comme certains « colons » que nous avons rencontrés, heureusement rarement.

L'histoire et le développement de la Côte d'Ivoire valent la peine d'être contés. C'est ce que je ferai, brièvement, dans la prochaine page.

TEXTE ET PHOTOS NF

Ci-dessous, en haut : dans le quartier résidentiel qui se trouve de l'autre côté de la lagune, à gauche, sur la photo panoramique de la première page, on trouve toute une série de belles villas propriétés de Noirs fortunés qui les louent un bon prix aux Blancs, très bien payés, eux.

Ci-dessous, en bas : les Ivoiriens sont très accueillants. Dans les hôtels ou les restaurants, ils se donnent de la peine, mais sans excès de rapidité, pour vous servir très convenablement. Leur sourire peut aussi faire la joie du photographe.



Nous donnons ci-après un résumé du programme dont nous avons publié le détail dans notre édition de samedi.

### PROGRAMME

#### Mercredi 20 avril 1977

**Sion**, 10 h., départ en autocar.  
**Genève-Cointrin**, 12 h. 30, formalités d'embarquement. 14 h., décollage par vol SR 258 - DC 10. Repas de midi et rafraichissements servis à bord.  
**Abidjan**, 19 h. 05, atterrissage, formalités, transfert à l'hôtel Ivoire. 20 h. 30, repas du soir dans un des restaurants de l'hôtel. Logement à l'hôtel.

#### Jeudi 21 avril 1977

**Abidjan**, dès 7 h. 30, petit déjeuner.  
**Yamoussoukro**, 9 h., départ en autocar climatisé. Traversée de Dabou, visite de magnifiques plantations. A Yamoussoukro, collation au prestigieux hôtel Président. Après-midi de détente, piscine, etc. 19 h. 30, repas du soir au restaurant Quatre-Masques de l'hôtel Président. Logement à l'hôtel.

#### Vendredi 22 avril 1977

**Yamoussoukro**, dès 6 h. 30, petit déjeuner.  
**Bouaflé**, 7 h. 30, départ en autocar climatisé pour Bouaflé (58 km). Visite du parc National de la Marahoué : oiseaux, singes, hippopotames, etc. Continuation sur Daloa.  
**Daloa**, collation à l'hôtel des Ambassadeurs. Continuation sur Man.  
**Man**, installation à l'hôtel des Cascades. 19 h. 30, repas du soir avec spectacle folklorique authentique.

#### Samedi 23 avril 1977

**Man**, dès 7 h. 30, petit déjeuner. 9 h. 30, départ en autocar pour aller voir les cascades. Circuit pour visiter des villages typiques. Danses rituelles. Pique-nique durant le circuit, retour en fin d'après-midi. 19 h. 30, repas du soir à l'hôtel des Cascades. Logement à l'hôtel.

#### Dimanche 24 avril 1977

**Man**, dès 7 h. 30, petit déjeuner. 9 h., départ en autocar vers Daloa. Visite de scieries et de la célèbre usine de lames de bois créée par le Valaisan Victor Balet.  
**Daloa**, collation à l'hôtel Ambassadeurs, puis continuation sur Yamoussoukro.  
**Yamoussoukro**, 19 h. 30, repas du soir à l'hôtel Président. Logement à l'hôtel.

#### Lundi 25 avril 1977

**Yamoussoukro**, dès 7 h. 30, petit déjeuner. 9 h., tour de ville, le lac aux crocodiles, marché, plantation du président de la République.  
**Koussou**, continuation sur Koussou, visite du barrage. Retour à l'hôtel pour la collation. 14 h. 30, départ pour Abidjan.

**Abidjan**, arrivée en fin d'après-midi à l'hôtel Ivoire. Dès 20 h., repas du soir libre. Logement à l'hôtel.

#### Mardi 26 avril 1977

**Abidjan**, dès 8 h. 30, petit déjeuner. Journée libre (marché, piscine, bains de soleil, mer). Repas au choix de chacun. Possibilité d'une promenade jusqu'à Assouindé, avec repas de midi et bain à l'hôtel des Palétuviers. Logement à l'hôtel Ivoire.

#### Mercredi 27 avril 1977

**Abidjan**, dès 8 h., petit déjeuner. Journée libre (shopping, bains de mer, piscine, mer, excursions facultatives). 18 h. 30, transfert à l'aéroport. 19 h. 50, formalités d'embarquement. 20 h. 50, décollage par PAN AM 187 - Boeing 707, avec escale à Monrovia (Liberia).

#### Jeudi 28 avril 1977

**Dakar**, 1 h., atterrissage, formalités. Transfert au splendide hôtel Diarama de N'Gor. Logement à l'hôtel. Matinée de repos. Dès 14 h. 30, visite de la ville comprenant les marchés Kermel, Tilène et Sandaga, le palais présidentiel, la grande mosquée, le village artisanal de Soumbédioune. 19 h. 30, repas du soir à l'hôtel.

#### Vendredi 29 avril 1977

**Dakar**, dès 8 h., petit déjeuner. Matinée libre. 15 h., transfert au port. 16 h., embarquement.  
**Gorée**, 16 h. 40, arrivée et visite de l'île, maison des esclaves, musée historique, musée de la mer. 19 h., repas du soir au relais de l'Espadon, fête folklorique aux flambeaux au théâtre de Gorée. 21 h. 30, retour à Dakar. Logement à l'hôtel.

#### Samedi 30 avril 1977

**Dakar**, 7 h., petit déjeuner. 7 h. 30, transfert à l'aérodrome pour l'excursion d'une journée en Casamance. 8 h. 30, décollage.



Petite porteuse d'ananas près d'Assouindé, à l'extrême sud-est ivoirien.

**Ziguinchor**, 10 h., arrivée. Départ en minibus avec guides pour le cap Skirring.

**Cap Skirring**, vous passerez par les villages de Brin, Niassa, Dioher ; vous utiliserez deux bacs avant d'arriver à la très belle plage de Skirring où le repas sera servi. Baignade et détente jusqu'à 17 h. - 18 h., décollage directement du cap Skirring pour Dakar. 19 h. 30, transfert à l'hôtel Diarama de N'Gor. 20 h. 30, repas du soir.

#### Dimanche 1er mai 1977

**Dakar**, dès 8 h., petit déjeuner. Journée libre. 19 h. 30, repas du soir à l'hôtel.

#### Lundi 2 mai 1977

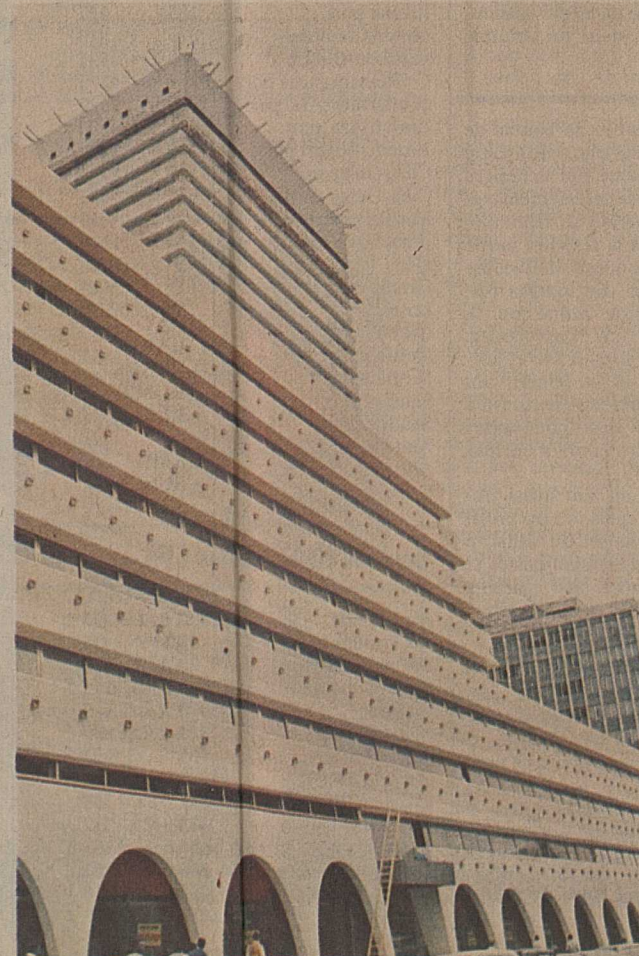
**Dakar**, dès 8 h., petit déjeuner. Journée libre. Excursion facultative en avion, bus et pirogues au splendide parc National des oiseaux du Djoudji, près de Saint-Louis, au nord du Sénégal. 19 h. 30, repas du soir à l'hôtel.

#### Mardi 3 mai 1977

**Dakar**, petit déjeuner. 8 h., transfert à l'aéroport. 8 h. 40, formalités d'embarquement. 9 h. 40, décollage par vol SR 201 - DC 10. Repas de midi et rafraichissements servis à bord.  
**Genève**, 15 h. 55, atterrissage, formalités. Transfert en autocar jusqu'en Valais.  
**Sion**, 19 h., arrivée à Sion après les arrêts pour déposer chacun en cours de route.

Nous sommes au début mars ; or, dans moins d'un mois, le registre des inscriptions sera clos. Chers amis, hâtez-vous donc de prendre une décision. Si celle-ci est favorable, inscrivez-vous sans retard, soit auprès de l'agence de voyages Lathion, soit directement au *Nouvelliste*, par l'intermédiaire de M. Gaspard Zwissig, rédacteur principal, ou du secrétariat central.

Le quartier des affaires d'Abidjan est très occidentalisé. C'est quelquefois beau et même original, d'autres fois, ça l'est bien moins.





## Sierre

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Lathion, tél. 55 10 74  
**Hôpital d'arrondissement.** - Heures des visites : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 h. à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.  
**Clinique Sainte-Claire.** - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.  
**Samaritains.** - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 17 94 (heures des repas).  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Ambulance.** - SAT, tél. 55 63 63.  
**Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans.** - 24 heures sur 24. Garages sierrais, téléphone jour et nuit 027/55 55 50.  
**Auto-secours sierrais.** - 24 heures sur 24. Tél. 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.  
**Grône. Samaritains.** - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.  
**Pompes funèbres.** - Amos Jean, téléphone 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73  
**Groupe AA.** - Chippis, tél. 55 76 81.  
**A l'écoute (La main tendue).** - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 41 42 22, 24 heures sur 24, en toute discrétion.  
**Dancing La Locanda.** - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. 027/55 18 26  
**Bibliothèque.** - Tél. 55 19 64. - Ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30 ; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30 ; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.  
**Aide familiale.** - Tél. 57 11 71. Responsable : Mlle Michelle Fasnacht.

## Sion

**Médecin de garde.** - Le N° 11 renseignera.  
**Pharmacie de service**  
 Mardi 1<sup>er</sup> mars, Fasmeyer, tél. 22 16 59  
 Mercredi 2, Zimmermann, tél. 22 10 36 et 23 20 58  
 Jeudi 3, Zimmermann, tél. 22 10 36 et 23 20 58  
 Vendredi 4, de Quay, tél. 22 10 16  
 Dimanches et fêtes : 9 heures - 12 heures ; 15 heures - 21 heures  
 En dehors de ces heures : pour ordonnances médicales urgentes seulement : 21 21 91 (poste de police) ; surtaxe de 5 francs.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Hôpital régional.** - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.  
**Ambulance.** - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.  
**Samaritains.** - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 22 11 58, M<sup>me</sup> G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.  
**Dépannage électricité et carburateur.** - 24 heures sur 24, tél. 027/22 57 16.  
**Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans.** - 24 heures sur 24. Jusqu'au 4 mars, garage Olympic, téléphone jour : 23 35 82. Nuit : 23 37 76.  
**Service de dépannage du 0,8 %.** - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

## D<sup>r</sup> CLAUDETTE



**Pompes funèbres.** - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Voefray 22 28 30.  
**Gardié.** - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.  
**AA.** - Réunion le mardi à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3<sup>e</sup> étage.  
**Maternité de la pouponnière.** - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.  
**Baby-sitters.** - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.  
**Château-neuf-Conthey.** - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.  
**Service d'aides familiales.** - M<sup>me</sup> Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, 1950 Sion, tél. 22 86 22 et M<sup>me</sup> Paul Moreillon, rue de la Cotzette 5, 1950 Sion, téléphone 22 45 80.  
**Service famille-jeunesse.** - Consultations sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24 : le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Tél. 23 46 48 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.  
**Bibliothèque municipale.** - Ouverture le mardi de 9 à 11 heures et de 15 à 19 heures et le jeudi de 15 à 19 heures.  
**Consommateur - Information.** - Tél. 22 60 60, rue des Portes-Neuves 20.  
**Taxis de Sion.** - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.  
**Galerie Artival, rue de Lausanne 29.** - Heures d'ouverture : du lundi au vendredi (y compris) de 17 à 20 heures. Le samedi matin, de 10 h. à 11 h. 30.  
**Galerie Grande-Fontaine.** - Expositions Marco Richterich, peintre et Zahawi, sculpteur-potier iranien.  
**Galerie Grande Fontaine.** - Expositions Willy Suter, peintures et Francis Andruet, peintures et gravures. Du 26 février jusqu'au 26 mars. Ouvert de 14 h. 30 à 18 h. 30 et le soir sur demande. Fermé dimanche et lundi.  
**Dancing Le Gallon.** - Ouvert jusqu'à 2 heures.  
**Dancing La Matze.** - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. 22 40 42.  
**Nendaz-Station.** - Scotch-bar Lapin-Vert ouvert de 21 à 2 heures, tél. 88 20 03.  
**Patinoire.** - 8 h. à 11 h. 30, public et écoles ; 14 h. à 16 h. 30, public et écoles ; 20 h. 30 match amical « FC Château-neuf - Classe 44 ».

## Martigny

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Vouilloz, tél. 2 66 16 et 2 39 01.  
**Médecin de service.** - Appeler le numéro 11.  
**Hôpital.** - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures ; privées de 13 h. 30 à 20 heures.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Ambulance officielle.** - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.  
**Dépannage.** - Carrosserie Granges, téléphone 2 26 55 et 2 34 63.  
**Pompes funèbres.** - Ed. Bochatay, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.  
**AA. Martigny.** - Urgence, tél. 2 11 55 - 5 44 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.



**Groupe AA « Octodure ».** - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 5 46 84 et 2 12 64.  
**Service d'aides familiales.** - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service : M<sup>me</sup> Gratzl, bâtiment Pré-Ville, téléphone 026/2 29 88, tous les jours de 12 à 15 heures et dès 19 heures.

## Saint-Maurice

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.  
**Médecin de service.** - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Pompes funèbres.** - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac 3 65 14.  
**Samaritains.** - Dépôt de matériel sanitaire, M<sup>me</sup> Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices : 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois, dès 20 heures.

## Monthey

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06  
**Médecin.** - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.  
**Samaritains.** - Matériel de secours, tél. 4 23 30.  
**Ambulance.** - Tél. 4 62 62.  
**Hôpital.** - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures ; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Pompes funèbres.** - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.  
**Dancing Treize Etolles.** - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.  
**Taxis de Monthey.** - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

## Crans-Montana

**Galerie des Neiges à Crans.** - L'exposition de peinture, poterie et tissage avec démonstration de tissage de Catherine et Jean-Pierre Brelot du Castel Jehanne-d'Arc à Seillans est prolongée jusqu'au 7 mars. De 8 à 12 heures et de 16 h. 30 à 18 h. 30 tous les jours. Pour mars 1978 sont envisagés des cours de tissage et de poterie sur le Haut-Plateau.

## Viège

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Buriel, tél. 6 23 12.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.

## Brigue

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Meyer, tél. 3 11 60  
**Dépôt de pompes funèbres.** - André Lambriger, tél. 2 12 37h  
**Patrouilleurs TCS.** - Tél. 022/140 ou 031/140.



# AUJOURD'HUI macame

**MARS**  
 C'est le mois guerrier, il a ses bourrasques, ses grêles, ses « hargnes » de pluie et de vent. Mais c'est aussi comme le Dieu dont il porte le nom, le protecteur des nouvelles vies qui s'éveillent. Il fleurit de blanc l'épine noire des taillis et fait éclore les premiers bourgeons.

**Sur le marché**  
 Vous trouverez des carottes, artichauts, pommes de terre anciennes et nouvelles, des oranges, poires, pommes, pamplemousses.

**Fleurissez**  
 Votre maison avec des anémones, des jacinthes, du mimosa.

**UN MENU**  
 Salade de tomate  
 Boudin noir  
 Pommes fruits  
 Pruneaux

### LE PLAT DU JOUR

**Boudin noir à la normande**  
 Pour quatre personnes : quatre morceaux de boudin noir, 50 g de beurre, un kg de pommes reinettes de préférence, 50 g de beurre, 100 g de crème fraîche, six cuillerées à soupe de calvados, poivre, quatre tranches de pain de campagne rassis.

Piquez le boudin à la fourchette pour qu'il n'éclate pas à la cuisson et mettez-le dans une poêle avec du beurre blond, couvrez et laissez cuire doucement en retournant les morceaux en cours de cuisson. En même temps, mais dans une autre poêle, faites cuire les pommes pelées, épinées et coupées en tranches dans le beurre pour les réduire en compote. Incorporez à cette compote la crème fraîche et la moitié du calvados, poivrez, mettez-la dans un plat chauffé, disposez le boudin cuit par-dessus. Terminez la sauce en faisant flamber le reste du calvados dans la poêle, versez-la dans une saucière. Servez le boudin aux pommes avec des croûtons frits : vous les ferez dorer dans une poêle séparée.

**Les conseils du cordon bleu**  
 Vos pruneaux seront meilleurs si vous les faites tremper dans du thé très fort parfumé au rhum.

### TOUT FAIRE POUR LA BEAUTÉ DE VOTRE INTÉRIEUR

Mettez les étains « au vert » et les nettoyez sans altérer leur douce patine.  
 Froissez une feuille de chou vert, de manière à en faire un tampon, que vous tremperez dans la cendre de votre feu de bois. Frottez-en l'étain et polissez ensuite avec un chiffon doux.

*Autant de brumes en mars  
 Autant de fruits en mai.* (Dicton)

**Nettoyer les bronze non dorés**  
 Avec un mélange de quelques cuillerées de vinaigre additionnées d'une quantité égale d'huile. Ce même mélange fera disparaître les taches sur le linoléum, sans altérer son brillant.

### SAVEZ-VOUS... Quels sont les six aliments les plus riches en vitamines et provitamines A ?

**Pour 100 g :**

Huile de foie de morue	85 000 U.I.
Foie de veau	27 000 U.I.
Foie de bœuf	19 200 U.I.
Persil	18 000 U.I.
Abricot sec cru	7 430 U.I.
Carottes, épinards	6 000 U.I.

### Regarder la télévision dans les meilleures conditions ?

- L'appareil doit se trouver à une hauteur de 80 cm à 1,10 m, suivant la hauteur des sièges sur lesquels on est assis : en fait, on ne doit pas avoir à faire d'effort pour regarder l'écran. A éviter : le récepteur trop en hauteur qui oblige à lever la tête et fatigue la nuque.

- La distance entre le poste et le spectateur doit être environ six fois la diagonale de l'écran ; plus près (c'est souvent le cas des enfants, qui se rapprochent volontiers de l'écran), la vue se fatigue inutilement.

- Le soir, faites la pénombre, mais pas l'obscurité totale : une ou deux lampes éclairées suffisent.



## LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

**PARIS : irrégulière.**  
 Le marché français est hésitant, dans un volume d'affaires modérément actif.  
**FRANCFORT : affaiblie.**  
 Dans des transactions très calmes, les valeurs allemandes perdent du terrain, sous la conduite de l'industrie des machines et de l'automobile.  
**AMSTERDAM : à peine soutenue.**  
 Pas de grands échanges à la bourse hollandaise, où la plupart des titres fluctuent dans d'étroites limites.

**BRUXELLES : rafferme.**  
 Bonne tenue d'ensemble des valeurs belges, malgré le manque de transactions.  
**MILAN : soutenue.**  
 La plupart des actions italiennes se contentent de ratifier les cours de vendredi, dans des affaires calmes.  
**LONDRES : affaiblie.**  
 La bourse anglaise est, dans son ensemble, à peine soutenue, dans un volume d'affaires étoffé.

Pour cette première séance de bourse de la semaine, le marché zurichois a évolué irrégulièrement et le volume des échanges est resté modeste. Ce désintéressement général a eu pour conséquence un fléchissement de la tendance dans la majeure partie des secteurs de notre économie. Les cours ont cependant varié dans des marges restreintes. Notons la bonne tenue de la Juvena, Pressefinanz et KW Laufenburg. En contrepartie, la Bally nominative et porteur, la Zurich porteur et la Jelmoli ont perdu du terrain. La deuxième lecture n'a pas non plus enregistré des transactions importantes ; de ce fait, les cours n'ont pas beaucoup changé.  
 Les certificats américains ont aussi traversé une période calme, mais ont pu profiter de la bonne tenue du cours du dollar, à 2 fr. 56. Les internationales hollandaises et les allemandes ont montré une certaine résistance en raison aussi de la bonne tenue de leur devise respective.

## BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	173
dont traités	99
en hausse	33
en baisse	38
inchangés	28
cours payés	240

Tendance générale bancaires	plus faibles
financières	soutenues
assurances	plus faibles
industrielles	plus faibles
chimiques	plus faibles
obligations suisses	soutenues
obligations étrangères	plus faibles

## CHANGE - BILLETS

France	50.—	52.—
Angleterre	4.20	4.45
USA	2.50	2.58
Belgique	6.75	7.—
Hollande	100.50	102.50
Italie	27.—	29.—
Allemagne	105.—	107.—
Autriche	14.80	15.05
Espagne	3.45	3.70
Grèce	6.—	7.25
Canada	2.41	2.49

## PRIX DE L'OR

Lingot	11 475.—	11 625.—
Plaquette (100 g)	1 145.—	1 180.—
Vreneli	100.—	110.—
Napoléon	107.—	117.—
Souverain (Elisabeth)	117.—	127.—
20 dollars or	570.—	595.—

## BOURSE DE ZURICH

Suisse	25.2.77	28.2.77
Brigue-Viège-Zermatt	85 d.	85 d.
Gottergratbahn	665 d.	670 d.
Swissair port.	640	640
Swissair nom.	602	601
UBS	3380	3380
SBS	398	400
Crédit Suisse	2705	2700
BPS	2090	2095
Elektrowatt	1750	1730
Holderbank port.	405	405
Interfood port.	2450	2400
Juvena port.	185	187
Motor-Columbus	875	870
Erlikon-Bührlé	2000	1995
C <sup>e</sup> Réassurances port.	4250 d.	4275
Winterthur-Ass. port.	1925	1920
Zurich-Ass. port.	9975	9900
Brown, Boveri port.	1500	1500
Ciba-Geigy port.	1330	1320
Ciba-Geigy nom.	638	637
Fischer port.	650	640
Jelmoli	1155	1130
Héro	3090	3050
Landis & Gyr	740 d.	745
Losinger	750	730 d.
Globus port.	2050	2050 d.
Nestlé port.	3325	3335
Nestlé nom.	2040	2035
Sandoz port.	4625	4600
Sandoz nom.	2120	2105
Alusuisse port.	1395	1400
Alusuisse nom.	567	566
Sulzer nom.	2720	2730

## Bourses européennes

Air Liquide F	25.2.77	28.2.77
Au Printemps	322 1/2	322.2
Rhône-Poulenc	38.2	38
Rhône-Poulenc	70 1/2	70
Saint-Gobain	113.2	113.9
Finsider Lit.	170 1/2	170
Montedison	320 1/2	320
Olivetti priv.	905	910
Pirelli	1091	1112
Daimler-Benz DM	337 1/2	335
Karstadt	333	332
Commerzbank	186.6	183.6
Deutsche Bank	266.6	263.1
Dresdner Bank	216.9	216
Gevaert b. Fr.	1218	1220
Hoogovens flh.	37.2	36.8

## BOURSE DE NEW YORK

USA et Canada	25.2.77	28.2.77
Alcan Alumin.	65 3/4	66 1/4
Amx	120 1/2 d.	121 1/2 d.
Beatrice Foods	61 102	61 1/2
Burroughs	177 1/2	178
Caterpillar	126 1/2	128 d.
Dow Chemical	93 3/4	94 1/4
Mobil Oil	166	165 1/2
Allemagne		
AEG	91 1/2	92 1/2
BASF	163 1/2	164 1/2
Bayer	141 1/2	142 1/2
Demag	151 d.	153
Hoechst	143	144 1/2
Siemens	261	259
VW	148	147 1/2
Divers		
AKZO	31 1/4	31
Machines Bull	13 3/4	13 3/4
Courtaulds *	4 3/4	4 3/4
De Beers port.	7 1/2	7 3/4
ICI	14 3/4	14 1/2 d.
Pechiney	35 d.	36
Philips Gloeil.	26 1/2	27
Royal Dutch	137	138 1/2
Unilever	125 1/2	126 1/2

## Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	445	455
Anfos 1	122	123
Anfos 2	107.50	108
Foncipars 1	2050	2060
Foncipars 2	1130	1145
Intervalor	62.25	63.25
Japan Portfolio	400	410
Swissvalor	218.50	222.50
Universal Bond	83.50	84.50
Universal Fund	93	94
AMCA	30	30 1/2
Bond-Invest	72	72 1/2
Canac	77	77 1/2
Denac	65 1/2	66
Espac	172	174
Eurit	105	106
Fonsa	89 1/2	90 1/2
Germac	97	100 1/2
Globinvest	61	61 1/2
Helvetinvest	106.4	107
Pacific-Invest	78 1/2	79 1/2
Safit	130 1/2	132 1/2
Sima	172 3/4	174





# CINEMAS

**SIERRE** Bourg  
Tél. 027 55 01 18

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 7 ans  
Dernière séance  
Une féerie Walt Disney  
**FANTASIA**

**SIERRE** Casino  
Tél. 027 55 14 60

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans  
Sublime, d'une fulgurante beauté le nouveau  
film de Claude Sautet  
**MADO**  
Michel Piccoli, Jacques Dutronc, Ottavia Pic-  
colo et Romy Schneider

**MONTANA** Le Casino  
Tél. 027 41 27 64

Ce soir mardi à 21 heures  
**POUR PÂQUES OU À LA TRINITA**  
Le western humoristique avec Coby et Smith

**CRANS** Le Cristal  
Tél. 027 41 11 12

Ce soir mardi à 17 et 21 heures  
**LOVE STORY**  
A voir et à revoir avec Ryan O'Neal, Ali Mac  
Craw  
En nocturne à 23 heures  
**L'EXÉCUTEUR**  
Le dernier Roger Moore

**HAUTE-NENDA** Cinalpin

Ce soir mardi à 21 heures  
**JOUR DE GLOIRE**  
Jean Lefebvre, Pierre Tornade, Darry Cowl

**SION** Arlequin  
Tél. 027 22 32 42

Ce soir mardi à 20 heures - 12 ans  
**BEN-HUR**

**SION** Capitole  
Tél. 027 22 20 45

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans  
Dimanche matinée à 15 heures  
**CRIA CUERVOS**  
avec Géraldine Chaplin et Ana Torrent

**SION** Lux  
Tél. 027 22 15 45

Dès ce soir et jusqu'à dimanche à 20 h. 30  
Dimanche matinée à 15 heures - 16 ans  
Un film de Claude Lelouch  
**SI C'ÉTAIT À REFAIRE**  
avec Anouk Aimée et Catherine Deneuve

**ARDON** Cinéma  
Tél. 027 86 12 59

Ce soir mardi : RELÂCHE  
Vendredi et samedi  
**ON NE VIT QUE DEUX FOIS**

**FULLY** Michel

Ce soir mardi : RELÂCHE  
Jeudi - 18 ans  
**CAPONE**  
Dès vendredi - 12 ans  
**LES MISÉRABLES**

**MARTIGNY** Corso  
Tél. 026 2 26 22

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 18 ans  
Chicago 1925... la guerre des gangs !  
**CAPONE**  
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 16 ans  
Un « western » avec Gian Maria Volonte  
**IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'ARIZONA**

**MARTIGNY** Etoile  
Tél. 026 2 21 54

Ce soir mardi : RELÂCHE  
Défilé Saudan  
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 16 ans  
L'ultime chef-d'œuvre de Luchino Visconti  
**L'INNOCENT**

**ST-MAURICE** Zoom  
Tél. 025 3 76 86

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans  
**Film d'art et d'essai**  
**BLACK MOON**  
de Louis Malle avec Alexandra Stewart

**MONTHEY** Montheolo  
Tél. 025 4 22 60

Ce soir mardi  
**MIGROS**  
Connaissances du monde

**MONTHEY** Plaza  
Tél. 025 4 22 90

**Grand classique du cinéma**  
Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans  
de Marcel Pagnol  
**LA FILLE DU PUISATIER**  
avec Raimu et Fernandel

**BEX** Rex

Ce soir mardi à 20 h. 30 - Dès 18 ans rév.  
Un grand succès !  
**ILSA, LA LOUVE DU CAMP D'AMOUR N° 7**  
Strictement pour adultes avertis

à **MAGRO** **ouvrier**

**Kirsch**  
de Bâle  
litre **18.80**

**Sardines** Titus  
h.o. 10 boîtes **6.40**

**Publicitas**  
**Sion 21 21 11**

**LOTÉRIE**  
**A NUMEROS**

Liste des gains du 9<sup>e</sup> tirage :  
5 gagn. avec 5 n<sup>o</sup> + n<sup>o</sup> c. Fr. 97 911.40  
169 gagn. avec 5 n<sup>o</sup> 2 896.80  
7 799 gagn. avec 4 n<sup>o</sup> 6275  
121 951 gagn. avec 3 n<sup>o</sup> 4.—  
Le maximum de 6 numéros n'a pas été  
atteint.



# TELEVISION

**tv Suisse romande**

- 17.45 **Point de mire**  
La Radio suisse romande rappelle le  
mémento du jour
- 17.55 **Téléjournal**
- 18.00 **TV-jeunesse**  
Les Dadadoux découvrent le monde  
Aujourd'hui : l'imprimerie à votre  
portée.
- 18.25 **Courrier romand**
- 18.50 **Gédéon**  
Le coffre au trésor. Pour les petits.
- 18.55 **L'accusée (4)**
- 19.15 **Un jour, une heure (1)**  
La vie politique, sociale, culturelle  
de Suisse romande
- 19.40 **Téléjournal**
- 20.00 **Un jour, une heure (2)**  
Le Valais va voter.  
Les Valaisans élisent le week-end  
prochain le Grand Conseil et le Con-  
seil d'Etat. L'émission spéciale  
d'« Un jour, une heure », préparée  
par François Dayer, est consacrée à  
la lutte des partis pour le Grand  
Conseil : il y brossera un portrait du  
Valais, dressera la liste des prob-  
lèmes qui se posent et résumera les  
positions des partis en présence.
- 20.25 **Le riche et le pauvre**  
D'après le roman « Rich Man, Poor  
Man », d'Irwin Shaw. 9<sup>e</sup> partie.
- 21.20 **En direct avec...**  
Jean Dumur reçoit M. Arthur Fürer,  
administrateur délégué de Nestlé,  
en direct de l'université de Fribourg,  
avec la participation d'une cen-  
taine d'étudiants.
- 22.20 **The Mighty Clouds of Joy**  
Concert donné dans le cadre du Festi-  
val international de Montreux par  
cet ensemble de style « gospel ».
- 22.45 **Téléjournal**

**tv Suisse alémanique**

- 9.10 **Télévision scolaire**  
Le Risorgimento. 9.50 Reprise
- 10.30 **Télévision scolaire**  
Ce monde où nous vivons : les in-  
sectes. 11.10 Reprise
- 11.40 **Fin**
- 15.00 **Da Capo**  
Programme pour les personnes âgées.  
Sissi impératrice, 2<sup>e</sup> partie du film d'E.  
Marischka. 16.40 **Fin**
- 17.00 **Pour les petits**  
La maison où l'on joue
- 17.30 **Télévision scolaire**  
Le Risorgimento. (Avant-première  
pour le corps enseignant). 17.55 **Fin**
- 18.10 **Cours de formation pour adultes**  
Parler et laisser dire (9)
- 18.50 **Téléjournal**
- 19.00 **Paradis des animaux**  
Les oiseaux d'Australie. Série d'O. von  
Frisch
- 19.30 **Point chaud**
- 19.35 **Avant 20 heures**
- 20.00 **Téléjournal**
- 20.20 **CH magazine**
- 21.10 **Derrick**  
Une nuit d'octobre. Série policière de  
H. Reinecker. Avec Horst Tappert
- 22.10 **Téléjournal**
- 22.25 **Unter uns gesagt**  
Heiner Gautschy et ses hôtes. 23.10  
**Fin**

**tv Suisse italienne**

- 8.10 **Télévision scolaire**. Trente ans d'His-  
toire : de la Première à la Seconde  
Guerre mondiale : 6. De Versailles à  
Wall Street
- 9.00 **Fin**
- 10.00 **Télévision scolaire**. Reprise. 10.50 **Fin**
- 18.00 **Pour les jeunes**. Heur G : chants de  
réflexion et d'espoir. Les choix diffi-  
ciles
- 18.55 **Le bel âge**. Emission pour les per-  
sonnes âgées, par Dino Balestra
- 19.30 **Téléjournal**
- 19.45 **Ceil critique**. Informations artistiques  
par Peppo Jelmorini
- 20.15 **Magazine régional**. Revue des évé-  
nements de la Suisse italienne
- 20.45 **Téléjournal**

21.00 **Les protagonistes**. Film d'aventures  
italien de Marcello Fondato, avec Jean  
Sorèl, Sylva Koscina et Luigi Pistilli

22.40 **Téléjournal**

22.50 **Fin**

**tv France 1**

- Toutes les émissions en noir-blanc
- 12.15 **Réponse à tout**. 12.29 Les Tifins
- 12.33 **Midi première**
- 13.00 **TF1 actualités**
- 13.45 **Restez donc avec nous...** 13.50 Claude  
Ruben reçoit. 14.05 Vacances vertes en  
Limousin. 14.25 Portrait de Jean Voin-  
chet. 14.48 Cannon. 15.36 Variétés.  
15.40 Claude Ruben accueille. 15.45  
Jean Auffret. 16.00 Documents. 16.13  
Variétés. 16.17 Vivre au naturel. 16.25  
Bricolons. 16.35 Lisons ensemble.  
16.55 Variétés. 16.59 Au revoir, à  
mardi prochain !
- 17.00 **Trois cents sourds en voie d'intégra-  
tion**
- 18.00 **A la bonne heure**
- 18.35 **Gulp**. Gendarmes et voleurs
- 18.40 **L'île aux enfants**. 19.00 Les Tifins
- 19.05 **Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui**  
(16)
- 19.20 **Actualités régionales**
- 19.43 **Une minute pour les femmes**
- 19.47 **Eh bien raconte**
- 20.00 **TF1 actualités**
- 20.30 **L'homme et le sport**. Avec : le con-  
cours de Pelé, Eric Tabarly, Antoine  
Blondin, Guy Drut, etc.
- 21.30 **Le monde des peintres naïfs**. Les naïfs  
italiens
- 22.25 **Jazz à Juan**. Rhoda Scott
- 22.55 **TF1 actualités**

**tv Antenne 2**

- Flashs information à 18.45 et 19.44
- 13.05 **CNDP**
- 13.35 **Magazine régional**
- 13.50 **Ne le dites pas avec des roses (2)**
- 14.30 **Aujourd'hui madame**. « Casanova ».  
Extraits de films de Comencini et Fel-  
lini
- 15.05 **Les nouvelles de Somerset Maugham**.  
5. Une histoire banale
- 15.55 **Aujourd'hui magazine**. 18.00 Fenêtre  
sur...
- 18.35 **Les histoires de l'Histoire**
- 18.55 **Des chiffres et des lettres**
- 19.20 **Actualités régionales**
- 19.45 **La tirelire**
- 20.00 **Journal de l'A2**  
Les dossiers de l'écran
- 20.30 **L'incident**. Un film de Larry Peerce.  
Avec : Tony Musante, Martin Sheen,  
Bean Bridges, Garry Merrill, etc. Dé-  
bat : la sécurité des citoyens face à la  
violence
- 23.30 **Journal de l'A2**

**tv France Régions 3**

- Toutes les émissions en couleurs
- 18.45 **FR3 jeunesse**
- 19.05 **La télévision régionale**. Caractères
- 19.20 **Actualités régionales**
- 19.40 **Scènes de la vie de province**. Les liens  
du temps : Paul Guimard et Benoite  
Groult
- 19.55 **FR3 actualités**
- 20.00 **Les jeux de 20 heures**
- 20.30 **Le clan des irréductibles**. Un film de  
Paul Newman. Avec : Paul Newman,  
Henry Fonda, Lee Remick, Michael  
Sarrazin, etc.
- 22.15 **FR3 actualités**

**Notre sélection du jour**

« En direct avec... »

M. Arthur Fürer  
administrateur-délégué de Nestlé

L'hôte du « En direct avec... » de ce  
1<sup>er</sup> mars est Arthur Fürer, administra-  
teur-délégué de Nestlé Alimentana SA.  
Il y aura deux ans en mai que ce Saint-  
Gallois aux ascendances bancaires et  
politiques assure la direction d'une des  
plus puissantes multinationales de l'in-  
dustrie alimentaire qui, avec ses 300  
usines réparties dans plus de 50 pays  
et ses quelque 140 000 collaborateurs, a  
réalisé, en 1975, un bénéfice net con-  
solidé de près de 800 millions de  
francs pour un chiffre d'affaires de plus  
de 18 milliards de francs.

Docteur en droit et en sciences éco-  
nomiques, grand lecteur d'ouvrages de  
philosophie, de médecine, de littérature  
professionnelle, M. Fürer n'a jamais hé-  
sité par tradition familiale et par incli-  
naison personnelle à s'engager politi-  
quement et à affirmer publiquement ses  
convictions profondes. Militant du PDC,  
ne fut-il pas député au Grand Conseil  
de Schaffhouse, de 1952 à 1954, mem-  
bre aussi du conseil communal de  
cette commune vaudoise de Chardonne  
où il réside désormais ?

C'est d'ailleurs à sa conviction pro-  
fonde autant qu'à ses connaissances  
professionnelles que fera appel l'émis-  
sion qui, ce soir, mettra M. Fürer en  
présence d'une centaine d'étudiants de  
l'Université de Fribourg, en direct de-  
puis un auditoire de cette université  
que naguère il fréquenta lui-même.

Sous la direction de Jean Dumur, les  
questions et la discussion s'ordonne-  
ront selon trois grands axes : la poli-  
tique des multinationales dans les pays  
industrialisés comme dans les pays du  
tiers monde, notamment après le pro-

# RADIO

**Radio romande I**

Informations à toutes les heures, de  
6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à  
23.55.

- 6.00 **Le journal du matin**
- 6.00 7.00, 8.00 **Editions principales**
- 7.35 **Billet d'actualité**
- 8.05 **Revue de la presse romande**
- 8.15 **Chronique routière**
- 8.25 **Mémento des spectacles**  
et des concerts
- 8.40 **Microscope**
- 9.05 **La puce à l'oreille**
- 10.05 **Quel temps fait-il à Paris ?**
- 12.00 **Le journal de midi**
- 12.05 **Les uns, les autres**
- 12.15 **Le rendez-vous de l'humour**  
et de l'humour
- 12.30 **Edition principale**
- 14.05 **Des ronds dans l'eau**
- 16.15 **Feuilleton :**  
Encore vous, Imogène ! (22)
- 17.05 **En questions**
- 18.00 **Le journal du soir**
- 18.20 **Edition régionale**
- 18.40 **Informations sportives**
- 18.50 **Revue de la presse**  
suisse alémanique
- 19.00 **Edition nationale**  
et internationale
- 19.30 **Lettres romandes**
- 20.05 **La bonne tranche**
- 21.00 **Lettres ouvertes**
- 22.05 **Baise un peu l'abat-jour...**
- 23.05 **Blues in the night**

**Radio romande II**

- 7.00 **Suisse-musique**
- 9.00 **Informations**
- 9.05 **Le temps d'apprendre :**  
Cours d'italien
- 9.20 **Initiation musicale**
- 9.45 **Psychologie et philosophie**  
hier et aujourd'hui
- 10.15 **Radioscolaire :**  
Découvrons les contrastes  
dans les bruits et les sons  
qui nous entourent
- 10.45 **L'œuvre d'Anna Freud**
- 11.00 **Suisse-musique**
- 12.00 **Midi-musique**
- 14.00 **Informations**
- 14.05 **2 à 4 sur la 2 -**  
A vues humaines
- 16.00 **Suisse-musique**
- 17.00 **Rhythm'n pop**
- 17.30 **Anthologie du jazz**
- 18.00 **Informations**
- 18.05 **Rediemele**
- 18.55 **Per i lavoratori italiani**  
in Svizzera
- 19.30 **Novitads**
- 19.40 **Nouveautés du jazz**
- 20.00 **Informations**
- 20.05 **Scènes musicales**  
Deux pages  
de Richard Wagner
- 20.30 **Le tour du monde de la pièce**  
radiophonique :  
Les voix du passé
- 21.30 **Le kiosque lyrique :**  
Esclarmonde
- 23.00 **Informations**

**Beromunster**

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00,  
11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00,  
20.00, 22.00, 23.00.

6.05 **Espresso**. 9.05 **Tubes** d'hier,  
succès d'aujourd'hui. 10.00 **Le pays**  
et les gens. 11.05 **Fanfare**. 11.30 **Mé-**  
**lodies populaires**. 12.00 **La chroni-**  
**que verte**. 12.15 **Félicitations**. 12.40  
**Rendez-vous de midi**. 14.05 **Mag-**  
**azine féminin : Dakar**. 14.45 **Lecture**.  
15.00 **Extr. de Manon Lescaut**, Puc-  
cini. 16.05 **Musique pour un hôte**.  
17.00 **Onde légère**. 18.20 **Musique**  
de danse. 18.45 **Sport**. 19.00 **Actualités**.  
**Musique**. 20.05 **Théâtre**. 21.05 **env.**  
**Journal de la musique populaire**.  
22.05 **Jazz**. 23.05-24.00 **Merveille**  
de la voix.

**Monte Ceneri**

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00,  
8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30.  
6.00 **Musique** et informations. 8.45  
**Radioscolaire**. 9.00 **Radio-matin**.  
12.00 **Informations de midi**, avec à  
12.10 **Revue de presse**. 12.30 **Actua-**  
**lités**. 13.05 **Le long de la Seine**. 13.30  
**Elixir musical**. 15.00 **Paroles** et mu-  
sique. 16.00 **Pour le plaisir**. 18.00  
**Chantons à mi-voix**. 18.20 **Valses**  
célèbres. 18.35 **Actualités régionales**.  
19.00 **Actualités**. 20.00 **Revue sou-**  
**rillante**. 20.30 **Orchestres variés**. 21.00  
**On charts**. 21.30 **Théâtre**. 22.20 **Dis-**  
**ques**. 22.40 **Nouveautés sur le pupi-**  
**tre**. 23.35-24.00 **Nocturne musical**.

ceci dit de Berne ; les relations à l'inté-  
rieur de l'entreprise, à l'heure de la  
participation ; le pourquoi et le devenir  
de l'industrie alimentaire, alors que le  
monde contraste avec la surconsom-  
mation des nations occidentales.

**NF NF NF**  
**NF**  
**VOTRE**  
**JOURNAL**

**météo**

**Beau et presque chaud**

Sud des Alpes et Valais : beau temps. Température d'après-midi entre  
10 et 13 degrés.  
Evolution pour mercredi et jeudi, au nord : assez ensoleillé avec quelques  
formations nuageuses, surtout dans l'est.  
Le temps à Sion hier à 13 heures : serein, 7 degrés.

**L'agence «UNA» enquête**

PEU APRÈS... Vous sentez-vous assez  
bien pour m'exposer  
l'objet de votre appel ?

Merci d'être  
venu si vite.

Ceci : même si je  
dois en mourir, il  
faut que je vous  
parle tout de  
suite !

Je ne  
sais pas...

Que  
voulez-  
vous dire ?

1052 © COSNOPRESS, GENEVE.

**Rip Kirby**

ET VRAIMENT, JE T'AS-  
SURE, PIERRE, QUE LORS-  
QUE L'ON EST UN PER-  
ROQUET...UN PERRO-  
QUET...UN PERRO...

MR. KIRBY!

ÉCOUTE, EDMOND, J'AI-  
MÉRAIS BIEN POUVOIR  
TRAVAILLER EN PAIX  
ET...SACREBLEU !

JOHN STEINBECK  
5-5  
A. RUIVRE



Offres et demandes d'emplois

Cherche

**coiffeuse à Sion**

ayant de la pratique.

Tél. 027/22 17 52

36-300426

Café-restaurant Le Market, Monthey, cherche pour début mars

**jeune fille**

pour garder 2 garçons 7 et 5 ans.

Chambre à disposition. Congé le dimanche.

Tél. 025/4 23 22

143.266.294

Cherchons

**représentant(e) ou agent libre**

pour la distribution de notre gamme de produits et accessoires de nettoyage auprès des communes, hôpitaux, hôtels, usines, piscines, etc.

Ets Clarex, case 87  
1219 Le Lignon/GE  
Tél. 022/96 42 49

Cherchons

**sommelière**

Café du Soleil  
1844 Villeneuve  
Tél. 021/60 10 44

36-100107

Café-restaurant de la Croix-Blanche Aigle cherche

On demande

**1re coiffeuse pour dames**

**sommelière**

Débutante acceptée. Bons gains Nourrie, logée.

Tél. 025/2 24 64  
22-120

Salon Bar Montreux  
Tél. 021/62 37 17  
ou 021/60 24 18  
le soir

Café-restaurant de l'Aviation Sion cherche

**Saxon**

Cherchons

**sommelière**

connaissant bien les deux services.

Se présenter au café, av. Maurice-Troillet  
36-1384

**ouvriers**

pour la taille des poiriers.

Tél. 026/6 24 68  
36-22025

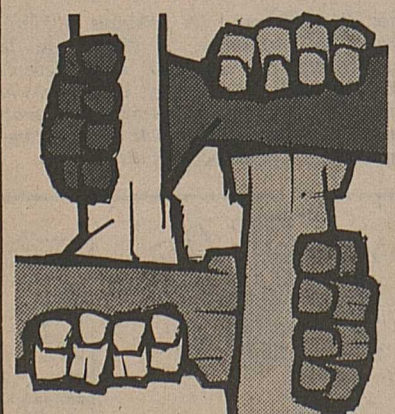
**Une nouvelle profession sociale**



**Renseignements**

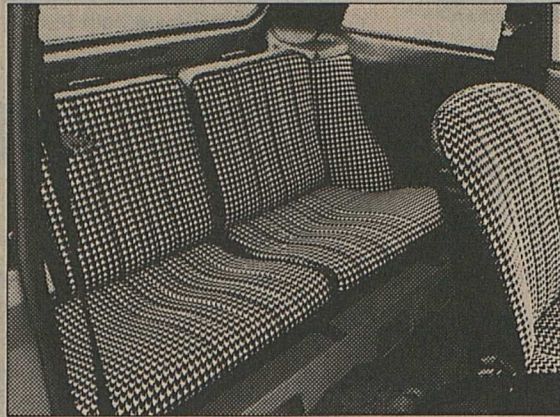
Ecole d'aides familiales, avenue Ritz 9, 1950 Sion. La direction : 027/22 27 75 Association valaisanne pour les aides familiales, 026/5 32 62 et 027/22 99 72

**TERRE DES HOMMES VALAIS**

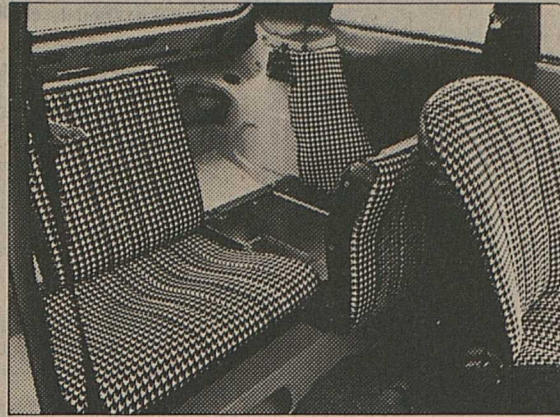


LA MAISON ACCUEIL C. C. P. 19-9340 C. C. P. 19-8045

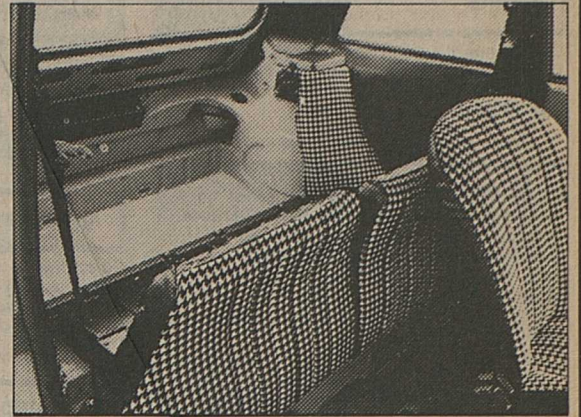
**La nouvelle Citroën LN...**



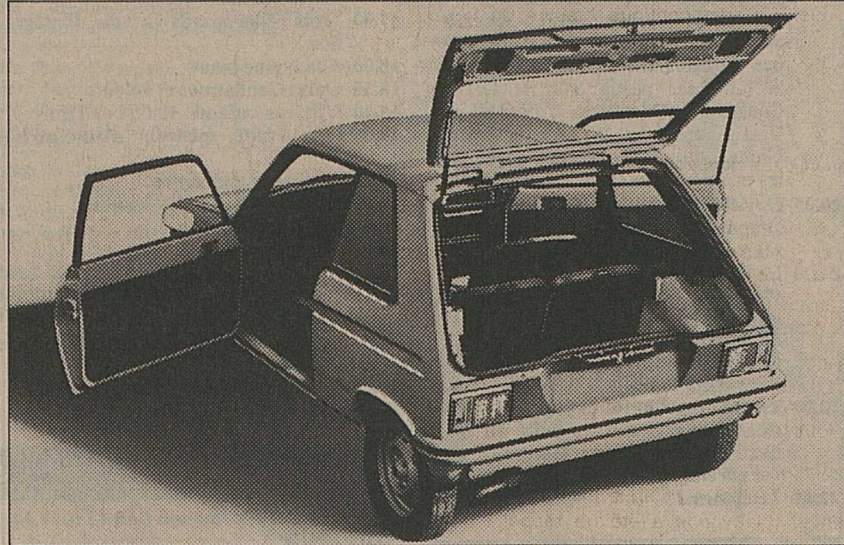
A l'arrière, 2 sièges et un coffre...



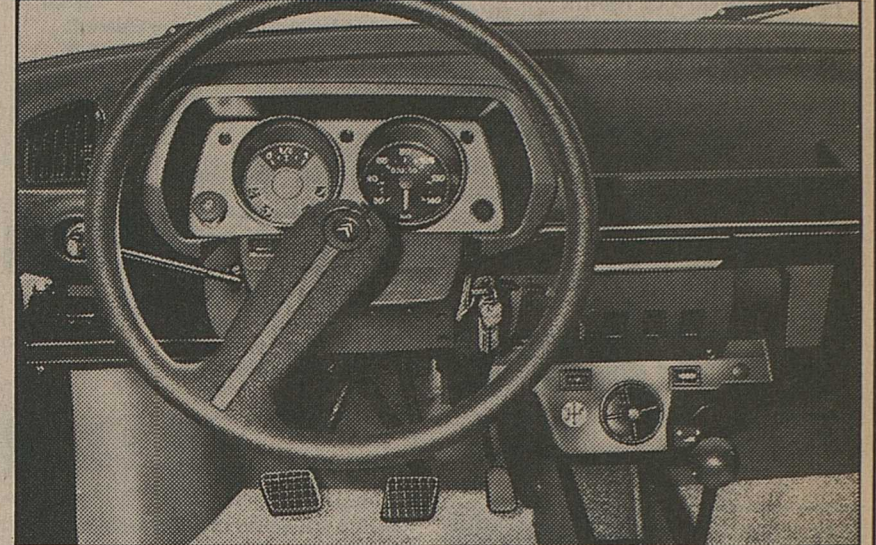
...ou 1 siège et un plus grand coffre...



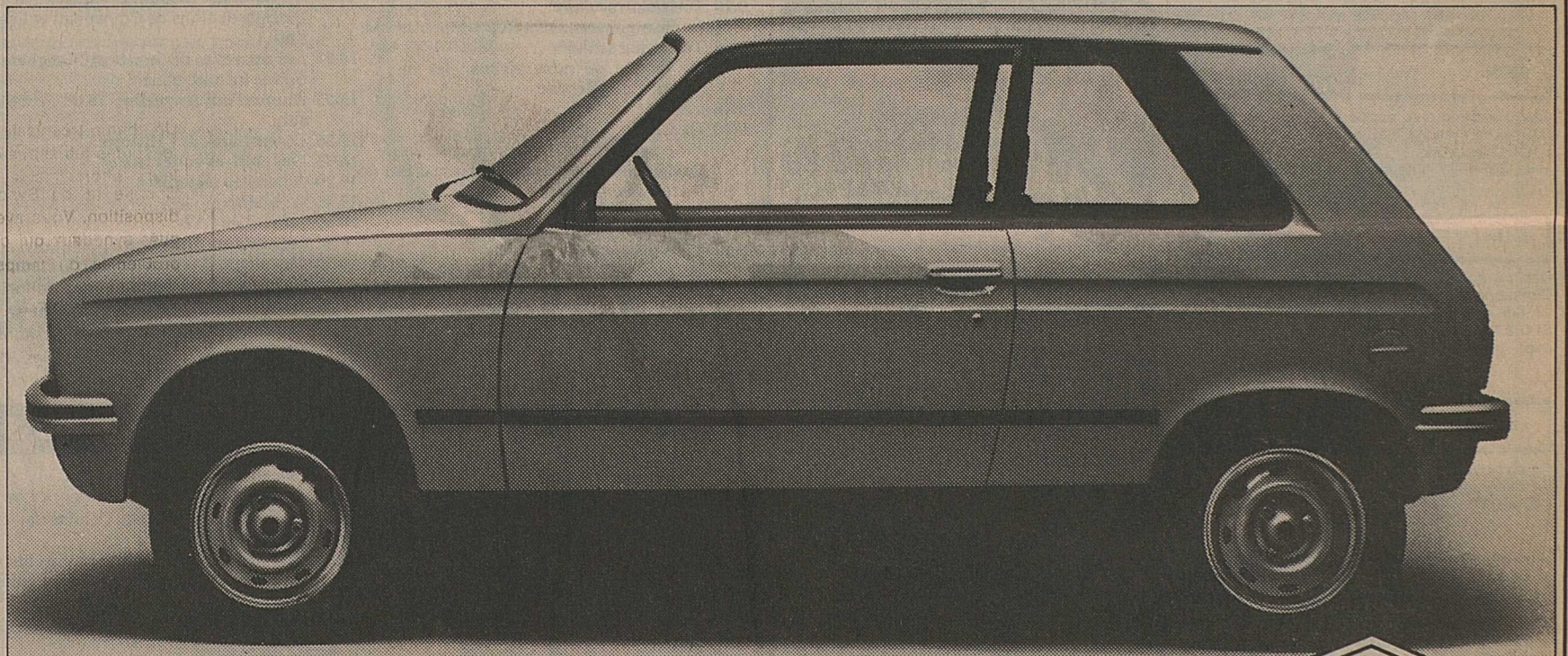
...ou un tout grand coffre, comme dans un break.



Un hayon pour charger plus facilement.



Un tableau de bord plaisant et pratique.



La LN: une allure qui n'a rien à envier à personne.

**...simplifie la vie.**



Moteur économique de 602 cm<sup>3</sup>, 3,06 CV impôts, 32 CV DIN (23,55 kW), consommation 5,9 l/100 km, refroidissement à air. Radiateur d'huile, freins à disque à l'avant, suspension à 4 roues indépendantes, pneus radiaux 135SR 13 ZX.

Carrosserie traitée anticorrosion, 3 portes, 4 places, intérieur soigné avec sièges en tissu, ceintures à enrouleur, lunette arrière chauffante, vide-poches sous planche de bord et dans les portes. Fr. 8600.-.

Carrosserie traitée anticorrosion, 3 portes, 4 places, intérieur soigné avec sièges en tissu, ceintures à enrouleur,

lunette arrière chauffante, vide-poches sous planche de bord et dans les portes. Fr. 8600.-.

**CITROËN LN**

Citroën préfère **TOTAL**

Conthey : Garage 13 Etolles, Reverberi SA, tél. 027/36 23 15. Martigny : Garage 13 Etolles, Reverberi SA, tél. 026/2 27 72. Montana : Garage 13 Etolles, Reverberi SA, tél. 027/41 25 04. Monthey : Garage 13 Etolles, Reverberi SA, tél. 025/4 10 39. Sierre : Garage 13 Etolles, Reverberi SA, tél. 027/55 02 72.

Bouveret : Charly Bussien, Ateliers mécaniques, tél. 027/7 53 92. Charrat : J. Vanin, Garage de la Gare, tél. 026/5 32 84. Verbier : W. Fussy, Garage de la Piscine, tél. 026/7 19 14.

A vendre  
**bon fumier bovin**  
Tél. 029/2 88 43  
17-460287

Occasion  
**Vitrine réfrigérée Costan**  
dim. 100x100x30 cm haut., à poser sur meuble ou chariot avec compresseur incorporé, 220 volts.  
Fr. 1150.-  
Plus-value pour chariot Fr. 150.-  
Tél. 027/31 28 53  
Restorex cuis. prof. Uvrier  
MD GE

Vends magnifique  
**tapis d'Orient** neuf (Moussel), noué main (2 x 4 m env.) Valeur Fr. 1750.- A céder Fr. 1200.-  
ainsi qu'un  
**tapis laine** 2 x 3 m, mécanique Fr. 365.-  
Tél. 027/22 54 25  
36-4424  
Perdu  
**chiienne polaire avec son petit**  
Marque métallique 4486 et 4495 Récompense.  
Tél. 027/31 10 29  
36-22009

A liquider  
**meublier neuf** comprenant 1 chambre à coucher avec literie et couvre-lit 1 meuble paroi 1 garniture de salon divan transformable en lit 2 places 1 table guéridon 1 table de cuisine 2 chaises et 2 tabourets  
Prix de l'ensemble: Fr. 5450.-  
Peut se vendre séparément.  
Tél. 027/22 54 25  
36-4424  
A vendre points  
**SILVA** Mondo - Avanti Prix encore plus avantageux.  
Ecrire à : S.L. case postale 433 1401 Yverdon 1  
140.157.169

Nouveau !  
**Tourne-disque** solide, pour enfants et adultes. Valise skai Fr. 140.-  
Radiomoderne Télévision SA Av. Gén.-Guisan 29 3960 Sierre Tél. 027/55 12 27  
36-6801  
A vendre d'occasion  
**harasses en bois** 30 litres  
A bas prix, départ Sierre.  
Vinicole de Sierre Tél. 027/55 10 45  
36-6800  
**Votre annonce !**  
027/21 21 11

**Votre annonce**



paraissant à cette place aurait frappé de nombreuses personnes qui justement ont besoin de vos produits...



# Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Sion pour le carême 1977

# L'EGLISE

Qu'est-ce que l'Eglise ? Pour répondre à cette question, regardons autour de nous. Il s'agit d'une société bien réelle, visible en ses membres recrutés parmi toutes les nations. Par son histoire bimillénaire, elle nous apparaît très ancienne, mais elle demeure actuelle et toujours bien vivante. Comme toute société humaine, elle a son organisation, ses chefs, ses lois, ses coutumes. Ses adeptes font profession de foi en Jésus de Nazareth ; ils acceptent son Evangile comme règle idéale de pensée et de vie. L'existence de cette société est un fait évident, incontestable ; elle groupée dans son sein les catholiques du monde entier. Nous le savons très bien, puisque nous en faisons partie dès notre plus tendre enfance.

## L'Eglise, œuvre de Dieu

Mais nous devons en savoir davantage. Ce que nous venons de dire concerne uniquement l'aspect extérieur de l'Eglise. Si elle n'était que cela, elle ne se distinguerait pas des innombrables sociétés qui foisonnent en tout lieu et en tout temps. Cette Eglise, bien que constituée et organisée en ce monde, a un côté invisible, d'une importance unique. **Dieu en est l'auteur** ; c'est de lui qu'elle tient son origine et son existence. A travers les apparences et les déficiences humaines, il y a en elle quelque chose de divin.

Pour nous en rendre compte nous devons par la foi nous élever jusqu'au mystère de la bienheureuse Trinité. **Dieu le Père** a tant aimé les hommes qu'il a envoyé son Fils dans le monde pour les sauver. **Jésus**, vrai Dieu et vrai homme, est venu réaliser parmi nous le dessein d'amour conçu de toute éternité par la miséricorde divine. Pour accomplir la volonté de son Père, il a fondé l'Eglise au prix de son sang. Nous le voyons grouper autour de lui quelques hommes de bonne volonté ; après les avoir instruits et formés sommairement, il leur confère des pouvoirs exceptionnels et il les envoie dans le monde entier, avec mission de prêcher l'Evangile à tous les peuples jusqu'à la fin des temps. Simon Pierre est choisi comme pierre basilique, pour assurer l'unité et la cohésion de tout l'édifice ; autour des apôtres et par leur prédication, l'Eglise prend consistance ; c'est l'aventure prodigieuse qui commence ; au jour de la Pentecôte, le **Saint-Esprit**, envoyé par le Père et le Fils, descend sur les apôtres, réunis au Cénacle autour de Marie ; le feu du ciel opère en ces hommes une transformation merveilleuse, humainement inexplicable ; ces humbles pêcheurs de Galilée deviennent les docteurs des nations, les témoins irrefragables du Christ, les initiateurs de la communauté chrétienne.

Et la merveille continue. Dieu le Père est toujours là, invisiblement présent, pour nous accueillir comme ses enfants. Dieu le Fils est toujours avec nous, sacramentellement présent dans l'Eucharistie, fidèle à sa promesse d'être avec les siens jusqu'à la fin du monde. Le Saint-Esprit est toujours l'hôte divin de l'Eglise ; il la préserve de l'erreur et la maintient dans la vraie foi ; envoyé par le Père et le Fils, il éclaire les fidèles et les conduit dans les chemins de la sainteté.

## Les deux aspects de l'Eglise

Il est impossible dans le cadre étroit d'une lettre pastorale de développer ces pensées si hautes et si consolantes. Qu'il me suffise d'avoir attiré votre attention sur les deux aspects de l'Eglise ; nous ne devons jamais les oublier ni les séparer. A la fois visible et spirituelle, l'Eglise, comme dit le Concile, est « une seule réalité complexe, faite d'un double élément humain et divin ». C'est en elle et par elle que le Christ continue l'œuvre de la rédemption parmi les hommes. Aussi devons-nous accepter et recevoir dans la foi les moyens de salut qu'elle nous offre au nom du Christ.

## Collaboration et coresponsabilité

Il est opportun de vous rappeler, à ce propos, les graves avertissements du Concile. L'incorporation à l'Eglise n'assurerait pas le salut à celui qui se contenterait d'appartenir extérieurement à l'Eglise, d'une manière purement passive ; il faut être un membre vivant et actif de la communauté ; il faut correspondre à la grâce par la pensée, la parole et l'action. Ici, comme ailleurs, Dieu ne fait rien sans nous ; tout en déversant sur nous des torrents de lumière et de grâce, il attend, il exige notre collaboration. A tous les fidèles incombe la charge de travailler afin que le dessein divin de salut parvienne à tous les hommes.

Le Synode diocésain se fait l'écho du Concile Vatican II ; il nous inculque le même principe et nous invite à l'appliquer sérieusement. Le but essentiel du Synode a été de rappeler aux fidèles l'obligation de collaborer activement et d'assumer une certaine responsabilité au sein de l'Eglise : collaboration et coresponsabilité ! On a cru trop facilement que l'Eglise, c'était l'affaire du clergé ; cela est faux !

L'Eglise, c'est nous tous, le peuple de Dieu ! Les évêques et les prêtres ont une très grave responsabilité à votre égard ; il sont à votre service, comme successeurs des apôtres et gardiens de la foi, ministres des sacrements, conducteurs spirituels du peuple de Dieu. Mais vous, les fidèles, vous partagez avec eux le travail et la responsabilité. Insérés par le Baptême dans le corps mystique du Christ, fortifiés par l'Esprit-Saint dans la Confirmation, vous avez le droit et le devoir de prendre part à la vie et à l'activité de l'Eglise.

**Quelques exemples** vous aideront à mieux comprendre votre rôle. Les fidèles exercent leur **sacerdoce** en présentant à l'autel du Seigneur leur vie entière. Toutes vos activités, vos prières, vos entreprises apostoliques, votre vie conjugale et familiale, vos labeurs quotidiens, vos épreuves patiemment supportées, tout cela est uni à l'oblation du Christ, pour être offert au Père. Le pain et le vin, fruit de la terre et du travail des hommes, sont l'expression tangible de cette offrande. D'où l'importance exceptionnelle du sacrifice de la messe et le devoir d'y prendre part d'une manière active.

L'Eglise a reçu en dépôt le message du Christ ; elle a pour mission de l'annoncer au monde par le ministère de la parole. Il appartient au clergé de garder et de perpétuer l'enseignement de l'Evangile ; mais les fidèles ont aussi un rôle à jouer dans sa conservation et sa transmission. C'est surtout par l'**exemple** et la **sainteté de vie** que vous annoncez le Christ, mais vous devez aussi lui rendre témoignage par la **parole**. Les occasions sont aujourd'hui plus nombreuses que jamais. Alors que des propagandistes astucieux répandent des théories contraires à la foi et à la saine raison, les catholiques, loin de garder un silence honteux et coupable, doivent défendre et propager les vérités révélées par le Christ et enseignées par l'Eglise.

Les parents, en particulier, ont le devoir très grave d'annoncer la vérité à leurs enfants et de les éduquer dans la religion catholique. Il les confieront ensuite aux pasteurs légitimes pour compléter leur instruction et formation religieuses.

De même, vous devez faire en sorte que les **valeurs de la création**, les travaux, la technique, la culture, soient purifiées, assainies, perfectionnées par la grâce du Christ ; les institutions, les conditions de vie devraient être ainsi pénétrées d'esprit chrétien.

## Concile et Synode

Un champ très vaste s'offre à votre zèle. Il est superflu de vous signaler toutes les zones d'action où les chrétiens sont appelés à déployer leurs efforts ; cela ferait double emploi avec les documents du Concile et du Synode. Ces derniers, en particulier, sont à votre disposition. Vous avez là, en condensé, le travail fourni par les délégués synodaux qui ont consenti généreusement à se pencher sur les problèmes du temps présent. Ces documents contiennent tout un programme d'action. Je vous les recommande instamment. Prêtres et fidèles doivent se les procurer, les étudier avec soin, s'appliquer à les mettre en pratique. Il y a là ample matière pour la prédication, la catéchèse, les différents conseils pastoraux, en un mot, pour l'exercice de l'apostolat dans les différents domaines. L'avenir religieux du pays va dépendre en bonne partie de votre docilité à suivre les directives du Concile et du Synode. J'insiste sur la connexion étroite qui existe entre le dernier Concile et le récent Synode. C'est un devoir pour les catholiques de les accepter et de s'en inspirer dans leur conduite privée et publique, dans toute leur activité apostolique.

En travaillant ainsi la main dans la main, en esprit de solidarité et d'entraide, sous la conduite de nos chefs spirituels, nous contribuerons avec succès à la croissance et au développement de l'Eglise, corps du Christ, et cela malgré tous les obstacles de l'heure présente.

## Divisions et scandales

S'il est une chose qui ne doit pas nous surprendre, c'est de rencontrer la difficulté ; nous nous heurtons parfois à ce qu'il y a de plus pénible : la division parmi les chrétiens. Mais cela n'est pas une raison pour nous décourager ; sachons plutôt y voir un motif complémentaire de croire au Christ et à l'Eglise. N'est-ce pas la réalisation des prophéties du Sauveur ? Ne nous a-t-il pas parlé de faux prophètes et de faux Christs ? de faux miracles, de faux prodiges ? Jésus a prévu et annoncé les persécutions, les divisions, les scandales, les trahisons ; l'Eglise, a-t-il dit, devra affronter les puissances du mal ; l'ennemi sèmera l'ivraie dans le champ du père de famille. Tout cela s'est vérifié ; l'histoire en fait foi ; c'est une illusion de croire que le passé ait été plus heureux. A part quelques périodes d'accalmie, la lutte n'a guère cessé. Dès le temps des apôtres, n'y a-t-il pas eu des divisions à l'intérieur et des persécutions au-dehors ?

Plus près de nous, au siècle dernier, l'Eglise a connu des moments terribles ; les journaux de l'époque annonçaient sa fin prochaine. Il s'ensuivit, au contraire, un nouvel essor et une expansion missionnaire sans précédent.

Dès lors, ne nous laissons pas ébranler ni décourager par les difficultés présentes, les discussions doctrinales ou disciplinaires, les divisions ou les insubordinations. « Ne crains pas petit troupeau, nous dit le Seigneur, il a plu à votre Père de vous donner le royaume. »

Forts de notre foi, sûrs de l'amour de Dieu notre Père, nous mettons notre confiance dans le Seigneur Jésus ; nous savons que l'Esprit-Saint n'abandonne pas son Eglise ; il est avec nous au plus fort de la tourmente.

C'est ainsi que l'Eglise, corps du Christ, avance dans son pèlerinage à travers les persécutions du monde et les consolations de Dieu. Elle annonce inlassablement la mort et la résurrection du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne.

Que la grâce du Seigneur Jésus soit avec vous tous et que la Vierge bénie vous obtienne, par son intercession maternelle, une effusion abondante des dons de l'Esprit !

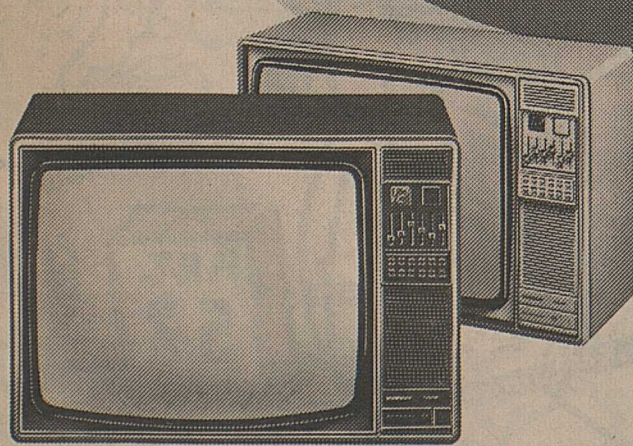
Sion, le 2 février 1977

+ *Mgr Adam*  
Evêque de Sion

ROLF BANGERTER

Aujourd'hui vous économisez\* **250.** sur l'échange d'un TV. Une campagne sans précédent

\* prix affichés mis à part!



Echangez maintenant votre ancien téléviseur contre l'un de nos 3 nouveaux modèles de TV-couleur Pal/Sécam (MD 56 K 644/16 Z, MD 66 K 665/16 Z, MD 66 K 669/16 Z+W) Médiator. Quels que soient la marque et l'âge de votre vieil appareil vous recevrez, versée directement par Médiator, la somme de 250.- francs. Profitez de cette action! Votre marchand habituel vous renseignera.

Appareils Médiator: téléviseurs couleur et noir/blanc, équipements HiFi/stéréo, tourne-disques, portables, radio-recorders, radios.

**médiator**  
La marque des connaisseurs



# Libres opinions politiques - Elections cantonales du 6 mars

## Le «programme» de Mme Nanchen

Ainsi, M<sup>me</sup> Nanchen, selon ses déclarations à la TLM du 24 février, ne brique pas seulement le Conseil d'Etat, mais bien le Département de l'instruction publique. Il va sans dire qu'elle nous donne un aperçu des bouleversements qu'elle entend apporter à l'école, le plus urgent étant d'abolir le cycle d'orientation.

La manœuvre est habile, car, pour peu que l'on ait des contacts avec des parents d'écoliers, on s'aperçoit très rapidement que ce n'est pas dans les milieux ouvriers que le cycle d'orientation est le plus vivement critiqué, mais bien dans des familles qui ne sont sûrement pas affiliées au parti socialiste.

Dès lors, je suis prête à parier que bon nombre d'électeurs à vue courte apporteront leurs voix à la personne qui les débarrassera de ce fameux CO, sans se demander si le système de remplacement, prôné par une fille d'extrême-gauche - car M<sup>me</sup> Nanchen ne se contente pas d'être socialiste - en vigueur dans un pays (Suède) où les

conservateurs mécontents, M<sup>me</sup> Nanchen essaie aussi de se rallier les paysans, en brandissant le spectre du flur. Qu'ils ne se fassent aucune illusion, nos paysans, ce n'est pas tant eux que M<sup>me</sup> Nanchen veut défendre, mais bien les patrons d'industrie qu'elle veut démolir.

Quand on aura tué les uns, on pourra mieux asservir les autres ; pensez-y !  
Il y a pourtant une note humoristique dans le programme de la candidate : cette personne prétend connaître les problèmes cantonaux - dame ! il y a dix ans déjà (à son âge !) qu'elle exerce des activités diverses en Valais ! - et elle affirme, avec une belle assurance, vouloir représenter le «peuple des travailleurs valaisans, qui semble ne pas exister» !  
Je vous laisse relire et vous imprégner... Eh ! oui, M<sup>me</sup> Nanchen, qui connaît si bien le Valais, ne se rend pas compte que les Valaisans étaient «travailleurs» bien avant sa naissance, ou bien, elle fait encore de la démagogie et évite de prononcer le mot «ouvriers» comme s'il y avait pour elle une honte quelconque à être l'ouvrier indispensable au patron, alors que tous deux sont des travailleurs, surtout s'ils sont Valaisans !  
Laissons donc cette petite bourgeoise, qui a épousé un fonctionnaire valaisan, s'occuper de sa villa futuriste : nous élirons un conseiller d'Etat, pas une poupée de son !

Je ne suis pas sûr que M<sup>me</sup> Nanchen ait conscience de ce qu'elle fait. Elle se présente comme une candidate à la démission, mais elle ne se rend pas compte que les Valaisans étaient «travailleurs» bien avant sa naissance, ou bien, elle fait encore de la démagogie et évite de prononcer le mot «ouvriers» comme s'il y avait pour elle une honte quelconque à être l'ouvrier indispensable au patron, alors que tous deux sont des travailleurs, surtout s'ils sont Valaisans !

Non contente de faire de l'œil aux

conservateurs mécontents, M<sup>me</sup> Nanchen essaie aussi de se rallier les paysans, en brandissant le spectre du flur. Qu'ils ne se fassent aucune illusion, nos paysans, ce n'est pas tant eux que M<sup>me</sup> Nanchen veut défendre, mais bien les patrons d'industrie qu'elle veut démolir.

Quand on aura tué les uns, on pourra mieux asservir les autres ; pensez-y !  
Il y a pourtant une note humoristique dans le programme de la candidate : cette personne prétend connaître les problèmes cantonaux - dame ! il y a dix ans déjà (à son âge !) qu'elle exerce des activités diverses en Valais ! - et elle affirme, avec une belle assurance, vouloir représenter le «peuple des travailleurs valaisans, qui semble ne pas exister» !  
Je vous laisse relire et vous imprégner... Eh ! oui, M<sup>me</sup> Nanchen, qui connaît si bien le Valais, ne se rend pas compte que les Valaisans étaient «travailleurs» bien avant sa naissance, ou bien, elle fait encore de la démagogie et évite de prononcer le mot «ouvriers» comme s'il y avait pour elle une honte quelconque à être l'ouvrier indispensable au patron, alors que tous deux sont des travailleurs, surtout s'ils sont Valaisans !  
Laissons donc cette petite bourgeoise, qui a épousé un fonctionnaire valaisan, s'occuper de sa villa futuriste : nous élirons un conseiller d'Etat, pas une poupée de son !

Je ne suis pas sûr que M<sup>me</sup> Nanchen ait conscience de ce qu'elle fait. Elle se présente comme une candidate à la démission, mais elle ne se rend pas compte que les Valaisans étaient «travailleurs» bien avant sa naissance, ou bien, elle fait encore de la démagogie et évite de prononcer le mot «ouvriers» comme s'il y avait pour elle une honte quelconque à être l'ouvrier indispensable au patron, alors que tous deux sont des travailleurs, surtout s'ils sont Valaisans !

Non contente de faire de l'œil aux

## Elections: plus qu'un acte un engagement

Dimanche prochain, nous sommes appelés au scrutin pour élire les membres du Grand Conseil et du Conseil d'Etat. Depuis de nombreuses semaines les comités de différents partis s'affairent autour de ces questions, qui leur garantiront une réputation qu'ils pensent efficace pour la prochaine législature. Dans ce présent billet, je ne me pencherai pas sur les questions purement techniques, les astuces et autres manières d'organiser la campagne que nous vivons. Cependant, la situation, l'effervescence que connaît notre canton durant ces jours seront pour moi le prétexte d'émettre certaines réflexions qui sont plus des constatations à la portée de chaque citoyen que des avis d'un jeune, militant dans un groupement politique dont il se réclame. Il me semble nécessaire de rappeler ces «vérités» à la veille d'importantes élections.

Quel que soit notre parti, nous sommes tous issus d'une démocratie que le temps et les efforts de nos prédécesseurs ont érigée, puis fait évoluer dans le souci du bien commun. Il m'arrive néanmoins souvent d'avoir des scrupules : serions-nous des enfants prodiges ? En effet, je constate journellement que nous avons tendance à nous considérer comme des parvenus, contemplant leurs biens et se contentant de leurs avoirs. Nous usons tant et plus des services de notre société qui fait souvent les frais de notre critique mordante, nous mettons en accusation une certaine politique et nous réclamons toujours plus d'un Etat qui pourtant nous offre sinon l'irréalisable au moins, le possible conforme à nos aspirations et celles de tous les individus à leurs places respectives. Serions-nous donc une génération de jouisseurs, profitant des peines de ceux qui nous ont préparé ce monde dans lequel nous vivons et uniquement cela ! L'œil pessimiste aurait tôt fait d'adopter une telle façon de voir. Agissons-nous donc ainsi avec notre démocratie, qui, allant plus loin que le simple respect de la personne, essaie de donner à chacun les moyens de s'exprimer, de s'épanouir et de se réaliser ? Sommes-nous à un tel point gavés, repus, las d'idéalismes, malheureux dans notre situation, convaincus que notre civilisation et notre gouvernement sont à un tel point de laxisme et de déliquescence, qu'il ne vaille pas la peine de les maintenir, de les améliorer pour pouvoir ajouter notre pierre à l'héritage que recevrons demain (si ce n'est ce soir, l'histoire va si vite !) ceux qui marcheront et approfondiront le sillon que nous avons tracé ? J'espère seulement que nous avons, par mégarde, mis en veilleuse notre imagination et notre force de création et d'adaptation, et qu'au premier signe de défaillance nous serons prêts à agir.

Mais cette tâche de vigilance, d'attente est-elle vraiment favorable, ne risque-t-elle pas de river notre esprit sur un point et nous empêcher de l'avant ? La sauvegarde de nos

institutions, de notre démocratie ne s'arrête-t-elle que là ? à savoir faire confiance à des élus que nous savons respecter les droits fondamentaux qui sont aujourd'hui le fruit d'une lente et longue évolution et le résultat de patients tâtonnements depuis 20 siècles au moins, résultat qui s'est concrétisé dans la société occidentale que nous pouvons observer chaque jour à loisir. Sommes-nous arrivés, à en croire certains, au sommet de la vague, sommes-nous déjà en train de redescendre sur la pente visqueuse d'une certaine forme de décadence. Notre société a-t-elle produit tout ce qu'elle pouvait fournir sur les points de vue de la pensée, de la morale, de l'éthique politique ? Je ne saurais répondre tant cette question est complexe, mérite d'attention, exige de connaissances et fait appel à des facteurs aussi divers que nombreux.

Il me semble cependant que notre société actuelle a plus à offrir qu'une image aux couleurs nommées égoïsme, égocentrisme, consommation outrée, et souvent hypocrisie. Nous laissons, dans certains cas, je le conçois, malgré nous s'endormir les forces vives qui sont en nous, baillant devant les événements et enfin pas trop mécontents du quotidien, nous attachant aux joies matérielles, prêts à faire des concessions pour continuer sur cette voie «bordée de roses».

Peindrais-je le diable sur la muraille ? A vous de décider. Je pense cependant que le pire des maux pour un régime qui permet à tous ses citoyens une participation quasi illimitée à ses affaires serait ce virus, cette épidémie qui empêcherait chaque homme d'exercer ses droits et de voir dans l'Etat et la société une institution qui défende sa vie et ses biens, tant matériels que spirituels. Il serait naïf de nier que certaines forces hostiles tendraient à supprimer cet Etat de droits, paralysant, contrairement à leurs dires, tout progrès dans la modération et la justice.

Quel rapport donc, me demanderez-vous avec ces prochaines élections ? Déposer un bulletin dans l'urne, accomplir un devoir civique, dépasse à mon avis le cadre purement régional, précède la nomination d'un magistrat : voter est un engagement. Ces points chauds de la politique qui reviennent chaque quatre ans sont un moyen de ne pas s'endormir, d'éviter un réveil qui pourrait être douloureux et qui profiterait à des individus que nous n'aimerions pas voir à la tête de notre canton, et de notre pays. Les détracteurs de droite ou de gauche nomment souvent notre manière d'envisager la politique du terme «le colosse aux pieds d'argiles». J'espère qu'ils auront tort, dimanche prochain et, que tous, nous irons voter non seulement pour des hommes, des partis et des doctrines, mais surtout pour consolider l'édifice démocratique assis sur des bases sûres : liberté oblige... !

Pierre-Alain Lugon

## Frein aux dépenses de l'Etat

Le budget cantonal prévoit un déficit présumé d'environ 57 millions de francs, pour la seule année 1977, malgré que les recettes, qui étaient de 598 millions en 1974, ont passé à plus de 822 millions en 1977.

Il s'avère donc qu'en 1977 l'Etat va encaisser plus de 224 millions qu'en 1974 et, malgré cette augmentation substantielle (environ 40 % de plus qu'en 1974), le budget prévoit une augmentation de dettes, d'environ 57 millions, pour faire face aux dépenses prévues.

Cependant, l'évolution intervenue dans les dépenses 1977, par rapport à celles de 1974, préoccupe l'opinion publique, de tels déficits ne pouvant s'accroître et même continuer.

En effet, l'alternative est soit un frein sé-

Exercice	Dépenses pour personnel	Dépenses générales	Intérêts et frais de la dette publique
1974	103 millions	185 millions	9,6 millions
1977	202 millions	311 millions	20,7 millions
Augmentation	+ 99 millions	+ 126 millions	+ 11,1 millions

Des économies peuvent et doivent se réaliser, en limitant des dépenses et, évidemment, en serrant l'une ou l'autre ceinture dans un esprit de solidarité dans l'effort et aussi revoir, comme l'écrivait très judicieusement un journaliste, suite à la situation difficile des finances fédérales, «les fonctions qui ont plus de fonctionnaires que de rendement».

Il n'est pas inutile de rappeler que les dépenses pour le personnel absorbent plus de 70 % du produit des impôts et représente-

ront bientôt 200 millions de dépenses annuelles, alors que ces mêmes dépenses n'étaient que de 83 millions en 1971.

L'urgence de revoir l'ensemble de nos dépenses, de nos subventions, du train de vie de l'Etat, doit être une priorité, car il ne faudrait pas que la situation financière du canton nous oblige un jour à prendre des mesures fiscales draconiennes, à l'exemple de la Confédération dont les caisses sont vides.

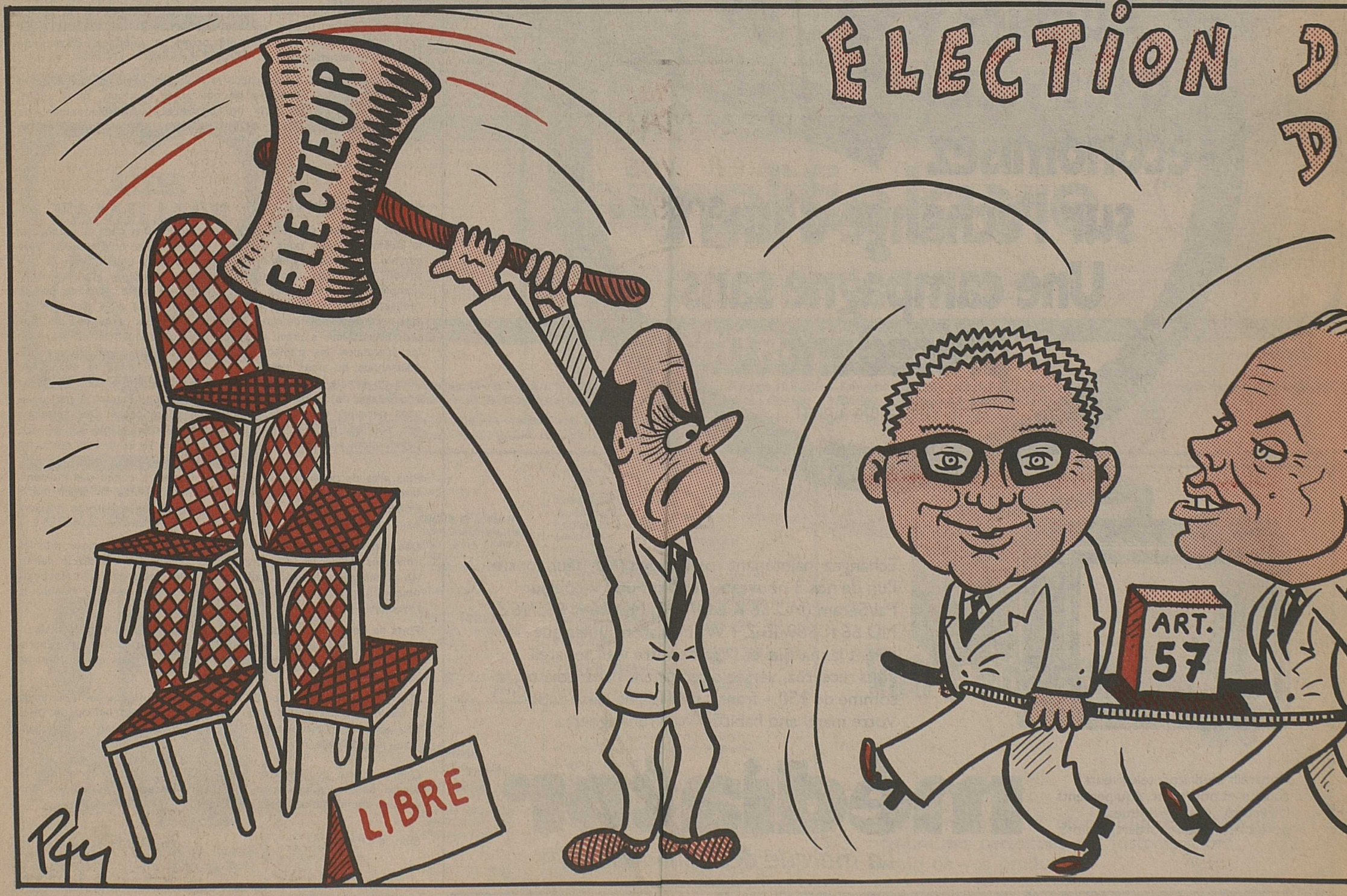
Edgar Zufferey, député

## Amis lecteurs, dépêchez-vous

Nos pages «Libres opinions politiques» arrivent à leur terme. La dernière est fixée à jeudi matin, sans rémission. Aussi, nous prions nos lecteurs qui aimeraient encore intervenir dans le débat de se hâter. Les envois seront publiés dans l'ordre de leur arrivée à la rédaction.

Bien entendu, ces pages reparaitront dès mardi prochain pour les élections complémentaires au Conseil d'Etat si nécessaire. La semaine prochaine, également, les lettres de nos lecteurs ne seront acceptées que jusqu'à mercredi matin, pour parution, dernier délai, jeudi matin 10 mars.

NF





# Libres opinions politiques - Elections cantonales du 6 mars

## Panade électorale... au Conseil d'Etat<sup>1</sup> QUOS VULT JUPITER PERDERE...

Les questions et réponses - trop minutieusement élaborées - que M<sup>me</sup> Liliane Varone et M. Arthur Bender échangent dans La Tribune - Le Matin du 27 janvier 1977 sont suffisamment pendables pour qu'on s'y arrête.

De ces propos transparait avec une clarté aveuglante l'art de la dérobade, l'art de répondre par une échappatoire pour sortir d'un mauvais pas. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que ce trait de caractère ressort des déclarations écrites ou verbales de l'homme qui se veut pourtant courageux, « loyal et indépendant dans l'exercice de sa fonction gouvernementale ».

Son activité, dit-il, est marquée par une œuvre capitale : la loi sur la juridiction administrative. Sans contester l'utilité, sinon la nécessité, des dispositions que cette loi consacre, il est permis de penser que la procédure qu'elle prévoit aurait dû être raccourcie d'un échelon. Ainsi, la crédibilité des estimations faites des charges annuelles qu'elle entrainera aurait été moins suspecte. Peut-on croire qu'un tel appareil ne coûte annuellement à l'Etat qu'un demi-million environ alors que seuls les traitements et allocations familiales du Tribunal cantonal s'élèvent, par juge en fonction, à 182 715 francs. Ces mêmes charges appliquées au Tribunal administratif, composé de trois juges, s'élèveraient à elles seules à 548 142 fr. 85. Toutes les charges annexes - qui sont multiples - auront tôt fait de donner à ses prévisions le caractère de dangereuse approximation. Ici, l'art de la dérobade côtoie la réserve mentale.

A ma surprise, ce dialogue A. Bender - L. Varone révèle que ce serait une injure à l'égard du parti radical que prétendre que M. Bender a imposé sa candidature à ce parti. Au lieu de cette déclaration grandiloquente, pourquoi n'avoue-t-il pas en toute humilité que sa candidature a été posée par lui-même, par le truchement d'une lettre adressée au président Dupont avant même que les différentes possibilités de candidature n'aient été esquissées au niveau des organes du PRV. Les déclarations de magistrats radicaux, hautement qualifiés, pour accéder au gouvernement cantonal, témoignent que son acte de candidature fracassante a fait obstacle à des candidatures plus qualifiées et moins ambitieuses que la sienne. Hélas ! en l'occurrence ces

hommes ont attaché plus de prix à la paix qu'ils souhaitent au sein du PRV qu'aux intérêts supérieurs qu'ils sont prêts à servir au niveau gouvernemental. Leur attitude sera diamétralement différente au deuxième tour de scrutin. Alors l'unanimité, dont M. Bender se réclame, fera place à un jeu plus démocratique qui ne lui laissera aucune chance d'arriver en tête du peloton radical.

Plus loin, M. A. Bender proclame, une fois encore, le droit à son parti de désigner librement le candidat radical aux élections gouvernementales. Proclamer ce droit n'ajoute rien aux moyens du parti radical valaisan pouvant assurer son triomphe. Pour que ce droit devienne une réalité, il faut l'aide massive du PDC. Or, ce dernier, puisque c'est lui seul qui détient le clé du succès, a un droit de veto aussi soli-

dement établi que le droit minoritaire de ceux qui mentent son aide.

Avec ceux qui l'ont dit avant moi, j'affirme qu'au deuxième tour de scrutin, le PDC se doit de choisir parmi les candidats d'autres partis, du parti radical notamment, le candidat qui lui paraîtra le plus indiqué et cela sans égards pour la candidature officielle du parti minoritaire avec lequel il choisira de collaborer. Ne point faire usage de ce droit c'est faillir à l'honneur du parti. Or l'honneur d'un parti, aussi homogène que le PDC, ne se brade pas comme de la ferraille. Son courageux président doit en être conscient.

H. D.

(1) voir NF du samedi 19 février en page 3 et du jeudi 24 février en page 22, sous la même rubrique.

### Pour la suppression des subsides aux partis politiques

Comme nous l'avons fait ressortir dans une interpellation déposée au Grand Conseil, nous sommes fermement opposé à tout financement aux partis politiques.

Des voix de plus en plus nombreuses et de plus en plus fortes se font entendre pour contester certaines subventions et subsides cantonaux.

On demande notamment de revoir l'octroi des subventions, car souvent ce que l'Etat donne d'une main, il le reprend de l'autre ; l'exemple de soumettre à l'impôt sur le revenu les subsides destinés à l'encouragement à la construction (subsides HLM), les allocations familiales aux salariés et aux agriculteurs, les bourses d'études, illustrent cette affirmation, ainsi que l'augmentation constante de la fiscalité.

Avec raison, l'on veut un contrôle plus sévère, plus régulier et des critères plus sélectifs lors d'octrois de subventions, toujours plus nombreuses et toujours plus diverses. Parmi la longue liste des subsides, ceux relatifs aux partis politiques figurent certainement parmi les plus contestables.

Le Valais, prenant exemple sur la Confédération, alloue avec effet dès 1973 des subsides aux partis politiques représentés au Grand Conseil, dont le montant s'élève à Fr. 112 000.- par année, représentant une dépense d'environ un demi-million par période législative. Un parti doit trouver les ressources nécessaires à son ménage par des apports obtenus auprès de ses membres et par des soutiens volontaires, et non devoir être à la crèche de l'Etat.

Le contribuable estime que sa contribution toujours plus importante aux caisses publiques doit être destinée à d'autres buts qu'au financement des partis politiques, rôle qui ne doit être celui de l'Etat, mais des partis eux-mêmes.

La situation actuelle oblige à utiliser les deniers publics uniquement où cela s'avère utile, justifié et urgent. Comme l'aide aux partis politiques ne remplit aucune de ces conditions, elle doit être supprimée, et sans retard.

Edgar Zufferey, député

### « Vivre plus solidairement »

#### Collecte lancée hier

BERNE. - La collecte annuelle des œuvres d'entraide « Pain pour le prochain » des Eglises protestantes et « Action de carême » de l'Eglise catholique, campagne placée cette année sous le thème « vivre plus solidairement », a été ouverte hier à Berne au cours d'une conférence de presse. Par cette action, la population est appelée, durant la période de carême, à repenser la signification de la notion de solidarité. Les deux organisations d'entraide envisagent leurs activités principales sous la forme d'un travail de base d'inspiration chrétienne pour la formation de la conscience des populations.

A ceux que Jupiter veut perdre, il insuffle l'orgueil. Et un orgueil démesuré paraît posséder l'ineffable Monsieur Arthur Bender.

A l'Etat, il a tout fait, tout réalisé, au point qu'il veut y demeurer quatre ans encore, uniquement afin de, à l'instar de Dieu le Père, se reposer sur sa création accomplie.

Pauvres délégués du PDC (plus de 700 samedi à Sion) parmi lesquels il ne s'est pas trouvé un seul Winkelried pour tendre la perche de la liste unique à ce cher et précieux bienfaiteur public !

Bender donc, sept cent fois oublié, renié par ceux qu'il a tant servis.

Pensez-vous qu'il ait compris ? D'interview en conférences de presse, il bombarde les électeurs au moyen de journaux extérieurs, pour leur faire comprendre que sa candidature est de salut public.

Chacun le sait, M. Bender a été historiquement protocolé dans le grand livre radical comme le plus farouche ennemi de toute collabo-

ration et de toute participation au gouvernement.

Entendons-nous bien : de toute participation sauf bien entendu de la sienne ! C'est pour cela que personne n'est actuellement capable d'entrer au gouvernement (pas même l'excellent Edouard Morand), hormis Monsieur Arthur soi-même.

Mon Gallup le fait balloter au premier round, probablement au-dessous de Madarne Gabrielle.

Pour le deuxième, mon oracle dit qu'il compte ferme sur l'inévitabilité de cette dernière (pas deux élus dans le même district).

Celui qui fut le grand LION contre M. Genoud au Conseil des Etats, va alors se faire tout doux, tout petit, prêt à retourner au palais en passant par le trou du chat, celui qu'on aménage au bas de la porte de l'alcôve.

Car votre Bender, c'est bien assurer la pérennité radicale ? Laissez-moi rire !

Un bon vieux radical S.D.

## MARTIGNY: COMMUNALES Deuxième édition de mars 1977

On se vante trop, au sein de la majorité radicale de notre ville, d'une saine gestion financière et économique. Ce serait la seule confiance au parti majoritaire, son exclusive compétence, sa prudence étonnante, constante et chère à nos bourses, qui nous donneraient tous les beaux résultats. Grâce à elle, nous vivons donc heureux et satisfaits. Voire !

Si l'on prend la peine d'examiner certains aspects de la situation de notre cité, on doit remarquer quelques points moins réjouissants.

L'imprévoyance de la radicale majorité communale a vendu des terrains qu'il fallait conserver, payer le prix fort des terrains qu'il était possible d'acquérir à moindre prix, etc.

Ainsi, le citoyen-contribuable paie aujourd'hui beaucoup, demain plus encore ce qu'une gestion plus saine et prévoyante des deniers publics aurait dû coûter moins ou rapporter d'avantage.

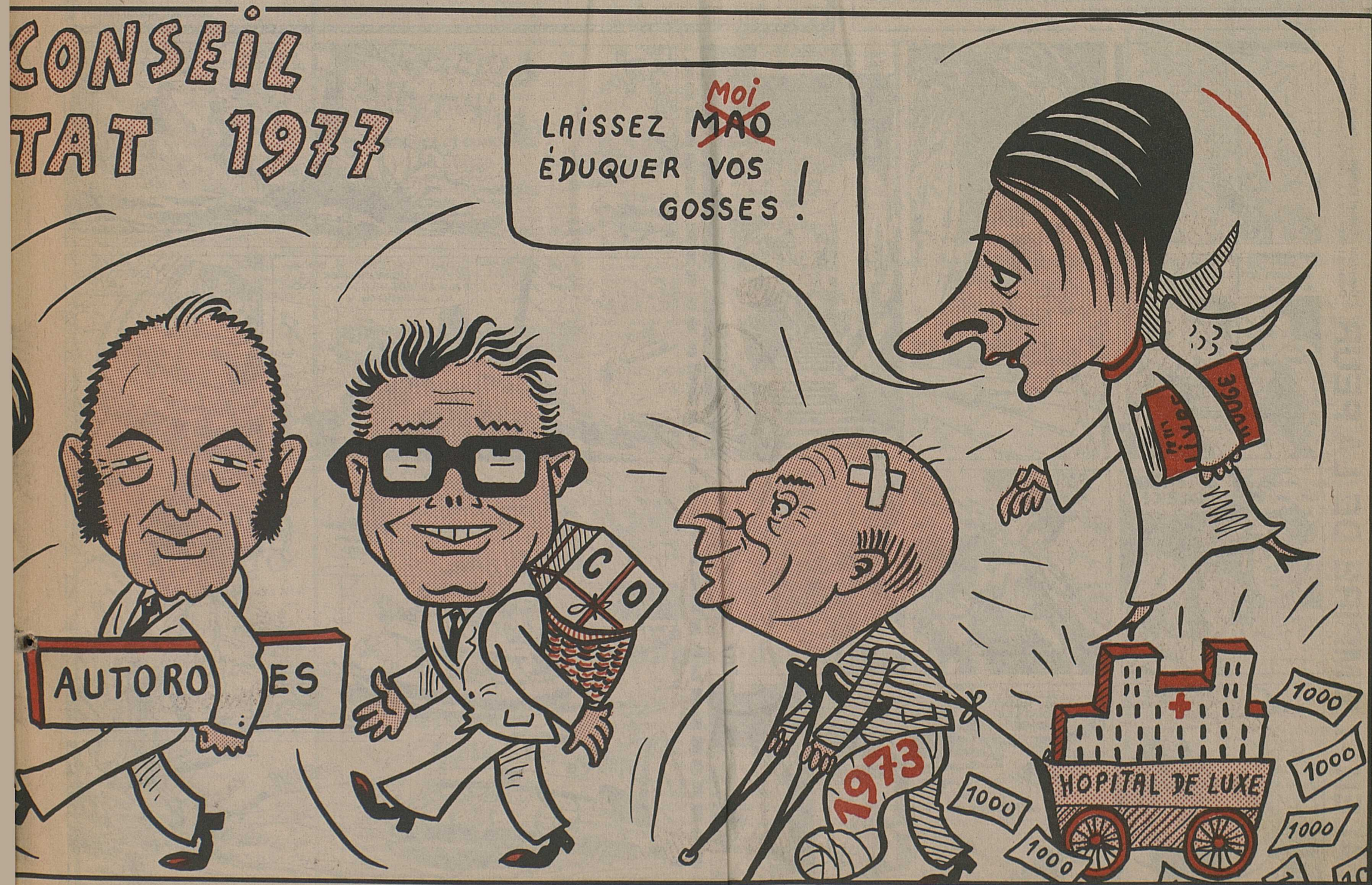
Mais à Martigny parfois, l'on se vante des erreurs commises. On nous explique en long et en large que tel prix n'a rien de sur-

fait, que tel terrain est acquis parce qu'il était le seul à convenir à l'affectation, au but qu'on lui donne, que rien d'anormal dans les transactions ne s'est produit, que tout s'est passé d'une manière bonne, équitable, salubre (et coûteuse).

Ceci devient une évidence pour le citoyen attentif. Il est une autre question qui se pose sérieusement dans notre bonne ville. L'impression existe que l'on ne sait plus très bien si c'est la municipalité qui gouverne ou si les trop nombreux lobbies (groupes de pression) n'ont pas, en certaines circonstances un pouvoir dépassant celui de notre conseil communal. Je dis bien, on se le demande...

Pour ces raisons-là, et pour beaucoup d'autres, parce qu'il faut que cela change, parce que le plus grand nombre est constitué par des gens conscients, adultes et responsables et possèdent des idées claires, parce que nous aimons Martigny, nous voterons la liste PDC (opposition) le 6 mars prochain. Et en masse.

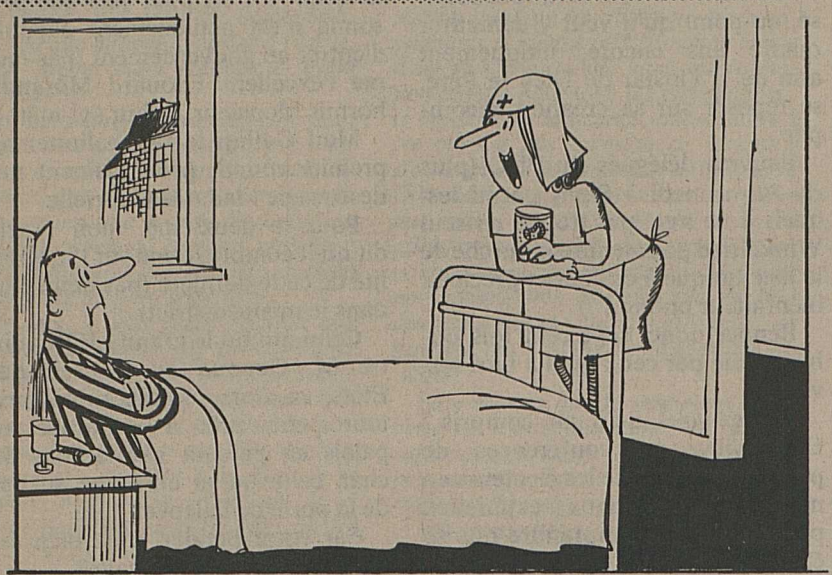
C.B. p. as



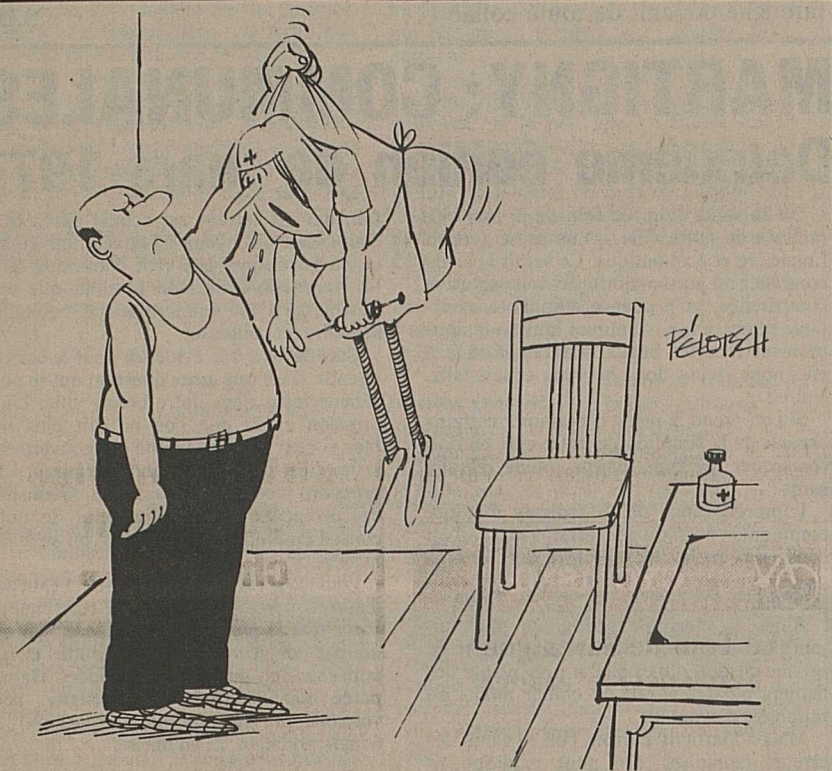


# MATHILDE

par Pélotzsch



- Vous connaissez beaucoup d'endroits qui s'occuperaient de vos viscères, comme ici ?..



- D'accord, vous avez repris assez de forces, nous pouvons interrompre votre traitement !

## LES PONTS

Comment passer d'une rive à l'autre d'une rivière, d'un fleuve, ou franchir un ravin s'il n'y a pas de pont?

Un arbre abattu, jeté en travers d'une rivière, peut parfois suffire, et c'est sans doute cela qui donna aux hommes l'idée de construire des ponts.

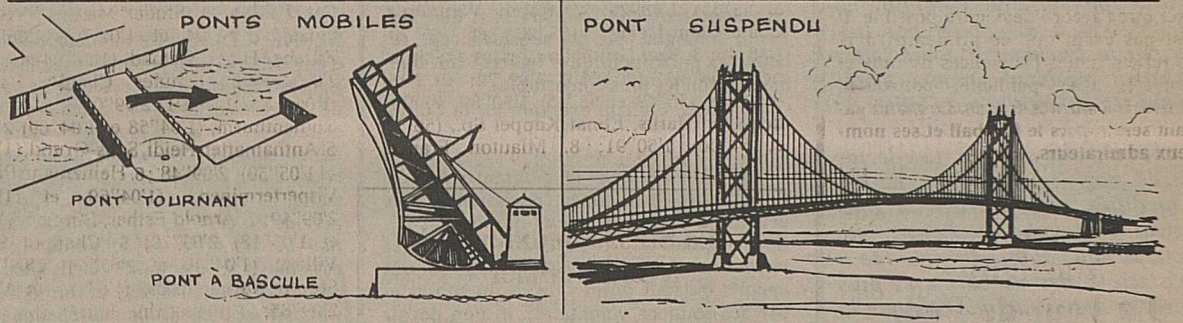
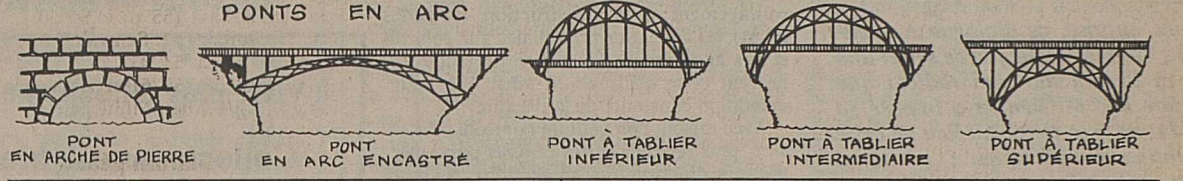
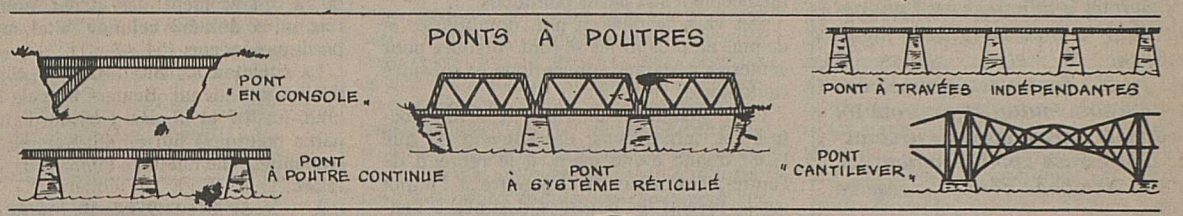
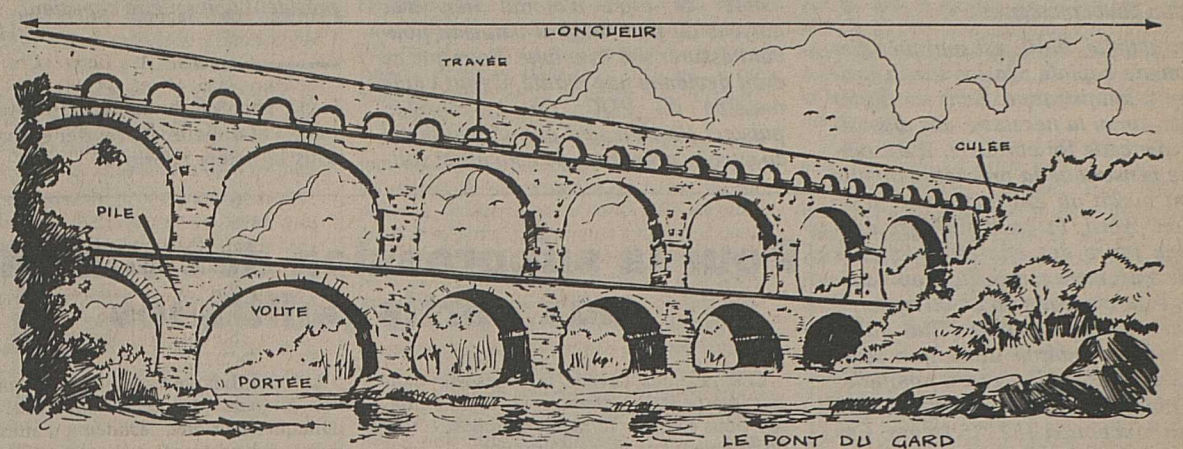
C'est en 1150 avant J.-C. que le premier pont véritable fut construit par l'homme. Fait de bois et de pierre, il fut jeté sur l'Euphrate, en Babylonie. Depuis, différents types de pont ont été créés en bois, en pierre, en fer, en béton armé. Ce sont des ponts à poutres, en arc, suspendus ou mobiles.

Les Romains étaient passés maîtres dans la construction des ponts en arc. Le plus ancien existant encore aujourd'hui, a été jeté sur le Tibre, vers 63 avant J.-C. C'est le « Pont Fabricius », à Rome. Le plus curieux est le pont d'Alcantara, en Espagne, construit sur le Tage, sous le règne de l'empereur romain Trajan (98-117). Au centre de son tablier s'élève une porte dotée d'une robuste grille munie de hermes, qui en interdisait le passage aux armées ennemies.

Les ponts suspendus ont une portée beaucoup plus grande que les autres et, lorsque la distance à franchir est très longue, ils sont plus économiques à la construction. Ils sont formés de deux rangées de câbles d'acier (câbles porteurs), tendus sur des pylônes, supportant le pont proprement dit par l'intermédiaire de câbles plus petits ou « suspentes ». Le plus grand pont suspendu est le pont Verrazano à New York : 4 km 800. La travée centrale mesure 1.298 m., la plate-forme : 2.039 m. de longueur et 800 m de largeur.

Lorsqu'il n'est pas possible d'ériger un pont surélevé au-dessus d'un fleuve ou d'un canal, on a recours aux ponts mobiles : pont tournant ou pont-levis. Le premier pivote sur une de ses extrémités et le tablier vient se placer parallèlement à la rive; le second est soulevé par des câbles d'acier et des chaînes. Le plus connu des ponts-levis est le « Tower Bridge » à Londres.

Les parties d'un pont sont : le tablier, la travée, la culée, la voûte, la pile. Quant aux termes portée et longueur, ils désignent des longueurs différentes : le premier, la distance entre deux points d'appui; le second, la longueur totale, culées comprises.



Copyright Rossel Edition

Copyright : Rossel Edition + André Jobin  
Dessins : Denayer - Scénario : A.-P. Duchâteau  
YALEK - L'EMPIRE DE LA PEUR

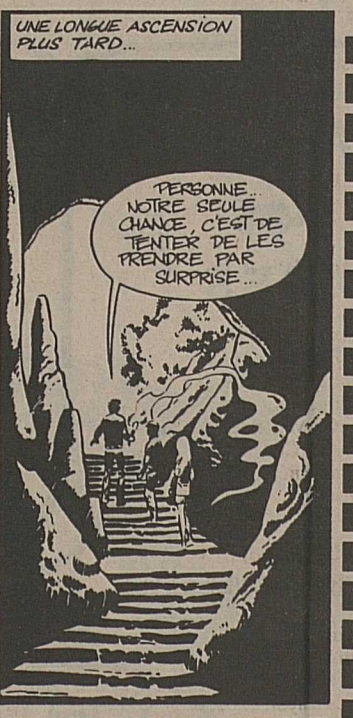
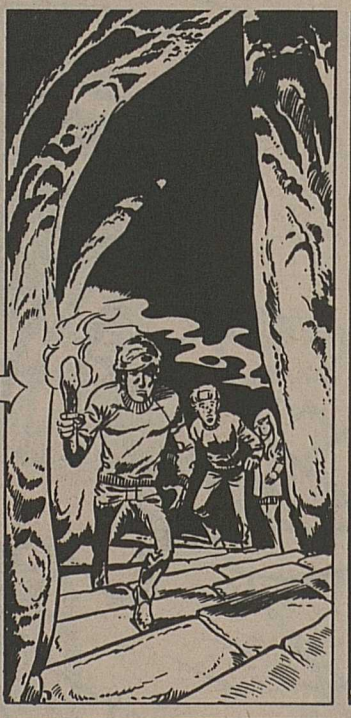


LES DEUX REPORTERS ET ERIKA S'ENGAGENT DANS LE BOYAU...



ET APRÈS UNE VINGTAINÉ DE MINUTES...

L'ESCALIER... IL MÈNE DANS LA VALLÉE...



UNE LONGUE ASCENSION PLUS TARD...

PERSONNE. NOTRE SEULE CHANCE, C'EST DE TENTER DE LES PRENDRE PAR SURPRISE...



REPEREZ! UN GLISSEUR!

LAISSEZ-MOI LES ATTIRER! PASSE-MOI TON PARALYSEUR, POCKET!!



ATTENTION YALEK!



HA! HA! C'EST L'INDIEN! BONNE OCCASION D'EXPERIMENTER LE "GADGET" QUE NOUS AVONS ADJOINT AUX GLISSEURS!



HA! HA! ENBROCHEZ-LE!



MERCI, POCKET! C'EST LA DEUXIÈME FOIS!



ILS SONT LA-BAS! RHADOR VAUT TOUS LES RADARS!

PRENEZ UN GLISSEUR, VOGLER ET NETTOYEZ MOI LE TERRAIN!



DES DES LANCES ILS NE JONT TOUT DE NÈME PAS?

POCKET... C'EST... C'EST AFFREUX!!

LE TERRIBLE ENGIN A PRESQUE REJOINT YALEK...



# Les championnats suisses OJ alpins à Soerenberg

## Moisson de titres (7) pour le Valais

### Football : TV et publicité

#### Vers un accord possible?

Le contrat qui liait la ligue nationale suisse de football et la SSR (retransmissions de matches : une mi-tempête en différé) est échu depuis le 23 février 1977. On sait que le club recevant bénéficiait de la part de la TV d'un dédommagement de 5000 francs (perte de public) lorsqu'il faisait l'objet d'une retransmission selon le contrat cité ci-dessus. En plus, la TV versait une somme de 10 000 francs dans le pool de la ligue nationale à l'occasion de chaque retransmission. A la fin de la saison, l'argent encaissé par le pool revenait aux clubs selon une clef de répartition spéciale. Le contrat cité ci-dessus a été résilié de part et d'autre dans les délais. La nouvelle étape vers un accord que l'on souhaite possible aura lieu lundi prochain 7 mars 1977 à Berne. La direction de la SSR et celle de la ligue nationale prendront part à une séance dans la capitale fédérale. Elles essayeront de trouver une solution à ce problème concernant la publicité sur les maillots des footballeurs. Différentes propositions ont été faites. Actuellement les deux principales tendances sont :

- ① la SSR propose de remplacer le montant global de 15 000 francs versé préalablement au club et au pool, lors de chaque retransmission, par une somme unique de 7000 francs. Celle-ci serait destinée au pool de la LN uniquement puisque les clubs bénéficieraient eux de la publicité gratuite sur le petit écran. Le fond ainsi constitué par le pool de la LN servirait à financer, par exemple, l'éclairage ou l'amélioration de celui-ci sur les places de jeu de la LN.
- ② La ligue nationale, de son côté, estime que la prestation de la SSR en direction du pool devrait s'élever à 10 000 francs par retransmission au lieu de 7000 francs comme proposé. On attendra donc avec impatience cette prochaine entrevue des deux parties. Les premiers signes laissent supposer que l'accord deviendra possible. Il n'est pas exclu que ce printemps déjà des reflets filmés (séquences de buts et résumés), avec publicité, pourraient « fleurer » sur nos écrans. Le grand gagnant serait alors le football et ses nombreux admirateurs.

J.M.

### AMICAL

#### Martigny - La Tour-de-Peilz 3-3 (2-2)

MARTIGNY : Dumas ; Lonfat ; J. Moret, Moulin (46' André Biaggi), Troillet ; Dvornic, Fracheboud, S. Moret IV (46' Buchard) ; A. Fellay, Y. Moret, S. Moret I. Trois jours après avoir battu Vevey (2-1), le Martigny-Sports a dû se contenter du match nul face au leader du deuxième groupe vaudois de deuxième ligue, La Tour-de-Peilz. Initialement prévue à La Tour-de-Peilz, cette rencontre s'est finalement déroulée sur l'ancien stade municipal de Martigny. Les buts pour l'équipe valaisanne ont été marqués par Dvornic (2) et S. Moret I. Samedi prochain, à 15 heures, sur le même terrain, Martigny rencontrera Sierre à nouveau en match amical. Rappelons que le début du championnat de première ligue est fixé au dimanche 13 mars (Martigny - Stade Nyonnais).

### Bosson, prochain entraîneur du Chênois

Le comité du CS Chênois indique qu'il a décidé d'engager André Bosson en qualité d'entraîneur de la première équipe (LN A) dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain. Jusqu'à cette date, André Bosson collaborera avec Roger Vonlanthen, seul entraîneur responsable, pour faciliter le travail du nouveau coach de l'équipe nationale suisse.

### SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours N° 9 des 26-27 février 1977 :

2 gagnants avec 12 p. Fr. 46 790.40  
158 gagnants avec 11 p. 444.20  
2810 gagnants avec 10 p. 25.—

### TOTO-X

Liste des gagnants du tirage N° 9 des 26-27 février 1977 :

4 gagnants avec 5 numéros + numéro compl. Fr. 5241.65  
122 gagnants avec 4 numéros 386.70  
4062 gagnants avec 3 numéros 11.60  
3795 gagnants avec 3 numéros + le numéro compl. 8.30  
Le maximum de 6 numéros n'a pas été atteint.

Ces neuvièmes championnats nationaux OJ se sont disputés sur les pentes de Soerenberg. Pour la première fois, un slalom géant en deux manches était au programme. Dans l'ensemble l'organisation fut bonne. Du côté technique, une remarque s'impose concernant les pistes. En effet, on aurait souhaité un parcours du géant plus sélectif. Par contre le piquetage du spécial, réalisé par les deux entraîneurs de la FSS, Wechsler et Kappeler fut bon. Malgré les conditions difficiles de samedi (neige et vent) d'excellentes performances furent réalisées. Du côté valaisan, le chef OJ cantonal Gaston Gillioz était très satisfait de ses protégés, car remporter sept titres nationaux, ce n'est pas à la portée de toutes les associations. Cela prouve que le Valais a assuré la relève.

Voici les principaux résultats :

#### Slalom spécial

Cat. I Filles : 1. Studer Marielle, Visperterminen, (53'81 et 56'37) 1'50'18; 2. Chappot Sandra, Villars, (56'58 et 53'62) 1'50'20; 3. Anthamatten Heidi, Saas-Grund, (57'99 et 55'48) 1'53'47; 4. Von Allmen Corinne, Schönried, (58'24 et 55'44) 1'53'68; 5. Heinzmann Pierette, Visperterminen (57'75 et 56'86) 1'54'61; 6. Stump Karin, Stoos, (59'49 et 57'58) 1'55'10; 7. Andenmatten Fabiola, Saas-Fée, (57'52 et 57'58) 1'55'77; 8. Arnold Esther, Bürglen, (59'57 et 56'20) 1'55'77; 9. Frey Andrea, Bad-Ragaz, (1'00'32 et 55'77) 1'56'09; 10. Felder Barbara, Alpina Sch'heim (1'00'57 et 56'70) 1'57'27. Puis : 15. Gillioz Denise, Haute-Nendaz, (1'07'76 et 58'22) 2'05'98. Cat. II Filles : 1. Schupp Romy, Engelberg, (54'30 et 52'01) 1'46'31; 2. Kaufmann Elisabeth Grindelwald (55'36 et 51'17) 1'46'53; 3. Walliser Maria, Libingen, (54'96 et 53'33) 1'48'29; 4. Robin Véronique, Châtel-Saint-Denis, (55'26 et 53'20) 1'48'46; 5. Von Grünigen Christine, Schönried, (56'62 et 53'10) 1'49'72; 6. Noll Béatrice, (55'49 et 55'16) 1'50'65; 7. Wittenwiler Marlis, Ebnat Kappel Sp., (56'35 et 54'56) 1'50'91; 8. Miauton France,

### La Suisse deuxième à Saint-Nizier

La Suisse, avec Ernst von Gruenigen, Jean-Luc Ungricht, Mario Rinaldi, Olivier Favre, Eric Amez-Droz et Heinz Frischknecht a pris la deuxième place du concours de saut par équipes de Saint-Nizier, remporté par la RFA. Avec des bonds à 104,5 et 105,5 mètres, von Gruenigen a été nettement le meilleur sur le plan individuel. Le classement : 1. RFA 667,3 p.; 2. Suisse 653,9; 3. Norvège 632,7; 4. Autriche 627,2; 5. France 512.

### Courses et concours en Suisse

● IM FANG. - Championnats fribourgeois nordiques. Messieurs (15 km) : 1. Louis Jaggi (Im Fang) 38'26"5; 2. Marcel Neuhäus (Plasselb) 39'18"9; 3. Jean-Claude Schuwey (Im Fang) 39'26"9; 4. Urs Bieri (Plasselb) 39'29"5; 5. Alfons Schuwey (Im Fang) 4'00"4; 6. Michel Haymoz (Raiz) 40'27"5. - Relais 3 x 10 km : 1. Im Fang 1 h. 28'34"6.

### CURLING

#### Tournois à Crans-Montana

● 1<sup>er</sup> tournoi : 1. Lausanne Palma (skip F. Ruckstuhl) 6/37/18; 2. International (R. Grauer) 4/24/15; 3. Crans La Cave (G. Bezeon) 4/24/13; 4. AEF Paris 4/22/12; 5. Bruxelles Sports 4/18/12.  
● 2<sup>e</sup> tournoi : 1. Lausanne Palma (skip F. Ruckstuhl) 8/29/18; 2. Aida-Vives Genève (A. Bestenheider) 6/40/17; 3. Montana La Grange (Ch. Cottini) 6/36/18; 4. Montana Monitor 6/33/19; 5. Lenzbourg 4/39/19.

### Pôle «foot» du week-end en Romandie

dimanche prochain à 14 h. 45 à Genève

### Servette-Bâle

Location : La Place à Monthey Places à Fr. 20.— (tribune A), Fr. 17.— (tribune B), Fr. 7.— (pelouse)  
Entrée libre aux pelouses aux jeunes jusqu'à 14 ans.  
Parking gratuit au centre commercial de Balxert, avec navette de bus aller retour également gratuite.

Lausanne, (56'76 et 54'24) 1'51'00; 9. Gadiert Brigitte, Flums, (56'64 et 54'40) 1'51'04; 10. Hess Fränzi, Bannalp, (57'55 et 53'77) 1'51'32. Puis : 12. Pralong Fabienne, Sion, (57'13 et 54'85) 1'51'98; 14. Possa Josiane, Leukerbad, (55'78 et 56'68) 1'52'46; 19. Duc Claudine, Isérables, (58'60 et 56'13) 1'54'73. Cat. III Filles : 1. Hasler Marie-Madeleine, Blatten, (55'87 et 53'23) 1'49'10; 2. Robert Patricia, La Sagne, (56'21 et 54'84) 1'51'05; Cat. I Garçons : 1. Berra Christophe, Champéry, (55'41 et 54'49) 1'49'90; 2. Hangl Thomas, Samnaun, (55'92 et 54'45) 1'50'37; 3. Kelly Sean, Sion, (57'18 et 56'07) 1'53'25; 4. Rudaz Elvis, Sion, (57'11 et 57'42) 1'54'53; 5. Bonvin Steve, Arbaz, (59'33 et 56'06) 1'55'39; 6. Wachter Patrik, Pizol, (58'86 et 57'22) 1'56'08; 7. Niederberger Beat, Plaffaien, (58'65 et 57'61) 1'56'26; 8. Kälin Oskar, Einsiedeln, (59'81 et 56'89) 1'56'70; 9. Niederberger Georg, Dallenwil, (1'01'51 et 56'50) 1'58'01; 10. Grunder Stefan, Adelboden, (59'83 et 58'24) 1'58'07.

Cat. II Garçons : 1. Schuler Philippe, Bürglen, (53'87 et 51'70) 1'45'57; 2. Odermatt Daniel, Dallenwil, (53'40 et 53'02) 1'46'42; 3. Wachter Christoph, Pizol, (53'84 et 52'68) 1'46'52; 4. Bagnoud Philippe, Icoigne, (54'17 et 52'43) 1'46'60; 5. Genolet Luc, Sion, (55'08 et 53'11) 1'48'19; 6. Jenni Beat, Olten, (55'81 et 52'59) 1'48'40; 7. Berg Björn, Schönried, (54'97 et 53'50) 1'48'47; 8. Hangl Christian, Samnaun, (56'20 et 52'73) 1'48'93; 9. Roduit Stéphane, Ovornnaz, (56'15 et 52'87) 1'49'02; 10. Marazzi Luca, Locarno-Soldun, (55'67 et 54'50) 1'50'17. Cat. III Garçons : 1. Schwab Cyril, Tête-de-Ran, (54'56 et 53'03) 1'47'59; 2. Maître Régis, Evolène, (55'61 et 53'28) 1'48'89; 3. Seiler Jörg, Ermen-Mühlebach, (57'67 et 52'69) 1'51'31.

#### Slalom géant

Cat. I Filles : 1. Studer Marielle, Visperterminen, (1'04'04 et 1'02'92) 2'06'96; 2. Zürcher Herta, Gstaad, (1'02'94 et 1'04'51) 2'07'45; 3. Schuler Claudia, Bürglen, (1'04'18 et 1'04'91) 2'09'09; 4. Grab Gaby, Rothenthurm, (1'04'58 et 1'04'69) 2'09'27; 5. Anthamatten Heidi, Saas-Grund, (1'04'18 et 1'05'30) 2'09'48; 6. Heinzmann Pierrette, Visperterminen, (1'04'69 et 1'04'80) 2'09'49; 7. Arnold Esther, Bürglen, (1'04'52 et 1'05'18) 2'09'70; 8. Chappot Sandra, Villars, (1'04'40 et 1'05'40) 2'09'80; 9. Stump Karin, Stoos, (1'04'99 et 1'04'86) 2'09'85; 10. Pinorini Maria-Th., Airolo, (1'04'67 et 1'05'40) 2'10'07.

Cat. II Filles : 1. Kaufmann Elisabeth, Grindelwald, (58'50 et 1'00'30) 1'58'80; 2. Schupp Romy, Engelberg, (1'00'28 et 1'01'19) 2'01'47; 3. Looser Lisbeth, Speer, (1'00'35 et 1'02'18) 2'02'53; 4. Klossner Esther, Grindelwald, (1'00'94 et 1'01'88) 2'02'82; 5. Walliser Maria, Libingen (1'01'53 et 1'02'37) 2'03'90; 6. Hess Fränzi, Bannalp, (1'01'51 et 1'02'42) 2'03'93; 7.

### NATATION

#### Quatre Suisses à Brême

Quatre nageurs et nageuses suisses participeront au traditionnel meeting international de Brême, qui aura lieu vendredi, samedi et dimanche prochains. Il s'agit des Balois Gery Waldmann et Iris Wyss, de la Tessinoise Nicoletta Mettel et du Lausannois Stéphane Furrer. Ces quatre sélectionnés seront accompagnés par l'entraîneur national Tony Ulrich.

### Cours pour les écoliers de Vex à Thyon 2000

Dès aujourd'hui, les écoliers de Vex se rendront à Thyon 2000 pour suivre un cours de natation. En effet, la commission scolaire a accepté l'offre de Thyon 2000, de mettre à disposition gratuitement la piscine de la station durant plusieurs jours. Ainsi, les enfants pourront bénéficier des conseils de maîtres-nageurs; cette heure de natation remplacera celle de la gymnastique. Une excellente initiative de la commune de Vex, qui devrait être suivie par d'autres.

### HOCKEY SUR GLACE

#### Equipe suisse: forfait de Turler

Michel Turler (33 ans), l'avant-centre du HC La Chaux-de-Fonds, ne pourra pas participer au tournoi mondial de groupe B à Tokio (10-21 mars). Alors que les 20 sélectionnés helvétiques sont entrés en camp d'entraînement à Zoug, l'international neuchâtelois n'a pas obtenu le feu vert du médecin. Blessé à un œil, Michel Turler a subi hier matin un ultime contrôle médical. A son issue, il a été décidé d'interdire au Chaux-de-Fonnière de jouer et même de s'entraîner afin d'éviter toute aggravation.

Ce nouveau forfait porte un nouveau coup dur à l'équipe nationale, déjà privée du gardien Grubauer et des attaquants Toni Neining et Markus Lindemann (blessés ou malades). Pour remplacer Turler, le jeune Jacques Soguel (21 ans, Davos) a été sollicité. Ce dernier n'effectuera toutefois pas le voyage au Japon mais demeurera de piquet en Suisse. En revanche, Markus Lindemann, malgré sa blessure à l'épaule (en aucun cas il ne pourra jouer), sera du déplacement, les frais étant supportés par un généreux admirateur.

● Michel Turler a signé au HC Bienne. - L'international du HC La Chaux-de-Fonds Michel Turler a signé son transfert au HC Bienne. Pour l'heure, rien n'est toutefois fait entre les deux clubs, les deux présidents n'étant pas encore entrés en contact.

Wyrsh Erna, Dallenwil, (1'00'89 et 1'03'11) 2'04'00; 8. Voutat Sylvia, Nyon, (1'01'78 et 1'02'26) 2'04'04; 9. Gillioz Jeanette, Haute-Nendaz, (1'01'20 et 1'02'85) 2'04'05; 10. De Agostini Simona, Airolo, (1'01'45 et 1'02'67) 2'04'12. Puis : 14. Pralong Fabienne, Sion, (1'01'82 et 1'03'13) 2'04'95; 15. Andeer Catherine, Verbier, (1'02'14 et 1'03'12) 2'05'26; 17. Possa Josiane, Leukerbad, (1'02'95 et 1'02'40) 2'05'35; 19. Duc Claudine, Isérables, (1'02'63 et 1'03'67) 2'06'30.

Cat. III Filles : 1. Robert Patricia, La Sagne, (1'00'83 et 1'02'86) 2'03'69; 2. Hilti Ulrike, (1'03'67 et 1'04'50) 2'08'17.

Cat. I Garçons : 1. Kälin Oskar, Einsiedeln, (1'02'64 et 1'04'20) 2'06'84; 2. Kelly Sean, Sion, (1'03'02 et 1'04'07) 2'07'09; 3. Viret Eric, Chevrevils, (1'02'83 et 1'04'29) 2'07'12; 4. Hangl Thomas, Samnaun, (1'03'18 et 1'03'98) 2'07'16; 5. Revaz Florian, Salvan, (1'03'37 et 1'05'22) 2'08'59; 6. Grunder Stefan, Adelboden, (1'04'01 et 1'04'94) 2'08'95; 7. Berra Christoph, Champéry, (1'04'49 et 1'04'75) 2'09'24; 8. Bär Martin, Kandersteg, (1'04'30 et 1'05'06) 2'09'36; 9. Rudaz Elvis, Sion, (1'04'11 et 1'05'39) 2'09'50; 10. Niederberger Beat, Plaffaien, (1'05'44 et 1'04'88) 2'10'32. Puis : 13. Bonvin Stève, Arbaz, (1'04'33 et 1'07'24) 2'11'57.

Cat. II Garçons : 1. Zurbriggen Pirmin, Saas-Almagell, (58'14 et 59'12) 1'57'26; 2. Wachter Christoph, Pizol, (59'46 et 58'07) 1'57'53; 3. Schuler Philippe, Bürglen, (58'26 et 1'00'02) 1'58'28; 4. Jenni Beat, Olten, (58'71 et 1'00'27) 1'58'98; 5. Metzger Fredy, Ullsbach, (59'50 et 1'00'16) 1'59'66; 6. Fahner Bernhard, Hasliberg, (59'59 et 1'00'29) 1'59'88; 7. Berg Björn, Schönried, (59'67 et 1'00'28) 1'59'95; 8. Pedrini Luca, Lugano, (1'00'04 et 1'00'77) 2'00'81; 9. Looser Ruedi, Speer, (1'00'25 et 1'01'00) 2'01'25; 10. Genolet Luc, Sion, (1'00'70 et 1'01'07) 2'01'77. Puis 13. Rey Jean-Jacques, Anzère, (1'01'37 et 1'01'78) 2'03'15; 25. Roduit Stéphane, Ovornnaz, (1'02'29 et 1'03'86) 2'06'15; 26. Bagnoud Philippe, Icoigne, (1'04'87 et 1'01'33) 2'06'20.

### CYCLISME

#### Le Tour de Sardaigne : Sercu devient leader

Le Tour de Sardaigne a changé de leader. Lauréat de la troisième étape, Patrick Sercu détrône en effet Freddy Maertens pour 2 secondes. Sercu, déjà vainqueur la veille, s'est à nouveau imposé à l'issue d'un sprint royal qui a marqué cette longue étape. Résultats : Troisième étape, Cagliari - Nuoro, 215 km : 1. Patrick Sercu (Be) 6 h. 44'12 (moyenne 31,906 km/h) avec 10" de bonification; 2. Freddy Maertens (Be) même temps (5"); 3. Rik Van Linden (Be) même temps (3"); 4. Marino Basso (It); 5. Francesco Moser (It). - Puis : 26. Roland Salm (S); 32. Josef Fuchs (S), tous même temps; 67. Bruno Wolfer (S) à l'02.  
● Classement général : 1. Sercu 12 h. 10'15; 2. Maertens à 2"; 3. Van Linden à 9". - Puis : 19. Salm (S); 35. Fuchs (S); 66. Wolfer (S) à l'02.

#### PATINAGE ARTISTIQUE

#### Distribution de médailles à Sion

Afin de mettre un point final à la saison de patinage à Sion, le club des patineurs de la capitale a fait disputer différents tests dimanche. Neuf jeunes filles, toutes élèves du professeur Chantal Stalder ont passé avec succès les tests de figures et libres. Le jury était composé de M<sup>me</sup> Lescaut, MM. Jaton et Schlageter, de Lausanne. Les résultats furent les suivants :

4<sup>e</sup> USP, libre : Sabine Zaalène (7 ans), Alexia Couturier (7 ans), Christiane Berchtold (13 ans); 4<sup>e</sup> USP, figures : Murielle Romailleur (12 ans), Romaine Suter (8 ans); 3<sup>e</sup> USP figures : Francine Zuchuat, (12 ans); 3<sup>e</sup> USP libre : Romaine Suter (8 ans), Murielle Romailleur (12 ans); 4<sup>e</sup> ARP et 3<sup>e</sup> ARP, (petite et grande médailles d'argent) : Doris Pitteloud (14 ans). Toutes les élèves des tests USP reçurent des médailles d'argent.

Cat. III Garçons : 1. Seiler Jörg, Ermen Mühlebach, (1'00'00 et 1'01'17) 2'01'17; 2. Marxer Gerd, (1'00'56 et 1'00'67) 2'01'23; 3. Maître Régis, Evolène (1'00'69 et 1'01'54) 2'02'23; 4. Schwab Cyril, Tête-de-Ran, (1'02'84 et 1'02'70) 2'05'54.

#### Combiné

Cat. I Filles : 1. Studer Marielle, Visperterminen, 1596.95; 2. Chappot Sandra, Villars, 1610.97; 3. Anthamatten Heidi, Saas-Grund, 1624.90; 4. Heinzmann Pierrette, Visperterminen, 1632.17. Puis : 8. Andenmatten Fabiola, Saas-Fée, 1643.06; 15. Gillioz Denise, Haute-Nendaz, 1686.99. Cat. II Filles : 1. Kaufmann Elisabeth, Grindelwald, 1537.29; 2. Schupp Romy, Engelberg, 1550.19; 3. Walliser Maria, Libingen, 1572.43. Puis : 11. Pralong Fabienne, Sion, 1595.48; 13. Possa Josiane, Leukerbad, 1599.75; 18. Duc Claudine, Isérables, 1615.09. Cat. III Filles : 1. Robert Patricia, La Sagne, 1584.68.

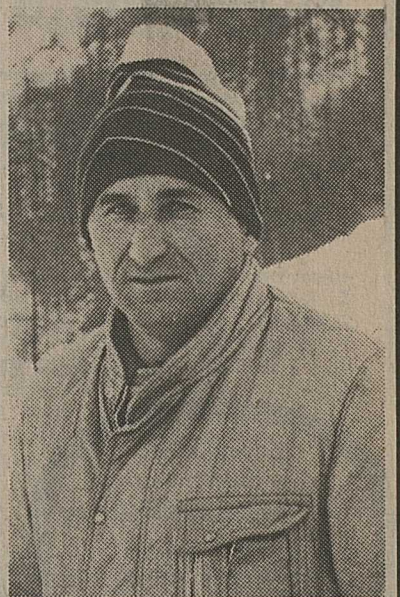
Cat. I Garçons : 1. Hangl Thomas, Samnaun, 1598.85; 2. Berra Christophe, Champéry, 1606.80; 3. Kelly Sean, Sion, 1612.14. Puis : 5. Rudaz Elvis, Sion, 1629.92; 8. Bonvin Stève, Arbaz, 1643.86.

Cat. II Garçons : 1. Schuler Philipp, Bürglen, 1529.74; 2. Lurati Mirko, Losone, 1646.13; 3. Jenni Beat, Olten, 1547.46. Puis : 7. Genolet Luc, Sion, 1561.02; 10. Bagnoud Philippe, Icoigne, 1575.68; 15. Roduit Stefan, Ovornnaz, 1587.32.

Cat. III Garçon : 1. Maître Régis, Evolène, 1566.81; 2. Seiler Jörg, Ermen Mühlebach, 1568.42.

### Après les épreuves nordiques de Täsch

#### « Nous sommes sur le bon chemin... »



Fernand Jordan : « Nos espoirs du ski de fond sont sur le bon chemin... »

Dans un cadre admirable, avec des conditions idéales, sur un parcours adapté à la force des concurrents en présence, Täsche a organisé, samedi et dimanche, la première rencontre internationale de ski de fond, réservée aux juniors et OJ filles et garçons. Un nombreux public a suivi avec intérêt les différentes compétitions, parmi les observateurs, Fernand Jordan, chef cantonal OJ nordique. Ce dernier s'est déclaré satisfait du comportement de ses protégés.

Sans gros éclats, au cours de ces dernières années, la jeunesse valaisanne s'est effectivement familiarisée avec cette discipline. Evidemment, grâce aux efforts constants consacrés dans ce domaine par les dirigeants de l'AVCS et malgré des moyens financiers très limités, les résultats ne se sont pas fait attendre. « Vraiment, nous sommes sur le bon chemin » a souligné Fernand Jordan. Bien sûr, il reste encore beaucoup à faire dans la formation des responsables techniques et surtout pour l'augmentation des concours afin que nos jeunes puissent mesurer leurs capacités à celles de leurs adversaires, sur le plan national et international.

Dans notre pays, offrant des possibilités illimitées pour la pratique de ce sport, on ne se rend pas toujours très bien compte de l'importance du ski de fond, ni de ce qui est entrepris ailleurs pour le promouvoir à tous les échelons. Mis à part les contacts humains qu'il crée, le secteur touristique-économique a tout à y gagner. De plus, puisque cette jeunesse se trouve en si bonne voie, il ne fait pas de doute qu'elle atteindra l'objectif tracé par ses dirigeants sportifs.

It.



# Abus de la démocratie

- Les intentions de ces deux nouvelles initiatives xénophobes ont déjà été amplement ressassées. En effet, le Mouvement républicain et l'Action nationale ne font que reprendre, sous des formes à peine différentes, des exigences figurant déjà dans les deux initiatives rejetées en 1970 et 1974.
- Cette obstination et cet entêtement des milieux xénophobes, qui ne parviennent pas à accepter leurs défaites successives, soulignent une bien singulière conception de la démocratie.
- Il est temps d'en finir avec ces initiatives à répétition. Il est surtout grand temps d'apprendre à MM. Schwarzenbach et Oehen à respecter les majorités qui se dégagent des votations populaires (en 1974, la 3e initiative avait été rejetée par tous les cantons et par deux tiers des votants).

**NON** aux 4e et 5e initiatives xénophobes les 12 et 13 mars

Comité d'action valaisan

## Affaires immobilières



A louer  
**2 studios non meublés**  
**1 appart. 3 1/2 pièces**  
**1 appart. 4 1/2 pièces**  
**places de parc Fr. 50.-**  
 nouveaux, tout confort, immeuble de haut standing (parois insonores, isolations, etc.).  
 S'adresser à René Kunzle fiduciaire, avenue de la Gare 24 1870 Monthey  
 Tél. 025/4 51 71 36-2620

A louer  
**Petit-Chasseur**  
**Sion**

**appart.**  
**2 pièces**

Tél. 027/23 36 05 le matin 36-4440

A louer dans l'Entremont

**appartement**  
**4 pièces**  
 cave et garage.

A l'année. Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffre P 36-22027 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion

**chambre indépendante**  
**meublée**

avec confort  
 Tél. 027/22 88 29 143.514.872

Riddes, à vendre

**maison familiale**  
 rénover, avec dépendances et place.  
**Fr. 170 000.-**  
 ./. hypothèque  
 S'adresser sous chiffre P 36-901816 à Publicitas, 1951 Sion.

Haute-Nendaz

A louer près de la télécabine, direct du propriétaire  
**appartement neuf**  
 équipé pour 6 pers. Mars, avril, mai, juin : Fr. 200.- la semaine. Pâques, 15 jours Fr. 1000.-  
 Tél. 027/88 23 14 36-21134

A louer non meublé, à la rue de Lausanne à Sion

**un studio**

Loyer, tout compris : Fr. 260.- Libre 1er juin.

S'adresser au 027/22 60 82 18-5201

Cherchons à louer

**chalet**

Région de Sion.

Tél. 027/22 05 29 36-300417

Famille cherche à louer

**appartement**  
**4 pièces**

dans villa ou petite maison. Sion ou environs.

Ecrire sous chiffre P 36-300421 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

**petit week-end**

avec jardin.

Ecrire sous chiffre P 36-22007 à Publicitas, 1951 Sion.

Saint-Maurice  
 A vendre

**appartements**  
**rénovés**

tout confort  
 3 ch. Fr. 65 000.-  
 4 ch. Fr. 80 000.-  
 Hypothèque 90%

Ecrire case postale 154 1920 Martigny 36-400206

A vendre

**une chambre à coucher**  
**moderne**

avec bonne literie.

Fr. 1400.-

Tél. 026/6 25 78 36-300427

A louer entrée ouest de Sion

**studio meublé**

Libre tout de suite.

Tél. 027/22 05 55 heures de bureau 36-22008

SION  
 Quartier gare

A louer

**studio**

non meublé

Tél. 027/23 36 05 le matin 36-4440

Société de personnel ?



Vite une annonce dans le «NF»

A vendre

**fumier bovin**  
 toute quantité livraison immédiate du stock ou à conv.

Tél. 027/86 13 61 86 39 20 143.151.353



**MACHINES À LAVER**

linge et vaisselle, automatiques, neuves, avec légers défauts émail

**GROS RABAIS**

Vente ou location  
**Fr. 30.-** mois

Réparations toutes marques

**Chez SAM**

Sion 027/23 28 83 Martigny 026/ 2 45 19 140.263.384



Vivez l'ambiance de la **Fête des Vignerons 1977 à Vevey**

et soyez parmi les 250 collaborateurs du

**restaurant**

(5500 places à côté des arènes et 12 buvettes)

Du 27 juillet au 15 août 1977 nous avons à pourvoir les emplois suivants :

- Administration/caissiers
- chefs de service
- sommeliers/sommelières
- garçons et filles de buffet
- cuisiniers/aides de cuisine
- économistes/cavistes
- nettoyeurs/nettoyeuses
- garçons et filles de buvette

Adressez-vous au Restaurant de la Fête des Vignerons 1977 Rue de l'Hôtel-de-Ville (Nestlé) 1800 Vevey.

Tél. 021/51 02 11, interne 3592

44-2473

Pour toutes vos annonces **21 21 11**

Les Editions «La Matze»  
 Guy Gessler, éditeur à Sion

ont l'honneur d'annoncer la parution prochaine de

## LA SYMPHONIE VALAISANNE

de

**Jean Graven**

Illustrée de 15 photographies originales de

**Oswald Ruppen**

284 pages brochées au format 19,5 x 25,4 cm

Le tirage est limité à 2000 exemplaires, ainsi répartis :

- 20 exemplaires nominatifs sur vergé crème filigrané, numérotés HC de I à XX, réservés à l'auteur et à l'éditeur.
- 100 exemplaires nominatifs et dédiés sur vergé crème filigrané, numérotés de 21 à 120, tirage réservé aux bibliophiles. Chacun de ces exemplaires contiendra un extrait manuscrit de l'auteur. Prix de souscription : Fr.s. 150.-
- 1880 exemplaires numérotés de 121 à 2000. Prix de souscription : Fr.s. 49.-

Les souscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception. Les exemplaires de l'édition ordinaire (Fr.s. 49.-) pourront être imprimés au nom des souscripteurs qui en feront la demande (supplément : Fr.s. 25.-).

Délai de souscription pour l'édition de bibliophiles : 20 avril 1977

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

à retourner à : Editions «La Matze», Pré-Fleuri 12 1951 Sion

Je souscris à :

..... exemplaire(s) nominatif(s) et numéroté(s) de 21 à 120 du livre

**La Symphonie valaisanne**

au prix de Fr.s. 150.- l'exemplaire. Chacun de ceux-ci sera dédié et comportera un extrait manuscrit de l'auteur.

\*..... exemplaire(s) de l'édition ordinaire, au prix de Fr.s. 49.- l'exemplaire. (Tous les exemplaires de cette édition sont numérotés de 121 à 2000.)

\* Je désire que cet (ces) exemplaire(s) soit (soient) imprimé(s) au(x) nom(s) suivant(s) - (Supplément : Fr. 25.- l'exemplaire) :

Noms : .....

Adresse : Nom : .....

Prénom : .....

NPA : ..... Localité : .....

Rue : .....

Date : ..... Signature : .....

Nouvelliste ➔ votre journal

Un moyen simple et efficace pour transmettre VOS ANNONCES EN SUISSE ET À L'ÉTRANGER les guichets des agences de PUBLICITAS

Mademoiselle Suzanne **MORAND**  
 Bâtiment du Crédit Suisse 3e étage



**MARTIGNY**

Monsieur Jean-Jo **BLATTER**  
 Av. de la Gare 25



**SION**

Madame Bernadette **CLERC**  
 Rue Pottier 7



**MONTHÉY**

Des spécialistes mettent leur expérience et leurs connaissances en matière de publicité-presses à votre entière disposition. Quels formats ? Dans quels journaux ? A quel prix ? Sous quelles formes ? etc. Autant de questions auxquelles ils se feront un plaisir de répondre, dans un cadre accueillant, pour votre entière satisfaction. De plus, notre service technique de Sion vous apportera toutes solutions graphiques relatives à vos problèmes de communication.



# Retour au premier plan des coupes européennes

## ZURICH, CONFIANT, ATTEND DYNAMO DRESDE

EN SOMMEIL depuis la fin 1976, les compétitions européennes interclubs reviennent au premier plan de l'actualité sportive avec, mercredi, les matches aller des quarts de finale (les matches retour seront disputés le 16 mars). Vingt-quatre équipes seront en lice dans l'ensemble des trois compétitions, représentant

quatorze pays. Quatre nations (RFA, Angleterre, Belgique et Espagne) auront chacune deux équipes. Enfin les huit autres (France, URSS, Suisse, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Grèce et Hollande) ne délégueront qu'un seul club. Dans chacune des trois épreuves, les matches s'annoncent serrés. La qualification ne sera acquise que le 16 mars, mais dès mercredi plusieurs clubs pourraient déjà s'assurer une option en triomphant nettement à domicile, et à plus forte raison, chez l'adversaire.

Saint-Etienne, finaliste l'an passé, se retrouve face à Liverpool et ses redoutables attaquants Keegan, Toshak et Heighway. Les Stéphanois sont toujours transcendés en coupe d'Europe, et particulièrement à domicile. Pourtant, leur rendement actuel ne laisse pas d'être inquiétant alors que celui de Liverpool est excellent. Anglais et Français n'ont pas concédé de buts lors des deux premiers tours. En revanche, les premiers ont marqué 11 buts et les seconds deux seulement. Un difficile match attend les Français avant de se rendre à Liverpool, le 16 mars, où ce sera encore plus ardu.



L'international Gerd Heidler (à droite) évolue au sein de l'équipe de Dynamo Dresde. Demain il sera l'une des attractions du Letzigrund. Ici il lutte pour la balle face au Tchèque Karol Dobias.

### L'ordre des rencontres

#### Coupe des champions

**MERCREDI :**  
Bayern Munich - Dynamo Kiev  
AS St-Etienne - Liverpool  
Borussia Moenchengladbach - CS Burgeois (à Dusseldorf)  
FC Zurich - Dynamo Dresde

#### Coupe des vainqueurs de coupe

**MERCREDI :**  
Levsky-Spartak Sofia - Atletico Madrid  
Anderlecht - Southampton  
MTK Budapest - SV Hambourg  
Slask Wroclaw - Napoli

#### Coupe de l'UEFA

**MERCREDI :**  
Atletico Bilbao - CF Barcelone  
FC Magdebourg - Juventus Turin  
Feyenoord Rotterdam - RWD Molenbeek  
Queens Park Rangers - AEK Athènes

#### Bayern sans Gerd Muller

En coupe des champions, le tenant du titre depuis trois ans, Bayern Munich, accueille un Dynamo de Kiev qui, voilà deux ans, lui a joué un bien vilain tour dans la « super-coupe », qui met aux prises les vainqueurs des coupes des champions et des vainqueurs de coupe. Dynamo Kiev a été particulièrement efficace dans les tours précédents, enlevant toutes ses rencontres sans concéder un but. La trêve hivernale, malgré une tournée, pourrait avoir émoussé la force des Blokhine, Moutian et autres. Cela pourrait favoriser le Bayern. Ce dernier, toujours sans Gerd Muller, ce qui constitue un handicap sérieux, joue toute sa saison à venir sur la coupe d'Europe. Les Maier, Beckenbauer sont donc motivés. La victoire devrait leur revenir à Munich, mais par quelle marge ?

#### FC Zurich : un réel espoir

Le champion de RFA, Borussia Moenchengladbach, qui n'a pu encore obtenir sur le plan européen les résultats de son rival munichois, se heurte à Bruges, une formation qui a agréablement surpris depuis le début de la saison. Elle pourrait surprendre la solide équipe allemande. Enfin, dernier club helvétique en lice, le FC Zurich a atteint ce stade de la compétition pour la deuxième fois de son histoire. Les champions de Suisse accueillent Dynamo de Dresde et ils devraient pouvoir s'assurer un succès qui leur permettrait d'espérer avant le déplacement en RDA. En tout cas, le FC Zurich a réussi une excellente reprise samedi dernier, en allant s'imposer au stade Saint-Jacques contre le FC Bâle,

performance toujours difficile à réaliser.

Dans les deux autres compétitions, les confrontations s'annoncent aussi serrées. En coupe des vainqueurs de coupe, Anderlecht, tenant du trophée, partira favori devant Southampton. En revanche, rien n'est apparemment fait pour Spartak Sofia - Atletico Madrid, MTK Budapest-SV Hambourg et Slask Wroclaw-Napoli. Enfin, en coupe de

l'UEFA, deux matches retiennent particulièrement l'attention. Le duel Atletico Bilbao - FC Barcelone et Feyenoord Rotterdam - RWD Molenbeek. Confrontations a priori plus spectaculaires que Queens Park Rangers - AEK Athènes, et Magdebourg - Juventus, où le club allemand, privé de Pommerenke et de Hoffmann, risque de perdre l'avantage du terrain.

# Football à l'étranger : championnats et Mondial

### ITALIE

#### Torino : première défaite

Il n'y a plus d'équipe invaincue dans le championnat d'Italie de première division. L'AC Torino, détenteur du titre, qui ne s'était pas incliné depuis un an, a concédé dimanche à Rome sa première défaite de la saison et il a dû abandonner à nouveau la tête du classement à la Juventus, victorieuse sur son terrain de Foggia.

Un but de l'ailier droit de l'AS Roma, Musiello, décidément le bourreau des équipes turinoises, a suffi à l'équipe entraînée par le Suédois Niels Liedholm pour venir à bout des champions d'Italie. Menés à la marque depuis la 17<sup>e</sup> minute, ces derniers ont largement dominé en seconde mi-temps, obtenant corner sur corner mais sans pouvoir tromper une défense romaine vigilante et n'hésitant pas à multiplier les irrégularités pour préserver son avantage. Zaccarelli et Graziani, puis Garritano en fin de match, ont eu à plusieurs reprises le but au bout du soulier sur des balles « en or » que leur avait servies le maître à jouer de Torino, Claudio Sala. Ils ne surent pas profiter de ces occasions.

La Juventus a profité du faux pas du champion pour reprendre une longueur d'avance au classement. Sa victoire sur Foggia, au stadio comunale, a toutefois été laborieuse. Elle fut acquise sur un seul petit but de Bettega, à la 11<sup>e</sup> minute. Cette modeste performance de la Juventus ne manque pas d'inquiéter ses supporters à la veille de son déplacement à Magdebourg pour le compte de la coupe de l'UEFA.

Les trois équipes qui suivent, à distance respectueuse, les deux leaders et qui visent une place dans la prochaine coupe de l'UEFA, ont toutes trois fait match nul sur leur terrain. L'Internazionale a constamment dominé, à San Siro, une équipe de Verona solide et vigilante. Il ne parvint pas à lui marquer le moindre but. La Fiorentina a également concédé le match nul, devant son public, face à un AC Milan réveillé et qui a longtemps mené par 1-0 avant d'être rejoint à la marque. Napoli, enfin, a également été tenu en échec pour son premier match sur son terrain (lequel avait été suspendu pour trois rencontres). Damiani avait donné l'avantage à Genoa dès la 13<sup>e</sup> minute. C'est sur un penalty de Savoldi, en deuxième mi-temps, que les Napolitains ont rétabli l'équilibre.

#### LE CLASSEMENT

1. Juventus 30 p. ; 2. Torino 29 ; 3. Internazionale 23 ; 4. Fiorentina 21 ; 5. Napoli 20 ; 6. Perugia 18 ; 7. AS Roma 18 ; 8. Verona 18 ; 9. Lazio 17 ; 10. Genoa 16 ; 11. AC Milan 16 ; 12. Foggia 13 ; 13. Sampdoria 13 ; 14. Catanzaro 13 ; 15. Bologna 13 ; 16. Cesena 10. Toutes les équipes ont joué 18 matches.

### ANGLETERRE

#### Liverpool : bonne affaire

A quatre jours de son match aller de la coupe d'Europe des champions à Saint-Etienne, Liverpool a connu une excellente journée. Il s'est qualifié pour les quarts de finale de la coupe d'Angleterre en battant Oldham Athletic (2<sup>e</sup> division) par 3-1. Dans le même temps, Ipswich Town, son principal rival en championnat, a perdu, sur son terrain, un match en retard contre Stoke City (0-1). Ipswich était invaincu cette saison devant son public alors que Stoke City n'avait encore jamais gagné en déplacement. Liverpool reste ainsi leader du championnat avec deux points d'avance sur Ipswich et trois sur Manchester City, qui comptent tous deux deux matches de retard.

Les champions d'Angleterre en titre n'ont pas eu la partie facile contre Oldham. Keegan ouvrit le score à la 21<sup>e</sup> minute sur un coup franc dès 20 mètres mais Oldham égalisa sept minutes plus tard par Shaw. Liverpool reprit l'avantage avant le repos par Case, sur une action personnelle de Toshack. Il dut ensuite attendre la 73<sup>e</sup> minute et un penalty transformé par Neal pour assurer définitivement son succès.

Mais le « choc » du jour opposait Southampton, tenant du trophée et quart de finaliste de la coupe des vainqueurs de coupe, à Manchester United. Dans cette revanche de la finale de la saison dernière, Manchester United prit deux fois l'avantage, par Macari et Hill. Mais Southampton, qui évolue en deuxième division, égalisa deux fois, sur un penalty de Peach et sur un but de Holmes. Le score était de 2-2 à la mi-temps. Il ne devait pas être modifié par la suite en dépit d'une nette domination des « Saints » qui, sous l'impulsion de Mike Channon, monopolisèrent le ballon au centre du terrain.

Southampton étant engagé mercredi en coupe des coupes, le match sera rejoué le 8 mars à Manchester.

Un seul club de deuxième division a réussi à se qualifier pour les quarts de finale : Wolverhampton Wanderers, qui a battu Chester (troisième division) par 1-0.

#### CLASSEMENT

1. Liverpool 28/38 ; 2. Ipswich Town 26/36 ; 3. Manchester City 26/35 ; 4. Manchester United 26/31 ; 5. Middlesbrough 26/31 ; 6. Aston Villa 24/29 ; 7. Leicester City 28/29 ; 8. Newcastle United 24/28 ; 9. Leeds United 25/28 ; 10. Arsenal 27/28 ; 11. Norwich City 27/26 ; 12. Birmingham City 26/24 ; 13. West Bromwich Albion 25/23 ; 14. Coventry City 24/23 ; 15. Stoke City 26/23 ; 16. Queens Park Rangers 22/21 ; 17. Everton 25/20 ; 18. West Ham United 26/19 ; 19. Derby County 23/18 ; 20. Bristol City 24/18 ; 21. Sunderland 28/17 ; 22. Tottenham Hotspur 26/17.

### FRANCE

#### Nantes battu

Cela devait fatalement arriver : Nantes est descendu de son piédestal lors de la 26<sup>e</sup> journée. Battu par Nancy (3-0), il voit revenir sur lui Lyon qui a pris le meilleur sur Laval (2-0) grâce à deux buts de Lacombe. L'estocade a été portée en l'espace d'une demi-heure. Cueilis à froid, les Nantais ont voulu trop vite répliquer. Ils se sont ainsi exposés aux centres meurtriers des Lorrains.

« Tombeur » de l'Allemagne mercredi dernier, Platini a été le « match-winner » avec deux buts : 28<sup>e</sup> sur penalty et 32<sup>e</sup>. Auparavant la brèche avait été ouverte par Dussier (2<sup>e</sup>). Par la suite, Nantes se ressaisit et réussit à diriger le jeu. A la 59<sup>e</sup> minute, le leader bénéficia d'un penalty qui aurait pu avoir un effet bénéfique. Malheureusement Bargas tira sur le gardien Mounier.

Désormais il faudra compter avec Lyon qui a su habilement tirer les marrons du feu (buts de Lacombe à la 34<sup>e</sup> et à la 67<sup>e</sup> sur penalty) alors qu'il a subi le jeu des Lavallois sur son propre terrain.

Dahleb a une nouvelle fois enthousiasmé le parc des Princes. Devant 42 000 spectateurs, l'Algérien du Paris-Saint-Germain a été le bourreau de Lens (3-1) avant de s'envoler pour Alger où il devait être aligné en coupe du monde contre la Tunisie. Les Lensois ont toutefois gagné la sympathie du public en conservant le jeu ouvert. Dahleb a profité de cette absence de marquage pour inscrire deux buts : 26<sup>e</sup> et 85<sup>e</sup>. A la 69<sup>e</sup>, Piasecki avait réussi le N° 2 pour les Parisiens qui concédèrent aux Lensois de sauver l'honneur à la dernière minute par Marx.

Si Angers a touché le fond en s'inclinant devant Troyes sur son terrain (2-1), Nice a réussi une bonne opération en prenant le meilleur sur Reims (1-0) à l'extérieur (but de Guillou à la 35<sup>e</sup>). Bordeaux, pour sa part, a été victime du réveil de Luizinho qui a marqué trois fois : 27<sup>e</sup>, 44<sup>e</sup>, 45<sup>e</sup> minutes. Tout s'est d'ailleurs joué en première mi-temps puisque les Girondins répliquèrent deux fois par Jeandupeux : 29<sup>e</sup> et 33<sup>e</sup>.

L'événement, c'est toutefois la première victoire en déplacement de Saint-Etienne (1-0 face à Rennes). Les « verts » enregistrent cette performance avec soulagement trois jours avant d'affronter Liverpool en coupe d'Europe. Larqué et Rocheteau ont passé l'examen avec succès.

#### CLASSEMENT

1. Nantes et Lyon 26/36 ; 3. Bastia 26/34 ; 4. Lens 26/33 ; 5. Nice 26/30 ; 6. Paris-Saint-Germain 25/29 ; 7. Saint-Etienne 26/29 ; 8. Nancy 26/28 ; 9. Metz 26/26 ; 10. Bordeaux et Laval 26/25 ; 12. Reims 25/24 ; 13. Sochaux, Nîmes et Marseille 26/24 ; 16. Valenciennes et Troyes 26/22 ; 18. Angers 26/21 ; 19. Lille 26/14 ; 20. Rennes 26/12.

### ALLEMAGNE

#### Dieter Mueller : 4 buts

Gerd Mueller toujours absent, Bayern Munich ne fait plus recette au stade olympique - dix mille personnes seulement à l'occasion de la venue du VfL Bochum - et accumule des déconvenues. Cette fois, un maigre match nul (1-1) a permis de sauver la face à quatre jours de la venue de Dynamo Kiev.

Le brio de Beckenbauer, Maier et Kapellmann en lignes arrières n'a pas compensé la petite forme des attaquants internationaux Hoeness et Rummenigge. Maigre consolation, le second quart de finaliste allemand de la coupe d'Europe, Borussia Moenchengladbach n'a guère été mieux inspiré. Devant 17 000 supporters déçus, le champion d'Allemagne a tiré à blanc contre Kaiserslautern (0-0). Le gardien suédois Hellstroem, que les Suisses connaissent bien, tint la vedette. A l'instar de Gerd Mueller à Bayern, le buteur Jupp Heynckes manque beaucoup à Moenchengladbach.

La crise des deux « grands » fait le jeu d'Eintracht Brunswick qui rejoint Borussia Moenchengladbach à la tête du classement. A Gelsenkirchen, dans le fief de Schalke, en présence de 45 000 personnes, l'outsider du championnat a cueilli une victoire précieuse et inattendue (3-2). Le gardien Franke et l'avant-centre Frank n'ont pas seulement en commun la consonnance de leur nom mais aussi leur brio. Le premier résista à la terrible pression de Schalke en seconde mi-temps, lorsque l'équipe locale revint à 2-2, alors que le numéro neuf fut dans l'action de deux buts.

Frank apparaît de plus en plus comme le premier prétendant à la succession de Gerd Mueller en équipe nationale. Dieter Mueller avait été jugé décevant mercredi à Paris.

Or samedi devant son public de Cologne, ce même Dieter a marqué quatre buts contre Tennis Borussia Berlin qui s'est incliné sur le score inhabituel de 8-4.

**CLASSEMENT :** 1. Borussia Moenchengladbach 22 matches - 31 points (41-21) ; 2. Eintracht Brunswick 22-31 (37-24) ; 3. MSV Duisbourg 23-27 ; 4. Bayern Munich 23-27 ; 5. Schalke 22-26 ; 6. FC Cologne 23-24 ; 7. Hertha Berlin 23-24 ; 8. Borussia Dortmund 22-23 ; 9. SV Hambourg 23-23 ; 10. VfL Bochum 23-22 ; 11. Werder Brême 23-22 ; 12. Fortuna Dusseldorf 23-22 ; 13. Eintracht Francfort 21-20 ; 14. FC Kaiserslautern 23-20 ; 15. SC Karlsruhe 23-20 ; 16. FC Sarrebruck 23-16 ; 17. Rotweiss Essen 22-14 ; 18. Tennis Borussia Berlin 22-14.

● Les résultats à l'étranger. - Buenos Aires. Match international : Argentine - Hongrie 5-1 (4-0).

### Amérique du Sud : défaite de l'Uruguay

Vainqueur de la coupe du monde en 1930 et 1950, l'Uruguay sera-t-il écarté des championnats du monde 1978 en Argentine ? C'est en effet la question que l'on peut se poser après la surprenante défaite concédée par la formation uruguayenne à La Paz, devant la Bolivie (0-1).

**La situation dans la zone sud-américaine :** groupe I : 1. Paraguay 1-2 ; 2. Brésil 1-1 ; 3. Colombie 2-1. Groupe II. Match à La Paz : Bolivie - Uruguay 1-0 (0-0). Le classement : 1. Bolivie 1-2 ; 2. Venezuela 1-1 ; 3. Uruguay 2-1. Groupe III. Match à Guayaquil : Equateur - Chili 0-1 (0-1). Le classement : 1. Chili 1-2 ; 2. Pérou 1-1 ; 3. Equateur 2-1.

### Asie : Israël déçoit

Israël, l'un des favoris de la zone Asie-Océanie pour la qualification au tour final de la coupe du monde, a dû partager l'enjeu, à Tel Aviv, avec la Corée du Sud. Les Israéliens ont déçu devant 35 000 spectateurs face à une formation coréenne habile à se défendre. Par ailleurs, Singapour a pris le meilleur sur la Thaïlande (2-0). La situation dans la zone Asie-Océanie :

**Groupe I.** Match à Singapour : Singapour - Thaïlande 2-0 (2-0). Les autres équipes du groupe : Hongkong, Indonésie et Malaisie.

**Groupe II.** Match à Tel Aviv : Israël - Corée du Sud 0-0. Le troisième participant est le Japon.

**Groupe III.** Le classement : 1. Iran 2-4. 2. Syrie 3-2. 3. Arabie saoudite 3-2.

**Le groupe IV** réunit Bahrain, Koweït, les Emirats arabes et Qatar. Le groupe Océanie comprend l'Australie, la Nouvelle-Zélande et Taïwan. Une équipe issue de ces cinq groupes se qualifiera pour la phase finale en Argentine.

### Afrique :

#### deux expulsions au Caire

Après le Nigeria, l'Egypte s'est qualifiée pour le troisième tour éliminatoire du groupe Afrique de la coupe du monde, grâce à une victoire obtenue au Caire aux dépens du Kenya. Au match aller, les deux formations s'étaient séparées sur un résultat nul. A relever que le match du Caire fut à peine disputé : cinq joueurs kenyens ont en effet été avertis et deux expulsés du terrain... Les résultats :

**Zone Afrique, 2<sup>e</sup> tour :** au Caire, Egypte - Kenya 1-0 (1-0). Les autres matches du 2<sup>e</sup> tour : Algérie - Tunisie, Togo - Guinée, Congo - Côte d'Ivoire, Ouganda - Zambie. Sont déjà qualifiés pour le 3<sup>e</sup> tour : Egypte et Nigeria.



# Basketball: Monthey écarte Wissigen

## Première ligue

Cossonay - Chêne	89-75
Perly - Meyrin	75-77
Wissigen - Monthey	61-78
Aigle - UGS	79-79

Classement : 1. Monthey et Chêne 12/20 ; 3. Cossonay 12/18 ; 4. Wissigen 12/17 ; 5. UGS 14/13 ; 6. Meyrin 13/10 ; 7. Lausanne Ville 13/7 ; 8. Perly 13/6 ; 9. Aigle 13/3.

Deux chocs au sommet se sont disputés ce week-end qui ont bénéficié à Monthey et à Cossonay. En effet, Chêne a été assez nette-

ment battu à Cossonay, une équipe pratiquement invincible dans sa salle. Cette victoire fait bien sûr l'affaire des Vaudois qui remontent à la troisième place du classement à deux points seulement des leaders. Par contre, elle inquiète un peu Monthey, vainqueur du derby valaisan, qui doit encore se rendre à Cossonay et à Chêne d'ici la fin du championnat. Les Valaisans auraient sans doute préféré voir Cossonay distancé afin de n'avoir plus qu'à en découdre avec Chêne !

Ainsi donc, la lutte pour les deux premières places est désormais limitée à trois équipes. Si Wissigen a encore la possibilité mathématique de se qualifier pour le tour final, les banlieusards séduits ne se font plus d'illusions ; cela d'autant plus qu'ils devront encore se rendre à Cossonay. Un Cossonay qui semble disposer, avec Chêne, du calendrier le plus favorable.

Mais, fort de sa victoire contre Wissigen, Monthey dispose d'atouts non négligeables et porte maintenant les espoirs valaisans.

## Wissigen - Monthey 61-78 (19-33)

Wissigen : N. Mudry, P. Mudry (14), E. Mudry (1), Hofer (2), C. Mudry (19), de Kalbermatten (15), Studer (10).

Monthey : Y. Vanay (20), Descartes (8), Andennmatten (8), J.-M. Vanay (4), Charonnens (6), Duchoud (3), Parker (18), Rouge (11).

Le derby opposant les deux formations valaisannes de première ligue n'a pas tenu ses promesses. Si Monthey a répondu à l'attente, ce ne fut pas le cas de Wissigen, auteur d'une prestation offensive désastreuse en première mi-temps. Au cours des 20 minutes initiales, les joueurs séduits n'inscrivirent que 19 points : à l'heure du thé, l'affaire était déjà classée et la victoire ne pouvait décevoir plus échapper à Monthey.

Les visiteurs ont mérité leur succès, qui a été construit de manière intelligente, en utilisant ce qui fait la force des hommes de Gay : un contingent bien équilibré, alliant l'adresse (Y. Vanay) surtout et l'expérience sous les paniers (Parker).

## MONTHEY FAIT LE TROU

Wissigen ne résista que sept minutes à son adversaire (7-8), grâce à une bonne organisation défensive. Mais les locaux montrèrent des carences inquiétantes sur le plan offensif : aucun joueur n'osa prendre la responsabilité de tirer et beaucoup de passes finirent dans les mains de l'adversaire. L'absence de Fauchère et la blessure de Pascal Mudry (il joua avec une cheville bandée) n'arrangèrent pas les affaires de Wissigen. Seuls Studer et Kalbermatten ressortirent du lot. Monthey ne se fit pas prier pour profiter des erreurs adverses ; après 11 minutes, les visiteurs possédaient déjà 12 points d'avance (7-19).

Cet écart se stabilisa un grand moment. On crut pourtant que Wissigen allait pouvoir se remettre en selle à la 27<sup>e</sup> minute, lorsque l'entraîneur Gay retira l'Américain Parker (4<sup>e</sup> faute). Christian Mudry essaya bien de profiter de l'absence (passagère) de son cerbère, mais c'est curieusement Monthey qui réussit encore à accroître son avantage à 25 points à 7 minutes de la fin (37-62) !

Le match était joué depuis longtemps et les dernières minutes n'apportèrent rien de nouveau, sinon que Wissigen parvint à ramener le score à des proportions plus honorables.

## Deuxième ligue

Le programme des compétitions valaisannes était très réduit du fait des vacances de carnaval. Cela a permis à Saint-Pierre-de-Clages (SPDC) de rattraper les matches qu'il comptait en retard : la partie la plus importante s'est déroulée à Sierre.

## Sierre 2 - SPDC 63-56 (23-26)

Sierre : G. Vuagniaux (4), Bernasconi, Grosclaude (4), P. Vuagniaux (4), Antille (22), Tonossi (4), Vecchio, Nanzer (25), Anderegger (2), Favre (2).

SPDC : M. Wyder (30), Maye, Martin (2), B. Wyder (14), Carrupt (12).

Etrange match que celui qui s'est disputé entre les deux principaux candidats au titre ; les deux équipes connurent à tour de rôle des passages à vide inquiétants. C'est finalement sur la distance que les locaux se sont imposés face à une équipe décimée qui dut terminer le match en infériorité numérique à la suite de la sortie de son entraîneur M. Wyder (5<sup>e</sup> faute à six minutes de la fin).

L'absence des frères Nussbaumer s'est fait vivement ressentir dans les rangs de Saint-Pierre qui a manqué là une occasion unique de faire un grand pas vers la conquête du titre.

Il fallut attendre six minutes (!) avant de voir SPDC inscrire son premier point ; Sierre comptait alors 11 points d'avance. Puis, à son tour, Sierre se montra stérile et les visiteurs renversèrent la situation : 17-24 ! La deuxième mi-temps fut plus stable et plus équilibrée, jusqu'au moment où Michel Wyder quitta le terrain alors que son équipe menait de trois points. Nanzer aligna alors douze points d'affilée face à une équipe privée de son maître à jouer et Sierre pouvait remporter une victoire heureuse lui permettant de se retrouver seul en tête du classement.

1. Sierre 2	14	10	1	3	1015-749	21
2. Sion 2	14	10	0	4	952-660	20
3. SPDC	14	10	0	4	907-630	20
4. Martigny 2	13	8	1	4	939-805	17
5. Sierre 1	14	8	1	5	965-763	17
6. Hélios	14	8	0	6	834-767	16
7. Sion 5	14	5	1	8	780-857	11
8. Monthey 2	13	4	0	9	520-753	8
9. Sion 3	14	4	0	10	847-866	8
10. Les Agettes	14	0	0	14	347-1257	0

## Le programme de la semaine

### MARDI :

- Martigny 2 - SPDC (2<sup>e</sup>), 20 h. 15, Sainte-Marie ;  
- Hélios - Saint-Maurice (jun B), 20 h. 30, Vétroz.

### JEUDI :

- Sierre 3 - Martigny (fém), 20 h. 15, Goubling ;

- Martigny - Saint-Maurice 1 (jun A), 20 heures, Sainte-Marie.

### VENDREDI :

- Wissigen - Sion 2 (jun B), 18 h. 15, SMA ;  
- Sion 1 - Monthey (jun A), 20 h. 15, Saint-Guérin 1 ;  
- Sion 5 - Les Agettes (2<sup>e</sup>), 20 h. 15, Saint-Guérin 2.

### SAMEDI :

- Vouvy - Hélios (fém), 15 heures, colège ;  
- Sierre 2 - Hélios (2<sup>e</sup>), 18 heures, Goubling.

meg

## GOLF

### Jack Nicklaus renoue avec la victoire

Jack Nicklaus a renoué avec la victoire en enlevant à Fort Lauderdale son premier tournoi de l'année, l'open de Floride. Nicklaus (37 ans), incontestable numéro un mondial, a fêté ainsi son 61<sup>e</sup> succès sur le circuit américain créé en 1934. Seul Sam Snead (64 ans) a dépassé cette performance, avec 84 succès, tandis que le légendaire Ben Hogan a également gagné 61 fois dans sa carrière américaine.

Le classement de l'open de Floride : 1. Jack Nicklaus 275 ; 2. Gary Player (AS) 280 ; 3. Gil Morgan, Jim Simons et Fuzzy Zoeller 282 ; 6. Hubert Green 283.

## TENNIS

### Connors - Nastase : comme prévu

Le match-défi de 250 000 dollars entre Jim Connors et le Roumain Ilie Nastase aura lieu comme prévu samedi, à Porto-Rico. L'Américain s'est remis de sa blessure au genou gauche subie dernièrement à Toronto. Connors est vaincu dans des matches-défi mais le numéro un mondial a perdu 15 des 19 matches - dont quatre l'an dernier - qu'il a disputés dans sa carrière contre Nastase, sa « bête noire ».

## TENNIS DE TABLE

### Tournoi national à Vevey

#### RÉSULTATS DES FINALES

Messieurs, série A (32 concurrents) : Jurek Barcikowski (Zurich) bat Beat Lexov (Genève) 21-8, 21-15, 22-24, 21-19. - Série B (86) : Beat Lexov bat Jacques Perrollaz (Monthey) 21-12, 17-21, 21-17.

Double messieurs : B. Cernay - J. Perrollaz (Genève/Monthey) battent R. Santschi / D. Loup (Genève) 21-19, 16-21, 21-16.

Simple dames, série A (13) : Marie-Françoise Fracheboud (Monthey) bat Paulette Devaud (Lausanne) 20-22, 21-14, 21-16.

Double dames (6) : M. Albach - E. Grand (Genève/Renens) battent P. Devaud + M.-F. Fracheboud (Lausanne/Monthey) 21-15, 21-19.

Double mixte (13) : J. Perrollaz - S. Morel (Monthey/Sion) battent J. Bella - M. Albach (Lausanne/Genève) 14-21, 21-11, 21-12.

### Initiation au tir à l'arc

Pour faire suite à plusieurs demandes, la Compagnie des archers de la Tour, par son président, M. Claude Naef, et par son entraîneur, M. R. Weissenbach, organise un cours de débutants pour femmes et hommes ainsi que pour adolescents à partir de 15 ans.

Il débutera mercredi prochain, 2 mars à 19 h. 30 à la salle de tir à l'arc sise dans le bâtiment du conservatoire, rue de la Dixence, entrée par les escaliers extérieurs.

Pas de finance d'inscription. Carte d'essai pour huit leçons : 25 francs. Matériel prêt par le club. Inscription toute l'année.

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.



La balle semble insaisissable pour Nicolas Mudry, tout comme la victoire pour Wissigen à nouveau battu par son rival cantonal Monthey.

## L'horaire en coupe de Suisse samedi prochain

Les quarts de finale de la coupe de Suisse, samedi prochain, seront disputés selon l'horaire suivant :

Vevey - Viganello (17 h. 15 à la galerie des Rivages), Sion - Pully (17 h. 30 à la salle Barbara), Federale Lugano - SP Lugano (17 h. 30 au Pallesstro della Gerra), St-Paul Lausanne - Pregassona (20 h. 30 à la vallée de la Jeunesse)

Le tirage au sort des demi-finales sera effectué dans le cadre de l'émission « Sabato-Sport », à la TV tessinoise.

## CROSS

### 4e manche du cross des jeunes samedi 12 mars à Martigny

Lieu : Martigny, près du nouveau stade de football.

Date : samedi 12 mars.

Organisation : CABV Martigny.

Inscription : par écrit avec nom, prénom, année de naissance, catégorie, club ou école à l'adresse suivante : Jean-Pierre Terretaz, 55 rue du Bourg, 1920 Martigny. Dernier délai : 8 mars à minuit (timbre postal).

Finance : 3 francs par athlète à verser en même temps que l'inscription au CCP 19-1000 Crédit Suisse Martigny, avec mention CABV Martigny.

Récompense : chaque athlète terminant l'épreuve recevra un prix. Les trois premiers de chaque catégorie recevront un prix spécial.

Assurance : l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de maladie.

Dossards : à retirer sur place dès 13 h. 30.

Appel : dix minutes avant le départ de la catégorie, avec le dossard.

Parcours : 1500 mètres environ sur champs et terre.

Vestiaires : stade d'Octodure, près du départ.

Cette course est inscrite au programme de la tournée cantonale des six cross. Elle est placée sous le patronage du *Nouveliste*.

## Tir à air comprimé

### Sion la Cible champion valaisan

Les huit groupes classés aux championnats suisses de groupes se disputaient, au stand de Sion la Cible, le titre de champion valaisan.

Si le titre ne pouvait échapper à la première formation de la Cible de Sion, qui a obtenu le droit à la finale suisse en terminant au septième rang, les places d'honneur étaient le but de plusieurs groupes.

Au terme du premier tour (20 coups par tireur), Sion la Cible vient largement en tête avec 717, devant Viège 680, Sion la Cible II 648 et Brigue 647. Ces quatre groupes se sont qualifiés pour la finale. Viennent ensuite Sion sous-officiers I 639, Martigny 637, Sion sous-officiers II 611 et Naters 588.

Au deuxième tour, les groupes réalignent, à quelques points près, les mêmes résultats qu'au premier tour et le classement ne subit qu'une différence : Brigue s'octroie la troisième place au détriment de Sion la Cible II.

Sur le plan individuel, André Rey, qui tient cette année une forme excellente, l'emporte avec 370 points, devant la jeune Patricia Carron 365 et J.-Noël Micheloud 357.

Cette finale s'est déroulée dans un excellent esprit et, seule ombre au tableau, le temps imparti aux tireurs est très limité et va à l'encontre de bons résultats.

Classement : Sion la Cible 1436 ; Viège 1381 ; Brigue 1306 ; Sion la Cible II 1297, etc.

## Société cantonale valaisanne

### de tir au petit calibre

#### Programme de match 1977

<b>Mars</b>			
12	14.00-18.00	Match valaisan air comprimé 40 coups	St-Maurice, stand AC
26	14.00-18.00	Premier entraînement de match	Brigue et Sion
<b>Avril</b>			
23	14.00-18.00	Deuxième entraînement et championnat suisse décentralisé	Brigue et Sion
<b>Mai</b>			
7	13.30	Championnat suisse décentralisé match 120 coups	Brigue et Saint-Maurice
<b>Juillet</b>			
1	13.00-15.30	Match de la fédération (sur convocation)	Zürich
24	heure à fixer	Match VS-TI (sur convocation)	Tenero
<b>Août</b>			
19-21		Championnats suisses	Liestal
28	heure à fixer	Match romand	Lausanne
<b>Octobre</b>			
1	13-30-	Match valaisan	Saint-Maurice
date à fixer		Match décentralisé par équipes	Lieu à fixer

NB. - Cette année, le match de la fédération étant tiré dans le cadre du tir fédéral de Zurich, notre programme doit être avancé au printemps, pour cela nous tirerons le match décentralisé trois positions, arme standard et match anglais dans le cadre du deuxième entraînement ainsi que le 7 mai en cumulant pour ceux que cela intéresse avec le match 120 coups.

Pour les sélections aux matchs : fédération, VS-TI et romand rentreront dans le calcul des moyennes de qualification : le deuxième entraînement, le match décentralisé, le 120 coups, ceci pour 50 % et l'autre 50 % étant représenté par la moyenne obtenue en 1976.

Les membres de l'équipe nationale A et B sont qualifiés d'office, les résultats tirés dans le cadre de la relève régionale entrent dans le calcul des moyennes si le tireur de la relève a été empêché de ce fait de participer à une manifestation cantonale de match.

Le chef de match

CITOYENS, CITOYENNES,  
votez pour un mouvement jeune, courageux, travailleur, efficace

Votez pour le

Mouvement que préside  
M<sup>e</sup> Gérard Perraudin

# MOUVEMENT SOCIAL INDÉPENDANT



Véhicules automobiles

**Ford Coupé 2300**  
blanche, 17 M 1968

**GARAGE DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz  
021/54 33 91/92

A vendre  
**Ford Capri 1700 GT XLR**  
1971, rouge  
état impeccable  
expertisée  
Fr. 3850.-

**Fiat 124 Sport**  
moteur 30 000 km  
excellent état, expert.  
Fr. 2350.-

Particulier vend  
**Citroën CX 2200 Super**  
mod. 1976. Garantie  
19 000 km (roulé  
longs trajets) et sans  
accident. Vitres tein-  
tées électriques.

Fr. 14 800.- au lieu de  
Fr. 21 800.-

Tél. 027/61 18 22  
36-21822

**Auto-bianchi A 111**  
rouge  
1971

**GARAGE DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz  
021 54 33 91/92

A vendre  
**Chrysler 180**

Belle occasion  
expertisée

Tél. 021/61 21 09  
22-120

A vendre  
**un moteur VW 1300**  
entièrement révisé  
6000 km  
Fr. 500.-

**moteur Fiat 128 Rally**  
60 000 km garantis  
Fr. 650.-

Tél. 027/55 68 81  
36-2883

A vendre  
**R 5 TL**  
mod. 1974, 54 000 km  
Blanche plus 4 pneus  
neige Michelin.

Tél. 026/2 53 26  
89-41462

**BMW 518**  
verte  
1976

**GARAGE DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz  
021/54 33 91/92

A vendre  
**Renault 4 Safari**

1976  
3300 km  
Expertisée

Tél. 026/5 46 61  
heures des repas  
36-21996

Ne pas faire de publicité  
pour économiser signifie...



**Auberge du Golf Aigle**  
Tél. 025/2 10 59

**Quinzaine de fruits de mer**  
dès le 3 mars  
22-120

**DANCING La Matze SION**

Du 1er au 15 mars

**Orchestre Mid Night Sun**

# Pour

# toute

# nouvelle

# Fiat:



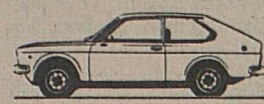
**nouveaux prix**  
Fiat 126 Fr. 6450.-  
Fiat 126 P4 avec toit  
ouvrant Fr. 6990.-



**nouveaux prix**  
Fiat 127 2 portes Fr. 8700.-  
Fiat 127 3 portes Fr. 9300.-  
Fiat 127 Special 3 portes Fr. 9950.-



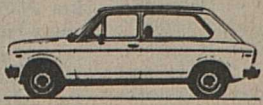
Fiat 128 1100 2 portes Fr. 9900.-  
Fiat 128 1100 4 portes Fr. 10 400.-  
Fiat 128 1300 CL 2 portes Fr. 11 350.-  
Fiat 128 1300 CL 4 portes Fr. 11 850.-



**nouveaux prix**  
Fiat 128 Berlina 1100 Fr. 12 250.-  
Fiat 128 Berlina 1300 Fr. 12 950.-



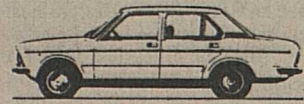
**nouveaux prix**  
Fiat 131 Mirafiori 1300 2 portes Fr. 11 950.-  
Fiat 131 Mirafiori 1300 Special 4 portes Fr. 13 500.-  
Fiat 131 Mirafiori 1600 Special 4 portes, 5 vitesses Fr. 14 950.-, automatique Fr. 15 750.-



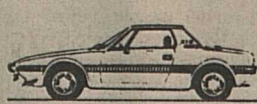
Fiat 128 1300 Panorama Familiare Fr. 11 250.-  
Fiat 128 1300 Panorama Familiare CL Fr. 12 300.-



**nouveaux prix**  
Fiat 131 Mirafiori 1300 Familiare Fr. 13 300.-  
Fiat 131 Mirafiori 1600 Special Familiare, 5 vitesses Fr. 15 950.-



Fiat 132 1600 GLS, 5 vitesses Fr. 16 950.-  
Fiat 132 1800 GLS, 5 vitesses Fr. 16 550.-  
Fiat 132 1800 GLS, automatique Fr. 17 400.-



Fiat X 1-9 Special Fr. 15 950.-

(Pour tous les prix: + Fr. 50.- pour transport et livraison.)

Y compris la gamme des véhicules utilitaires légers (900 T, 238 et 242).

**Assurance gratuite pour les frais de réparation.**  
30 mois. Kilométrage illimité.

Helvetia-Accidents

**Fiat est la première marque automobile en Suisse qui vous offre l'assurance Helvetia pour les frais de réparation.**

Cette assurance couvre tout ce qui coûte cher. En fait, le propriétaire d'une Fiat doit pouvoir rouler sans soucis. C'est pourquoi, au cours des 30 mois, cette assurance s'étend à presque tout ce qui n'est pas couvert par la garantie. Par exemple: les manifestations d'usure.

**L'assurance Fiat/Helvetia pour les frais de réparation paie.**

L'Helvetia-Accidents ne cherche jamais d'excuses lorsqu'il s'agit de payer. Et cela s'applique aussi bien au bloc-moteur qu'à la boîte de vitesses, à la direction ou à la pompe à essence.

**L'assurance Fiat/Helvetia pour les frais de réparation paie quel que soit le nombre de kilomètres.**

Aussi longtemps que dure l'assurance, vous pouvez rouler avec votre Fiat autant que vous voulez. En fait, même après 100 000 kilomètres nous payerons encore 100% des frais de main-d'œuvre et des pièces de rechange.

**L'assurance Fiat/Helvetia pour les frais de réparation couvre aussi les frais d'une voiture de location.**

Si l'attente au garage devait se prolonger, vous recevrez, du deuxième au cinquième jour, une voiture de remplacement jusqu'à concurrence de 300 francs. Et cela aussi bien en cas d'usage professionnel que pour un voyage d'agrément. L'assurance couvre aussi les frais de remorquage jusqu'à concurrence de 200 francs.

**Qu'avez-vous à faire? Et à payer?**

Peu de chose. Emmenez régulièrement votre Fiat chez l'agent Fiat pour les services de contrôle, de façon à devoir recourir le moins souvent possible à votre assurance. En cas d'avarie vous n'avez qu'à payer une modeste participation ne dépassant en aucun cas 100 francs, même si les dégâts coûtent beaucoup plus cher.

**Nous donnons à chaque Fiat une garantie de 12 mois quel que soit le nombre de kilomètres.**

Il est évident que nos usines mettent tout en œuvre pour éviter les réparations. En fait, nous continuons à améliorer la qualité de nos modèles. C'est pourquoi en 1977 nous avons pu prolonger la durée de la garantie.

**Nous donnons à chaque Fiat une garantie anticorrosion gratuite de 24 mois, sans traitement intermédiaire.**

Même un hiver très rigoureux ne peut rien contre nos mesures anticorrosion gratuites. C'est pourquoi nous sommes à même de vous fournir une garantie que très peu de marques automobiles en Suisse sont en mesure de vous offrir.

Tout modèle Fiat est caractérisé par une qualité de finition élevée, une sécurité maximale et une grande économie.



**Un plaisir qui dure.**

**Et, en dépit des prix plus favorables, nous avons pourvu chaque Fiat d'un équipement plus riche.**

Désormais, chaque nouvelle Fiat est munie de l'équipement complet suisse. En font partie, par exemple: la lunette arrière chauffante, les appuis-tête, les ceintures de sécurité automatiques (à l'exception de la Fiat 126) et bien d'autres accessoires, que vous devriez normalement payer en plus. En fait, chez Fiat, rouler sans soucis veut dire rouler confortablement.

**Coupon d'information**

J'aimerais en savoir davantage au sujet de cette prestation unique de Fiat. Aussi, je vous prie de me faire parvenir d'autres renseignements sur l'assurance gratuite pour les frais de réparation.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

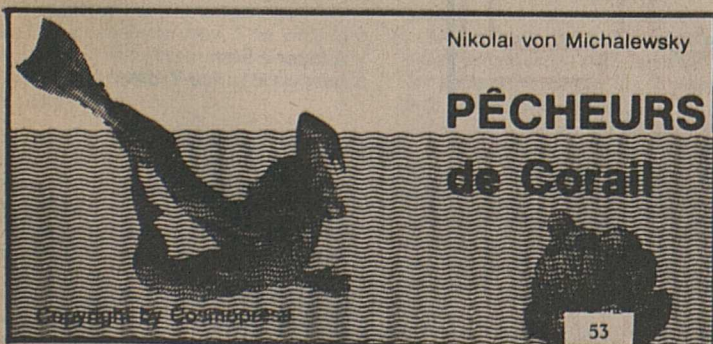
Numéro postal/localité \_\_\_\_\_

(Envoyer à: Service de Publicité, Fiat [Suisse] S.A., 108, rue de Lyon, 1211 Genève 13)

Garantie de 12 mois quel que soit le nombre de kilomètres.

Garantie anticorrosion gratuite de 24 mois sans traitement intermédiaire.

Équipement complet suisse. Aux nouveaux prix, plus favorables.



Nikolai von Michalewsky

## PÊCHEURS de Corail

Jusqu'alors je n'étais dominé, mais là je perdis le contrôle de mes nerfs. L'un de ces coraux se trouvait tout près de moi, un énorme et magnifique exemplaire, qui me fit penser à la façon dont Marco l'avait tenu à la main, dans cette solitude meurtrière qui n'était pas faite pour les hommes. Je crus me soulager en jetant par-dessus bord cette excroissance de la nature, mais, après l'avoir fait, je me sentis plus misérable qu'avant. J'allai à l'avant du bateau, m'assis sur un tas

de cordages et fixai mon regard sur cette damnée île qui semblait tout simplement ne pas vouloir se rapprocher. Après un temps, je me levai de nouveau et revint sur le pont arrière. Je m'assis, à l'ombre, près de Giovanna. Marco remuait les lèvres, mais sans émettre le moindre son.

Dix minutes plus tard, nous avions atteint le port. Sans se soucier des prescriptions officielles, Bernard fit entrer la *Fortunata* dans la rade avec les moteurs sur « en avant toute », donna un coup de barre hasardeux et mit aussitôt les diesels sur « en arrière toute ». Il frôla avec l'étrave de notre bateau la proue de l'avis de la douane, laissa filer l'ancre dans un grand bruit de ferraille, remit sur « en avant toute », et ce fut un véritable miracle si l'avant de la *Fortunata* ne heurta pas le mur du quai. L'ambulance attendait, le moteur en marche, et un homme revêtu de l'uniforme de la *Guardia di Finanza* attrapa, adroitement, l'amarre que je lui avais lancée. Nous aurions perdu du temps à vouloir installer la passerelle. Bernard et moi-même

soulevâmes Marco et le déposâmes sur le pont de l'avis. Les infirmiers vinrent nous donner un coup de main. Pas plus de trente secondes s'étaient passées depuis notre mouillage aventureux, que déjà l'ambulance s'ébranlait en faisant hurler ses sirènes. Bernard accompagnait Marco à l'hôpital.

— C'est mauvais? me demanda le *Finanziere*.  
— Assez mauvais, lui répondis-je.  
Je retournai ensuite à bord pour chercher les papiers qu'il me fallait présenter à la capitainerie du port.  
Les salles de l'hôpital étaient crépusculaires, fraîches et silencieuses. Bernard attendait sur un banc, dans le couloir, et l'expression de son visage nous fit comprendre que rien n'était encore décidé. Lorsqu'il nous reconnut, il se leva et vint à notre rencontre.  
— As-tu vu le médecin?  
— A l'instant même, me dit-il. Il ne peut pas encore se prononcer. Ils ont fourré Marco dans la chambre de décompression, sous une pression de dix atmosphères.  
(A suivre)



# Au service du bien manger

## Le temps du carême

## et de la santé

## Avec vous dans votre cuisine

La morue et le haddock vont revenir sur les tables. Rappelons que tous deux doivent être choisis avec des filets bien épais et de teinte claire, blanche pour la morue, orangée pour le haddock. Le haddock véritable est souvent remplacé par des filets de poisson fumé moins savoureux mais très honorable en cuisine.

Si la morue est achetée « en queue », il faut la dessaler pendant vingt-quatre heures en la mettant dans une passoire elle-même posée dans une bassine sous un filet d'eau courante ; s'il s'agit de filets de morue ou de haddock le dessalage ne demande généralement que douze heures, voire un peu moins s'il s'agit de filets fumés ; en ce dernier cas le dessalage peut d'ailleurs s'effectuer par simple trempage prolongé dans du lait, ce qui présente l'avantage non seulement de dessaler, mais encore d'enlever l'excès d'acreté du fumage.

Morue et haddock se prêtent à de multiples recettes et bien que nous vous en ayons déjà donné de nombreuses dans cette rubrique, en voici d'autres :

### La bouillabaisse de morue

Pour quatre personnes : 450 à 500 g de filets de morue dessalés, 125 g d'oignons, 1 dl d'huile d'olive, 2 tomates, 1 gousse d'ail, 2 branches de persil, 1 branche de fenouil frais, 1 branche de thym, 1 feuille de laurier, 1 pincée de safran, poivre, sel, pain de campagne.

Pelez et hachez les oignons, mettez-les sur feu doux dans une cocotte, avec l'huile ; couvrez et laissez étuver dix minutes en remuant de temps en temps, les oignons devant cuire sans blondir. Plongez les tomates dans de l'eau bouillante afin de pouvoir les peler facilement ; coupez-les en quartiers, ajoutez aux oignons. Pelez et écrasez la gousse d'ail, ajoutez à la préparation avec le persil et le fenouil lavés, le thym, le laurier, le safran. Remuez ; mouillez avec un litre d'eau et laissez prendre ébullition. Introduisez alors la morue et veillez à ce que le liquide ne soit plus qu'à simple frémissement ; laissez pocher dix minutes ; vérifiez

l'assaisonnement en sel. Coupez le pain en fines lamelles, faites très légèrement blondir au grill (pas trop). Détachez les feuillettes de la morue, servez-la en assiettes creuses avec son bouillon. Présentez à part le pain grillé et si vous le désirez des pommes de terre vapeur et éventuellement un aioli.

### La morue aux poireaux

Pour quatre personnes : 450 à 500 g de filets de morue dessalés, 1 kg de gros poireaux bien blancs, 100 g d'oignons, 80 g de beurre, 400 g de pommes de terre, sel, poivre, quelques branches de cerfeuil (ou à défaut du persil).

Epluchez, lavez les poireaux, gardez le vert pour une autre préparation (soupe par exemple), coupez les blancs en rondelles. Pelez et émincez les oignons ; mettez-les avec les blancs de poireaux et la moitié du beurre dans une cocotte, sur feu doux ; couvrez et laissez étuver dix minutes. Epluchez, lavez, coupez en dés les pommes de terre ; mettez aussi dans la cocotte, couvrez à nouveau et poursuivez la cuisson pendant quinze minutes, sans liquide, en remuant une fois ou deux, rapidement pour ne pas laisser échapper trop de vapeur en soulevant le couvercle. Mettez la morue dans une casserole, couvrez d'eau froide, placez sur feu doux et portez à frémissement pendant dix minutes. Beurrez un plat à gratin, mettez-y la moitié du contenu de la cocotte, la morue effeuillée, poivre et sel après avoir vérifié le degré de dessalage, le cerfeuil en pluches, et le reste du contenu de la cocotte. Parsemez en surface le reste de beurre divisé en noisettes, mettez à four moyen pendant dix minutes.

### La morue en ragoût

Pour quatre personnes : 450 à 500 g de morue dessalée, 1 dl d'huile, 250 g d'oignons, 6 gousses d'ail, une dose de safran, une pointe de cayenne, 1 kg de pommes de terre, sel, poivre, 50 g de mie de pain rassis.

Dans une cocotte, sur feu doux, mettez l'huile et les oignons pelés et hachés ; cou-

vrez et laissez étuver dix minutes. Ajoutez l'ail pelé et écrasé ; poudrez avec le safran et le cayenne, mélangez. Epluchez, lavez, émincez les pommes de terre, ajoutez-les au contenu de la cocotte en même temps que la morue effeuillée ; ajoutez 1 dl d'eau ; mélangez ; couvrez et laissez cuire trente minutes. Retirez morue et légumes avec une écumoire ; émiettez le pain dans le fond de cuisson, donnez deux ou trois bouillons, versez sur la morue pour servir.

### La morue aux artichauts

Pour quatre personnes : 450 à 500 g de morue dessalée, 4 gros artichauts, 40 g de beurre, 20 g de farine, 1/4 de litre de lait, 100 g de fromage râpé, sel, poivre, noix de muscade, 4 branches de persil, 1 dl de crème fraîche.

Cassez les queues des artichauts, mais ne les coupez pas : le fait de les casser entraîne les fibres dures qui sinon resteraient dans les fonds ; ôtez une rangée de feuilles extérieures, lavez et faites cuire à l'eau bouillante pendant trente minutes. Mettez la morue dans une casserole, couvrez d'eau froide, portez à frémissement et laissez pocher ainsi pendant dix minutes. Beurrez un plat à gratin. Dans une petite casserole, sur feu doux, mélangez le beurre et la farine ; mouillez avec le lait et faites cuire sept à huit minutes sans cesser de remuer ; hors du feu ajoutez à cette sauce le fromage râpé, la morue égouttée et en feuillettes, rectifiez l'assaisonnement en sel, poivre, râpez un peu de noix de muscade. Egouttez les artichauts, retirez les feuilles que vous pouvez servir en entrée ou bien ayez la patience de gratter avec une petite cuillère la partie comestible et ajoutez-la au contenu de la casserole ; retirez les foins. Versez la moitié de la sauce dans le plat beurré ; disposez dessus, en couche, les fonds d'artichauts coupés en lamelles. Couvrez avec le reste de sauce, parsemez de persil lavé et haché puis de crème fraîche. Mettez à four moyen pendant trente minutes, mais ne laissez pas trop colorer.

### La soupe de morue

Pour quatre personnes : 450 à 500 g de morue dessalée, une demi-bouteille de vin blanc sec, 1 branche de thym, une demi-feuille de laurier, 1 oignon, 1 clou de girofle, poivre, sel, 50 g de beurre.

Dans une casserole, sur feu doux, versez le vin et autant d'eau ; ajoutez le thym, le laurier, l'oignon pelé et piqué du clou de girofle, poivre, portez à petite ébullition pendant quinze minutes, laissez refroidir. Effeuillez la morue dans le court-bouillon, remettez sur feu doux et laissez à frémissement pendant dix minutes. Retirez le thym, le laurier et l'oignon piqué, passez le reste au moulin-légumes. Versez en soupière en ajoutant le beurre frais.

Notes : Vous pouvez remplacer le beurre final par de la crème fraîche, trois à quatre cuillerées ; en ce cas, portez à nouveau à frémissement sans faire bouillir. Vous pouvez présenter à part des petits croûtons frits nature ou aillés.

### La salade picadillo

Pour quatre personnes : 200 g de haddock ou de filet de poisson fumé dessalé, 1 orange, 1 poivron vert, 1 gros oignon, 30 g d'olives noires dénoyautées, 1 citron, 2 cuillerées à soupe d'huile, sel, poivre.

Mettez le haddock dans une casserole, couvrez d'eau froide, placez sur feu doux ; laissez frémir sept à huit minutes ; égouttez, divisez en feuillettes dans un saladier, laissez refroidir. Ajoutez l'orange pelée à vif et soit coupée en très fines rondelles, soit détaillée en dés. Trempez le poivron dans de l'eau bouillante, retirez la fine pellicule qui le recouvre, ouvrez en deux, enlevez les graines, détaillez la pulpe en fines lanières. Pelez et émincez très finement l'oignon, séparez chaque rondelle en anneaux. Mettez le tout dans le saladier avec les olives ; arrosez avec le jus du citron et l'huile ; rectifiez l'assaisonnement en sel, poivre, remuez à nouveau.

### Les galettes de haddock

Pour quatre personnes : 250 g de haddock (ou à défaut de filet de poisson fumé), lait, 500 g de pommes de terre, 2 œufs, 2 branches de persil, sel, poivre.

Mettez le haddock dans une casserole, couvrez de lait, placez sur feu doux, laissez frémir sept à huit minutes ; égouttez pendant ce temps, lavez les pommes de terre, faites-les cuire à l'eau avec leur pelure, pendant vingt minutes, retirez-les. Pelez les pommes de terre avant qu'elles ne refroidissent, passez-les au moulin-légumes en même temps que le haddock. Incorporez à la purée obtenue les deux œufs et le persil lavé et haché ; rectifiez l'assaisonnement en sel, poivre. Prélevez des petites portions de la préparation, façonnez soit en mini-boulettes, soit en mini-boudins, soit en galettes (boulettes aplaties avec la main). Pour cuire, vous avez le choix entre la friture : plongez à friture chaude, retournez lorsque les boulettes, boudins, galettes remontent à la surface ; laissez dorer quelques minutes ; égouttez soigneusement. Ou vous pouvez cuire à la poêle, sur feu moyen, dans du beurre ; en ce dernier cas, il est préférable de façonner en galettes, voire de fariner légèrement celles-ci sur leurs deux faces avant de les mettre dans la poêle.

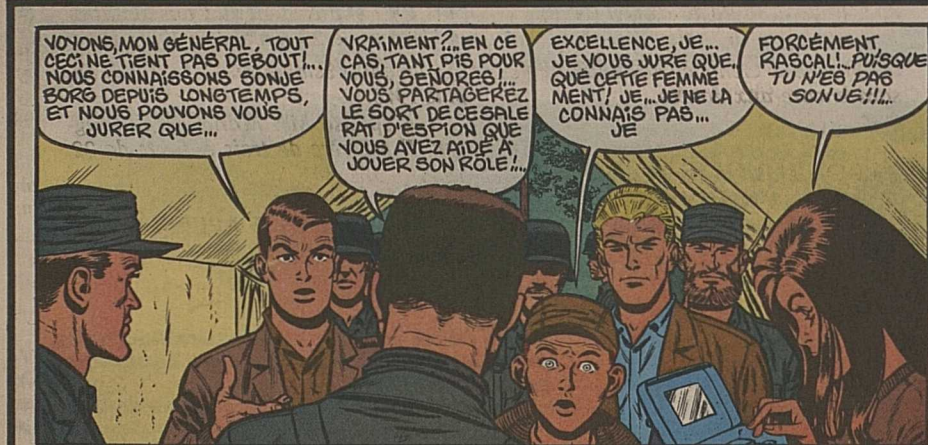
### Les crêpes au haddock

Pour quatre personnes : 8 crêpes déjà prêtes, mais non sucrées, 250 g de haddock (ou de filet de poisson fumé), lait, 4 œufs, 50 g de beurre, 20 g de farine, 4 branches de persil, 1 dz de tiges de ciboulette, sel, poivre, 1 dl de crème fraîche.

Mettez le haddock dans une casserole, couvrez de lait, placez sur feu doux ; laissez à frémissement sept à huit minutes, égouttez, partagez en feuillettes. Pendant ce temps, faites cuire les œufs à l'eau bouillante pendant neuf minutes, passez sous l'eau froide, égalez. Dans une autre casserole, sur feu doux, mélangez 20 g de beurre et la farine ; mouillez avec un quart de litre de lait, laissez cuire sept à huit minutes sans cesser de remuer. Hors du feu, ajoutez à la sauce les feuillettes de haddock, le persil et la ciboulette lavés et hachés ; rectifiez l'assaisonnement en sel, poivre. Beurrez un plat à gratin. Etalez les crêpes, répartissez sur chacune d'elles la sauce et des rondelles d'œufs durs, roulez, posez côte à côte dans le plat beurré. Couvrez de crème fraîche et mettez à four moyen pendant dix minutes.

Note : La plupart des boîtes ou sachets de filets de morue contiennent une livre anglaise, c'est-à-dire 450 et non 500 g.

Céline Vence



## Les aventures du colonel Buck Danny

# LES CADRIFFES DE LA MORTE

Bandes dessinées couleur de J.-M. Charlier et V. Hubinon.

© COSMOPRESS, GENÈVE

## Affaires immobilières

### A vendre à Monthey jolie villa 5 1/2 pièces

Construction 58/59 en parfait état, jardin arborisé et soigné, 1072 m<sup>2</sup> de terrain. Situation centrale près du centre commercial la Placette. Conditions intéressantes.

S'adresser au 021/36 10 61

09-

Région de Sion, rive droite, à vendre, raison de santé

### maison familiale

7 pièces, carnotzet, dépendances, 2 garages, cube SIA 1092 m<sup>3</sup>. Convientrait pour commerçant ou artisan. Situation ensoleillée, calme, accès aisé. Terrain de 1300 m<sup>2</sup>. Fr. 280 000.-

S'adresser sous chiffre P 36-901815 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion  
Avenue Maurice-Troillet

### appartements

#### 3 1/2 et 4 1/2 pièces

Fr. 319.- plus charges  
Fr. 362.- plus charges

S'adresser à : agent immobilier  
J. Pellet, Sion  
Tél. 027/22 16 94

36-263

A louer à Sion, centre ville

### appartement résidentiel

très spacieux (195 m<sup>2</sup>), 6 1/2 pièces. Prix et entrée à discuter.

Gérance Jeanneret  
Chemin des Collines 13, Sion  
Tél. 027/22 41 21

36-246



# Elections au Conseil d'Etat du 6 mars 1977

## SIX CANDIDATURES DEPOSEES DANS LE DELAI LEGAL

### Gabrielle Nanchen



Gabrielle Nanchen, née Stragiotti, en 1943 à Aigle, vit actuellement dans le petit village d'Icogne.

1965 : licence ès sciences sociales à l'université de Lausanne.

1966 : diplôme d'assistante sociale. Jusqu'en 1969, elle travailla à l'Etat du Valais, comme assistante sociale. Durant ce temps, elle s'occupa surtout des jeunes délinquants.

Elle épousa M. Maurice Nanchen, psychologue. Le couple a deux enfants.

M<sup>me</sup> Nanchen, depuis 1971, est conseiller national, dans les rangs du parti socialiste.

Elle appartient à de nombreuses commissions parlementaires concernant les assurances sociales, notamment le deuxième pilier et l'assurance-accidents. Elle participe également aux travaux de la commission qui s'occupe de la loi sur l'interruption non punissable de la grossesse. Elle est en outre membre de la commission de la Bibliothèque nationale.

#### « POURQUOI JE M'ENGAGE AU CONSEIL D'ÉTAT ? »

« J'ai décidé de me présenter comme candidate au Conseil d'Etat, car mon parti me l'a demandé.

Les socialistes représentent 18 à 20 % de l'électorat valaisan. Si le système proportionnel était en vigueur, nous aurions donc un siège au gouvernement.

De plus, par une élection, nous pourrions présenter notre programme, alternative aux partis bourgeois, et offrir des solutions aux divers problèmes qui existent actuellement.

Nous avons droit à une représentation au Conseil d'Etat !

Le programme adopté par nous est réaliste. Il est pour le peuple et c'est par lui que nous pourrions le mettre en application. »

### Guy Genoud



Fils de M. Jules Genoud, conseiller communal pendant seize ans et président d'Orsières pendant vingt-huit ans, M. Guy Genoud est né à Bourg-Saint-Pierre en 1930. Il a suivi les écoles primaires de son village avant de fréquenter les collèges de Schwytz et de Sion.

En 1950, il entre à la Compagnie du Martigny-Orsières où, très rapidement, ses qualités d'organisateur le propulseront à la tête du service automobile et finalement en 1968, lors de la retraite du regretté Louis Rebord, à la tête de la Compagnie ferroviaire du Martigny-Orsières.

M. Genoud est marié à M<sup>lle</sup> Marie-Thérèse Maillard et père de trois enfants.

Elu conseiller d'Etat le 2 mars 1969 et réélu en 1973, il est confirmé dans ses fonctions de chef de Département de l'intérieur. En automne 1975, il est élu conseiller aux Etats. Doué d'une mémoire prodigieuse et d'une très grande capacité de travail, M. Genoud est également un très habile « debater », qui n'hésite pas à s'attaquer aux problèmes les plus difficiles.

#### « POURQUOI JE M'ENGAGE À NOUVEAU AU CONSEIL D'ÉTAT ? »

« Je m'engage à nouveau au Conseil d'Etat parce que j'estime avoir encore les mêmes forces que celles que j'ai eues au cours des deux périodes passées. J'aime la tâche qui m'est confiée et j'espère pouvoir l'accomplir à nouveau au mieux de mes possibilités. Je compte pour cela sur les grâces d'Etat que le Seigneur veut bien donner à ceux qui doivent servir la communauté. »

Hier soir expirait le délai du dépôt des candidatures pour les élections au Conseil d'Etat du 6 mars 1977. Aucune surprise n'a été enregistrée et tous les partis se présenteront aux électeurs sur des listes séparées. Dans l'ordre, les candidatures suivantes ont été déposées : Gabrielle Nanchen pour le parti socialiste, Guy Genoud, Antoine Zufferey, Franz Steiner et Hans Wyer pour le parti démocrate-chrétien et Arthur Bender pour le parti radical.

### Antoine Zufferey



Originaire de Saint-Luc, né à Sierre en 1928, M. Antoine Zufferey a fréquenté le collège de Sion où il a obtenu une maturité classique puis a fait des études de philosophie et théologie avant d'entrer au polytechnicum de Zurich. Ses études sont couronnées d'un diplôme d'ingénieur civil en 1958.

1959-1962 : ingénieur au Département des travaux publics.

1962-1969 : ingénieur à Sierre.

1963 : conseiller communal à Sierre. Elu conseiller d'Etat en 1969, réélu en 1973, il est le chef du Département de l'instruction publique.

M. Antoine Zufferey est membre du comité directeur des chefs de département de l'instruction suisses, représentant des cantons non universitaires à la conférence universitaire suisse, membre de la conférence universitaire romande, membre de la commission fédérale AVS, membre de la commission romande de la SSRT (radio et télévision).

M. Zufferey est marié et père de trois enfants.

#### « POURQUOI JE M'ENGAGE À NOUVEAU AU CONSEIL D'ÉTAT ? »

« Entré en 1969 au Conseil d'Etat, à la tête du Département de l'instruction publique, je crois que ce n'est guère le moment de m'en aller.

Toute une réforme scolaire est en effet en marche. Il faut en terminer la mise en place.

De plus, je n'ai pas encore atteint la cinquantaine et je suis dans la pleine force de l'âge. Je puis donc me consacrer avec énergie aux tâches qui me sont dévolues.

J'ai été nanti de la confiance du peuple. C'est pour lui que je m'engage à nouveau. »

### Les élections au Conseil d'Etat valaisan à la Radio romande

Nous rappelons que demain mercredi 2 mars le deuxième programme de la Radio romande (modulation de fréquence) consacra une heure, de 12 à 13 heures, aux élections au Conseil d'Etat valaisan.

Ce sont François Dayer, Pascal Thurre et Daniel Favre qui interviendront les candidats au Conseil d'Etat.

### Franz Steiner



Né à Ried-Brigue en 1924, M. Franz Steiner a fréquenté le collège de Brigue, puis a étudié le droit aux universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Berne.

1951 : avocat et notaire à Brigue. 1963 à 1973 : député au Grand Conseil.

1973 à 1977 : conseiller d'Etat, chef du Département des travaux publics et des forêts.

Membre de la Commission fédérale des possibilités de travail, ardent défenseur de la route du Rawyl (N° 6).

Marié, père de trois filles dont une est mariée à Genève. Les deux autres sont encore aux études.

#### « POURQUOI JE M'ENGAGE À NOUVEAU AU CONSEIL D'ÉTAT ? »

« En 1973, le PDC ainsi qu'une grande partie du corps électoral m'ont accordé leur confiance en m'élisant au Conseil d'Etat. Par mon travail et mes disponibilités, je me suis efforcé de justifier cette confiance.

Aujourd'hui, je crois pouvoir affirmer que j'ai réussi, grâce, bien sûr, à la collégialité qui règne au sein du Conseil d'Etat, d'une part, et à l'énorme travail accompli par mes collaborateurs, d'autre part.

La répartition équitable et adéquate des investissements dans les différentes régions du canton, aux fins de garantir un développement harmonieux et ordonné de notre pays, a été et demeure mon souci majeur.

Si, à nouveau, je remets mon mandat à disposition, c'est tout d'abord dans le but d'assurer l'indispensable continuité dans l'administration et ensuite parce que j'ai la ferme conviction d'avoir accompli ma tâche au plus près de ma conscience.

En outre, avec l'aide de Dieu et l'expérience maintenant acquise, j'ai le profond sentiment de pouvoir être utile au peuple valaisan, dans le futur encore mieux que par le passé. »

### Hans Wyer



Né à Viège le 7 janvier 1927, bourgeois de Viège, M. Hans Wyer a fréquenté les écoles primaires de Viège ainsi que le gymnase de Brigue. Il a fait ses études de droit à l'université de Berne. Il est avocat et notaire à Viège depuis 1953.

De 1956 à 1960, conseiller bourgeois-social de Viège.

De 1960 à 1976, président de la commune de Viège.

De 1966 à 1973, député au Grand Conseil. Il est conseiller national depuis 1967 et président du Conseil national depuis le 29 novembre 1976. Il est également président du PDC suisse depuis 1973.

Il a épousé M<sup>lle</sup> Marianne Zurbriggen. Il est père de trois enfants de 22, 18 et 13 ans.

#### « POURQUOI JE M'ENGAGE AU CONSEIL D'ÉTAT ? »

« Après mûres réflexions sur mon devoir politique actuel et ayant pesé ce dernier par rapport à celui qui, en cas d'élection au Conseil d'Etat, me sera confié au service du peuple valaisan, j'ai pris la décision d'accepter une candidature.

Vu la situation économique et sociale actuelle, le travail du gouvernement cantonal est d'une très grande importance pour l'avenir du pays. »

**C'est au peuple de ce pays de choisir le gouvernement qu'il mérite**

Voir page 1

### Arthur Bender



M. Arthur Bender, fils d'Etienne-Philippe, qui fut président de la commune de Fully, est né en 1919. Après ses écoles primaires, il obtint sa maturité classique au collège de Saint-Maurice. Licencié en droit de l'université de Fribourg, il devient avocat et notaire et ouvre deux études à Fully et Martigny. A Fully, il fut longtemps conseiller et président du parti radical.

En 1961, les radicaux du district de Martigny l'élisent au Grand Conseil.

En 1965, candidat au Conseil d'Etat, il est élu au deuxième tour. On lui confie le Département de justice, police et de la santé publique. Il est réélu le 2 mars 1969, et à nouveau le 11 mars 1973.

★ M. Arthur Bender ayant refusé toute interview à notre rédacteur de Martigny, il ne nous est donc pas possible de publier une déclaration de sa part.

### HIER, SUR LE PETIT ÉCRAN

#### Le divorce

Quand la TVR réunit le lundi soir Hors série et A bon entendeur, elle assure du même coup à son programme une qualité honnête.

Hier soir, avec Les Esquimaux de Pont Inlet, un film de Michael Grigsby pour Granada TV, nous eûmes droit à un excellent documentaire dont l'essentiel de l'argument reposait sur le conflit local et temporel de deux civilisations.

Superbe film davantage doté d'un bruitage naturel que d'un commentaire ou d'une musique destinés au film. Par cela, Grigsby nous assurait une ambiance d'authenticité en même temps qu'un caractère parfaitement adapté à la région polaire filmée.

« C'était beau avant ! » Et, en effet, en tant que téléspectateurs, nous avons de loin préféré les séquences tournées en pleine nature que dans ce « village » - qui n'en est pas un - de roulottes inesthétiques. Nous restons pourtant conscients qu'il ne suffit pas de rester tranquillement assis devant son petit écran pour mesurer la rudesse, voire l'ingratitude d'une région aussi inhospitalière, en fait, qu'est Pont Inlet.

Mais, une fois de plus, nous comprenons malgré tout ce vieil Esquimaux qui concluait, nostalgiquement : « C'était notre terre natale ». On ne reprochera pas au réalisateur d'avoir menti ici avec son film, même si, durant ce film, les Esquimaux ont souvent prétendu que les Blancs, là-bas, avaient si souvent menti !

Partant du principe que nous sommes aussi des consommateurs de justice, A bon entendeur s'est penché sur le problème du divorce.

Menant non une petite enquête, mais une petite expérience, ABE conclut que, dans les cantons romands, il y a disparité aussi bien sur le plan du coût que sur celui des délais pour obtenir un divorce à l'amiable.

Du coup les avocats et notaires se trouvaient sur le banc des accusés. J'avoue que la manière de traiter le sujet est originale et pour le moins étonnant. J'ajouterai qu'en matière de consommation, il y a de très nombreux autres sujets qui pourraient bénéficier de l'urgence avant le divorce, fût-il de raison.

Mais, c'est vrai, ABE sut nous intéresser jusqu'au bout. Mais, indubitablement, le problème ici est plus complexe que ceux sortis du « Pot aux roses ». Il demanderait sans doute une analyse plus détaillée et plus raisonnée, avec la présence d'avocats et notaires sur le plateau (ne faut-il pas leur laisser le droit de se défendre, même si, peut-être, ils ont tort ?). Pour résoudre le problème de la cigarette, l'excellente Catherine Wahli devait conclure : « Pour rester fort... ne fumez pas ! » Il m'aurait plu de voir conclure le dossier sur le divorce de la même manière : « Pour rester fort, ne divorcez pas ! ».

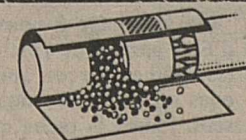
N. Lager



# SPECIALLY MILD



Encore plus légère. Faite de tabacs naturels particulièrement légers. Une véritable Select munie du célèbre filtre Select.



Le filtre Select contient de la terre filtrante naturelle (particules blanches) en plus du charbon actif.

## Annonces diverses

**Vignerons, horticulteurs  
cultivateurs  
AMENDEMENT ORGANIQUE**



Riches terreaux de compost de gadoues entièrement fermenté, inodore et nettoyé. Idéal pour restructurer et enrichir le sol de vigne. 40 % de matière organique.

**Directement de l'usine  
Prix avantageux**

FERTISOL 25 Fr. 9.30 les 50 kg franco Penthaz VD (contient 25 % de tourbe)

FERTISOL 50 Fr. 9.70 les 50 kg franco Penthaz VD (contient 50 % de fumier de cheval)

Livraisons en sacs de 50 kg ou 50 litres ou en vrac.

Commandes et renseignements :  
Fertisol SA, route du Châtelard 54  
1018 LAUSANNE - Tél. 021/36 72 72  
ou 021/28 64 21 heures des repas

22-1233

Pour cause de décès

**A vendre à Chessel**  
(plaine du Rhône vaudoise)

**domaine maraîcher  
de 64 696 m2**

avec habitation, rural et dépendances, serre de 700 m2, matériel divers.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude du notaire René Horisberger, à Vevey, rue du Simplon 30.

Tél. 021/51 97 25

22-16267

**Société  
d'assurances**

achèterait à Slon

**immeuble  
locatif**

Bien situé  
Bonne rentabilité

Écrire sous  
chiffre P 36-901822 à  
Publicitas, 1951 Slon.

**VERBIER**  
A vendre

**chalet rustique**

9 pièces

Prix, situation, confort  
très intéressant.

Tél. 026/4 10 06  
36-300343

**Toutes vos annonces  
par Publicitas 21 21 11**

**Prêts  
sans caution**

**Procrédit**

Comme particulier vous recevez  
de suite un prêt personnel  
pas de formalités  
discretion absolue

Aucune demande de renseignements à  
l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr. ....  
Nom ..... Prénom .....  
Rue ..... No .....  
NP/Lieu .....

A retourner aujourd'hui à :

**Banque Procrédit**  
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1  
Tél. 037 - 811131

920'000 prêts versés à ce jour

**iromin**® le soulagement rapide

Contre refroidissements,  
fièvre, rhumatisme  
et douleurs  
Bien toléré

Dans les pharmacies et drogueries



## Les «fans» de l'auto et de la moto ont créé une association à Aigle

AIGLE. - L'Association « auto-motoloisirs » est née samedi soir à Aigle, à l'issue d'une assemblée constitutive à laquelle ont participé plusieurs centaines de jeunes « mordus » de l'automobile et de la moto, réunis à la salle de l'Aiglou.

Malgré l'absence de représentants des autorités locales ou régionales, et de l'ACS, l'assemblée a approuvé les statuts de la fondation et M. Schweickhardt, représentant du TCS, section vaudoise, a apporté les vœux de sa section à cette jeune association qui a élu définitivement son comité : ce

dernier se compose de M. Jean-Daniel Favrod-Coune, président, d'Yvorne, G. Chambezz, vice-président, M<sup>me</sup> Janine Ruchet, caissière, MM. B. Cossetto, adjoint, le secrétariat étant assuré par intérim par M. J.-P. Moret. Trois commissions de travail ont été nommées et sont dirigées par MM. B. Jean-dupeux (commission auto), Michel Ruchet (commission moto) et Ph. Bonzon (commission modélisme).

Les buts de cette nouvelle association touchent aux domaines de la circulation de la sécurité routière, du perfectionnement des connaissances des automobilistes, de la

mise sur pied de manifestations de tous genres, de la restauration de modèles anciens, de modélisme, etc.

M. G. Byrde, président de l'Union des sociétés locales d'Aigle, a assisté à cette assemblée qui s'est déroulée dans une ambiance sympathique.

### Carnaval à Miex

MIEX-SUR-VOUVRY. - Le groupe des jeunes - toujours si dévoués - a organisé magistralement le carnaval 1977. Une calèche bien décorée, avec musique, emmena la troupe bariolée des 44 enfants déguisés, grimes, masqués, d'un bout à l'autre du hameau. Puis, ce fut le concours de masques, défilé de clowns, crocodiles, pierrots, lion, homme des cavernes, indiens, j'en passe et des meilleurs. Une ambiance du tonnerre ! Rendez-vous pour le carnaval 1978 !

## Comité équestre réélu



M. Jurgen Hulsdell aux côtés de M<sup>me</sup> Eliane Freymond, caissière, et M. Michel Chiarada, vice-président.

AIGLE. - Le club équestre du Chablais aura vraisemblablement un nouveau drapeau, brodé à la maison par des doigts d'or. En effet, un crédit a été débloqué à cet effet lors de la dernière assemblée qui s'est tenue à Aigle sous la présidence de M. Jurgen

Hulsdell, de Saint-Maurice, que l'on voit ici aux côtés de M<sup>me</sup> Eliane Freymond, caissière, et M. Michel Chiarada, vice-président.

Le comité a été réélu en bloc par applaudissements.



## Assemblée générale du Tennis-Club

MONTHEY. - Avec le retour de jours plus longs et moins rigoureux, le TCM organise sa première assemblée générale ordinaire de la saison 1977. Cette année, afin de renouveler l'expérience déjà tentée, aucune convocation personnelle ne sera adressée aux membres. Pourtant, cette réunion revêt une importance peu habituelle puisque, fort de l'approbation des participants de l'assemblée extraordinaire de juin 1976, le comité réalise l'agrandissement de la buvette.

### Au conseil communal de Villeneuve

VILLENEUVE. - Le conseil communal est convoqué en séance le jeudi 10 mars 1977 à 20 heures à la salle de la maison de ville, avec à l'ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière séance (16 décembre 1976)
2. Communication du bureau.
3. Nomination de la commission de gestion pour 1977.
4. Rapport des commissions sur l'examen des préavis ci-après :
  - a) 9/76 : admission à la bourgeoisie de Villeneuve de M. Louis Rota.
  - b) 10/76 : admission à la bourgeoisie de Villeneuve de M. Fernando Raja.
5. Dépôt des préavis suivants :
  - a) 1/77 : étude concernant la formation de la scène et de la salle de gymnastique du collège lac.
  - b) 2/77 : vente d'un terrain industriel.
6. Communication de la municipalité.
7. Divers.

Les problèmes financiers et techniques seront donc à l'ordre du jour et le club comptant absolument sur une bonne participation pour résoudre, à la satisfaction de chacun, les diverses propositions émises par le comité et par les membres en particulier.

Le rendez-vous est fixé au mercredi 9 mars 1977, à 20 heures, à la salle du café du Cheval-Blanc à Monthey avec l'ordre du jour suivant : 1. lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée ; 2. rapport du président ; 3. rapport du chef technique et responsable juniors ; 4. rapport du caissier et vérificateurs des comptes, approbation des comptes ; 5. démissions et admissions de nouveaux membres ; 6. renouvellement et nomination du comité et des vérificateurs de comptes ; 7. cotisations ; 8. construction buvette et remise en état des cours ; 9. gardiennage et gérance buvette ; 10. divers.

**NF** REDACTION DE MONTHEY  
Pierre Chevalley  
Téléphone (025) 4 12 38 - 4 25 46  
Télex : 25 261  
Case postale 88, 1870 Monthey  
Publicitas, tél. (025) 4 42 49

**Publicitas**  
Sion 21 21 11

L'assemblée primaire des communes signataires de cet avis est convoquée aux lieux, jours et heures mentionnés ci-après, à l'effet de procéder aux élections du Grand Conseil et du Conseil d'Etat.

### Droit de vote

Les citoyens et citoyennes domiciliés dans le canton depuis trois mois et qui ont déposé leur acte d'origine dans leur commune de domicile dix jours au moins avant la votation, sont habiles à voter.

Les électeurs et électrices qui se rendront aux urnes devront se munir de leur carte civique, pour autant que celle-ci ait été introduite dans leur commune. Si la prise de domicile est intervenue durant les trois derniers mois, la carte civique n'a pas encore été adressée aux citoyens concernés ; ils pourront néanmoins exercer leur droit s'ils remplissent les conditions mentionnées ci-dessus.

### Vote anticipé

Les citoyens qui sont empêchés de participer au vote en raison de l'exercice de fonctions ou d'emplois publics ou de travaux dans les entreprises à travail continu, peuvent remettre personnellement, dès le mercredi précédant le scrutin, leur suffrage au président de la commune où ils sont inscrits comme électeurs.

Le président de la commune ou son remplaçant se tiendra à disposition des électeurs aux lieux, jours et heures mentionnés ci-après.

Monthey, le 24 février 1977  
Communes de :

- |                 |               |
|-----------------|---------------|
| Monthey         | Saint-Maurice |
| Champéry        | Troistorrents |
| Collombey-Muraz | Val-d'Illiez  |
| Massongex       | Vérossaz      |
| Port-Valais     | Vionnaz       |
| Saint-Gingolph  | Vouvry        |

### Ouverture des bureaux de vote

**MONTHEY**  
Vote anticipé : hôtel de ville (bureau présidentiel) mercredi 2, de 10 h. à 11 h. 30 ; jeudi 3, de 10 h. à 11 h. 30.

Bureau de vote : salle de gymnastique de l'ancien collège (rue du Collège) jeudi 3, de 17 à 19 h. ; vendredi 4, de 17 à 19 h. ; samedi 5, de 9 h. 30 à 12 h. ; de 17 à 19 h. ; dimanche 6, de 9 h. 30 à 12 h.

**CHAMPÉRY**  
Vote anticipé : bâtiment communal, mercredi 2, de 17 à 18 h.

Bureau de vote : vendredi 4, de 18 h. 30 à 19 h. 30 ; samedi 5, de 18 h. à 19 h. 30 ; dimanche 6, de 10 h. 30 à 12 h. 30.

**COLLOMBEY-MURAZ**  
Vote anticipé : Collombey (Maison de commune) jeudi 3, de 17 à 18 h.

Bureau de vote : Collombey (maison de commune) vendredi 4, de 18 à 20 h. ; samedi 5, de 18 à 20 h. ; dimanche 6, de 10 à 12 h.

Muraz (maison du village) vendredi 4, de 16 h. 30 à 17 h. 45 ; samedi 5, de 16 h. 30 à 17 h. 45.

**MASSONGEX**  
Vote anticipé : bureau communal, mercredi 2, de 17 à 18 h. ; jeudi 3, de 17 à 18 h.

Bureau de vote : groupe scolaire, vendredi 4, de 18 h. 30 à 19 h. 30 ; samedi 5, de 17 h. 30 à 19 h. 30 ; dimanche 6, de 10 à 12 h.

**PORT-VALAIS**  
Vote anticipé : Bouveret (bureau communal) mercredi 2, de 11 à 12 h. ; jeudi 3, de 11 à 12 h.

Bureau de vote : Bouveret (bureau communal) vendredi 4, de 19 à 20 h. ; samedi 5, de 19 à 20 h. ; dimanche 6, de 10 à 12 h.

Les Evouettes (maison de commune) dimanche 6, de 10 à 12 h.

**SAINT-GINGOLPH**  
Vote anticipé : bureau communal, jeudi 3, de 11 h. 30 à 12 h.

Bureau de vote : salle du billard (château)

vendredi 4, de 18 à 19 h. ; samedi 5, de 18 à 19 h. ; dimanche 6, de 10 à 12 h.

**SAINT-MAURICE**  
Vote anticipé : bureau communal, mercredi 2, de 11 à 12 h.

Bureau de vote : jeudi 3, de 18 à 19 h. ; vendredi 4, de 18 à 19 h. ; samedi 5, de 11 à 12 h. ; de 17 à 19 h. ; dimanche 6, de 10 à 12 h.

**TROISTORRENTS**  
Vote anticipé : Troistorrents (auprès du président, sur demande)

Bureau de vote : Troistorrents (bâtiment scolaire) samedi 5, de 17 à 19 h. ; dimanche 6, pendant 2 h. après les offices Morgins (bâtiment de l'école) dimanche 6, de 9 à 10 h.

**VAL-D'ILLIEZ**  
Vote anticipé : bureau communal, mercredi 2, de 18 à 19 h.

Bureau de vote : grande salle, samedi 5, de 18 à 19 h. ; dimanche 6, de 10 h. 15 à 12 h. 15.

**VEROSSAZ**  
Vote anticipé : bureau communal, mercredi 2, de 18 h. à 18 h. 30 ; jeudi 3, de 18 h. à 18 h. 30.

Bureau de vote : salle d'école, samedi 5, de 16 à 18 h. ; dimanche 6, de 10 à 12 h.

**VIONNAZ**  
Vote anticipé : Vionnaz (bureau communal) jeudi 3, de 17 à 18 h.

Bureau de vote : Vionnaz (maison de l'école) vendredi 4, de 18 à 20 h. ; samedi 5, de 16 à 19 h. 30 ; dimanche 6, de 10 à 12 h.

Revereuaz (bâtiment communal) samedi 5, de 20 h. 45 à 21 h. 15 ; dimanche 6, de 9 h. 45 à 10 h. 15.

**VOUVRY**  
Vote anticipé : Vouvry (maison communale) mercredi 2, de 17 à 18 h.

Bureau de vote : Vouvry (maison communale) jeudi 3, de 19 à 20 h. ; vendredi 4, de 19 à 20 h. ; samedi 5, de 11 à 12 h. ; de 19 à 21 h. ; dimanche 6, de 10 à 12 h.

Miex : pas de bureau pour les élections.

# LE JOURNAL DE VOTRE FAMILLE...



**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Le soussigné souscrit un abonnement au «NF» dès ce jour, au prix de

Fr. **90.-**

Nom : .....

Prénom : .....

Fils (fille) de : .....

Profession : .....

Adresse exacte : .....

Lieu : .....

Date : .....

Signature : .....

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, rue de l'Industrie 13, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite.

**Si vous êtes déjà abonné, veuillez avoir la gentillesse de transmettre ce bulletin à un membre de votre famille ou à une connaissance. Nous saurons vous témoigner notre reconnaissance de manière tangible si vous nous procurez un ou plusieurs nouveaux abonnés.**



# L'Arpille, esplanade des quatre saisons

## On projette d'y construire huit téléskis

MARTIGNY. - Nous avons constaté avec intérêt que le Département des travaux publics mettait à l'enquête le projet de construction de huit téléskis dans la région de l'Arpille, présenté par un groupe de promotion touristique dont le siège est à Martigny et qui travaille sur cette affaire intéressant toute la région depuis bientôt dix ans.

En Valais, le tourisme joue un rôle prédominant ; il est l'une des principales activités. Bien qu'à des échelles différentes, son rôle se rapproche donc de celui de nos grandes industries d'exportation. Par l'effet du multiplicateur, il permet de développer d'autres activités économiques.

Par lui, on met en valeur les beautés naturelles du canton ; tout en les sauvegardant, cela nous permet d'offrir le bon air, le repos et tout le confort exigé par l'homme moderne. En outre, il nous oblige à mettre sur pied - ou à maintenir - une infrastructure nécessaire à cette activité.

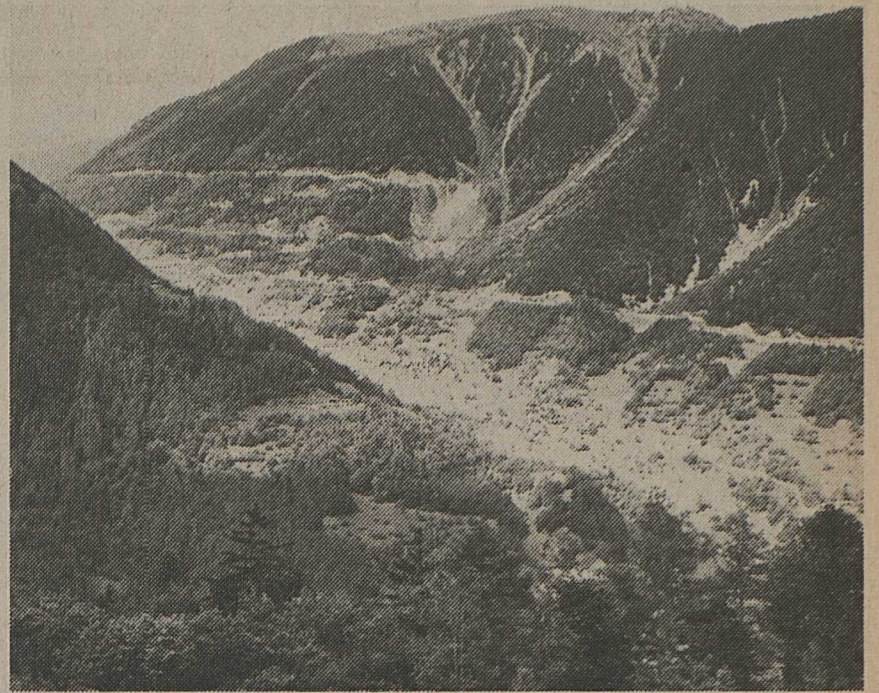
Dans le domaine du développement touristique, il s'agit évidemment d'aller à la rencontre des goûts et des moyens financiers de la clientèle. C'est pourquoi l'aménagement d'une station ne saurait se faire à la légère. Son équipement est caractérisé par l'importance relativement élevée des investissements d'infrastructure. Dès lors, il est

important de le situer dans des endroits où l'exploitation peut se poursuivre si possible douze mois sur douze. Le plateau de l'Arpille, sur Martigny, semble répondre à cet impératif.

Il est formé de trois tables géologiques qui s'étagent entre 1700 et 2100 mètres, zone d'altitude considérée par les experts comme la plus favorable pour l'implantation d'un centre de sports alpestres. Jusqu'à 2000 mètres, il est doté d'une étonnante parure forestière abritant une faune particulièrement riche. Du printemps à l'automne, une flore abondante s'y développe.

A pied d'œuvre pour le ski, à la limite des neiges éternelles, dans un climat d'altitude le plus sec et le plus salubre qui soit, l'Arpille peut être en toute saison un lieu de séjour idéal, inaccessible au brouillard et protégé des vents qui souvent soufflent dans les vallées qui l'entourent. Exposée au soleil sur chacune de ses faces, mais jouissant d'un enneigement abondant et prolongé, cette merveilleuse esplanade de deux millions et demi de mètres carrés d'un seul tenant, a tenté voici une dizaine d'années un groupe financier, qui veut créer de toutes pièces sur cet emplacement d'élite une station exemplaire et en garantir la croissance harmonieuse, en tirant parti des expériences faites ailleurs.

L'exceptionnelle situation géographique et climatique de l'Arpille, la possibilité donnée de réaliser une station homogène sans devoir procéder à aucun replâtrage, sans aucune hypothèque, ni compromis, était donc tentante.



La montagne de l'Arpille avec son fameux plateau, vue depuis les Ecotteaux. Au fond le vallon de la Combe et la route de la Forclaz. A gauche, les contreforts de Bovine.

En attendant les jours heureux de la réalisation pratique, on a déjà, par l'entremise d'un bureau d'ingénieurs de Saint-Maurice, piqueté une route panoramique, confortable au départ de Ravoire. Chaussée qui mettra la future station à 15 kilomètres de Martigny, cité pourvue de toutes les ressources

d'un centre urbain au carrefour des Alpes. L'Arpille, station-esplanade des quatre saisons, semble donc devoir devenir une réalité. Le jour où nous aurons notre Super-Martigny ne semble pas loin... Em. B.

### Du bord du lac à Saint-Maurice

## «La Jacassière» à Monthey



Pierrette Dupoyet dans la « Jacassière ».

MONTHEY. - Le spectacle intitulé « La Jacassière », de G. Léautier, après avoir tenu l'affiche parisienne pendant deux ans (600 représentations), sera joué le vendredi 4 mars à Monthey, à la grande salle de la gare.

Ce spectacle a déjà effectué des tournées dans treize pays et notamment à Athènes, Amsterdam, Berlin, Bonn, Bruxelles, Belgrade, Edimbourg, Londres, Oslo, Tunis, Tananarive, Rome, Venise, île de la Réunion, etc.

## La Jeunesse rurale chrétienne à Ravoire

MARTIGNY. - Vendredi soir, samedi et dimanche, il y avait joyeuse animation à la colonie de vacances de Ravoire, occupée par une soixantaine de membres de la Jeunesse rurale chrétienne.

Il s'agissait là d'un stage de formation de jeunes entre 16 et 23 ans, en provenance

des milieux de l'apprentissage et d'étudiants, au cours duquel on a émis des réflexions sur la profession, on a débattu des problèmes propres aux participants, sous la direction de M. Alfred Moilla, de Sierre, responsable de la formation professionnelle à l'usine d'aluminium de Chippis.

Ces rencontres, nous a dit l'aumônier des JRC, le père Bernard Rey-Mermet, ré-

demptoriste à Martigny, se déroulent cinq à six fois l'an.

Au cours de celle du week-end dernier, la responsable cantonale et un comité de jeunes, présidé par Marie-Jo Sierro d'Héremence, nous ont dit aussi préparer la fête du 40<sup>e</sup> anniversaire de ce mouvement relativement peu connu, anniversaire qui aura lieu à Saillon, le 19 mai prochain.

### Pour préparer un concert

MARTIGNY. - Dans quelques semaines, le chœur des grands des écoles de Martigny offrira son concert annuel à la population.

Ce sera, comme à l'accoutumée, une réussite, car le directeur Léon Jordan et ses enfants mettent tout en œuvre pour atteindre ce but.

Sans relâche, sur le métier, on repose les chansons, on les polit, on les affine, on les répète autant de fois qu'il le faut afin que leur interprétation soit belle, plaise aux auditeurs et allume au cœur de chacun une étincelle de joie.

### Ski-Club Martigny

Zermatt : pourquoi pas ?

C'est là-haut que nous vous fixons rendez-vous pour le week-end du 19 - 20 mars. Départ de Martigny : samedi 19 à 5 heures, place du Manoir.

Inscriptions et renseignements au Colibri, jusqu'à vendredi 4 mars, 18 heures, tél. 2 17 31. Ne pas oublier d'apporter une photo au moment de l'inscription.

Nombre d'inscriptions limité.

Chatron

## Diminution du trafic au tunnel du Mont-Blanc

MARTIGNY. - Le creux de janvier s'est aussi manifesté au tunnel du Mont-Blanc. La diminution générale du trafic pour ce dernier mois de janvier se chiffre par -4,72 %, tandis que le trafic commercial a augmenté de 11,48 %.

Voici les chiffres que nous communiquent la société franco-italienne d'exploitation : Pour véhicules : 62 533 (65 628). Les chiffres entre parenthèses sont ceux du mois correspondant de 1976.

Voitures : 27 330 (34 014).

Autocars : 586 (563).

Camions : 34 617 (31 051).

Jusqu'au 31 janvier 1977 et depuis le jour de l'ouverture au trafic, 9 654 965 véhicules ont traversé le tunnel, soit 7 429 878

voitures, 135 542 autocars et 2 089 545 camions.

### Valaisans de Genève Nouveau comité

Le chœur mixte « Echo du Valais » de Genève a tenu son assemblée générale le 27 janvier 1977, à la brasserie « La Bâloise ».

Le comité a été formé comme suit : président : Francis Solioz ; vice-président, Claude Sarrasin ; trésorière, Yvonne Favre ; secrétaire, Josiane Baudat ; membres adjoints, Pierre-André Chenevard, Michel Favre, Rose-Marie Grand.

### Sion, Hérens, Conthey

## SUCCÈS DE M. MICHEL ROCHAT EN URSS

M. Michel Rochat, chef de l'Orchestre de chambre de Sion, vient de remporter un brillant succès en URSS. En effet, lors de la Semaine suisse organisée en Biélorussie par l'Association pour le développement des relations culturelles Suisse - URSS, la semaine dernière, M. Michel Rochat a été invité à diriger l'Orchestre philharmonique de Minsk. Un concert a été donné, pour inaugurer cette Semaine suisse, au palais de la Culture de Minsk. M. Rochat a aussi participé à une émission de télévision consacrée à la Suisse.

« un tel amour pour leur art que ce sont eux qui ont demandé à M. Rochat, après les répétitions, de jouer encore... pour le plaisir, chose qui ne se conçoit guère chez les musiciens syndiqués d'Europe, pour qui « l'heure, c'est l'heure... ».

L'enthousiasme du public ne l'a cédé en rien à celui de l'Orchestre, puisqu'à chaque concert M. Rochat a dû donner deux bis, chose qui ne se voit non plus jamais dans nos concerts symphoniques.

M. Rochat a aussi participé à une émission de télévision consacrée à la Suisse.

Tous les amis de l'Orchestre de chambre de Sion se réjouissent de ce succès et espèrent que le développement de sa carrière n'empêchera pas M. Rochat de rester encore très longtemps à la tête de notre ensemble séduisant. A.

### Parti radical démocratique Martigny

Les sympathisants radicaux des quartiers de la Fusion et du Bourg sont invités à un apéritif qui aura lieu

mercredi 2 mars dès 18 h.

au café de Martigny à l'hôtel Parking au café National

Les candidats se feront un plaisir de vous y accueillir.

36-21907

### Succès éclatant du Théâtre du Pavé

VILLENEUVE. - La première représentation des « Bacchantes » d'Euripide par le Théâtre du Pavé de Villeneuve, a confirmé les dons du jeune metteur en scène Johnny Corthésy et de ses comédiens-amateurs.

Un public largement venu de l'extérieur dans cette minuscule salle de 150 places a longuement applaudi et rappelé les artisans du spectacle. Une heure et demie de tension dramatique parfois à la limite de l'insoute-

nable : on est pris par la traduction vivante de ce texte vieux de près de 2500 ans, on est prisonnier de l'envoûtement, du cercle magique de la légende. Et tout, dans la mise en scène, concourt à cette magie : un chœur qui n'a plus rien d'immuable, qui est vie, par la présence inquiétante des bacchantes et bacchantes bondissantes. Un décor plus que dépouillé, symbolique. Des costumes et des maquillages de la plus grande simplicité.

Il faut aussi parler des voix : celle de Pat Koller, d'une profonde intensité dramatique (Dionysos), de Patrick Galley (Pentée), Marcello Gippa (Cadmos), la composition étonnante de Micky Badoux (Agavé), proche de la folie, l'ampleur de Simone Barrière (la coryphée). Les beaux masques de carton mâché d'Evelyne Galley renouaient avec la tradition antique.

Le Théâtre du Pavé, en réussissant ce spectacle hors du commun, montre une voie à suivre. Hors de chemins battus, une troupe d'amateurs peut parfaitement créer et innover.

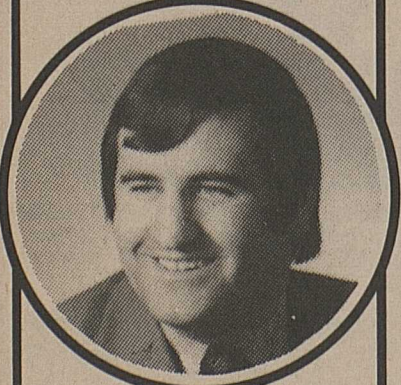
Un spectacle à voir et même à revoir.

### Collision : un blessé

YVORNE. - Deux voitures vaudoises roulaient dimanche en début de soirée d'Aigle en direction de Villeneuve. Le premier automobiliste entreprit le dépassement du second véhicule pour bifurquer ensuite en direction du camping de la Roseraie, sous Yvorne. Hélas, le dernier véhicule dépassait, lui aussi, déjà une file d'auto, si bien que la collision fut inévitable. Bilan : un passager blessé et de gros dégâts.

### Annonceurs !

Dans chaque région du Valais un vendeur-conseil Publicitas est à votre disposition.



Région de Monthey : M. Jean-Guy Micheloud

Agence Publicitas Rue Pottier 7 1870 Monthey Tél. 025/4 42 49

## «Musice to relax»



VILLENEUVE. - Lorsque l'Harmonie municipale de Villeneuve, la Cécilienne met sur pied sa soirée annuelle, il y a gros à parier pour que la salle du collège du lac soit comble. C'est que le public villeneuvois adore littéralement « sa » fanfare dont la réputation n'est plus à faire. Présidée par M. Eugène Glappey, cette société tient pour ainsi dire le haut du pavé et le concert de samedi soir a donné une fois de plus la preuve de son talent et de la richesse de son répertoire. Sous la direction de Raymond Pasche, la Cécilienne, aux uniformes bleus, a conduit plusieurs marches, une polka et

un tango, sans oublier une marche-jazz du meilleur effet acoustique. L'école de musique replongea la salle dans l'ambiance du carnaval (... celui de Rio, qu'alliez-vous croire ?) et après l'entracte, les tambours firent montre de leur talent, dirigés par Jean-Jacques Bertholet. Deux trompettistes ont été remarqués : il s'agit de Raymond et de Pierre Vurlod. Cette soirée fut essentiellement musicale cette année-ci, sans partie divertissante ou bouffonne, d'où le mérite des organisateurs, des musiciens (notre photo) et le succès légitime de ce savoureux concert.



## Plaisir du pull-peluche... mais de qualité Frey.

Quel plaisir pour garçons et filles que les pulls-peluche! Ils existent en cinq teintes gaies - bleu, rouille, camel, vert, brun - et on peut les acheter toute l'année. Ils sont doux et moëlleux - et le meilleur, c'est qu'ils le restent après des lessives et des lessives. Grâce à leur qualité impeccable (100% coton), et à la finition.

**19.-** Gr. 116-140 cm  
22.- Gr. 152-176 cm

**Frey Junior**

Vêtements Frey, Sion, Place du Midi 24, ☎ 225492/228322 Vêtements Frey, Sierre, Centre Commercial, ☎ 552650  
Vêtements Frey, Monthey, Centre Commercial, ☎ 44811

Le maître-boucher-votre spécialiste en viande

★ ★ ★

## WIEDMER et BOND

Prix et qualité **imbattables!**

Du 1er au 5 mars

**EN ACTION**

- \* Rôti de porc **13.-** le kilo
- \* Ragoût de porc **9.-** le kilo
- \* Ragoût de bœuf **11.-** le kilo

Marchandise fraîche pouvant être mise au congélateur

- \* Nos saucisses à l'ail **IMBATTABLES**
- et
- \* Nos merghèse **MÉDAILLÉES**

BOUCHERIE

# Valaisia

Ardon - Saint-Léonard - Granges  
Tél. 027/31 24 24

Toutes vos annonces  
par Publicitas **21 21 11**

**Librairie - Papeterie Moderne**  
*à votre service*

JEAN-MARC BLANC  
**SION**  
DENT-BLANCHE 10  
TEL. 027/23 49 27

A vendre  
**2 CV 4**  
Expertisée  
Fr. 2000.-  
Tél. 027/22 54 35  
heures de bureau  
36-300378

**Réparations de chemises**  
Mme A. Bochatey  
Tour Bellevue  
ch. des Fineilles 10  
Martigny  
Tél. 026/2 38 96  
Colis postaux  
36-670

# VOTEZ LA LISTE RADICALE POUR...



Bernard Morand



Gilbert Rebord

- améliorer la qualité de la vie
- assurer la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers
- développer et épanouir l'être humain



André Reynard



Antoine Vulgnier



José Jacquod



Claudine Eichler-Cheseaux



René Stalder

# PARTI RADICAL DÉMOCRATIQUE DU DISTRICT DE SION



GRAIN DE SEL

Où est la vérité ?

- Tout le monde prend la liberté de nous abreuver de conseils. Chaque jour, je lis ou j'entends des vendeurs de plantes miracles qui s'expriment contre l'usage du tabac, de l'alcool, des médicaments, du beurre, du pain, etc., et vous proposent des tisanes et encore des tisanes comme si elles devaient suppléer au reste...

- Quel reste ?... si on nous enlève tout, Ménandre. Je sais qu'un vaste dialogue est engagé, que l'humanité est divisée au sujet de l'efficacité de produits anciens et naturels qu'on nous propose en souhaitant que nous devenions des ascètes, des sages capables de se serrer la ceinture, de se priver des bienfaits et des méfaits de la table, du bien boire, de fumer, etc.

Pourquoi cette musique ? Pour nous permettre de vivre longtemps, dit-on. Mais qui prouve quoi ?

Je suis sceptique. J'ai connu un homme auquel on avait interdit le whisky. Un petit Anglais de ma profession qui s'en glissait quelques verres, chaque jour, dans le gosier. Il est mort, bien sûr... mais à 82 ans, des suites d'un accident d'aviation.

Le whisky est-il bon pour les artères ? Ou mauvais ? Je l'ignore.

Et le tabac et le beurre et le pain et la viande ? Nocifs ou pas ?

Notre grand-père, Ménandre, fumait son « Brissago » à 92 ans. D'autres hommes se tiennent merveilleusement à table, sans se restreindre devant les petits plats bien mijotés, réjouis par la haute cuisine, les bons vins. Alors ?

Ne serait-ce qu'une simple affaire de constitution, de tempérament ? La tisane les avait tués ces gars-là. Que vous en semble ? Notez bien que je ne suis pas opposé à la tisane, de temps à autre.

Isandre

Avec les brancardiers de Notre-Dame de Lourdes

COUP D'ŒIL SUR LA FONDATION SAINT-HUBERT

(voir NF de lundi)

SION. - Le doyen Jérémie Mayor a présenté le thème de réflexion du pèlerinage 1977 : Avec Marie accueillir et annoncer la bonne nouvelle. Pour sa part, M. Gabriel Rey a apporté des renseignements et des explications concernant l'organisation et le déroulement du pèlerinage.

L'assemblée a accepté 31 membres d'honneur, soit 19 brancardiers qui ont accompli 10 pèlerinages, 7 brancardiers qui ont accompli 15 pèlerinages, 4 brancardiers qui ont accompli 20 pèlerinages et 1 brancardier qui a accompli 25 pèlerinages.

Fondation et foyers-ateliers Saint-Hubert

M. Marcel Hubert avait lancé l'idée de construire un foyer pour handicapés. L'Association des brancardiers a patronné dès le départ cette idée tout en apportant son appui matériel très précieux.

M. Robert Tronchet a informé l'assemblée que grâce à la compréhension et aux subventions accordées par le Grand Conseil et l'assurance-invalidité (AI), les ateliers de la Fondation Saint-Hubert sont ouverts depuis le premier mai dernier. Il est prévu d'ouvrir le foyer Saint-Hubert le 1<sup>er</sup> septembre prochain.

M. Maurice Oggier, directeur des ateliers Saint-Hubert, qui participait à l'assemblée, a apporté aux brancardiers d'intéressants renseignements.

La fondation foyers-ateliers Saint-Hubert a regroupé les ateliers de l'AI de Martigny et de Sion. Les ateliers ont été aménagés dans l'ancien bâtiment Bally, à la rue de la Blancherie 51, à Sion. Ces ateliers ont donc commencé leur activité le 1<sup>er</sup> mai 1976. Actuellement, les 70 places de travail sont occupées par 45 personnes. Une fois que le foyer sera ouvert, 15 à 20 personnes viendront grossir cet effectif.

Les activités des ateliers

La fondation foyers-ateliers Saint-Hubert comprend :

- un secteur mécanique, pour l'usinage de métaux et matières synthétiques ; la gravure industrielle (plaques, jetons, plaquettes signalétiques, gravures diverses) ;
- un département sérigraphie qui assure des travaux d'impression de grande qualité. Cet atelier peut livrer des autocollants, des affiches, des articles de décoration, des impressions sur toutes matières (bois, métal, plastiques) ;

- un secteur de fabrication de circuits imprimés (fabrication de prototypes et de série : simple face, sur et papier phénolique, découpe, perçage, dorage des contacts, étamage) ;

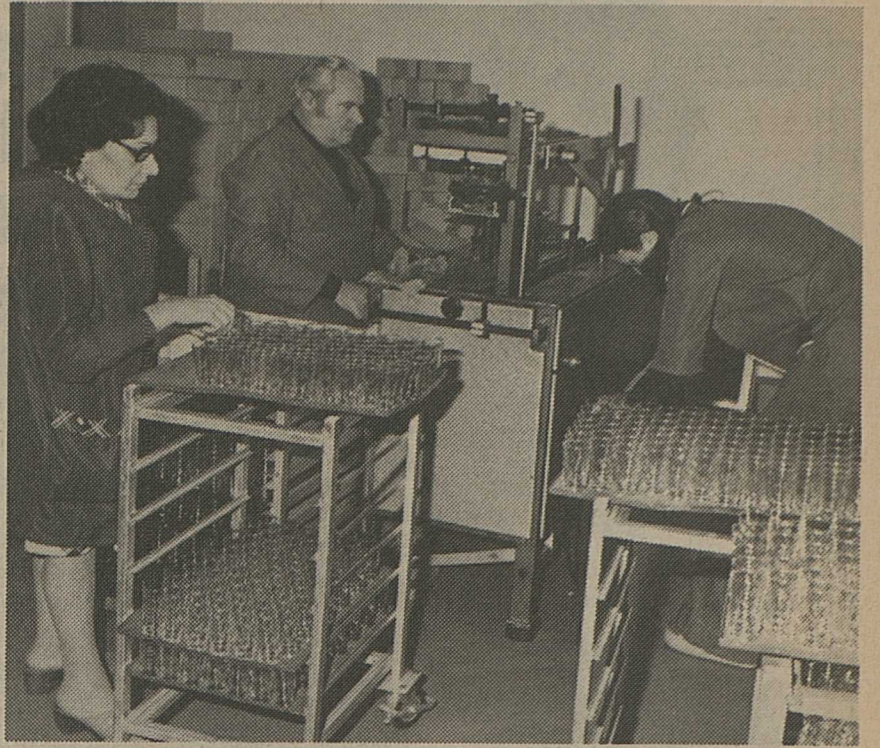
- un secteur compteurs électriques qui garantit les travaux de révision, de réparation et d'étalonnage ;

- un secteur de montage et soudure d'éléments sur circuits électroniques, le câblage d'appareils électromécaniques et électroniques, etc. ;

- un département cuir qui fabrique divers objets, et qui fournit notamment divers équipements à l'armée.

L'atelier de Martigny assure le contrôle de câbles pour le compte de l'armée et fabrique également des plateaux à fruits.

Au terme de l'assemblée, plusieurs personnes ont eu l'avantage de pouvoir visiter les ateliers.



L'atelier de sérigraphie, où l'on est en train d'imprimer un motif sur des verres à dégustation.

Les apiculteurs valaisans font le point

PONT-DE-LA-MORGE. - Sous la présidence de M. Robert Fauchère, d'Evolène, quarante délégués de la Fédération valaisanne d'apiculture se sont retrouvés dimanche au restaurant du « Pas de Chevillè », pour leur assemblée générale annuelle.

Le président a relevé plus spécialement la présence de MM. René Cappel, ancien vétérinaire cantonal, Emile Gaspoz et Joseph Germainier, membres d'honneur. MM. Fournier et Biseix, membres du comité de la Société romande d'apiculture, participaient également à l'assemblée. La commune de

Conthey était représentée par son vice-président, M<sup>r</sup> Jérôme Evéquoz, qui a apporté le salut des autorités communales.

M. Robert Fauchère a rappelé la mémoire des apiculteurs décédés depuis la dernière assemblée générale et plus spécialement celle de M. Franz Widmer, sous-directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteaufort, grand serviteur de l'apiculture en Valais.

Parmi les principaux problèmes qui préoccupent les apiculteurs, il y a lieu de relever l'imposition du revenu agricole, le

maintien de la flore, et l'importation de miel étranger, qui cause pas mal de soucis aux apiculteurs valaisans. Ce miel est en effet meilleur marché ; par contre il n'est pas comparable quant à la qualité.

On a également parlé de la lutte contre les maladies des abeilles qui doit être non seulement maintenue, mais encore intensifiée. Sans de strictes mesures préventives, des ruchers entiers peuvent être anéantis.

Enfin, l'assemblée a décidé d'adhérer à l'Association contre les émanations des usines.

EN SOUVENIR DU PÈRE LOUIS DAYER

Mardi 8 février, la chapelle des capucins de Sion était trop petite pour contenir toute la foule recueillie venue participer aux funérailles du P. Louis Dayer, vrai fils de Saint-François, mort à l'âge de 66 ans, après trois ans de maladie.

Le jeune Albert Dayer naquit à Euseigne, d'une famille modeste et foncièrement chrétienne. En 1912, alors qu'il n'avait qu'un an, il eut le malheur de perdre son père. Ayant achevé ses classes primaires en son village natal, Albert se sentit une vocation franciscaine. Il entra donc au Scolasticat des capucins, à Saint-Maurice, pour y faire son gymnase au collège de l'abbaye. En septembre 1933, il franchissait le seuil du noviciat, à Lucerne, et Albert devint ainsi le frère Louis. Un an de première formation à la vie de capucin, deux de lycée à Stans, sa profession solennelle en 1937 et ses années de théologie le conduisirent pas à pas au sacerdoce : le 7 juillet 1940, il était ordonné prêtre à Soleure. Ses compagnons d'étude se souviennent d'un élève appliqué et d'un joyeux camarade.

Après un court séjour à Saint-Maurice, et

à Sion comme simple prédicateur, il arriva à Fribourg en 1943. C'est là que s'éveilla en lui la vocation missionnaire. Mais la guerre l'empêcha de réaliser aussitôt son idéal. Il dut attendre 1945 pour aller rejoindre ses confrères aux îles Seychelles.

Durant 28 ans, le père Louis se dévoua au service des Seychellois. Il fit à peu près le tour de toutes les paroisses. De 1948 à 1952, il eut comme voisin immédiat à Praslin, le père Exupère Morard, d'Ayent, mort aux Seychelles en 1952. Praslin était une île isolée de tout : sans téléphone, sans électricité ; un bateau par semaine, un seul, et qui mettait bien 5 heures et plus pour vous conduire à Mahé, l'île principale. La paroisse où il resta le plus longtemps, ce fut l'Anse Royale, chef-lieu du Sud, qui se trouve à 17 km de Victoria.

Dans ses rapports avec ses confrères et les nombreux fidèles seychellois qui lui furent confiés, le père Louis était un missionnaire très apprécié, populaire, tâchant pour le bien, de s'accommoder à chacun. Toujours prêt à rendre service, il était très accueillant et sa table restait ouverte à n'im-

porte quel moment. La bonté, la bienveillance et la joie rayonnaient sur son visage, sa gaieté était devenue proverbiale.

Prêtre au grand cœur, missionnaire zélé, le père Louis fut aussi un passionné de l'histoire qui aimait à fouiller le passé des Seychelles. Il est l'auteur d'un livre intitulé *Les îles Seychelles, essai historique*. Premier livre de ce genre en français, et d'ailleurs le seul jusqu'à maintenant. Une première édition parut à l'imprimerie Saint-Paul vers 1965, et la seconde en 1974, par les soins de Guy Gessler, aux éditions de la Matze. Ces pages intéressèrent de nombreux lecteurs, surtout français ; plusieurs même en ce livre, se sont découvert de lointains parents parmi les premiers colons venus s'établir aux Seychelles vers les années 1760.

Travailleur infatigable, le père Louis caçait pourtant des ennuis de santé. En octobre 1973, il dut se résoudre à revenir promptement en Valais pour se faire soigner : un mal très sournois le minait. Il fut un homme courageux dans sa maladie, entouré qu'il était des soins attentifs de ses médecins et de ses infirmiers et par l'affection chaleureuse de ses confrères, neveux et amis, et soutenu par le vif espoir de revoir ses chères Seychelles. Mais Dieu l'appela à le suivre plus intimement dans sa Passion et jusque sur la Croix, comme le relevait le père Zacharie dans l'homélie de la messe de sépulture, en pleine connaissance et avec une foi magnifique, le père Louis a fait le sacrifice de sa vie.

C'est une vie bien remplie que notre cher défunt aura donc présentée à Dieu. Et nous garderons le souvenir d'un homme tout apostolique au service de ses frères, d'un homme souriant et accueillant et sous des dehors peut-être trompeurs, d'un homme érudit, d'un homme surtout qui reste une source d'édification pour ses confrères, ses parents et ses nombreux amis.

Puisse le père Louis nous apporter encore, son aide affectueuse et protéger ce pays des Seychelles qu'il a tant aimé !

P.M.G.

NOCES D'OR À BRAMOIS



BRAMOIS. - Dimanche, M. et M<sup>me</sup> André et Caroline Jacquod-Fleury ont fêté leurs noces d'or. M. Jacquod a été un agriculteur et vigneron émérite. Le couple a élevé une famille de 7 enfants. Aujourd'hui, il compte 12 petits-enfants et une arrière-petite-fille.

A l'heureux couple, nous souhaitons une bonne santé et des années de bonheur.

Les samaritains d'Ardon en assemblée

ARDON. - La section des samaritains d'Ardon a tenu son assemblée générale annuelle samedi, sous la présidence de M. Alfred Riquen.

La médaille Henri-Dunan a été remise à cette occasion à M<sup>me</sup> Ida Frossard pour ses 25 ans d'activité à la cause des samaritains, soit durant 10 ans à Sion, et 15 ans à Ardon.

La section des samaritains d'Ardon a déployé, durant l'année dernière, une intense activité. Après les exercices du début de l'année, les membres ont participé nombreux à la Journée cantonale des samaritains, qui s'est tenue à Sierre. Cette rencontre, bien organisée, a été pour chacun l'occasion d'apprendre beaucoup. Comme les années précé-

dentes la section a assuré un poste de premiers secours à Vétroz, lors du Festival des fanfares démocrates-chrétiennes du Centre, lors de la Journée romande de gymnastique, à Magnot, au Festival de chant à Ardon, et pour une journée de ski à Nendaz.

La sortie surprise au Saut du Doubs a été une réussite, même si les conditions atmosphériques n'étaient pas des plus favorables.

Un cours de sauveteurs a été donné à l'intention du personnel de l'usine d'embouteillage d'Aproz, par M<sup>me</sup> Siero. Les deux monitrices de la section ont mis sur pied, dès le 19 octobre dernier, un cours complet de samaritain. Ce cours a été fréquenté par 12 personnes, et M. Pont, président cantonal, a assisté à sa clôture.

Depuis le début de l'année, les candidats à l'obtention du permis de conduire doivent suivre obligatoirement un cours de sauveteur. La section a donc organisé deux cours, qui ont vu l'inscription de 24 participants.

M. Riquen a lancé un appel aux membres pour qu'ils fréquentent assidûment les exercices ; il a remercié tout le monde pour le dévouement témoigné, sans oublier une mention particulière aux deux monitrices, et aux membres du comité.

Ce dernier a été acclamé pour une nouvelle période administrative.

Encore un cambriolage

SION. - Dans la nuit de vendredi à samedi, des cambrioleurs se sont introduits dans le cinéma Arlequin et le café du même nom. Des dégâts importants ont été causés aux portes et aux meubles, mais les malandrins n'ont finalement trouvé que peu d'argent.

Au café Arlequin, l'appareil de la cagnotte a été descellé du mur, et on l'a retrouvé dans la salle du cinéma, vidé de son contenu naturellement. L'argent du téléphone et un fonds de caisse ont également été emportés. De même la caisse du cinéma a été vidée.

AVEC L'AMICALE DU VIEUX-CHABLAIS

SION. - Samedi soir, en la salle de la Matze, les membres de l'Amicale étaient conviés à leur soirée annuelle. Quelque 250 personnes avaient répondu à l'invitation du comité pour célébrer le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Amicale.

Après l'apéritif, un grand et riche buffet chablaisien « aux chandelles » fut excellemment servi. Le président de l'Amicale, M. Bernard Launaz, se plut, lors de la brève parole officielle, à saluer les invités : M. et M<sup>me</sup> Félix Carruzzo, président de la municipalité ; M. et M<sup>me</sup> Pierre-André Forclaz, président du Cercle des Hérensards ; M. Gabriel Montani, président et Martin Muller du groupement de langue allemande ; M. et M<sup>me</sup> Marc Theytaz, président de la Famille

annivariade, ainsi que de nombreuses personnalités parmi les membres de l'amicale.

Il rappela, dans son allocution, le but de l'amicale, qui est de permettre des contacts, de créer, de cultiver et de resserrer parmi ses membres les liens de camaraderie et d'amitié tout en soulignant que chacun est d'abord et pleinement séduis.

Puis MM. Bernard Launaz, Marius Marclay et Raymond Vœffray furent acclamés membres d'honneur, alors que leurs épouses recevaient des fleurs.

Les Chablaisiens savent se divertir ; Roger Terrani fut un major de table plein d'humour et de verve, et après un cabaret-revue d'excellente venue, le bal se déroula dans une formidable ambiance jusqu'au petit matin.

Savièse Ouverture des bureaux de vote

L'organisation des bureaux de vote concernant les élections au Conseil d'Etat et au Grand Conseil a été fixée comme suit :

Jeudi 3 mars 1977 : de 17 h. 30 à 19 heures (vote en main du président au bureau communal à Saint-Germain).

Vendredi 4 mars 1977 : de 18 à 21 heures à Saint-Germain.

Samedi 5 mars 1977 : de 18 à 21 heures à Saint-Germain.

Dimanche 6 mars 1977 : de 8 à 11 heures dans tous les villages.

L'administration communale

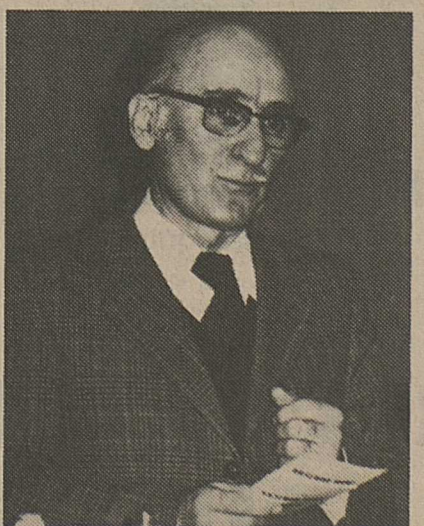
Au colonel-brigadier Philippe Henchoz

Au nom des anciens de l'Amicale de la compagnie Aviation 1, nous vous souhaitons de tout cœur, Monsieur le colonel-brigadier Henchoz, une longue et heureuse retraite.

L'amicale

Le préfet de Conthey chez les JDC

Les Jeunesses démocrates chrétiennes du district de Conthey organisaient à Ardon une conférence donnée par M. Henri Roh, préfet de district.



M. Henri Roh pendant son exposé.

Après les vœux de bienvenue, le président, M. Dominique Bertholet, présenta ses collaborateurs du comité, soit : M<sup>lle</sup> Marie-Françoise Udry, secrétaire, MM. Alain Brucher, Willy Broccard, Jean-Paul Roulier, Daniel Vergères, membres, Henri Rebord, caissier.

Puis M. Bernard Premand, président du comité cantonal JDC exposa le thème cantonal sur lequel chaque section devra travailler.

Après le côté administratif, la parole fut donnée à M. Roh. Le sujet de la conférence était : « Fonction politique du district ». En tant que préfet, M. Roh était le mieux placé pour traiter de ce problème. Il parla tout à tour de l'histoire, des fonctions, des autorités et de l'avenir du district. En alliant compétence et don de vulgarisation, M. Roh a su capter l'intérêt de son jeune auditoire. Après son exposé, il répondit à plusieurs questions.

Pour continuer cette soirée, une collation et le verre de l'amitié permirent de prolonger la discussion d'une manière très détendue. Le comité profita de cette occasion pour remercier ceux des candidats aux prochaines élections qui, en répondant à l'invitation du comité, prouvent le soutien qu'ils apportent aux JDC du district.



**Offres et demandes d'emplois**

On demande

**2 effeuilleuses**

pour 4 semaines.

Bon gain.

Téléphoner à Yverne dès 18 heures au 025/2 39 73

36-21909

Famille suisse domiciliée non loin de Lausanne cherche

**cuisinier (ère)**

qualifié(e), ayant déjà travaillé en maison privée, capable d'assurer de manière indépendante une cuisine fine et variée.

Rémunération élevée pour candidat(e) bénéficiant de références de premier ordre.

Faire offres sous chiffre PL 900562 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Discrétion assurée.

Cherchons

**agents libres**

pour la vente de

**garages préfabriqués portes de garages portes intérieures**

Ce poste conviendrait à représentants, menuisiers ou serruriers bien introduits auprès des architectes, entrepreneurs et particuliers.

Tous renseignements : Ateliers du Nord 1400 Yverdon Tél. 024/25 81 81

22-14215

Quelle jeune fille, à partir du 1er mars, aimerait remplacer, à Monthey, comme

**serveuse**

Charlotte, qui nous quitte après trois ans et demi de bons services ?

Renseignements au 025/4 25 10

36-425098

Commerce de la place de Sion cherche pour entrée au plus vite

**apprentie de commerce**

Faire offre sous chiffre 89-155 à Annonces Suisses SA «ASSA» 1951 Sion.

Commerce de Sion engagerait

**gérant(e) ou couple**

comme chef de personnel.

Si vous aimez collaborer avec responsabilités Si vous savez créer une bonne ambiance

Nous vous offrons : place stable pour date à convenir discrétion assurée

Offre sous curriculum vitae et photo sous chiffre P 36-901825 à Publicitas, Sion.

**Urgent !**

Cherchons

**monteurs-électriciens**

TIME Davet Frères, Monthey Tél. 025/4 58 91

36-6836

La Banque Cantonale du Valais à Crans engage

**une secrétaire**

avec diplôme commercial.

Entrée le 1er mai ou à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae et certificats à la Banque Cantonale du Valais, 3963 Crans.

Hôtel du Cerf à Sion cherche

**filles de cuisine et dame à l'heure**

Tél. 027/23 20 21

36-3400

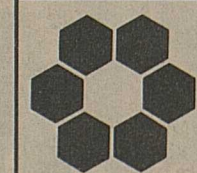
**Voici les gamines en jeans...**



Elles aussi, aiment les jeans: des vêtements à leur goût, bien ajustés, aux couleurs jeunes.

- Jeans, coton vert, rose Gr. 104-152 25.90-35.90
- Jupe-culotte jeans, coton vert, rose Gr. 98-152 25.90-35.90
- Robe jeans, coton rose, vert, lilas Gr. 104-152 35.90-45.90
- Blouse indienne, crêpe coton brodée main, écru Gr. 104-164 15.95-19.95
- Blouse, crêpe coton divers coloris mode Gr. 104-176 7.95-9.95

**PLACETTE**



**No 1 en Suisse Romande**

A Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -.89

**bureaux**

A louer à Sion, av. du Midi 10, au 4e étage de l'immeuble de la Mobilière Suisse Assurances

formés de deux locaux communicants, surface totale 65 m2 environ.

Place de parc dans garage collectif. Loyer avantageux.

Pour tous renseignements : tél. 027/22 54 56 Mobilière Suisse, agence générale, W. Kraft, Sion.

36-404

On cherche dans le Valais central

**petit chalet ou maison à rénover**

même en mauvais état.

Ecrire avec prix sous chiffre P 36-901803 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer

**région Martigny**

**terrain**

de 5000 m

Tél. 026/5 30 16 36-21990

Savièse (St-Germain) A vendre

**villa**

5 p., 2 salles d'eau, construction récente, situation tranquille et ensoleillée, vue imprenable, terrain 800 m2 aménagé. Fr. 250 000.- / . hypothèque. S'adresser sous chiffre P 36-901811 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Martigny

**appartement 3 pièces**

Fr. 240.- plus charges

Fiduciaire Dini & Chappot Tél. 026/2 64 81 2 64 82 36-2038

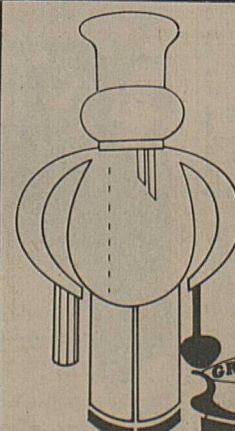
CERVIA

Milano-Marittima Maisons, studios de vacances à louer, avantageux, confort, plage privée.

Renseignements : tél. 021/25 70 60



Chaque jour, près de 90 000 lecteurs valaisans vivent au rythme d'une actualité intense. Illustrée en couleurs.



**Café-restaurant de l'Aviation**

Sion Mardi 1er mars

**Concours de dessins**

Thème : l'aviation

...et toujours : ses spécialités valaisannes ses fameux ravioli à la crème

Menu du jour : Fr. 7.50



**Inauguration officielle  
des bus sierrois**

Hier matin, dès 9 h. 45, les autorités de la ville de Sierre et les représentants de la compagnie de transport LLB se retrouvaient devant l'hôtel de ville pour procéder à l'inauguration officielle des nouveaux bus.

M. Paul Berthod, ingénieur de ville, salua tout d'abord la présence de M. Pierre de Chastonay, président de la commune et conseiller national, de M. Pierre Blatter, conseiller communal, de M. Evéquo, directeur de la LLB, de M. Imhof, vice-président de la LLB ainsi que celles de MM. Cruchet et Guichoud, représentants des transports lausannois.



M<sup>me</sup> Jacqueline Clivaz (à gauche) reçoit des mains de M. Pierre de Chastonay une gerbe de fleurs. Tout à droite, M. Richard Vogel, commissaire de police.

**La millionième passagère  
gracieusement fleurie**

Les nouveaux bus sont de couleur orange, selon les recommandations de l'Union des villes suisses. Un nouvel engin a été choisi de conception plus réduite en tenant compte des conditions de circulation dans le quartier de Muraz.

Pour mieux répondre aux besoins des voyageurs des quartiers de la rue de l'Industrie, du Devin et du Lamberson, l'itinéraire de la ligne N° 2 a été modifié, le retour de Sous-Gérone s'effectuant désormais par la rue de l'Industrie, la route de Lamberson et la route d'Orzival, ceci pour rejoindre le tracé initial à la place Beaulieu.

Divers emplacements d'arrêts ont été modifiés, sur la base des expériences acquises depuis la mise en service du système de bus actuel.

Dorénavant, par exemple, les usagers seront déposés devant la porte de l'hôpital. La phase actuelle constitue une nouvelle étape dans le développement du réseau des transports de la ville.

Dans son allocution, M. de Chastonay releva que les bus de transport avaient bien répondu à l'attente de la population. Certes, souligna le président, ils causent à la commune un certain souci financier mais des tarifs à la portée de tous seront maintenus.

M. Berthod excusa, entre autres, les absences de MM. F. Steiner, conseiller d'Etat, chef du Département des travaux publics et Roger Bonvin, ancien président de la Confédération, président de la compagnie LLB.

M. Imhof, dans ses propos, se plut à mettre en valeur les liens étroits de franche collaboration qui existent entre son entreprise et les services communaux, particulièrement MM. Berthod et Ch. Arbella.

Après que M. Jérémie Mayor, doyen de la paroisse Sainte-Catherine eut béni les nouveaux véhicules, M. de Chastonay remit une splendide gerbe de fleur à la millionième passagère, M<sup>me</sup> Jacqueline Clivaz, habitant la Métairie.

« Les bus sont pour moi précieux, nous déclara-t-elle. Je les utilise tous les jours pour me rendre en ville et ne saurai m'en passer... Le temps que je gagne ainsi m'est fort précieux. »

La compagnie LLB offrit également à M<sup>me</sup> Clivaz un souvenir de cette journée.

Le programme de la manifestation étant bien respecté, les nombreux participants et journalistes purent parcourir la cité du soleil dans l'un des bus.

Muraz, Sous-Gérone... chacun put apprécier la maniabilité de l'engin.

Un verre de l'amitié fut servi au carnotzet municipal - M. Pierre de Chastonay recevant également un gage tangible d'amitié des mains de M. Evéquo - mettant ainsi un terme à cette inauguration.

**Une fondation Rilke  
à Sierre**

Le conseil communal de Sierre vient d'admettre le principe de la création d'une fondation Rilke, dans la cité du soleil.

Cette fondation aura pour but de mettre en valeur tout ce qui touche au grand poète, de perpétuer son souvenir et de marquer les liens qui rattachent Sierre à la mémoire de Rainer Maria Rilke.

La fondation pourra assumer des tâches telles que celles de publier des œuvres inédites, racheter - ou recevoir en donation - des documents ayant trait à Rilke.

La création d'un prix littéraire portant le nom du célèbre écrivain est également envisagée.

**Semaine à ski**

GRONE. - Les OJ de Grône viennent de réaliser le rêve de l'année en prenant part à une semaine à ski. Cette manifestation a eu lieu à Vercorin et sur les pentes du Crêt-du-Midi. Grâce à la collaboration entre les différents groupements de la station, ce camp a pu être possible. Les OJ de Grône étaient conduits sur place par M. Jean-Marie Ballestraz qui s'est chargé des déplacements des enfants.

**Les foyers au service de la jeunesse**

SIERRE. - Avec l'émancipation des jeunes et leur désir d'indépendance, ne supportant aucune surveillance, on s'est demandé quel serait le sort des foyers pour jeunes gens et jeunes filles.

Ont-ils encore une raison d'être ou doivent-ils être destinés pour un autre but? Heureusement, tel n'est pas le cas, il y a encore des jeunes qui désirent l'intimité d'un foyer où ils peuvent rencontrer d'autres jeunes, avec les mêmes problèmes, les mêmes soucis et aussi les mêmes joies.

Il y a encore des parents qui savent imposer leur volonté à leur progéniture, quand celle-ci désire une chambre indépendante en ville, connaissant bien les dangers qui la menacent.

Ainsi, tous les parents soucieux de leurs enfants qui doivent faire un apprentissage ou des études, au grand centre de notre canton et en dehors, seront contents de connaître les adresses des foyers.

Pour jeunes gens : foyer Saint-Paul, avenue de France, Sion. Pour jeunes filles : foyer de la Jeune Fille, rue Gravelone 11, Sion ; foyer Beausite, rue Beausite, Sierre ; foyer Sainte-Bernadette, avenue du Simplon, Martigny.

A Viège, le foyer Saint-Paul, bilingue, pour jeunes filles et dames isolées, reconvaléscentes ou rencontrant d'autres difficultés.

Dans ces foyers, les jeunes trouvent non seulement chambre et pension mais aussi une vie réglée pour les études comme pour les loisirs.

Ces foyers méritent notre soutien, lors de lotos ou autres manifestations.

Soutenons donc le foyer de la Jeune Fille à Sion, lors de son loto, samedi 5 mars 1977 dès 16 heures dans la salle de la Matze.

**Rédaction  
de Sierre**

027/55 91 55  
3960 SIERRE  
Rue du Bourg 2  
Case postale 366

**Décès d'un ancien conseiller communal**

CRANS. - C'est avec une grande tristesse que la population du Haut-Plateau et de la commune de Chermignon apprit le décès de M. Gaston Duchoud, survenu à l'âge de 41 ans seulement.

Le défunt, né à Crans en 1936, suivit les écoles de son village. Il commença ensuite un apprentissage dans l'entreprise de gypserie et peinture que possédait son père. Titulaire de la maîtrise fédérale, il assumait avec compétence ses tâches de responsable.

Membre du corps des sapeurs-pompiers, parrain du drapeau de ce groupement, durant plusieurs années président de la fanfare L'Echo des Bois, membre du comité de l'Amicale des fanfares de la Noble et Louable Contrée, M. Gaston Duchoud se dépen- sait sans compter au service de ses concitoyens. Il put concrétiser mieux encore cet engagement en accédant, en 1968, au poste de conseiller communal à Chermignon jus- qu'en 1962.

Sa famille étant originaire d'Icogne, M. Duchoud avait gardé des liens avec ce vil- lage en demeurant dans la « Cible » du lieu.

Atteint dans sa santé par la grave maladie qui devait l'emporter, il se trouva dans l'obligation d'abandonner petit à petit toutes ses activités.

Marié il y a deux ans, M. Gaston Duchoud vivait au sein d'une famille très unie avec ses cinq sœurs.

De caractère affable, toujours prêt à venir en aide à son prochain, il ne comptait que des amis.

A son épouse, à ses sœurs, à sa famille et à tous ses proches que sa disparition a tra- giquement plongés dans la peine, le NF adresse ses sincères condoléances.

**Lignes pures et sobres  
de Jean-Jacques Putallaz**

SIERRE. - Pour la première fois dans le cadre de la bibliothèque communale et régionale de Sierre, une exposition artistique s'est déroulée. Il s'agit des créations de M. Jean-Jacques Putallaz, de Châteauneuf-Conthey, qui présente une riche collection de céramique, dont il a fait les recherches de formes. Dans son discours d'ouverture lors du vernissage, vendredi soir, M<sup>e</sup> Pierre de Chastonay, président de la ville, salua ce mariage heureux entre la littérature et l'art.

Jean-Jacques Putallaz est un céramiste issu de l'Ecole suisse de céramique et des Arts et métiers de Vevey. Il maîtrise son art avec beaucoup d'habileté et d'imagination, tout en restant très simple dans le choix des couleurs. Sa technique trouve son choix dans les grès de 1280° à 1350°, dans les poteries de 1000° et dans les faïences à 1100°.

Les lignes pures et sobres des objets exposés se concrétisent tout d'abord dans des créations de vases, coupes, poteries et des recherches de forme sur des reliefs. C'est une exposition très belle réalisée avec finesse et goût. A voir absolument.



Jean-Jacques Putallaz en compagnie de M<sup>e</sup> Pierre de Chastonay lors du vernissage.

**Un nonagénaire fêté à Chalais**



M. Oscar Zuber entouré de M. René Christen, président de commune, à gauche, et le curé de la paroisse à droite.

Dimanche après-midi, le conseil communal de Chalais in corpore se retrouvait, sur le coup de quatre heures, au domicile de M. Oscar Zuber, qui célébrait son 90<sup>e</sup> anniversaire.

Le président de la commune, M. René Christen remit au jubilaire huit gobelets dédiés aux armoiries de Chalais.

On notait également à cette manifestation d'amitié, la présence de M. Benoît Perruchoud, juge, accompagné du vice-juge, M. Clovis Gaudin. Le révérend curé de la paroisse, lui non plus n'avait voulu manquer l'événement.

M. Oscar Zuber, agriculteur de son métier, occupa durant près de trente ans la fonction de directeur des travaux à la commune de Chalais. Ayant épousé M<sup>lle</sup> Octavie Perruchoud, il éleva neuf enfants dont M. Cécil Zuber, facteur à Sierre et M. Camille Zuber, facteur à Sion. Sa fille Thérèse occupe depuis une trentaine d'années le poste d'institutrice à Chalais, alors que sa petite-fille épousait M. André Melly, actuel président de la commune d'Ayer.

L'œil vif, en pleine possession de ses moyens, M. Oscar Zuber remercia chacun de leur présence, échangeant souvenirs et anecdotes.

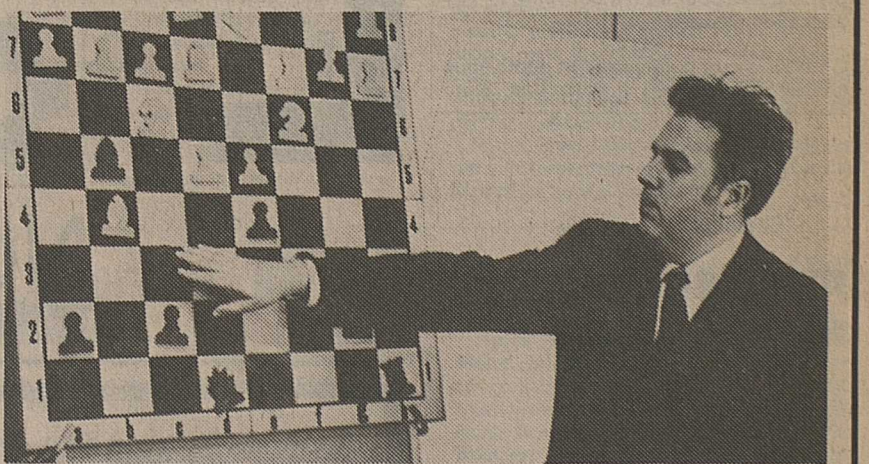
**Cours d'échecs  
gratuits**

Dès mercredi, le célèbre joueur d'échecs Charles Partos donnera des cours d'échecs gratuits, au Centre commercial.

M. Partos initiera les débutants aux règles et subtilités de ce jeu.

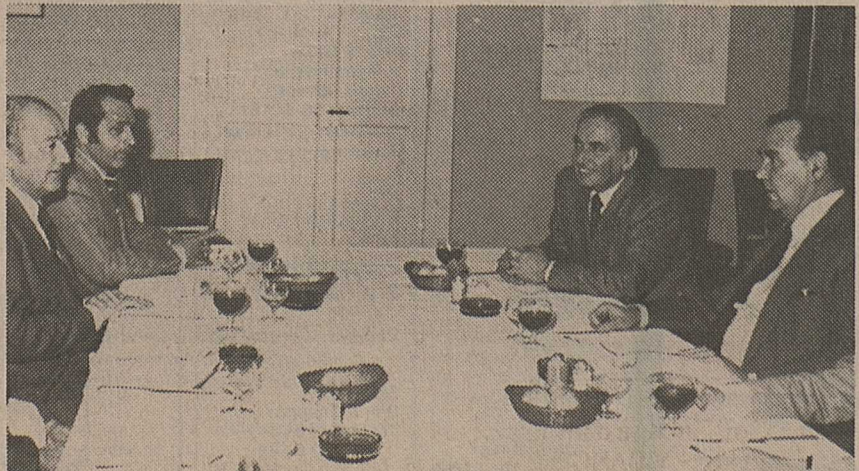
De nombreux enfants de la région sierroise ont déjà donné leur inscription pour ces leçons et pour la grande finale qui les couronnera.

M. Charles Partos détaillant une figure du jeu d'échecs.



**La commission  
de tir à siégé**

SIERRE. - Une commission cantonale de tir siégeait récemment à Sierre. Elle était composée de MM. Wolfgang Loretan, François Bétrisey, André Luisier, Norbert Wicky, Jacinthe Paret, Georges Roux et Victor Berclaz. Cette assemblée s'est tenue à l'hôtel Arnold. Notre photo de g. à dr. MM. Georges Roux, Victor Berclaz, André Luisier et Wolfgang Loretan.



**DEUX NOUVEAUX COMITÉS CHEZ LES  
RADICAUX DU DISTRICT DE SIERRE**

VEYRAS. - C'est le 25 février que, réunis en assemblée au café de la Croisée à Veyras, les radicaux de la Noble-Contrée ont décidé de créer une section.

Le comité provisoire, composé de MM. Sylvain Salamin et Bernard Clavien à officiellement cédé ses fonctions à la nouvelle équipe responsable formée de MM. André Frily, président, Georges Zufferey, vice-président, Alfred Schneider, Jean-Pierre Antille, Jean-Louis Hitter et Armand Pfyffer, membres.

Après l'approbation des statuts et la nomination de ce comité, le président sur le plan du district, M. Antoine Bruttin a

adressé tous ses vœux à la section de la Noble-Contrée.

A Chippis, après quatre ans de déclin, la section radicale a connu un nouvel essor. Une équipe responsable a été nommée, en assemblée générale. Elle sera composée de MM. Jacques Zufferey, président, Joseph Favre, vice-président, Jean-Pierre Genoud, secrétaire, René Lager, caissier ainsi que de M<sup>me</sup> Dolly Murray et Jeanine Bouvinet-Bertona et M. Jean-Pierre Perruchoud, membres.



# ALIMENTATION K

Rôti de porc	le kilo	<b>14.80</b>
Roulé de porc	le kilo	<b>13.80</b>
Ragoût de porc	le kilo	<b>11.60</b>
Viande séchée du Valais par pièce	le kilo	<b>26.—</b>
Stocki purée de pommes de terre	le paquet de 3 x 3 portions	<b>2.45</b>
Tilsit suisse 1er choix par pièce	le kilo	<b>7.60</b>

# KUCHLER-PELLET s.a.

aux galeries du midi sion.

## Occasions

garanties  
1 année

Citroën CX 2200  
Super, 75, 35 000 km  
DS 1 Pallas  
71, int. cuir  
GS 1220 Club  
73, 2 mod. à choix  
fourgonnette  
Citroën 3 CV  
AK 400  
3 mod. à choix  
Morris 1300  
71, 60 000 km  
Mini 1000  
74, 22 000 km  
Audi 80 LS  
72/73, 60 000 km  
Ford Cortina 1600  
70  
Simca Rallye  
74, 56 000 km  
Simca 1100 TI  
74, 56 000 km  
Renault 4  
69

F. Zumbrennen  
Agence Citroën  
Aigle

Tél. 025/2 14 21  
021/61 30 77 et  
60 26 09  
dès 19 h.  
22-7589

### LE PIANO

s'apprend à tout âge en  
quelques heures, sans  
professeur. 100% vrai.  
Notice gratuite + réf.  
Box 3295, 1002 Lausanne,  
Tél. 021 - 28 29 40.

A vendre

Alfa 2000  
GTV

1972, moteur neuf  
en parfait état  
expertisée

Simca 1100

modèle 72, expertisée

Tél. 027/55 26 82

36-21516

## Le Dr Alain Cordonier

médecine générale  
informe la population qu'il consultera sur rendez-vous

dès le 7 mars 1977

### Avenue de la Gare 4

dans le bâtiment de la poste à Sierre

## Tél. 027/55 82 13

Visite à domicile en cas de nécessité

Publicitas



21 21 11

## Comme Miss Suisse 74 et 75

présentées par l'agence Flash

inscrivez-vous aux cours approuvés par l'Association suisse des mannequins

Devenez mannequin photo-modèle

Egalement cours de maintien

Renseignements... inscriptions :

**Agence Flash**

Escaliers-du-Marché 11, Lausanne  
14 h. 30 - 19 h., tél. 021/22 44 82

22-301166



Parlons un peu de la finition de la nouvelle Audi 80 et, par conséquent, de sa longévité.

Le design parfait de la nouvelle Audi 80 et sa belle ligne aérodynamique sont convainquants. Au premier coup d'œil. Et grâce à sa technique moderne, à son grand confort et à son économie extrême, l'Audi 80 a une renommée de longue date en Suisse. Ce qui est moins connu, ce sont les normes qualitatives élevées appliquées à la construction de chaque Audi 80.



**Qualité de finition signifie longévité**  
Plus la qualité de finition et le choix des matériaux utilisés sont bons, plus la longévité d'une voiture est grande et plus sa valeur de revente est élevée. Prenons l'exemple de la peinture: une Audi 80 est soumise à plusieurs traitements successifs pour la protéger contre vent, pluie et neige (et pas seulement pour l'embellir). Prenons encore l'exemple de sa carrosserie: elle bénéficie

d'un traitement phosphaté anti-corrosion, avec une couche appliquée à la main sur certaines parties délicates. Le traitement par électrophorèse assure une répartition uniforme de la couche sur les arêtes et dans les espaces creux. Une couche de protection du soubassement est passée en série sur chaque Audi 80, avec une double épaisseur dans les cages de roue. Un soin tout particulier est également porté à la longévité du moteur. Il est, certes, conçu pour tourner à des régimes élevés et donner beaucoup de puissance, mais il est construit en même temps pour résister, avec commande directe des soupapes par arbre à cames en tête. En outre, il est remarquablement refroidi pour rester à une bonne température de fonctionnement.

Avec une voiture aussi bien finie et consommant si peu de carburant (8,3 l de normale à 8,6 l de super, suivant

la version moteur), Audi pouvait se permettre d'accorder sans crainte la garantie de 1 an sans limitation du kilométrage. Et il est bien naturel que vous perdiez moins, le jour où vous vendez votre Audi 80. Pour racheter une autre Audi 80.



**BON** de documentation pour «la nouvelle Audi 80»  
Veuillez m'envoyer, sans engagement de ma part,  
la documentation en couleurs de la nouvelle Audi 80.

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
NP, Localité: \_\_\_\_\_

Prière de découper et envoyer à: AMAG, 5116 Schinznach-Bad.  
Leasing pour entreprises et associations industrielles. Renseignement:  
Téléphone 056 43 01 01

# Audi 80

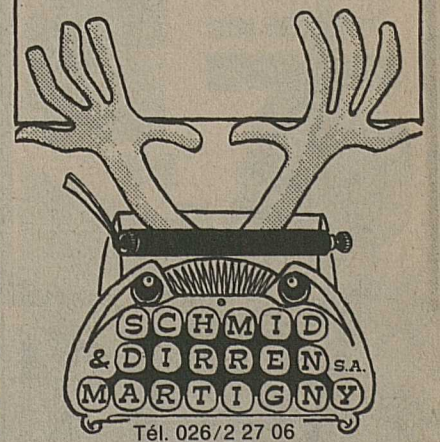
Une parfaite réussite technique

Avec 2 ou 4 portes. Moteurs de 60, 75, 85 ou 110 CV. Vitesse de pointe: 182 km/h. 75/85 CV sur demande, avec boîte automatique  
INTERTOURS-WINTERTHUR: Prestation d'assurance pendant 2 ans, incluse dans le prix de la voiture.  
GARANTIE: 1 an sans limite de km - REVISION: 1 fois par an ou tous les 15000 km - VIDANGE: 2 fois par an ou tous les 7500 km.

## Comment faut-il aménager votre salle de conférences ?

- Mobilier (tables et armoires)
- Chaises ou fauteuils
- Tableaux
- Chevalet pour blocs
- Rétroprojecteur etc.

Consultez le spécialiste :



## Connaissez-vous réellement vos droits ?

Lors d'un mariage, d'une séparation, d'une adoption ; en cas de partage, d'héritage, d'acquisition, d'engagement par contrat ou par bail ou alors en cas d'accident de route, et face aux problèmes nombreux et toujours nouveaux que pose l'existence dès la conception ?

Notre cours, conçu et donné par un juriste, se propose d'apporter des réponses utiles à toutes ces questions que l'on se pose tout au long de la vie. Les thèmes sont traités systématiquement au cours de six soirées d'une heure trente.

Prix des 6 séances information : 70.-  
Renseignements et inscriptions :  
027/22 13 81 026/2 10 31  
027/55 21 37 026/4 33 13

ECOLE CLUB  
MIGROS  
Lieu de formation et de rencontre



Office du tourisme de Loèche-les-Bains

# M. JOSEPH ZENHÄUSERN NOUVEAU DIRECTEUR

LOECHE-LES-BAINS. - En remplacement de M. Renato Pacozzi, démissionnaire, le comité de l'office du tourisme de Loèche-les-Bains a désigné M. Joseph Zenhäusern comme nouveau directeur de la Société de développement de la localité. Agé de 33 ans, il a obtenu son doctorat après avoir brillamment développé une thèse sur la promotion du tourisme. Depuis 1972, il dirige le siège zurichois de l'entreprise Bellwald et Jaeger, ainsi que les secteurs du marketing et de la promotion du tourisme.

Il occupera son nouveau poste à partir du 1<sup>er</sup> juillet de cette année.

Rappelons que son prédécesseur, M. Pacozzi, est appelé à diriger la succursale de l'Office national suisse du tourisme à Rome. Profitons de l'occasion pour féliciter ces deux valeureux défenseurs du tourisme valaisan, M. Pacozzi étant originaire de Brigue et M. Zenhäusern de Buerchen. Et nos meilleurs vœux pour leurs activités futures.



M. Joseph Zenhäusern.

### On va la restaurer...

NATERS. - Pour avoir été, au X<sup>e</sup> siècle, le centre religieux du district de Brigue et de la commune de Visperterminen, la paroisse de Naters, qui fit partie du diocèse de Novare jusqu'en 1822, est l'une des communautés religieuses parmi les plus anciennes du Haut-Valais. Son église imposante, dont les principaux éléments datent de plusieurs époques, constitue un monument historique d'une valeur inestimable.

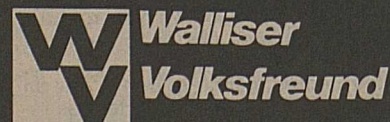
La pointe du clocher a été refaite à l'époque de Mathieu Schiner, tandis que le reste de l'édifice a été reconstruit par les collaborateurs du grand Stockalper, entre 1659 et 1664. Or, l'état actuel des lieux nécessite une urgente restauration. Des travaux vont donc être entrepris incessamment, selon un programme fixé, en collaboration avec les autorités compétentes et divers spécialistes, par l'Association suisse pour la protection des monuments.

Cette délicate entreprise s'étendra sur de longs mois, et tout sera mis en œuvre pour sauvegarder jusque dans les moindres détails l'originalité de ce précieux témoin du passé.



L'église de Naters, dédiée à saint Maurice: son état nécessite une urgente restauration.

Votre publicité dans le Haut-Valais



Offset - 4 couleurs

Chaque jeudi

20 000 exemplaires

Couverture : 100 % des ménages

Régie des annonces : Publicitas SA, avenue de la Gare 25, Sion. Tél. 027/21 21 11. Agence de Brigue, Schulhausstr. 1. Tél. 028/3 12 83.

REDACTION DE BRIGUE  
Louis et Misette Tissonnier  
Téléphone (028) 3 10 77  
Télex : 38 145  
Case postale 263 - 3900 Brigue

## Sous trois mètres de neige...

SIMPLON-VILLAGE. - Ces derniers jours, la « Guxa » - c'est ainsi que l'on appelle le vent qui souffle dans le secteur - a été si violente qu'elle a occasionné passablement de problèmes. A Simplon-Village, dans la nuit de dimanche à lundi, par exemple, certaines habitations ont été presque complètement ensevelies par la neige, emportée par ce courant glacial à l'image du sable tourbillonnant du désert. Sur certains toits, elle s'est accumulée jusqu'à une hauteur de trois mètres, sans toutefois inquiéter outre me-

sure les habitants dont les rigueurs hivernales les ont habitués à construire solide : d'épaisses ardoises en granit, superposées avec un art consommé, reposant sur des charpentes à toute épreuve et d'épais murs de pierres, font d'ailleurs ressembler certains bâtiments à de véritables forêts. On ne se plaint donc pas de ces conditions extraordinaires. On souhaiterait par contre une relance du tourisme relativement bas, en raison de la position du franc face à la lire notamment.

## Faudra-t-il l'agrandir?..



TAESCH. - Pour se rendre compte, approximativement, du taux d'occupation touristique dans le fond de la vallée de Zermatt, le vaste parking de Taesch fournit une précieuse indication. Avec son millier de places à disposition, cet emplacement ne désemplit pas. Aux heures de pointe, son personnel est même dépassé par les événements. C'est ce qui se passe fréquemment en ces jours de grande affluence, et l'on envisage d'agrandir cette aire de stationnement. A condition, bien sûr, que la localité reste le terminus de la route principale.

## TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

### Requiem pour les murs de vignes

Ce poème de circonstance est dédié à tous les comités de remaniements parcelaires viticoles, au Service des améliorations foncières, aux bureaux techniques, aux entreprises de pelles mécaniques, au fric !

Circonstances: Ravinements à Miège et à Varone lors d'un orage d'été 1976, dans la zone des remaniements. Importants dégâts.

Sept mille plants de vigne anéantis par un glissement de terrain à Fully, NF. 27 décembre 1976.

Effondrement d'une vigne à Savièse. NF. 12 février 1977. etc.

Murs de vigne !  
Large sourire de nos coteaux  
Pierres et cailloux  
Portée musicale  
De notre musique  
A nous.

Murs de vigne !  
Plein sourire des pierres  
Et souvenir de nos grands-pères et mères  
Murs de vigne  
Fourneau pierre ollaire  
Braisé de soleil  
Près des grappes si douces  
Comme un baiser de bien-aimée.

Les murs de nos ancêtres  
Sacrés comme un sépulcre  
Les efforts anciens  
Les luttes de nos pères  
Se sont là entassés  
Pierre sur pierre.

La terre se serait écoulée  
Comme une eau boueuse vers le fleuve  
Mais les vieux murs sont là  
Et de tout leur poids  
Ils retiennent la terre natale  
Le pain et le vin

Mais voilà ! les remaniements  
A rebours du bon sens d'antan

Adieu les vieux murs  
Les bulldozers les happent  
A pleines bouchées  
Avec un appétit infernal  
Adieu les nichées  
Adieu la terre natale.

En vain les oiseaux cherchent asile  
Dans ce désert de fils de fer Guyot  
Il n'y a plus d'arbres  
Il n'y a plus d'ombre  
Plus d'aubépines, plus de buissons  
Coteau rasé à ras  
Nu, comme couenne de lard.

Vieux murs ! adieu !  
Adieu terre natale  
Et terre des héritages  
Comme déracinée  
Plus rien ne te retient  
A la fonte des neiges  
Les orages d'été  
Et les pluies diluviennes.

Autant en emportent les eaux  
Dans les ravinements et les débordements  
Sur le vaste coteau transformé en glacis  
A la merci du temps, des tempêtes en furie

Adieu vieux murs !  
On vous donne en pâture  
A ces machines mastodontes  
Bulldozers, trax  
Encore on vous verra sur l'étiquette  
Des bouteilles en habit de fête  
Vins des murailles, vins des dailles  
Sur des vignes trax - pelles mécaniques  
Sur des vignes rentabilité - fric.

Améliorations foncières, oui !  
Pour défoncer le paysage  
A coups de subventions  
A coup de gros sous  
A coups d'impôts  
Payés par nous !

A. M., ingénieur rural EPF.

# FUNICULAIRE ZERMATT - SUNNEGGA FINANCEMENT ASSURÉ

ZERMATT. - Après que la bourgeoisie de Zermatt - propriétaire à part égale avec la municipalité du télésiège de Sunnegga - eut refusé de participer au financement de son remplacement par un funiculaire, les travaux entrepris pour la réalisation de ce dernier ont été interrompus.

Compte tenu du dépassement du devis de 4,5 millions de francs, portant le coût de cette nouvelle liaison à 16 millions, il était évidemment du devoir de la nouvelle administration communale de s'inquiéter notamment du financement

et de la rentabilité de l'opération avant de laisser se poursuivre les travaux. Sans garanties financières suffisantes, il est évident que le chantier devait être suspendu, tôt ou tard.

Or, si le corps électoral doit se prononcer le week-end prochain sur l'augmentation du capital-actions, on apprend d'autre part que, maintenant, le financement serait d'ores et déjà assuré.

M. Daniel Lauber, président de la commune de Zermatt, nous a confirmé le fait. Une entreprise de chemin de fer de la région, ainsi qu'une importante institution bancaire sont les principaux in-

vestisseurs. Les travaux pourraient donc reprendre incessamment. Le maître d'œuvre entend toutefois connaître l'avis du corps électoral avant de prendre une décision. Le nouveau conseil communal s'est d'ailleurs engagé sur la voie d'une politique très ouverte lorsqu'il s'agit de problèmes intéressant toute la communauté. En ce qui concerne le funiculaire, donc, tout dépendra de la décision qui sera prise par les électeurs dimanche prochain.

Il est évident que l'interruption des travaux coûte cher : 600 francs par jour, paraît-il. Mais à quoi servirait-il de les poursuivre tant que le maître d'œuvre n'était pas certain de pouvoir faire face à ses engagements.



Une maison presque complètement ensevelie sous la neige. Actuellement, pas de problème pour atteindre le faite du toit ; pour pénétrer dans les étages inférieurs, en revanche, c'est une autre histoire...

## Les artistes et artisans du Haut-Valais en promenade à Berne

En précisant d'emblée qu'il ne s'agit pas d'une blague du 1<sup>er</sup> avril, un grand nombre d'artistes et d'artisans valaisans présenteront leurs œuvres au Musée des arts et métiers, Zeughausgasse 2 à Berne, pendant une bonne quinzaine de jours, soit du 1<sup>er</sup> au 17 avril 1977.

Les points culminants seront certainement le vernissage typiquement valaisan, avec dégustation pour l'oreille et le palais,

la présentation du 7 avril de l'OPAV de Sion et l'exposé de M. Karl Biffiger le 14 avril sur l'art valaisan, dont le style typique est bien connu.

L'initiative de cette exposition émane de quelques Haut-Valaisiens habitant Berne et les environs et travaillés par une bonne portion de nostalgie du pays des treize étoiles.

Le grand éventail des œuvres exposées et leur variété sont de nature à satisfaire tous les goûts.

### Municipalité de Sion

## AVIS OFFICIEL

L'assemblée primaire de la commune de Sion est convoquée les 3, 4, 5 et 6 mars 1977

à l'effet de procéder :

à l'élection:

- des députés et des députés suppléants
- du Conseil d'Etat

Seront ouverts les bureaux de vote suivants:

**Jeudi 3 mars de 17 à 19 heures**  
Casino Grand-Pont

**Vendredi 4 mars de 17 à 19 heures**  
Casino Grand-Pont  
Sacré-Cœur Salle paroissiale sous l'église  
Saint-Guérin Salle paroissiale sous l'église

**Samedi 5 mars**

- de 9 h. à 12 h. 30

Casino Grand-Pont  
Sacré-Cœur Salle paroissiale  
Saint-Guérin Salle paroissiale

- de 17 à 19 heures

Casino Grand-Pont  
Sacré-Cœur Salle paroissiale  
Saint-Guérin Salle paroissiale  
Bramois Salle sous la salle de gymnastique  
Châteauneuf Ecole

- de 17 h. 30 à 19 h. 30

Uvrier Salle de gymnastique

**Dimanche 6 mars de 9 h. à 12 h. 30**

Casino Grand-Pont  
Sacré-Cœur Salle paroissiale  
Saint-Guérin Salle paroissiale  
- de 10 h. à 12 h. 30  
Bramois Sous la salle de gymnastique

Ont le droit de vote sur le plan cantonal, les citoyennes et citoyens suisses âgés de 20 ans révolus qui jouissent de leurs droits politiques et sont domiciliés dans le canton depuis trois mois et dans la commune depuis dix jours.

### Remarques complémentaires

- Les cartes civiques seront utilisables indifféremment dans tous les bureaux de vote de la commune.
- Il est rappelé aux électrices et électeurs qui n'ont pas reçu leur nouvelle carte civique (ou qui l'ont égarée) de la réclamer au service du contrôle de l'habitant, rue des Remparts 6, jusqu'à mercredi 2 mars 1977 à 17 heures. Aucune carte civique ne sera délivrée après ce délai sauf erreur ou omission évidente.
- Les cases N° 2 et 3 de la carte civique seront poinçonnées.
- Le bureau de validation fonctionnera au Casino pendant les heures d'ouverture du scrutin.
- La présentation de la carte civique est obligatoire.
- En matière cantonale, le cumul est interdit.
- Vu le nombre probablement élevé de votants, les électrices et électeurs sont instamment priés de voter dans les bureaux de leur quartier.

Sion, février 1977.

L'administration communale de Sion

### GASTRONOMIE

\*\*\*HOTEL-RESTAURANT\*\*\*  
**CHANNA**  
Furkastrasse 5 **BRIG**  
4 RESTAURANTS  
\*\*\*\*\*  
CHANNA-PIZZERIA  
FRANCAIS-BRASSERIE  
\*\*\*\*\*  
Se recommande : Famille P. Waich-Ricci  
Tél. 028/3 65 56

Publicitas 21 21 11



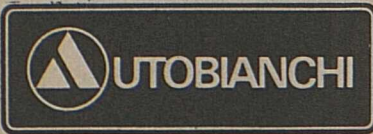
**INVITATION**

**Du 24 février au 6 mars  
Av. de France 50 - Sion**

(face à l'Ancien-Stand)

**EXPOSITION**

Nouveaux modèles 1977



GARAGE **3** ETOILES  
REVERBERI S.A.

Nouveaux modèles 1977



**makrolon**  
**plexiglas®**  
en plaques, blocs, barres et tubes  
débitage - usinage  
JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne  
1032 Romanel-sur-Lausanne  
☎ (021) 35 41 51

**LIT PLIANT** à roulettes  
dim. 80 x 185 cm  
  
Sommier métallique avec matelas à  
ressorts, épaisseur 10 cm  
A l'emporter Fr. **180.-**  
  
Magasin Ernest Emery, angle Grand-  
Pont, rue de Conthey 1, Sion  
36-22005

Un an d'expérience en  
**portraits sur toile**  
encadrés 24 x 30 Fr. 190.-  
**Studio Bonnardot**  
Sion  
Av. de France  
Tél. 027/22 00 40  
Labo-couleurs

**ECOLE CLUB MIGROS**  
Lieu de formation et de rencontre  
**Savoir faire une bonne cuisine**  
**I. Cours de cuisine simple**  
Ce cours s'adresse à toute personne  
voulant apprendre à préparer des  
mets simples de la cuisine courante.  
Préparation d'un repas à chaque le-  
çon, suivie d'une dégustation.  
3 heures chaque semaine  
Fr. 48.- par mois  
  
**II. Cours de gastronomie**  
Ce cours vous livre les recettes de la  
grande cuisine française. Une spécia-  
lité, entourée du décor propre à une  
bonne table, est apprêtée et dégustée  
selon la tradition école-club.  
3 heures chaque semaine  
Fr. 65.- par mois.  
  
Inscriptions à l'Ecole-Club de Sion  
Tél. 027/22 13 81  
(ouverte toute la journée)  
et de Sierre, tél. 027/55 21 37  
(ouverte de 18 à 22 heures)  
36-4630

**MEUBLES AU METRO**  
Rue Pré-Fleuri 9, Sion  
Entrée nord du Centre  
commercial Métropole  
Tél. 027/23 13 71  
143.266.199

**G. Revaz SION**  
Garage de l'Ouest ☎ 22 81 41  
vous offre cette semaine  
Opel Ascona 12 S, 4 portes 1975  
Audi 60 Luxe, 4 portes 1972  
Renault 5 TL, toit ouvrant 1975  
Opel Ascona 16 S, 4 portes 1974

**SUPER-DISCOUNT  
DENNER**

la loi  
des prix bas

**Riz Vialone**  
1 kg **1.65**

**Epesses**  
Union Vinicole, Cully 1976  
7 dl **6.35**

**Concombres délicieux**  
au jus vinaigré aromatisé  
Poids égoutté 450 g **1.95**

**Apéro-Snack** **nouveau**  
«Millies», Goût Provençale  
75 g **-.75**

**Cornichons**  
au jus vinaigré aromatisé  
Poids égoutté 130 g **1.10**

**Tisane de Tilleul**  
24 sachets **1.-**

**Pommes de terres nouvelles**  
pelées, prêtes à l'emploi  
Poids égoutté 540 g **1.60**

**Tisane de Cynorrhodon**  
24 sachets **-.70**

**Karwendel extra**  
Fromage fondu étranger  
150 g **-.90**

**Tisane de Menthe**  
24 sachets **-.45**

**Super-Action**  
**Rast-Express-Drink**  
UHT  
1 litre Tetra-brique  
Préparé avec «Rast-Express»,  
d'une qualité fine et supérieure.  
Pour le petit déjeuner et comme  
boisson rafraîchissante.  
**seulement**  
**-.75**

**Actions**

**Vin Jumilla**  
Denominacion de origen protegida  
Villamar  
1 litre  
au lieu de ~~2.40~~  
**seulement 1.95**  
+ dépôt -40

**Maga**  
Pour les couleurs de 30°-60°  
au lieu de ~~15.90~~  
**seulement 13.70**  
5 kg

**Express liquide**  
Lessive liquide pour le lavabo  
au lieu de ~~2.50~~  
**seulement 2.10**  
500 g

**Hug Crema**  
Leckerli fourré  
au lieu de ~~2.50~~  
**seulement 1.40**  
200 g

**Mousse à raser Gillette**  
- Regular au lieu de ~~4.15~~  
**seulement 3.25**  
- Protect au lieu de ~~4.95~~  
**seulement 3.95**  
180 g

**Fenjal classic**  
Bain-crème au lieu de ~~11.60~~  
**seulement 8.95**  
250 ml

**Mennen After Shave**  
au lieu de ~~5.45~~  
**seulement 4.50**  
175 ml

Sion — 7, rue des Cèdres

Monthey — 20, avenue de la Gare

Martigny — 51, route de Fully



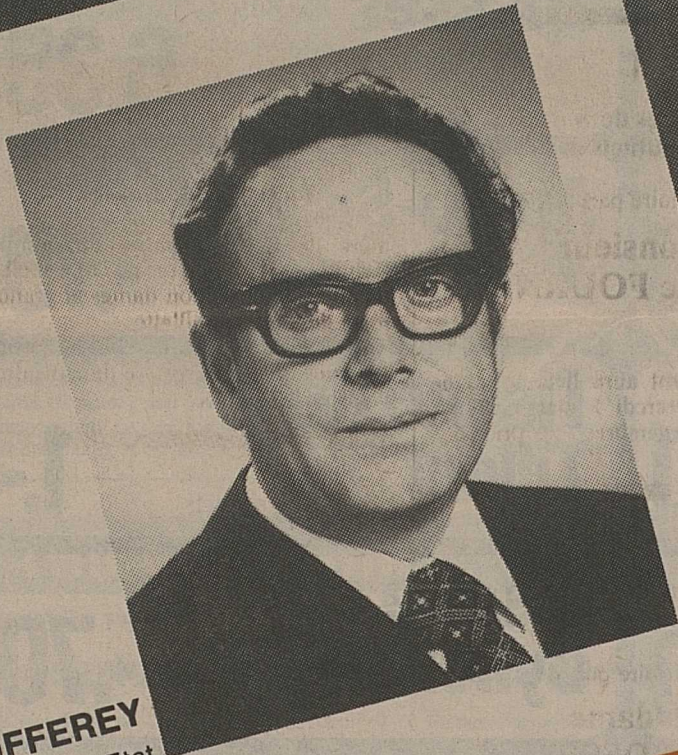
ÉLECTIONS  
DU  
CONSEIL D'ÉTAT

ASSUREZ  
VOTRE  
AVENIR EN VOTANT

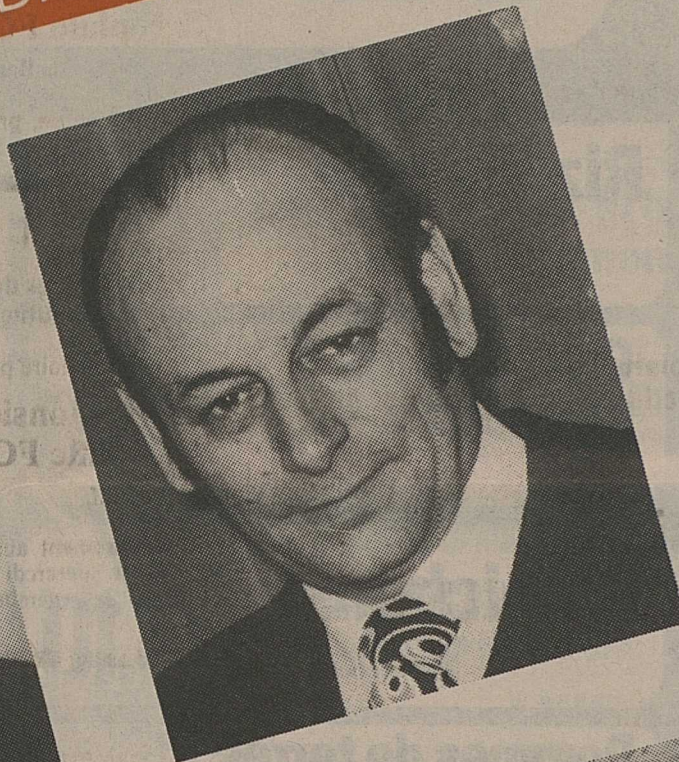


GUY GENOUD  
conseiller d'Etat

LE PROGRÈS  
**PDC**  
DANS LA CONTINUITÉ



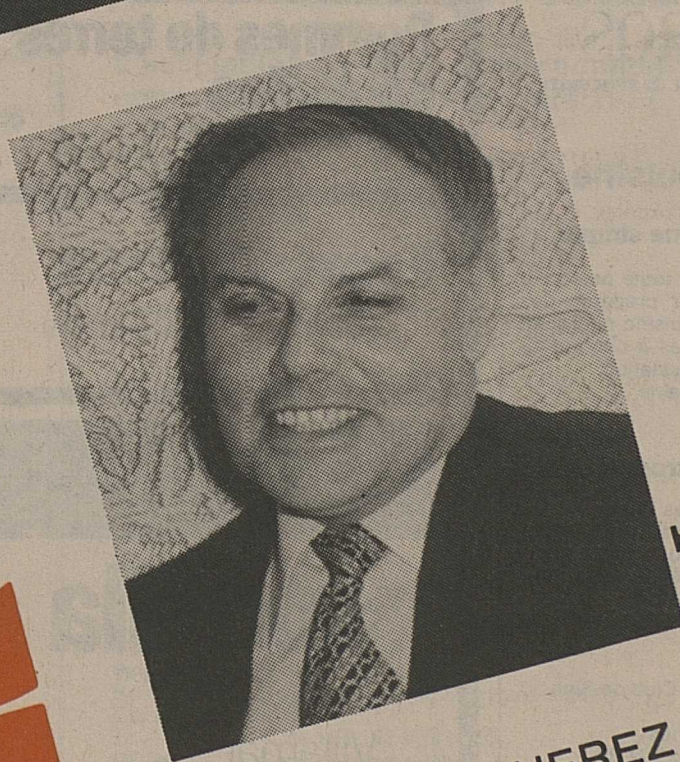
ANTOINE ZUFFEREY  
conseiller d'Etat



FRANZ STEINER  
conseiller d'Etat

EN VOTANT  
LE PROGRÈS

**PDC**  
DANS LA CONTINUITÉ



HANS WYER  
président du  
Conseil national

VOUS CONTRIBUEREZ À  
L'ÉDIFICATION D'UNE  
SOCIÉTÉ ACCUEILLANTE  
OUVERTE AU PROGRÈS





Madame Isaline FOURNIER-PRAZ, à Plan-Baar ;  
Monsieur et Madame André FOURNIER-VARONE et leurs enfants Gloria et Nicolas, à Plan-Baar ;  
Madame et Monsieur Marc BOURBAN-FOURNIER et leurs enfants Gina, Léo et Joël, à Plan-Baar ;  
Madame et Monsieur Marc MOREND-FOURNIER et leur fils Philippe, à Verbier ;  
Monsieur et Madame Gaston FOURNIER-BONVIN et leurs enfants Pascal et Yvon, à Lens ;  
Monsieur et Madame Jean-Léo FOURNIER-DÉLÈZE et leur fils Eloi, à Haute-Nendaz ;  
Madame Bernadette FOURNIER et sa fille Doris, à Sierre ;  
Monsieur Michel PAPILLOU, à Sierre ;  
Famille de feu Denis FOURNIER-LOYE, à Nendaz, Fribourg et Aigle ;  
Monsieur et Madame Charles FOURNIER-BOURBAN, leurs enfants et petits-enfants, à Nendaz ;  
Monsieur et Madame Ulysse FOURNIER-PIDRONI et leurs enfants, à Sion ;  
Madame veuve François MARIÉTHOZ-FOURNIER, ses enfants et petits-enfants, à Nendaz ;  
Famille de feu Célestin PRAZ-LATHION, à Nendaz et Sion ;  
Madame veuve Gerda PRAZ-VALLOTON, à Sion ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Théophile FOURNIER

menuisier

leur très cher et regretté époux, père, grand-père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection, le lundi 28 février 1977, dans sa 75<sup>e</sup> année, après une longue maladie courageusement supportée et muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Basse-Nendaz, le mercredi 2 mars 1977, à 10 heures.

Le corps repose au centre funéraire de Platta à Sion.

La famille sera présente de 19 heures à 21 heures.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



**La commission scolaire de Nendaz  
ainsi que les maîtres et la direction du cycle d'orientation**

font part du décès de

## Monsieur Théophile FOURNIER

père de Jean-Léo Fournier, maître de travaux manuels au cycle d'orientation.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame et Monsieur Marcel FUX-PARLIER et leurs enfants Pascal et Patricia, à Viège ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Robert PARLIER

d'Ollon  
antiquaire

leur très cher père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à lui le lundi 28 février 1977, dans sa 77<sup>e</sup> année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Selon le désir exprimé par le défunt, l'inhumation aura lieu à Ollon, le mercredi 2 mars 1977, à 15 h. 45.

La messe de sépulture sera dite en l'église catholique de Montreux, à 14 heures.

Honneurs et départ à 14 h. 45.

Le corps repose à la chapelle du cimetière de Clarens.

Domicile de la famille : Villa Saint-Jean, 47, avenue de Collonge, 1820 Territet.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R.I.P.



**La Caisse d'Epargne et de Crédit Mutuel de Chermignon**

a le grand regret de faire part du décès de son membre

## Gaston DUCHOUD

ancien conseiller

L'ensevelissement a lieu à Chermignon, aujourd'hui mardi 1<sup>er</sup> mars 1977, à 10 h. 30.



J.-P. et M. Délèze SA

ont le regret de faire part du décès de

## Monsieur Théophile FOURNIER

Ils garderont de ce fidèle collaborateur le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



**La fanfare La Concordia  
de Nendaz**

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Théophile FOURNIER

ancien membre actif et membre fondateur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**La classe 1902 de Nendaz**

a le profond regret de faire part du décès de

## Monsieur Théophile FOURNIER

de Baar

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**Les membres de la Société  
de secours mutuels de Nendaz**

ont le regret de faire part du décès de

## Monsieur Théophile FOURNIER

membre actif.

L'ensevelissement aura lieu à Basse-Nendaz, le mercredi 2 mars 1977, à 10 heures. Les membres sont priés d'y participer.



**Les membres de la classe 1927  
de Martigny-Ville**

ont le regret de faire part du décès de

## Madame Raoul BOSSETTI

mère de leur contemporain Joseph Bossetti.

L'ensevelissement a lieu à Martigny, aujourd'hui mardi 1<sup>er</sup> mars 1977, à 10 heures.



**La direction et le personnel  
de la maison Pierre Maret,  
à Martigny**

ont le regret de faire part du décès de

## Monsieur Maurice ALTER à Bovernier

père de leur apprenti et collègue Jean-Luc Alter.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

## Madame Florence MORISOD

1<sup>er</sup> mars 1976 - 1<sup>er</sup> mars 1977

Il y a une année, une lumière s'est éteinte dans notre maison, mais dans le cœur de ceux qui t'ont tant aimée, ton souvenir luirait toujours, chère maman et grand-maman.

Ta famille

Une messe sera célébrée à l'église de Vouvy, le vendredi 4 mars 1977, à 19 h. 30.



**La Fribourgeoise Assurances  
L'Avenir Caisse-maladie  
La Ticino Assurances  
agences du Valais**

ont le profond regret de faire part du décès de

## Monsieur André DEBONS

père de leur délégué d'agence, M. Christian Debons.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**La direction et le personnel  
de l'entreprise Willy Bühler SA, Berne**

ont le très grand regret de faire part du décès de

## Madame Yvonne PILLET

épouse de leur collaborateur et collègue Armand.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**La société Vétroz Amis Gymnastes**

a le profond regret de faire part du décès de

## Madame Yvonne PILLET

mère de René, membre du comité technique, belle-mère de Marybelle, membre de la section dames et grand-mère de Sonia, pupille.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**Les membres de la classe 1931  
de Martigny**

ont la douleur de faire part du décès de

## Madame Raoul BOSSETTI

mère de leur contemporain Guy Bossetti.

Les obsèques ont lieu à Martigny, aujourd'hui mardi 1<sup>er</sup> mars 1977, à 10 heures.



**Le personnel de la gare  
de Saint-Maurice**

a le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Alphonse AYMON

employé d'exploitation.

Il gardera de ce collaborateur aimable et dévoué un souvenir ému.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**Les membres de la classe 1935  
d'Ayent**

ont le regret de faire part du décès de

## Monsieur Alphonse AYMON

leur contemporain et ami.

La classe se réunit aujourd'hui mardi 1<sup>er</sup> mars 1977, à 14 heures, au buffet de la Gare de Saint-Maurice.



**Les membres de la Fédération suisse des cheminots SEV  
Section APV Valais**

ont le pénible devoir de faire part du décès de leur collègue

## Monsieur Alphonse AYMON

Les obsèques ont lieu à Saint-Maurice, aujourd'hui mardi 1<sup>er</sup> mars 1977, à 15 heures.

Départ du convoi funèbre : place de la Gare.



Très sensible à l'amitié qui lui a été témoignée à l'occasion de son deuil, la famille de

## Monsieur Fernand CRETTON

prie toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve de croire à sa vive reconnaissance.

Un merci tout particulier aux médecins, au personnel de l'hôpital de Martigny ainsi qu'à la classe 1902 de Martigny.

Martigny, février 1977.



Après un très gros travail de la police de sûreté

Prochainement: important procès à Martigny

9 accusés - 82 lésés

MARTIGNY (Set)  
- Décembre 1972: vol et dégâts matériels au centre professionnel pour un montant de 5700 francs ;  
- décembre 1973: vols et dégâts matériels au centre commercial Migros-Manoir pour environ 7000 francs ;  
- juin 1975: vols avec effraction à la maison André Stragiotti pour un montant d'environ 7000 francs ;  
- avril 1975: vols avec effraction et gros dégâts matériels au magasin « Monsieur » pour un montant d'environ 11 000 francs ;  
- décembre 1975: vol avec effraction au dancing Le Derby pour une somme d'environ 7000 francs.  
Et puis, de janvier 1973 à janvier 1976, vols avec effraction au café des Message-

ries, deux fois au café de la Place, aux hôtels Kluser, Suisse et Casino-Etoile et encore au café du Lion d'Or. Ajoutez à ce tableau déjà éloquent plus de cent effractions de caves et vous aurez le palmarès quasi complet d'une jeune bande de délinquants qui ont véritablement semé la panique en ville de Martigny en commettant des vols et des dégâts matériels pour un montant approchant 100 000 francs et touchant 82 lésés.

Les délinquants étaient au nombre de vingt-cinq. Seize ont déjà été jugés et condamnés pour des faits mineurs ou le seront prochainement, neuf auront à répondre tout prochainement, devant le tribunal du 3<sup>e</sup> arrondissement qui siègera à Martigny,

des graves chefs d'accusation énumérés ci-dessus.

De grandes fiestas...

Les vols de caves d'abord ! Quelles en sont les raisons : aussi bêtes que simples ! Au gré du temps ou de la direction du vent, on décide, un soir comme les autres, de faire « bombance ». Et l'on choisit tout d'abord une rue, dont on visite ensuite systématiquement les caves. On fait ample provision de boissons et victuailles et que la fiesta commence !

... mais aussi des coups importants

Ces coups importants qui ont, à l'époque, défrayé la chronique et même valu des sarcasmes à l'égard de la police de sûreté, étaient, eux, préparés avec plus de soin. Dans tous les cas avec des renseignements précis et bien établis qui permettent à la bande, par exemple, de savoir que plus de 11 000 francs se trouvent dans la caisse de l'école communale. On s'approche, sans intention peut-être, mais dans les faits du moins, du gangstérisme professionnel. Et l'on réalise de gros coups qui resteront longtemps inexplicables.

Et finalement la drogue

La drogue aura aussi une place, et des plus importantes, dans le procès qui va s'ouvrir prochainement. Elle est même à l'origine du magnifique résultat obtenu par la sûreté locale. Un jour, un garçon se « fait pincer » dans une grande ville de Suisse en train d'acheter de la drogue. On l'arrête, on l'interroge et on s'aperçoit que Martigny n'échappe pas à ce fléau. Plusieurs dizaines de grammes d'héroïne ont été vendus, consommés à Martigny, permettant ainsi de très gros bénéfices à un vendeur aujourd'hui connu et qui aura à répondre de ses actes, après avoir failli en mourir en tant que consommateur.

Le travail de la police

La sûreté de Martigny, en collaboration avec de nombreuses autorités policières, a, pierre par pierre, construit un imposant édifice d'indices, de recoupements, de preuves, de témoignages, ceci de 1973 à 1976. En janvier 1976, nanti d'une documentation suffisamment étoffée, la sûreté mettait sur pied une enquête définitive qui devait durer un peu plus de deux mois et permettre d'amener devant le juge instructeur vingt-cinq jeunes gens de 18 à 25 ans, tous domiciliés dans le district et de toutes conditions. Ce fut un travail de très longue haleine, fait avec un maximum de sérieux, un maximum aussi de précautions. Un travail qui permet aujourd'hui de présenter aux juges du tribunal du 3<sup>e</sup> arrondissement une bande dont l'arrestation signifia une période de calme de plus de trois mois. Malheureusement, depuis quelque temps, la série noire recommence. Il ne faudra dès lors pas s'étonner si le procureur d'abord, le tribunal ensuite feront preuve d'une extrême rigueur, aussi bien dans leur réquisitoire que dans leur prochain jugement.

Dans l'immédiat, il convient de souligner l'excellent travail accompli par la sûreté.

Rencontre internationale des veuves à Lourdes

Nous rappelons qu'aujourd'hui 1<sup>er</sup> mars échoit le délai d'inscription à la rencontre internationale des veuves à Lourdes, du 25 au 31 mai. Adressez-vous à M<sup>me</sup> Gertrude Godel, avenue Maurice-Troillet 144 à Sion, tél. (027) 22 24 29.

ÉCHECS: TITRE MONDIAL EN JEU Aujourd'hui: Henrique Mecking



Polugajewsky (à gauche) et Mecking (à droite), attendant le coup de gong de la 1<sup>re</sup> partie.

Il est né à Santa Cruz, Brésil, le 23 janvier 1952. Souvent comparé à Robert Fischer, il présente avec l'ex-champion du monde américain, déchu de son titre sans combattre, d'étonnantes similitudes. Le seul grand maître brésilien, aussi célèbre dans son pays que le footballeur Pélé, entra également très tôt en contact avec les échecs. Ses parents lui achetèrent en effet le premier jeu alors qu'il était à peine âgé de six ans. Le don allait se révéler aussitôt. Une année plus tard, il terminait deuxième du championnat de la ville de Sao Laurenço do Sul. Tout le pays commençait à s'intéresser à ce jeune garçon en culotte courte, qui n'avait très tôt plus d'adversaire à son niveau. En 1961, il terminait deuxième du championnat de Pelotas, qu'il remportait en 1962 et 1963. Ses parents commencèrent à s'inquiéter des progrès fulgurants de leur fils prodige, car ils ne voulaient pas que leur enfant abandonne les études pour se livrer exclusivement à sa passion et limitèrent son activité devant l'échiquier.

Aujourd'hui encore, Mecking reproche à ses parents leur décision, car déclare-t-il « j'aurais obtenu le titre de grand maître international à l'âge de 15 ans déjà ». Malgré ce frein, il remporte à l'âge de 13 ans seulement, le championnat du Brésil, toutes catégories. Deux ans plus tard, il est nommé maître international, et il obtiendra le titre de grand maître international en 1972. En

1973, il signe le plus grand succès de sa jeune carrière en enlevant sans défaite le tournoi interzone de Pétopolis devant un redoutable trio de l'Est formé de Geller, Polugajewsky et Portisch. Trois ans plus tard, il récidive à l'interzone de Manille, ne s'inclinant qu'une fois face à l'ex-champion du monde Boris Spassky, précédant le Tchèque Hort et le Soviétique Polugajewsky au classement final. Il est actuellement opposé à ce dernier dans le cadre des quarts de finale du tournoi des candidats au titre mondial qui se disputent actuellement au Palais des congrès et des arts à Lucerne. Les spécialistes le donnent favori.

Derniers résultats

- Mecking - Polugajewsky : 2<sup>e</sup> partie renvoyée à mercredi en raison de la maladie de Mecking.
  - Korchnoi - Petrossian : 1<sup>re</sup> partie 1/2 - 1/2.
  - Portisch - Larsen : 2<sup>e</sup> partie : 1/2 - 1/2.
- Blancs : Lew Polugajewsky.  
Noirs : Henrique Mecking.  
Défense slave.  
Lucerne, le 26 février 1977, 1<sup>re</sup> partie.

1. d4, d5 ; 2. c4, c6 ; 3. Cf3, Cf6 ; 4. Cc3, e6 ; 5. Fg5, h6 ; 6. Fxf6, Dxf6 ; 7. e3, Fd6 ; 8. Fd3, De7 ; 9. 0-0, Cd7 ; 10. c5, Fc7 ; 11. b4, 0-0 ; 12. e4, dxe4 ; 13. Fxe4, Tf8 ; 14. Te1, Cf6 ; 15. Fc2, b6 ; 16. Fa4, Fb7 ; 17. De2, a5 ; 18. a3, axb4 ; 19. axb4, bxc5 ; 20. bxc5, Ta7 ; 21. Fc2, Ta5 ; 22. De3, Dd7 ; 23. Txa5 (105) ; Fxa5 (134) ; 24. Teb1, De7 ; 25. Ce5, Cfd7 ; 26. Cc4, Fa6 ; 27. Cd6, Tb8 ; 28. Txb8+, Cxb8 ; 29. Ce4, De7 ; 30. f4, Fc7 ; 31. Fb3, Rf8 ; 32. f5, exf5 ; 33. Cxf5, De8 ; 34. Cxh6, gxh6 ; 35. Dxh6+, Re7 ; 36. Cd6 Df8 ; 37. De3+, Rd8 ; 38. Cxf7+, Re8 ; 39. h4, Rb7 ; 40. h5, Cd7 ; 41. h6, Cf6 ; 42. De6 Ch7 ; 43. Fa4, Rb8 ; 44. Fxc6, Cg5 ! ; 45. De8+, Dxe8 ; 46. Fxe8, Cxf7 ; 47. Fxf7, Ff4 ! ; 48. Rf2, Fxh6 ; 49. nulle sur proposition des Blancs.

L'Opéra de Bienne à Saint-Maurice Le Mariage secret

Cet opéra-bouffe, qui a fait la célébrité de Domenico Cimarosa vers 1790, est l'un des plus spirituels chefs-d'œuvre du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il appartenait aux Jeunesses musicales du Chablais - Saint-Maurice de programmer une unique représentation dans le cadre de la saison d'hiver d'abonnements.

L'Opéra de Bienne, par les voix de ses meilleurs solistes sous la direction de Daniel Andreas, et dans deux décors inédits de Jürg Häusler, a apporté tous ses soins à la préparation de cette ravissante histoire d'amour en musique, qui sera donnée dans la version originale italienne. Une soirée exceptionnelle pour les amateurs de «bel canto» et de musique classique.

- Vendredi 4 mars, salle du collège de Saint-Maurice
- Le spectacle débutera à 20 heures précises
- Location: Librairie Saint-Augustin, Saint-maurice, tél. 025/3 67 48. Réductions: Jeunesses, amis AR et bons Migros

EN SOUVENIR DE Monsieur Jo EMERY



1<sup>er</sup> mars 1976 - 1<sup>er</sup> mars 1977

Un an s'est écoulé depuis ta brusque disparition. Que le souvenir de ta bonté et de ta gentillesse nous aide tous à vivre dans la paix et l'amour.

Ta famille

Le «NF» souhaite bonne journée à... RENÉ NYDEGGER, CHAMPÉRY

CHAMPÉRY.- Indiscutablement, les Champérolains sont fort accueillants. Pas étonnant donc que René Nydegger, buraliste postal de la station, nous ait accueilli hier matin avec le sourire, à l'instar d'un soleil radieux.

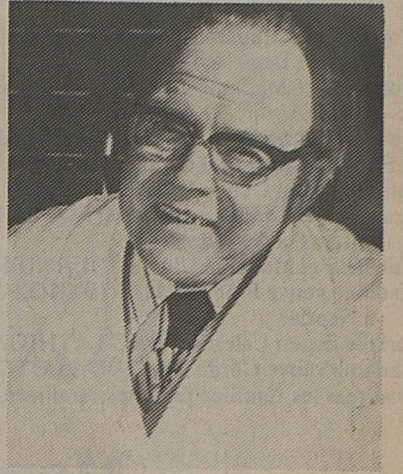
Visite de courtoisie et de félicitations surtout. En effet, aujourd'hui 1<sup>er</sup> mars, M. Nydegger fête ses 40 ans de fidélité à l'administration fédérale et de dévouement à l'entreprise des PTT.

C'est le 1<sup>er</sup> mars 1937 que René Nydegger entamait une carrière dans les services de la douane, à Liestal tout d'abord, puis à Champéry où il fit connaissance de son épouse qui le seconde avec le sourire. Le virus pour l'uniforme ne l'ayant pas quitté, M. Nydegger entra le 1<sup>er</sup> janvier 1943 au service de la poste. Il devint dès lors buraliste de Champéry, et reprit le flambeau après trois générations de buralistes. Inutile de dire que ce virus fut transmis à son fils Jean-Daniel, aujourd'hui chef de bureau à l'office de Saint-Maurice.

Dans cette station de 1000 habitants, le buraliste a un rôle important à jouer. Celui de buraliste, bien sûr, mais parfois aussi celui de confident. «On voit tout, on entend tout, ou presque, dit-il, mais on ne dit rien». Car le secret postal d'abord, la stricte discrétion ensuite doivent être de mise dans cette profession publique. Et jamais ces qualités n'ont été prises en défaut.

Originaire de Ruschegg (Be), M. Nydegger a suivi ses classes à Courrendlin et à Delémont, son père travaillant à l'époque aux usines Von Roll de Choindez. Pendant 12 ans, il fut aussi caissier de la société des buralistes postaux du

Valais romand, caissier également du ski-club «pendant très longtemps», et, bien sûr, membre-fondateur du curling-



club il y a 25 ans de cela, ah... et aussi membre du «Champéry 1830» où il jouait du violon. Bref, une vie particulièrement féconde au service d'autrui. Passionné de marché, il s'en va souvent accomplir 40 km chaque week-end (ou presque...) avec sa femme, Yvonne.

Son hobby ? La photographie et le cinéma. Au fait, gens de Champéry, il vous souvient peut-être des projections de films que M. Nydegger vous offrait il y a quelques bonnes années ? Aujourd'hui, il cultive son jardin, sa roseraie surtout, et... l'art d'être grand-père, une occupation qui, comme on le sait, prendrait toute une journée si l'on n'écouait que son cœur.

Tous nos vœux, M. Nydegger, pour vos quarante ans d'activité, et nos félicitations pour cet anniversaire que vous appellera - officiellement cette fois - cet après-midi, l'administrateur postal de Monthey, M. Edouard Simonazzi.

Bref émoi en gare de Sierre

Hier soir, vers 18 h. 30, en gare de Sierre, au moment où le train à destination de Genève démarrait, un individu, s'apercevant qu'il s'était trompé de convoi, tira sur le signal d'alarme.

Les wagons à peine immobilisés, la personne incriminée traversa à grandes enjambées le quai et s'engouffra dans le train à destination de Brigue.

Cette personne n'a pu être retrouvée. Son geste occasionna un retard de près de quatre minutes à la formation à destination de la cité de Calvin.

Remise du prix du concours du garage Emil Frey



M. André Chartier, directeur du garage Emil Frey, remet les clés de la voiture à l'heureuse gagnante.

SION. - A l'occasion de l'ouverture du nouveau garage Emil Frey à Sion, un grand concours a été organisé. Hier, en fin d'après-midi, par devant M<sup>re</sup> Daniel Imsand, avocat et notaire à Sion, il a été procédé au tirage au sort du prix, en l'occurrence une

voiture neuve Army-Mini. Quelque 200 personnes, des gagnantes en puissance, ont été réunies dans le grand atelier. La chance a favorisé M<sup>me</sup> Georgette Fournier, de Nendaz, que nous félicitons chaleureusement.

LES SYNDICATS CHRÉTIENS ET LA PAIX DU TRAVAIL

Le secrétaire de la Fédération valaisanne des syndicats chrétiens nous transmet ce communiqué avec prière d'insérer :

RÉSOLUTION des délégués de la Fédération valaisanne des syndicats chrétiens, réunis en assemblée annuelle le 27 février 1977, à Monthey.

Les délégués de la Fédération valaisanne des syndicats chrétiens, réunis à Monthey le 27 février 1977, se sont préoccupés de la situation économique et sociale, des relations du travail, de la protection de la famille et du rôle spécifique du syndicalisme chrétiens dans notre société et notre canton, plus particulièrement.

Avant d'aborder tous ces problèmes, les délégués ont réaffirmé leur volonté de se réclamer et de s'inspirer dans leur action de la morale et de la doctrine sociale chrétienne et de fonder l'action de la FVSC sur une conception chrétienne de l'homme et de la société.

Ils se sont prononcés en faveur d'une collaboration loyale entre partenaires sociaux qui implique le renforcement et l'extension des conventions collectives et la poursuite de la paix sociale.

Ils invitent tous les travailleurs à une véritable prise de conscience de la nécessité d'un engagement massif dans le cadre des syndicats en vue d'une économie qui réalise la primauté de l'homme sur l'argent.

Forts de ces options, les délégués dénoncent avec vigueur toutes les violations des conventions collectives et, plus particulièrement, les agissements de certains employeurs qui procèdent à des licenciements de travailleurs en raison de leur engagement syndical ou dans l'intention d'en réengager

d'autres à des conditions intolérables. De tels agissements - qui sont des atteintes graves à la paix sociale et contraires à une collaboration loyale - appellent, dans chaque cas, une réponse énergique des organisations syndicales.

Ils lancent un vibrant appel aux conseillers d'Etat et aux députés valaisans qui seront élus le 6 mars 1977 pour qu'ils prennent résolument position en faveur d'une véritable protection matérielle de la famille en élaborant, lors de la session du Grand Conseil de mai 1977, une loi sur les allocations familiales digne de ce nom.

Ils s'indignent, qu'une fois de plus, le peuple suisse, au mépris des avis populaires, doive à nouveau se prononcer sur des initiatives xénophobes le 13 mars prochain. Ces initiatives découlent d'un égoïsme maladif et d'une absence grave du respect de la personne humaine. De plus, elles portent atteinte à la crédibilité de notre pays et nient l'élémentaire solidarité qui doit unir les peuples. Elles doivent donc être rejetées sans équivoque.



## Les PTT sortis du tunnel 160 millions de bénéfice en 1976

BERNE. - Le compte des PTT pour 1976 se solde par un bénéfice d'entreprise de 160 millions de francs. Le bénéfice servira entièrement à éponger les déficits accumulés des années 1971 à 1975, d'un montant global de 430 millions de francs, annoncent les PTT.

Le conseil d'administration de l'entreprise des PTT s'est réuni hier, à Berne, sous la présidence de M. Pierre Glasson de Fribourg. Il a pris acte avec satisfaction du résultat des comptes de l'exercice 1976 qui se soldent par un bénéfice d'entreprise de 160 millions de francs, ce qui représente une amélioration de 130 millions de francs par rapport au budget qui en prévoyait 30 millions. Ainsi, après une période déficitaire de plusieurs années, les PTT sont parvenus à franchir un pas décisif sur la voie de leur redressement financier. Ils continueront à redoubler d'efforts en vue de résorber successivement au cours des prochaines années leur dette qui s'élève à 270 millions de francs.

Le conseil d'administration constate

que ce résultat réjouissant a été favorisé surtout par les mesures que la direction générale des PTT a prises pour comprimer les dépenses, par une ranimation partielle de la demande de prestations PTT et par la progression modeste du renchérissement. A elles seules, les charges de personnel ont été de 86 millions de francs inférieures au montant de 2292 millions de francs inscrit au budget. Environ 60 millions de francs destinés au paiement d'une allocation de renchérissement complémentaire n'ont pas été utilisés. Quelque 25 autres millions ont été épargnés grâce aux réductions de main-d'œuvre (627 personnes) qui ont été rendues possibles dans les différents secteurs à la suite de rationalisation et du recul de la demande. Les produits d'exploitation ont franchi pour la première fois le cap des 5 milliards, dépassant de 49 millions de francs les prévisions budgétaires. Ce résultat est dû non seulement à l'augmentation du trafic enregistré dans certains secteurs, mais aussi et surtout au relèvement des taxes postales à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1976.

# Nouveau hold-up à Zurich Près de 800 000 francs volés

## Trois arrestations après un accident

ZURICH. - Un employé de poste a été agressé et délesté de 770 000 francs, hier matin, dans le bâtiment de la filiale de Zurich-Altstetten de l'Union de Banques Suisses (UBS). Deux agresseurs, des ressortissants italiens, ont été arrêtés peu après à Zurich et ont avoué leur participation au hold-up. Deux autres gangsters courent toujours. Une troisième personne, de nationalité italienne également, a été appréhendée, mais elle nie toute implication dans l'affaire, a indiqué en début de soirée le procureur de district responsable. Quant au butin, on n'en a toujours pas trace.

L'employé postal s'est rendu à 10 h. 15 à la filiale de l'UBS. Il s'est présenté à l'entrée de service, qu'on ne peut ouvrir que de l'intérieur, et a sonné. A cet instant, il a été soudain attaqué par derrière et battu. La serviette qu'il transportait lui a été arrachée. Blessé, l'employé postal a poursuivi les trois agresseurs jusqu'à la sortie du bâtiment, mais s'est arrêté au moment où un des bandits a tiré un coup de feu en l'air. Les trois

hommes sont montés dans une voiture au volant de laquelle se trouvait un complice et se sont enfuis en direction de la ville. La voiture a été suivie par des voitures privées, qui ont pu ensuite arrêter une voiture de police et donner l'alerte.

### Les fuyards lancent une grenade

La voiture de police et les deux voitures privées ont poursuivi les bandits sur près de 4 km, jusqu'à proximité du tribunal de district, où la voiture des fuyards est entrée en collision avec un véhicule. Une grenade à main a été lancée contre la voiture de police, mais elle a manqué sa cible et a explosé à proximité d'une voiture parquée, qui a été endommagée. Sur une place de parc, dans les environs, les quatre bandits ont tenté de faire sortir une automobiliste de son véhicule pour poursuivre leur fuite, mais ils n'y sont pas parvenus.

Entre-temps, plusieurs véhicules de police sont arrivés sur les lieux et ont entouré le quatuor. Un fonctionnaire de police a tiré un coup de feu. Deux bandits ont été arrêtés, tandis que les deux autres ont disparu avec le butin dans la foule qui s'était amassée.

### L'œuvre d'une bande organisée ?

La police n'exclut pas que cette agression soit l'œuvre d'une bande organisée. Les éléments actuels de l'enquête ne permettent cependant pas de l'affirmer. Sept personnes ont été arrêtées en relation avec le hold-up. Quatre d'entre elles ont été relâchées. La police a saisi quatre armes à feu et une grenade offensive de fabrication étrangère. Un ressortissant italien de 26 ans, Amadio Bettoni, soupçonné d'avoir participé à l'agression ainsi qu'à d'autres attaques de banques, est actuellement recherché par la police.

## A cinq jours des élections cantonales valaisannes Grand Conseil: quatre partis sur la sellette

Suite de la première page

### « Main basse sur le canton »

Conseil valaisan, en opposant dans un « jeu de questions et réponses » des représentants de quatre politiques. Se trouvant ainsi tantôt face-à-face, tantôt coude-à-coude, MM. François Rouiller et Pierre Moren, pour le parti démocrate-chrétien, MM. Bernard Dupont et Adolphe Ribordy, pour le parti radical démocratique, MM. Lucien Rosset et Claude Rouiller, pour le parti socialiste, et MM. Gérard Perraudin et André Mabillard, pour le Mouvement social indépendant.

Avant d'entrer dans le très vif du sujet, cette émission avait pris le soin, grâce au concours de M. Pascal Thurme, de préciser la composition actuelle du Grand Conseil valaisan. Celui-ci, personne ne l'ignore, compte 130 députés, qui se répartissent de la sorte : 83 démocrates-chrétiens, 26 radicaux, 10 socialistes, 5 sociaux-paysans, et 6 divers ou « dissidents ». Bref, total : 130...

L'émission était conçue de telle sorte que les représentants d'un parti se trouvaient sur la sellette, face aux questions des représentants de tous les autres partis. Etant bien entendu que les rôles s'inversaient à mesure que tournait l'horloge...

### « L'incurie du PDC »

Sans avoir la prétention de refléter totalement, donc objectivement, toute l'heure de cette confrontation, je crois pouvoir relever l'un ou l'autre aspect particulièrement significatif.

Je m'aperçois d'abord que M<sup>e</sup> Claude Rouiller, député socialiste, n'en finit plus de poser la même question aux représentants des autres partis. M<sup>e</sup> Rouiller relève surtout le taux de chômage qui frappe le Valais, et démontre que « l'incurie du PDC en ce domaine ». Puis il s'attarde sur les déficiences de toute une politique sociale.

A la question du chômage, M. Pierre Moren, plus baroudeur que jamais, commence par répondre que M<sup>e</sup> Rouiller « une fois de plus, prouve qu'il ne connaît rien aux problèmes du pays ». M. Moren donne aussitôt le ton, sans fioriture, et droit à l'essentiel. Ce taux de chômage, en effet, frappe surtout les entreprises de génie civil et de construction, or, ces entreprises ne peuvent évidemment pas travailler en plein hiver ! Ce qui est tellement évident que M. Lucien Rosset n'arrive plus à sortir de la variation de ses statistiques.

Quant aux déficiences des réalisations sociales, M. Bernard Dupont, conseiller national, ne manque pas de rappeler que « le parti radical a le souci de l'équilibre », et qu'il importe d'abord d'avoir les moyens d'une politique.

Quand vient le tour des représentants démocrates-chrétiens à se trouver sur la sellette, M. Adolphe Ribordy, rédacteur junior et politique du *Confédéré*, parle aussitôt de « main basse sur le canton », et estime que le seul but du PDC est le pouvoir, « à des fins qui protègent certains privilèges ». (A ce propos, il serait permis de poser une autre question qui frôle l'insolence : pourquoi le parti radical veut-il tellement participer à ce pouvoir ?...)

M. Pierre Moren, toujours nourri de bon sens et de mathématiques élémentaires, lance une de ces phrases dont il a le secret : si le PDC est majoritaire, c'est que la majorité des Valaisans le veulent ! Quant à la « main basse sur le canton », M. Pierre Moren ajoute : à chaque élection, on prétend que le PDC n'a rien fait depuis qu'il gouverne ; mais d'un autre côté, on trouve fantastique l'évolution du canton ! Faudrait s'entendre !...

### De la dérobade

Un jeu de questions et réponses ne saurait évidemment se dérouler sans de l'esquive et de la dérobade. Surtout à la veille d'une élection...

Ainsi, lorsque M. François Rouiller parle de la motion Ruby, conseiller national socialiste, M. Lucien Rosset se contente de répondre qu'il s'agit d'une « intervention à titre personnel ». Comme si l'intérêt général du pays pouvait s'accommoder d'un « à titre personnel » singulièrement particulier !

Lorsque M. André Mabillard, du Mouvement social indépendant, s'interroge sur la possibilité de concilier la recherche d'un siège au gouvernement sans abandonner la volonté de rester dans l'opposition, M. Lucien Rosset s'esquive à nouveau et choisit la première tangente à sa portée.

Quand M. Adolphe Ribordy s'étonne de l'alliance du MSI avec le parti socialiste, M<sup>e</sup> Gérard Perraudin répond par un autre étonnement : « Comment diminuer l'influence de la droite abusive ? » Réponse qui ressemble furieusement à une échappatoire puisqu'elle se garde de trop préciser où se trouve la droite, et quels sont les abus.

Mais bref, ce fut une émission riche en couleur et aussi en verdeur. Elle laisse toutefois l'impression d'attaques gratuites et d'obstinations démagogiques. La « main basse sur le canton » de M. Adolphe Ribordy ne résiste pas à la première répartie de M. Pierre Moren, comme les réalisations sociales de M<sup>e</sup> Claude Rouiller ne résistent pas aux remarques pertinentes de M. Bernard Dupont. Quoiqu'il en reste, ce fut une heure très réussie, franchement valaisanne, avec un petit goût de bagarre et, dans le lointain du micro, un léger bruit de bouchon...  
Roger Germanier

## GRAND CONSEIL VAUDOIS: NON À L'ENTREPOSAGE DE DÉCHETS RADIOACTIFS PRÈS DE BEX

LAUSANNE.

Le Grand Conseil vaudois a clos sa session de février, hier, en votant à la quasi-unanimité un « ordre du jour » (résolution) pour soutenir le Conseil d'Etat dans son opposition à l'entreposage de déchets radioactifs dans la colline du Montet, près de Bex.

Le Gouvernement cantonal avait auparavant répondu à une interpellation de M. Bernard Meizoz (conseiller national socialiste), en relevant que, pour des essais de stockage expérimentaux, cette colline se trouvait dans une région manifestement trop habitée. On ignore si elle présente des garanties suffisantes en matière d'étanchéité

du massif, de stabilité géologique et de résistance des roches à l'action de la chaleur et de la radioactivité.

Le Conseil d'Etat formera un préavis négatif fermement motivé à l'adresse du Département fédéral des transports et des communications et de l'énergie.

## Genève - Vers des éclaircissements après une mort brutale ?

GENÈVE. - Inculpé de faux témoignages lors de l'enquête sur la mort de M. Serge N., qui était notamment administrateur de la « SEFTI » (Société d'études de financement et de transactions immobilières), un homme a comparu hier devant la Chambre d'accusation de Genève où le procureur demandait son renvoi devant la Cour correctionnelle. La Chambre se prononcera ultérieurement.

Le corps de Serge N. avait été découvert le 5 février 1975 au matin à Genève, dans la chaufferie de l'immeuble abritant la « SEFTI ». L'homme était mort d'une balle dans la tempe droite. Un pistolet de calibre 22 se trouvait sous sa tempe et deux douilles

de même calibre étaient retrouvées dans le même local.

Le pistolet avait été acheté dix ou douze ans avant le décès tragique par l'inculpé qui l'avait donné à N. Lors de l'enquête, l'inculpé avait dissimulé ce fait, mais avait affirmé d'emblée, en revanche, qu'à son avis N. avait été tué.

La défense a demandé le retour à l'instruction pour que son client puisse s'expliquer clairement sur sa motivation : la peur et un souvenir imprécis sur les circonstances de l'achat du revolver. La partie civile ne s'est pas opposée à cette requête. Cela

pourrait donner, à son avis, un nouveau départ de l'enquête en vue d'éclaircir les circonstances exactes de la mort de N.

La veille de sa mort, N. avait rendez-vous après la fermeture des bureaux avec deux clients, qui n'ont pas été identifiés. Lorsque son corps a été découvert, la maison était fermée. Les clés de la victime se trouvaient sur la porte, à l'intérieur, mais une fenêtre était restée ouverte. D'autre part, dans le bureau du directeur, la police a constaté un certain désordre et retrouvé des bouteilles d'alcool entamées ainsi que l'épinglé à cravate et un bouton de manchette de N.

### Emetteur pirate intercepté pour la deuxième fois

ZURICH/BERNE. - Après de fructueux relevés goniométriques à Regensdorf (ZH), des fonctionnaires des PTT et de la police cantonale zurichoise ont intercepté dans la nuit de dimanche à lundi, peu après minuit, l'émetteur pirate « Atlantis », redevenu actif dans la région de Zurich. Les fonctionnaires ont attendu pour intervenir que soient terminées les émissions en stéréo. Ils ont séquestré l'émetteur, travaillant sur 102,5 Mhz, ainsi que du matériel accessoire.

Selon un communiqué publié hier par les PTT, le responsable de cet émetteur est M. Kaeppli, 28 ans, contre lequel une enquête pénale est déjà en cours pour les mêmes raisons.

### Deux milliards annuellement pour les régions de montagne

BERNE. - Chaque année, la caisse fédérale verse approximativement 800 millions de francs directement aux populations des régions de montagne. Si l'on ajoute les montants attribués dans le cadre de la péréquation financière ainsi que les commandes de matériel notamment pour la construction des routes nationales en régions de montagne, on atteint un total de 2 milliards de francs, soit 12 % de l'ensemble des dépenses de la Confédération.

Ces informations ont été données par le président du Gouvernement bernois, M. Werner Martignoni, à l'occasion de l'assemblée générale de la Caisse d'Epargne d'Aeschi, Berne.

### Lucerne Une recrue disparue revient au bercail

LUCERNE. - La recrue portée manquante depuis mercredi dernier a regagné sa troupe dimanche à midi à Lucerne. Elle avait pris le large en tenue de combat à la suite d'un différend avec un supérieur. La recrue a passé plusieurs nuits dans la paille. Le commandant de son école a demandé un examen du cas.

## GENÈVE: LOCATAIRES EN GRÈVE

GENÈVE. - Deux groupements de locataires genevois, l'un d'Onex, l'autre d'Avanchet-Parc, ont décidé une « grève du loyer » : celui-ci sera versé non aux propriétaires, mais sur un compte bancaire bloqué. La grève d'Onex (loyers entièrement bloqués) débute aujourd'hui et celle d'Avanchet-Parc (loyers bloqués, mais sans les charges - chauffage, etc. - qui seront,

elles, réglées), le 1<sup>er</sup> avril.

L'association d'Onex, qui regroupe les locataires d'environ 200 logements HLM (anciens immeubles), demande la suppression d'une augmentation de loyer opérée en 1975. L'association des habitants d'Avanchet-Parc, qui regroupe quelque 300 familles en HLM (immeubles neufs), entend aussi s'opposer à des hausses de loyers.

## Bijouterie dévalisée à La Chaux-de-Fonds

LA CHAUX-DE-FONDS. - Une bijouterie de La Chaux-de-Fonds a été le théâtre hier matin vers 7 heures d'une attaque à main armée. Deux individus masqués ont réussi à emporter deux coffrets, l'un contenant des pierres précieuses et l'autre des plaquettes d'or. Le butin est estimé à plus de 10 000 francs. Les deux malfaiteurs ont réussi à prendre la fuite. Malgré les barrages qui ont

été disposés par la police aux différentes sorties de la ville, ils n'ont pas été retrouvés.

Après s'être introduit dans la bijouterie, les auteurs de ce hold-up ont enfermé dans une pièce deux employés et le patron. Ils ont encore coupé les fils du téléphone. Pour l'instant, l'on ne connaît aucun signalement précis des deux malfaiteurs.

## Dans une entreprise de Porrentruy

# Une militante de la LMR congédiée sur proposition des ouvriers

PORRENTROY. - Réuni hier matin, le personnel de l'entreprise Giavarini SA, fabrique de cadrans à Porrentruy, a proposé à son employeur le réengagement d'une employée précédemment licenciée et le licenciement d'une autre employée, militante syndicaliste. C'est un rebondissement social qui secoue cette entreprise depuis la fin de l'année dernière.

Licencié sur le champ l'an dernier pour indiscipline, sans indemnité, un ouvrier de l'entreprise a porté l'affaire devant un tribunal. Il a obtenu gain de cause au mois de janvier parce que, selon la direction, « le pa-

tron n'avait averti l'ouvrier que verbalement et non par écrit ». Quelques jours plus tard, l'épouse du travailleur, qui n'a pas été réengagé mais a touché un dédommagement, était licenciée à son tour pour avoir « tenu des séances non autorisées avec ses camarades à l'intérieur de l'usine et des réunions revendicatrices avec son mari à l'extérieur ».

Depuis, une certaine agitation sociale a régné dans l'entreprise, avec l'intervention des syndicats, des partis politiques de gauche et divers groupements d'ouvriers de l'entreprise elle-même. Hier matin, le personnel a proposé le réengagement de la femme en question et le licenciement de la militante syndicaliste, membre de la LMR, ce que l'employeur a accepté.



## LA GRANDE-BRETAGNE FAIT DES ÉCONOMIES

### « Nous touchons à la queue mais pas aux dents »

LONDRES (ATS/Reuter). - La réduction de 200 millions de livres du budget de la défense britannique 1977-1978 n'affectera pas, dans toute la mesure du possible, les forces britanniques de première ligne en Europe, a assuré hier M. Fred Mulley, secrétaire à la défense.

« Nous touchons à la queue, mais pas aux dents », a déclaré M. Mulley, qui avait la tâche de présenter le « livre blanc » du gouvernement face aux critiques des conservateurs et à celles de la gauche du parti tra-

vailliste. Les premiers estiment que les économies militaires sont trop élevées et menacent la capacité de défense du pays. Les seconds estiment au contraire qu'elles sont insuffisantes.

D'après le « livre blanc », 75 des 200 millions de livres économisées le seront sur des projets d'équipement, dont certains sont ajournés, mais la plupart reportés, 64 millions seront épargnées en renonçant à certaines constructions. « Ceci veut dire, a expliqué le ministre, que nos troupes ne seront pas logées de façon aussi confortable qu'elles auraient pu l'être ».

Les autres réductions concernant la recherche et le développement, ainsi que les dépenses administratives, notamment pour la gestion du Ministère de la défense à Londres.

#### UNE CROISSANCE MILITAIRE SOVIÉTIQUE INQUIÉTANTE

Mais le document souligne que la croissance de la puissance militaire soviétique en Europe est trop inquiétante pour envisager un relâchement militaire occidental :

« L'Union soviétique considère que la puissance militaire est une arme diplomatique légitime et importante. Il est hors de doute que l'URSS exploiterait à fond les occasions offertes par un affaiblissement éventuel de la stabilité politique et économique occidentale ou par tout nouveau déplacement en leur faveur concernant les rapports militaires Est-Ouest en Europe », ajoute le « livre blanc » britannique.

C'est pourquoi des projets militaires essentiels seront maintenus, comme l'avion de combat polyvalent « Tornado », construit en commun par la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest et l'Italie.

## FRANCE: DEUX DRAMES

### Le tireur fou arrêté

SAINT-BRIEUC (ATS/AFP). - L'homme barricadé hier à Saint-Brieuc (nord de la Bretagne) avec sa femme, après avoir tué un policier et blessé trois personnes, a été maîtrisé par les forces de l'ordre en début d'après-midi.

Après avoir parlementé avec les forces de l'ordre, il a accepté de jeter son arme et a été maîtrisé par les policiers.

M. Fétas, âgé d'une cinquantaine d'années, avait tiré hier matin plusieurs coups de feu de son appartement du premier étage et blessé un passant. Les policiers alertés s'étaient rendus sur les lieux. Fétas avait également tiré sur eux, tuant l'un d'entre eux et en blessant deux autres. Il s'était ensuite barricadé chez lui en retenant sa femme en otage.

M. Fétas, qui était soigné depuis quelques jours pour état dépressif, a été conduit à l'hôpital psychiatrique de Saint-Brieuc.

## Carnage dans une école

BORDEAUX (ATS/AFP). - Un homme a blessé quatre mères de famille, dont une grièvement, dans une école maternelle de Bordeaux (sud-ouest de la France) avant de se donner la mort avec un fusil de chasse. Un différend familial est sans doute à l'origine du drame.

Un homme de 24 ans, Serge Bruleau, est entré dans les locaux de l'établissement scolaire, dissimulant un fusil à canon scié dans un sac de sport. Il a aussitôt sorti son arme et visé son amie qui accompagnait leur enfant à l'école. La jeune femme a été atteinte au dos.

Trois autres mères de famille ont également été blessées. Aucun enfant n'a été touché. Retournant l'arme contre lui, l'homme s'est alors tiré une cartouche dans la poitrine. Il est mort durant son transport à l'hôpital.

Des mères de famille accompagnaient leurs jeunes enfants, hier matin, à une école maternelle de Bordeaux lorsqu'un jeune

## Le cardinal Wyszinsky opéré ?

VARSOVIE (ATS/AFP). - Le cardinal Stefan Wyszinsky a été opéré dimanche de la vésicule biliaire, a-t-on appris hier au secrétariat du primat de Pologne.

L'état du cardinal, a-t-on précisé, est des plus satisfaisants et il devrait pouvoir quitter rapidement la clinique où il avait été hospitalisé le 21 février dernier.

Des nouvelles plus précises sur l'état de santé du cardinal, âgé de 75 ans, seront apportées à Rome par le cardinal Karol Wojtyla, archevêque de Cracovie, qui participera à partir du 7 mars aux travaux du conseil du secrétariat du synode.

D'autre part, le nonce itinérant, Mgr Luigi Poggi, partira le 4 mars prochain pour Varsovie où il doit rencontrer le cardinal Wyszinsky deux ou trois jours après son arrivée.

## Moscou: droit à l'information

MOSCOU (ATS/AFP/Reuter). - Les correspondants de deux organes de presse américains ont protesté hier auprès des autorités soviétiques contre la façon dont la police leur a interdit de filmer ou photographier l'incendie à l'hôtel Rossia.

Des correspondants de la Télévision française - dont M. Gabriel Meretik - et ouest-allemande signalent que la police leur a interdit de filmer l'hôtel après l'incendie de vendredi soir qui aurait fait au moins vingt victimes.

Les protestations ont été adressées par écrit au ministère soviétique des affaires étrangères par Lynn Jones, correspondant de l'American Broadcasting Company (ABC) et par le bureau de l'agence UPI, dont le correspondant Charles Wallace a déclaré avoir été détenu pendant deux heures tôt samedi, par des policiers qui l'ont forcé à leur remettre le film de sa caméra.

M. Wallace a raconté que trois policiers lui avaient « sauté dessus » et lui avaient tordu le bras pour l'obliger à sortir le film de la caméra.

## Eglise: les traditionalistes divisés ?

PARIS (ATS/AFP). - L'occupation, depuis dimanche, de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris, par des catholiques traditionalistes « ne peut être acceptée ni légalement, ni moralement » ont affirmé hier, dans un communiqué, le cardinal Marty, archevêque de la capitale et les trois évêques parisiens.

« Cette église est la propriété de la ville de Paris, indique le communiqué. Elle est mise à la disposition des catholiques du quartier sous la direction du curé et des vicaires ».

Les manifestants qui occupent l'église afin, disent-ils d'obtenir la libre disposition d'un lieu de culte, ne semblent pas non plus bénéficier du soutien du chef de file de l'intégrisme, Mgr Marcel Lefebvre, le fondateur du séminaire d'Ecône, suspendu « a divinis » par le pape. L'abbé René Bertoud, directeur du séminaire, a ainsi fait état, hier, à l'AFP d'une conversation qu'il avait eue avec le prélat, et dans laquelle celui-ci, aurait déclaré « qu'il ne désirait pas se mêler de cette affaire ».

Cette opinion semble confirmer que le courant traditionaliste a quelque peu perdu de son homogénéité. Outre ce point de vue sur l'occupation de Saint-Nicolas, les observateurs remarquent que Mgr Lefebvre ne s'est pas rendu, lors de sa récente tournée

en France, à la salle Wagram, haut lieu du traditionalisme parisien où sont célébrées, chaque dimanche, plusieurs messes selon le rite de saint Pie V. On n'écarterait d'ailleurs pas l'hypothèse de certains désaccords entre Mgr Lefebvre et les têtes de file du traditionalisme français, les abbés Ducaud-Bourget et Coache. Enfin, autre dissension au sein du mouvement intégriste, les traditionalistes français du mouvement « des silencieux de l'Eglise » ont pris leurs distances à l'égard de Mgr Lefebvre.

Par ailleurs, l'épiscopat français a égale-

ment fait savoir hier que la plupart des séminaristes français qui ont quitté Ecône, « n'ont pas pris contact avec leurs évêques pour décider de leur avenir ».

Un groupe de quatorze prêtres français ayant quitté Ecône et se trouvant à Rome avaient indiqué, dimanche, qu'ils avaient dû se faire rattacher à un diocèse libanais « faute d'avoir obtenu l'appui des évêques français ».

Le communiqué de l'épiscopat assure que « les évêques souhaitent les aider à retrouver leur place dans l'Eglise de France ».

#### JOURNALISTE, MÉTIER DANGEREUX

« Des informations alarmantes qui nous sont parvenues ces dernières heures nous

## Collision ferroviaire à Barcelone

### 22 morts - 85 blessés

BARCELONE (ATS/Reuter). - Vingt-deux personnes ont été tuées et quatre-vingt-cinq blessées dans la collision de deux trains de banlieue près de Barcelone hier, annonce le commandement de la garde civile.

Les deux trains - un autorail de deux voitures et un train de six voitures bondés de voyageurs - se

sont percutés de plein fouet, près de la gare de San Andres de La Barca à environ 30 km à l'ouest de la capitale de la Catalogne.

Les deux mécaniciens ont été tués dans la catastrophe, causée vraisemblablement par une erreur humaine, selon les responsables des Chemins de fer espagnols.

## Le toit s'effondre: 37 blessés

SAINT-BASILE (ATS/Reuter). - Sous le poids de plusieurs mètres de neige, le toit d'un stade de sports de Saint-Basile, dans la province canadienne de New Brunswick, s'est effondré dimanche soir sur les spectateurs pendant une partie de hockey sur glace : 37 personnes ont été hospitalisées, souffrant de contusions. Aucune ne paraît dans un état sérieux, mais il y a plusieurs fractures de membres.

## Liban: violents bombardements

BEYROUTH (ATS/AFP). - La ville de Nabatieh (sud-Liban) subit de violents bombardements depuis vingt-quatre heures et la population est en fuite, a-t-on appris hier de source bien informée.

Hier après-midi, les obus d'artillerie de 155 mm continuaient à tomber sur la localité où le nombre des victimes serait élevé. Une quarantaine d'obus sont tombés dans

le centre de la ville, atteignant des magasins et une vingtaine d'habitations.

Selon des témoins, la ville, située à une quinzaine de kilomètres de la frontière libano-israélienne, est déserte et toute activité a cessé. La plupart des vingt mille à vingt-cinq mille habitants se sont réfugiés à Saïda (port du sud-Liban).

## La « croisade » de Franz Weber à Terre-Neuve

### Ou Tartarin de Tarascon à l'envers

MONTREUX (ATS). - La fondation Franz Weber, à Montreux, est décidée à maintenir jusqu'au 30 juin prochain son offre d'implanter à Terre-Neuve une industrie de fourrure synthétique, en échange de l'abandon de la chasse aux phoques. Franz Weber s'adresse directement aux habitants de l'île : « La fondation Franz Weber vous offre à titre entièrement gratuit l'implantation d'une industrie de fourrure synthétique.

Une seule petite usine de 12 machines à tricoter la fourrure, munie d'ateliers de confection, donnera du travail à 400 personnes. Le chiffre d'affaire annuel de cette usine serait de 15 à 20 millions de dollars - cent fois plus que ne vous rapporte la chasse aux phoques (...). Si vous renoncez à la chasse de 1978, la première usine pourrait fonctionner d'ici au printemps prochain ».

obligent à réduire radicalement le nombre des participants à notre expédition de presse, annonce d'autre part, hier soir, Franz Weber. Les autorités de Terre-Neuve recrutent des mercenaires à coup de primes de 2500 dollars pour réduire au silence les témoins à charge de ce nouveau charnier en perspective. Dans la même foulée, l'église et les motels de Saint-Anthony, à Terre-Neuve, où notre agence de voyage avait retenu ferme des logements pour quelque 250 journalistes, ont brusquement annulé notre réservation. Des barrages de routes, des boycotts de carburants pour nos

hélicoptères et des grèves sont annoncés à Terre-Neuve.

#### « FONDATION » OU « MINI-CIA » ?

Le dépôt de carburant prévu sur la banquise pour alimenter les hélicoptères de notre bateau hôtel-brise glace, est menacé de sabotage. La sécurité des journalistes, qui doit être notre premier souci, ne pouvant plus être garantie pour un aussi grand nombre d'invités, nous transformons l'armée prévue en commando de choc de 40 reporters, choisis malgré tout dans le monde entier.

« En même temps, nous constituons un réseau d'agents secrets pour détecter sur toute la terre les débouchés de peaux de phoques. Détruire systématiquement et rapidement le marché de ces peaux sera l'objectif de notre réseau. Faire de la chasse de cette année la toute dernière, reste le but suprême de notre campagne », conclut la fondation Franz Weber.

## Réunion de bienfaisance de l'OPEP à Vienne...

VIENNE (ATS/Reuter). - Entourés de mesures de sécurité extraordinaires, ordonnées personnellement par le chancelier Bruno Kreisky, les ministres des finances des treize pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole se sont réunis au Palais de la Hofburg à Vienne, pour discuter de la deuxième phase de leur plan d'aide aux pays démunis, victimes de la hausse des prix du brut.

M. Hamid Zaheri, porte-parole de l'OPEP, a déclaré que le différend entre membres de l'organisation sur le taux de hausse des prix ne sera pas discuté au cours de la réunion, qui prend fin aujourd'hui. Il a dit que les ministres alloueraient probablement des fonds pour des prêts, livres d'intérêts, destinés à compenser les déficits des balances de paiements et à financer des projets de développement, et pour le fonds de stabilisation des Nations unies protégeant les pays producteurs de matières premières contre les soudaines fluctuations du marché.

Le porte-parole de l'OPEP a déclaré que les treize membres de l'organisation verseront cette année une contribution, y compris l'Equateur, qui ne l'a pas fait l'an dernier pour des raisons financières.

## Dissidents Faire savoir!

VIENNE/PRAGUE (ATS/Reuter). - Le dramaturge dissident Pavel Kohout a déclaré lundi dans une lettre aux correspondants occidentaux qu'il a été prié par les autorités de quitter l'appartement qu'il occupe dans le quartier pittoresque du château de Hradcany à Prague.

Kohout précise que les autorités sont obligées de lui fournir un choix de trois appartements de même standing et dans le même quartier que celui qu'il doit quitter. Mais jusqu'à présent, affirme-t-il, on ne lui a offert qu'un appartement « totalement inadéquat » dans une banlieue éloignée.

#### NOUS EN SAURONS PLUS

Les dissidents soviétiques en exil ont été chargés par le Comité soviétique de surveillance des accords d'Helsinki à Moscou d'accroître leur campagne d'information de l'opinion publique occidentale sur les violations des droits de l'homme en URSS.

M<sup>me</sup> Lioudmila Alexayeva, membre du groupe de Moscou, arrivée la semaine dernière à Vienne, a indiqué hier que cette tâche lui avait été confiée ainsi qu'à Vladimir Boukovski et Valery Tchaliidze, qui vivent aux Etats-Unis, Leonid Plouchitch, qui vit en France, Andreï Amalrik, aux Pays-Bas, et Lev Kvatchevski, à Vienne.

M<sup>me</sup> Alexayeva, qui veut se fixer aux Etats-Unis et visitera prochainement Rome, Londres et Francfort, a indiqué que le comité moscovite qui fait l'objet d'une « répression accrue » - comme les autres dissidents en URSS - avait décidé de donner une nouvelle publicité à son action avant la réunion de Belgrade en juin prochain, où les 35 pays participants doivent examiner les résultats de la conférence d'Helsinki sur la coopération et la sécurité en Europe.

Les exilés, a déclaré M. Kvatchevski, distribueront en Occident des documents publiés en URSS par des groupes dissidents et s'efforceront de coordonner l'action de soutien aux militants pour les droits de l'homme.

## LE RENDEZ-VOUS AMÉRICAIN D'ENTEBBE REPORTÉ

### LES VOIES DU SAIGNEUR SONT INSONDABLES

LONDRES (ATS/Reuter). - Le rendez-vous d'Entebbe donné par le maréchal Idi Amin Dada aux quelque 240 Américains d'Ouganda a été reporté, annonce Radio Ouganda.

Un porte-parole gouvernemental précise que la réunion prévue mercredi aura lieu plus tard. La nouvelle date en sera annoncée ultérieurement.

La réunion a suscité de vives inquiétudes à Washington. Le Gouvernement ougandais a annoncé de son côté que les Américains -

des missionnaires pour la plupart - ne couraient aucun risque en Ouganda.

La réunion organisée, selon Kampala, pour remercier les Américains de leur œuvre en Ouganda, avait déjà été ajournée une première fois de lundi à mercredi. Les Ougandais avaient alors expliqué qu'il fallait du temps pour permettre à certains Américains vivant dans des régions éloignées de parvenir à Entebbe. Aucune explication n'a été donnée quant au deuxième report.

#### AMIN RASSURE LE AMÉRICAINS

Le président ougandais Idi Amin a tenu une nouvelle fois hier à rassurer les Américains sur le sort de leurs concitoyens résidant en Ouganda qu'il a convoqués.

« Les Américains ici sont mes fils et mes filles, ils sont très heureux », a-t-il déclaré par téléphone au correspondant de la chaîne de télévision ABC (American Broadcasting Company) à Nairobi.

Au cours de cette conversation, retransmise hier matin pendant le journal télévisé de ABC, le maréchal Amin a ajouté, selon le

correspondant : « J'ai reçu de nombreux télégrammes. Les gens m'ont envoyé des messages d'Arabie saoudite et du Zaïre. Tous demandent des nouvelles des Américains et je leur ai dit que tout allait bien ».

Le président Amin a également indiqué qu'il comptait décorer plusieurs résidents américains.

On apprend enfin que, pour la deuxième fois en douze heures, les forces de sécurité et la population ougandaise ont été mises en état d'alerte en raison d'une invasion sois-disant menaçante.

#### LES ÉTATS-UNIS INVITÉS À ENVOYER DES OBSERVATEURS

WASHINGTON (ATS/AFP). - Le Gouvernement ougandais a invité les Etats-Unis à envoyer des observateurs au rendez-vous que le président Idi Amin a donné pour demain aux résidents américains en Ouganda, à indiqué dimanche soir le Département d'Etat.

Un porte-parole a ajouté que les Etats-Unis n'avaient pas répondu à cette invitation et qu'il ignorait si une réponse serait donnée.

● BERLIN-OUEST (ATS/Reuter). - Les quatre puissances alliées ont confirmé hier que Rudolf Hess, ancien bras droit d'Hitler, a tenté de se suicider mardi dernier dans la cellule de la prison de Spandau.

● PARIS (ATS/Reuter). - Les entretiens de Paris au cours desquels devront être arrêtées les étapes devant conduire à l'indépendance le Territoire français des Afars et des Issas (Djibouti) se sont ouverts avec un léger retard, hier après-midi à Paris, au secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.